

3605

L 2-1-30

N° 745 40° Année Tome CCXIII 1^{er} Juillet 1929

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois



DIRECTEUR ALFRED VALLETTE

Année, 1929

8° 272830

SOPHIE CIURLIONIS.....	<i>Abrégé d'Histoire littéraire de la Lithuanie.....</i>	5
GEORGE GROSLIER.....	<i>C'est une Idylle et voilà tout, nouvelle.....</i>	28
HENRY CHARPENTIER....	<i>Après-Midi, poème.....</i>	49
EDOUARD DE ROUGEMONT.	<i>Les Difficultés et les Progrès de l'Expertise en écriture.....</i>	50
HENRI SÉE.....	<i>Stendhal et la Vie économique et sociale de son Temps.....</i>	96
ANDRÉ THÉRIVE.....	<i>Le Charbon ardent, roman (IV)....</i>	107

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : Littérature, 136 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 142 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 146 | ANDRÉ ROUYEYRE : Théâtre, 152 | EDMOND BARTHÉLEMY : Histoire, 157 | P. MASSON-OURSSEL : Philosophie, 165 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 168 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 172 | ERNEST RAYNAUD : Police et Criminologie, 179 | JEAN NOREL : Questions militaires et maritimes, 184 | SAINT-ALBAN : Chronique des Mœurs, 188 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 193 | JACQUES DAUBELLE : Art ancien et Curiosité, 200 | CHARLES MERKI : Archéologie, 208 | D^r A. MORLET : Chronique de Glozel, 211 | LIEUTENANT-COLONEL CHENET : Notes et Documents d'Histoire, 213 | J.-W. BIENSTOCK : Lettres russes, 221 | K.-G. OSSIANNILSSON : Lettres suédoises, 228 | GEORGE SOULIÉ DE MORAND : Lettres chinoises, 232 | ÉMILE LALOY : Bibliographie politique, 237 | MERCURE : Publications récentes, 248 ; Echos, 252.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, AVE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

MARCEL COULON

La Vie de Rimbaud et de son Oeuvre

HISTORIQUE. — SES ORIGINES, SON PÈRE ET SA MÈRE, L'ENFANCE.
RIMBAUD COLLÉGIEN. — DE MAZAS A « MA BOHÈME ».
GESTATION DU « BATEAU IVRE ». — LE « BATEAU IVRE » ET LES CÉNACLES.
RIMBAUD ET LE MÉNAGE VERLAINIEN
CHANSONS DERNIÈRES ET PREMIÈRES « ILLUMINATIONS ».
RIMBAUD ET VERLAINE EN BELGIQUE. — LONDRES ET LE DRAME DE BRUXELLES
UNE SAISON EN ENFER.
L'HOMME AUX SEMELLES DE VENT. — EN ARABIE ET ABYSSINIE. — ÉPILOGUE.
AVEC DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS OU IGNORÉS

1 volume in-8^o écu. Prix 15 fr.

Il a été tiré :

22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 22, à... 60 fr.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Oeuvres de Arthur Rimbaud. *Vers et proses.*

Revue sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mises en ordre et augmentées par PATERNE BERRICHON. *Poèmes retrouvés.* Préface de PAUL CLAUDEL. 1 volume in-8^o sur beau papier (Bibliothèque choisie)..... 25 fr.

Les Illuminations. Vol. petit in-18..... 5 fr.

Poésies. Vol. petit in-8^o..... 7,50

Une Saison en Enfer. Volume petit in-18... 5 fr.

Reliques, par ISABELLE RIMBAUD (*Rimbaud mourant. Mon frère Arthur. Le Dernier Voyage de Rimbaud. Rimbaud Catholique Dans les Remous de la Bataille.*) Avec un portrait d'Isabelle Rimbaud. Volume in-16..... 12 fr.

MERCURE DE FRANCE

TOME DEUX CENT TREIZIÈME

1^{er} Juillet — 1^{er} Août 1929

r.

r.

s.

n

e

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

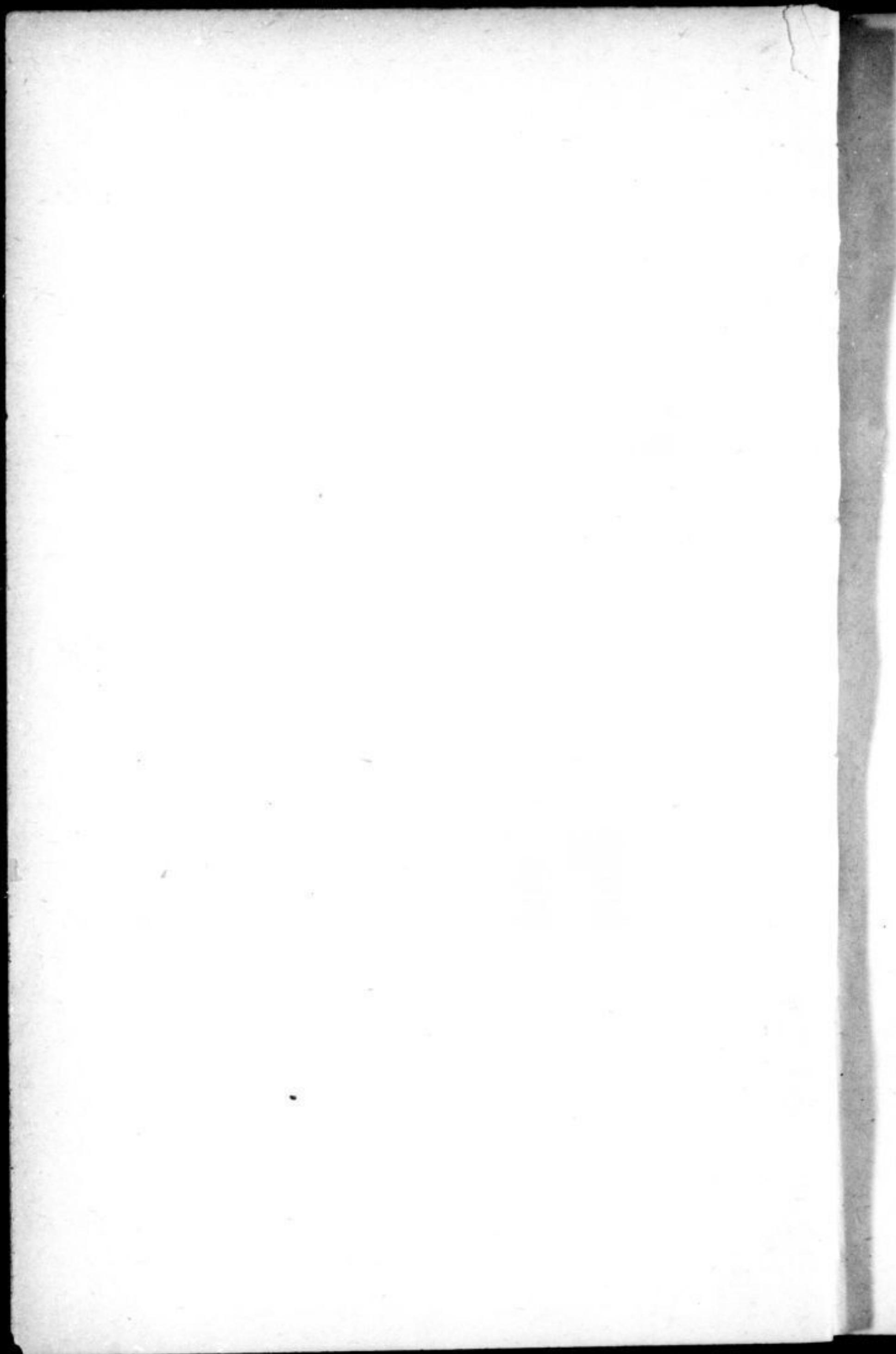
.

.

.

.

.



1^{er} Juillet — 1^{er} Août 1929 Tome CCXIII

MERCURE

DE
FRANCE

(Série Moderne)

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois

8° Z-12830



PARIS
MERCURE DE FRANCE
XXV', RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIX

ABRÉGÉ D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LITHUANIE

I

LE MOYEN AGE

La Lithuanie archaïque ne nous a légué aucun document littéraire. Le moyen âge semble avoir connu quelques vestiges d'œuvres très anciennes; effarouché par ces témoins du paganisme, sans doute s'empressa-t-il de les faire disparaître. L'œuvre de destruction ne s'arrêta pas aux écrits. Elle frappa les bocages sacrés, les sanctuaires, les cérémonies du culte, bref, tout ce qui rappelait l'ancienne mythologie lithuanienne. C'est un chemin bordé de ruines qui a conduit la Lithuanie à l'Eglise catholique. Le baptême qu'on lui conféra avait une signification essentiellement politique. Il fut accepté sans conviction et sans enthousiasme. Depuis l'époque du belliqueux Mindaugas, tous les Grands-Ducs favorisaient l'œuvre des convertisseurs. L'appui le plus efficace leur avait été accordé par Gediminas. Les souverains de la Lithuanie voyaient dans la conversion de leurs sujets une garantie contre les incursions dévastatrices des Ordres Teutoniques. Ceux-ci préparaient une croisade de large envergure, qui eût déversé sur le sol lithuanien toute la chevalerie de l'Occident. Seule la conversion au catholicisme était de force à arracher cette arme terrible aux mains des Teutoniques et à épargner au pays lithuanien la

suprême épreuve. Mais comment la religion nouvelle imposée par des considérations d'ordre politique aurait-elle pu jeter des racines profondes dans l'âme d'un peuple ardemment attaché à la foi de ses pères? Le Roi Jogaila (Jagellon) et le Grand-Duc Vytautas avaient beau enseigner eux-mêmes à leurs sujets les prières chrétiennes, ils ne réussirent pas à effacer de leur souvenir des concepts religieux millénaires et très purs. Les missions étrangères avaient réussi à constituer un clergé national informé des conditions locales, familiarisé avec la psychologie et l'idiome du peuple. Mais cette hiérarchie primitive suffisait d'autant moins aux besoins spirituels d'un vaste Etat que ses membres se groupaient autour de quelques églises dues à la munificence des Grands-Ducs et des magnats.

Menacés de russification par les mariages et les alliances politiques, les grands vassaux et les seigneurs firent appel à la culture occidentale, dont le chemin traversait la Pologne et sa capitale médiévale, Cracovie.

Le slave, de la sorte, pénétra en pays lithuanien avec le latin. En dépit de l'aversion insurmontable que l'idiome polonais inspirait au peuple, il finit cependant par acquérir droit de cité dans les milieux intellectuels qui cherchaient à s'en faire une arme contre le paganisme. L'esprit médiéval prit part à la lutte : les boïards lithuaniens, inquiets pour leurs droits féodaux, moins solidement assis que ceux des seigneurs polonais, n'hésitèrent pas, en contractant des alliances avec ces derniers, à répudier le langage de leurs pères. Mais cet égoïsme de caste fut impuissant à effacer chez les nobles eux-mêmes certains traits de caractère essentiellement lithuaniens.

Quant au peuple, il ne s'assimila que par degrés une doctrine si foncièrement étrangère aux croyances et aux traditions primitives. Il vit s'éloigner avec douleur les divinités anciennes, personnifications des forces spiri-

tuelles de la nature, les Perkunas-Zeus et les Milda-Vénus dont on persécutait les pontifes et rasait les sanctuaires. L'emblème de la religion nouvelle n'était-il pas cette Croix au nom de laquelle, hélas! les Ordres Teuto-niques avaient, durant plus de deux siècles, semé partout sur leur passage l'épouvante et la mort?

La scission qui se dessina, dès le XII^e siècle, entre l'aristocratie et le peuple ne devait porter ses fruits amers qu'après l'union de la Lithuanie avec la Pologne. L'exemple de cette dernière permit aux boïards de se prévaloir de leurs hauts faits pour obtenir des Grands-Ducs de nombreux privilèges féodaux. La culture occidentale transmise par la Pologne élargissait sans cesse le fossé creusé entre les nobles et leurs serfs. Accessible aux seuls possédants, elle abandonnait les multitudes rurales à leur obscurité, à leur dur labeur, à leurs rêveries semi-païennes dans les profondeurs de la forêt primitive. Nul ne se souciait de leur misérable destin. Dans les premières années du XVI^e siècle, marquées par l'apparition des émissaires de la Réforme, le peuple des campagnes était encore plongé dans les ténèbres. Le protestantisme allemand, secondé par l'imprimerie, sut admirablement exploiter cet état de choses. Le catholicisme menacé tenta de se ressaisir et la compétition dégénéra en lutte ouverte. Cette guerre religieuse ne nous intéresse qu'au point de vue de la libération et de la diffusion de la pensée lithuanienne.

II

SEIZIÈME SIÈCLE

La tradition nous enseigne que les premiers essais dans le domaine de la littérature nationale sont dus à la plume de Stanilas Rapagelonis, mort en 1545. Cet auteur nous a laissé un recueil de chants consacrés à la Nativité et à la Passion. Son contemporain Abraham

Culvensis a traduit les Psaumes de David. Les travaux de ces novateurs permirent à Mazvydis-Vaitkunas (Mossvidius), abbé de Ragainé, en Lithuanie Mineure, de publier en 1547 un ouvrage composé d'un alphabet, d'un cathéchisme et d'un recueil de chants d'église. En 1579, Bartholomé Villentas traduit de l'allemand et publie l'*Enchiridion*. Mais ce n'était là que des balbutiements inspirés par le prosélytisme protestant. Leur valeur littéraire est assez médiocre. L'apparition, en 1589, des *Collectas* de Jean Bretkunas et, en 1591, de la *Postyle* du même auteur, marque déjà un certain progrès. Bretkunas a traduit en lithuanien les Ecritures. Cet ouvrage, demeuré manuscrit, peut être consulté aux Archives de Koenigsberg.

Nous arrivons de la sorte à un événement mémorable dans l'histoire des lettres lithuaniennes. Encouragé par l'évêque Melchior Prince de Giedraitis, le Chanoine Mykolas Dauksa publie en 1595 un catéchisme, et en 1599 un Sermonnaire avec une préface en latin et polonais, dédiée aux nobles lithuaniens devenus sourds aux accents de leur langue maternelle. Cette préface nous éclaire de curieuse façon sur les difficultés que rencontrait l'emploi du lithuanien trente ans après la signature de l'Union de Lublin (1569). L'engouement des gentilshommes lithuaniens pour l'idiome polonais se laisse d'ailleurs ramener à certaines raisons politiques et psychologiques. Les nobles polonais n'ont-ils pas fait preuve d'une égale faiblesse, quand au parler de leurs pères et au latin du moyen âge ils substituèrent, au XVIII^e siècle, le langage de la Cour de Versailles? La situation politique de la Pologne lui a permis, toutefois, de retrouver intact, après quelques décades, le trésor linguistique national. Les conditions politiques et sociales plus précaires de la Lithuanie favorisèrent, au contraire, la persistance du polonais dans les sphères privilégiées de la nation.

Le XVI^e siècle devait ainsi donner naissance à deux cou-

rants littéraires : l'un d'expression polonaise, mais malgré tout marqué d'une forte empreinte nationale; l'autre, intégralement lithuanien, de plus en plus hostile au premier, et destiné à devenir une sorte de bannière vivante du nationalisme démocratique dressé contre une noblesse polonisée.

Dauksa avait pressenti cette rivalité. Sa préface de 1599 renferme ce curieux passage :

Les nobles de notre pays ont délaissé le lithuanien pour le polonais. Quel est celui de nous qui les en louera? Est-il, sous cette voûte céleste, une nation assez dénaturée pour renier son sol, ses coutumes, son langage? La beauté et la pureté du parler des aïeux ne sont-elles pas les plus beaux fleurons dans la couronne de la Patrie? N'est-ce pas dans la langue de leur pays que chroniqueurs et législateurs composent actes et mémoires, que prélats en dissertent dans les églises et conseillers dans les assemblées? La Nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas cette loi, première de toutes, et le langage du pays ne coule-t-il pas, en quelque guise, avec le lait maternel dans notre bouche? Et comment l'homme créé à l'image de Dieu faillirait-il là où la bête des champs persévère en son humilité? As-tu jamais ouï corbeau gazouiller en rossignolet, bouc s'épancher en barrissements africains? Si telle chose pouvait advenir, qu'en serait-il de l'espèce propre à un chacun? Considère cependant que tel est l'état parmi nous, où chevaliers, délaissant le langage que Dieu et Nature ont mis dans leur bouche, offensent notre oreille par des sons étrangers au pays lithuan. Or, richesse du sol, magnificence des atours, douceur du climat, puissance et beauté des châteaux et villes, que voilà de pauvres choses au regard du langage des aïeux fidèlement cultivé. Qu'est-il donc, ce langage? En vérité, une belle chaîne d'amour, une mère de l'unité, un père de la concorde, un gardien sûr de l'Etat.

Qui si tu le détruis, tu mets fin du même coup à concorde, unité, amoureux lien. Tout n'est plus qu'obscurité, chaos, désespoir, mort.

Le *Catéchisme* de Dauksa nous révèle, dans l'exégèse de certains dogmes, l'état d'âme des foules, leurs superstitions, leurs coutumes encore teintées de paganisme.

Au point de vue littéraire, cet ouvrage constitue un document des plus précieux, un modèle parfait du lithuanien classique. Il nous surprend par la richesse de son vocabulaire, par sa recherche de l'harmonie, par l'originalité de ses trouvailles.

III

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Le xvii^e siècle témoigne d'un sens encore plus affiné des aspirations spirituelles du pays. Les recueils de cantiques protestants se multiplient; l'un des plus remarquables a pour auteur un abbé de Tilzé (Tilsit), Daniel Kleinas, qui publia également, en 1653, une *grammatica lituanica*.

Vers la même époque, Vilna salue le génie naissant du prédicateur jésuite Constantin Sirvydas, dont le *Sermonaire* et le célèbre *Dictionarium trium linguarum* paraissent en 1629. Sirvydas composa aussi une grammaire qui ne nous est pas parvenue et une étude sur les dialectes lithuaniens, qui ne devait paraître qu'en 1737.

Nous citerons enfin, comme un ouvrage tout à fait caractéristique de cette époque, un recueil de prières calvinistes dédié au Prince Janus Radzivill, « défenseur et protecteur de l'Eglise de Calvin, de même que de la Patrie opprimée ». Janus Radzivill nous offre le modèle parfait du seigneur lithuanien demeuré fidèle, en plein xvii^e siècle, à sa vraie patrie. Son exemple, suivi à l'époque, et même beaucoup plus tard, par de nombreux descendants des anciennes familles, contribuera peut-être, quelque jour, à ramener dans le sentier de la raison les rejetons égarés de notre patriciat national.

IV

DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET PREMIÈRES ANNÉES DU DIX-NEUVIÈME

Les écrits du XVIII^e siècle s'éloignent sensiblement de ces modèles classiques.

Polonaises en Lithuanie Majeure, germaniques dans la région de Mémel, les influences étrangères ont divisé et troublé l'impulsion donnée aux lettres lithuaniennes par le siècle précédent. Le niveau intellectuel s'abaisse sur toute l'étendue du pays, appauvri et harcelé. Quelques ouvrages religieux, des manuels de commerce, de jurisprudence, de pédagogie, voilà le maigre apport d'un siècle dont le déclin devait coïncider avec la ruine imméritée de la Lithuanie, conséquence de la catastrophe inévitable qui engloutit l'imprévoyante et orgueilleuse Pologne.

Les pasteurs protestants, après d'innombrables essais individuels, dont aucun n'égale celui de Chylinski, publient, en 1735, une traduction collective de la Bible.

Il convient également de citer les œuvres des Ruhig père et fils : grammaire, lexique, étude sur les principes du langage (1745-1747). Ruhig le père nous a, en outre, laissé un recueil de chants populaires, avec, en regard, une traduction allemande qui eut la fortune de tomber dans les mains de Lessing et de Herder et d'arriver, par cette voie providentielle, jusqu'à Goethe, qui lui réserva plus tard une place honorable dans son étude sur le folklore slave et baltique. Ce serait peut-être le lieu de rappeler que le Faust intégral a été représenté pour la première fois sur une scène créée à cette fin par un Prince Radzivil, membre de l'illustre famille lithuanienne.

Nous avons réservé pour la fin l'hommage dû au poète Christian Duonelaitis, né en 1714 à Lazdyneliai, en Lithuanie prussienne. Théologien et philologue formé à l'Université de Königsberg, il a su, par son talent et l'étendue de ses connaissances, s'imposer à l'attention

de l'élite allemande. Mais ni son renom européen, ni les sourires de la fortune n'ont su le retenir à l'étranger. C'est en Lithuanie que nous le retrouverons bientôt, d'abord instituteur, puis curé à Tolminkienis. Partageant ses soins entre le jardinet de la cure et l'atelier, le philosophe ne crut pas déchoir en se consacrant à la mécanique, à l'optique et à la construction de baromètres. Cependant, aux journées d'humble labeur succédaient des nuits inspirées. Alors, sur une épulette construite de ses mains, Monsieur l'Abbé improvisait de merveilleux motets pour ses poèmes bibliques. Tolminkienis était une terre royale affermée à des gentilshommes prussiens. Le servage, dans ces domaines loués pour une seule année, était plus dur que partout ailleurs. La triste condition des paysans du voisinage devait inspirer à Duonelaïtis un chef-d'œuvre: *Les Saisons*. La renommée ne lui offrant aucun attrait, il se contenta de lire son ouvrage à quelques amis. *Les Saisons* ne furent publiées qu'en 1818, cinquante ans après la mort de l'auteur. Il en existe deux traductions allemandes, deux polonaises d'Akielewicz et d'Ossowski, enfin une version lettone.

Le poème, écrit en hexamètres, témoigne des goûts classiques de l'abbé. Il renferme un tableau saisissant de la vie des travailleurs des champs, courbés sous la bastonnade. Nous sommes loin, avec Duonelaïtis, des bergeries pomponnées et des fadaïses idylliques de l'époque. Les nouvelles écoles ont remis à la mode le poète et son œuvre. Un manuel d'enseignement secondaire, dû à la plume de M. Birziska et publié par les soins de la Société scientifique de Lithuanie, renferme une analyse approfondie des œuvres de Duonelaïtis, ainsi qu'un commentaire linguistique.

Vers la fin du XVIII^e siècle, la dissolution de la Pologne suscite une ère nouvelle en Lithuanie. L'activité intellectuelle et sociale se concentre à Vilna, la capitale du Grand-Duché.

L'élite se tourne pour la première fois vers les « masses », c'est-à-dire vers la petite bourgeoisie et la noblesse paysanne, le vrai peuple ne trouvant encore que de très rares défenseurs. Mais le vent de réformes qui soufflait de l'Occident eut tôt fait d'attiser les énergies nationales assoupies depuis tant d'années. L'idée d'une patrie lithuanienne commune rapproche sur le terrain social toutes les classes et tous les partis, sans toutefois les éclairer sur le danger d'un maintien de leur union avec la Pologne, seule responsable de tous les malheurs publics. Cet aveuglement eut pour effet de détourner le cours des idées nouvelles de son but véritable, une séparation définitive, dans le domaine politique, des deux causes nationales, la lithuanienne et la polonaise. Le danger commun d'un assujettissement à la Russie atténué à peine une erreur dont la conséquence fut de condamner une fois de plus l'évolution intellectuelle de la Lithuanie à l'emploi de l'idiome polonais comme mode d'expression. La faute était d'autant plus grave qu'il ne manqua pas de vrais patriotes pour appeler l'attention de l'élite sur l'opportunité qui s'offrait enfin à la Lithuanie de se soustraire à l'emprise polonaise et de s'engager délibérément dans le sentier de l'indépendance politique et morale que lui traçait le destin.

Tel est l'enseignement qui se dégage des travaux du Comte Czacki sur le statut lithuanien et des leçons d'histoire de l'évêque de Vilna, Bohusz. L'œuvre de ce dernier, publiée en 1820, est surtout remarquable par les accents indignés que lui inspire l'abandon d'un idiome où s'attarde l'écho de la langue-mère des aryens, de l'indo-européen commun d'avant l'exode.

Ces appels, bien qu'isolés et faibles encore, ne résonnaient cependant pas dans le désert. Ils furent entendus de la noblesse samogitienne et de l'Université de Vilna. L'idée nationale pure était appelée à un développement rapide. Elle trouva un serviteur dévoué en l'abbé Antoine Strazdas, alias Drozdowski.

L'année 1814 voit naître son cantique le plus célèbre : « Pulkim ant Kéliu » (« Adorons, le front dans la poussière ») D'autres chants, d'un accent plus rustique, ont su conquérir l'immortalité : *L'Orphelin*, *La chanson du Merle*, *La Chanson du printemps*. Ils sont pleins de fraîcheur et d'amour.

En 1825, Reza, professeur à l'Université de Königsberg, publie un recueil de chants populaires et une étude de tout premier ordre sur le folklore lithuanien. Neuf ans plus tard, un gentilhomme démocrate, le juge samogitien Denis Poska-Paskiewicz, offre au public un recueil renfermant plusieurs chefs-d'œuvre, *Le Château des Grands-Ducs*, *Vilna la Capitale de la Lithuanie*, *La lettre au Comte Czacki*. Peu après apparaît un deuxième ouvrage, *le paysan de Lithuanie et de Samogitie*, qui vaut au poète, dans l'histoire des lettres lithuaniennes, une place honorable aux côtés de Duonelaïtis.

Des tendances analogues se font jour dans le recueil de chants samogitiens de l'abbé Simon Stanévicius, auteur de nombreux poèmes politiques dont les plus connus sont *Le Cheval et l'Ours* et *La Gloire de la Samogitie*. Ces ouvrages ont été recueillis avec enthousiasme par la jeunesse universitaire de l'époque, groupée à Vilna autour du grand historien Stanislas Niezabitowski.

Citons enfin le célèbre poème historique de Valiunas, *Keïstutis et Biruté*, dont l'écho des prairies et des bois reproduit aujourd'hui encore, dans toute les provinces de la Lithuanie, les strophes héroïques et dolentes. C'est le premier accord de la lyre lithuanienne romantique.

V

LE ROMANTISME ET LES ÉCOLES CONTEMPORAINES

La critique lithuanienne contemporaine a élargi à juste titre le champ de son investigation. Elle assigne aujourd'hui aux œuvres lithuaniennes écrites en polonais

une place dans les anthologies nationales. La littérature polonaise, comme beaucoup d'autres, a eu son époque latine; la nôtre aura eu sa phase polonaise. En dépit de la communauté idiomatique, Julius Slowacki est le grand poète de la Pologne et Adam Mickiewicz celui de la Lithuanie. L'auteur de la célèbre invocation: « O Lithuanie, ô ma patrie », semble avoir voulu définir lui-même par ce chant son attitude à l'égard de la Pléiade varsoivienne. D'autres poètes et prosateurs lithuaniens célèbres, Kraszewski, Syrokomla, Norwid, ont partagé ce point de vue. Leur génie est lithuanien. Nous ne nous arrêterons ni sur leur biographie, ni sur leur œuvre; l'une et l'autre occupent depuis plus d'un siècle la place qui leur est due dans le Panthéon universel. A ces écrivains lithuaniens de langue étrangère il convient d'associer le grand Dostoïevski, le poète Baltrusaitis, écrivant également en russe, enfin le poète et métaphysicien français O. V. de L.- Milosz.

Après les partages et l'établissement de la domination russe en Lithuanie et en Pologne, nous voyons ce dernier pays, réduit à l'impuissance politique, redoubler d'efforts pour maintenir du moins sous son influence intellectuelle l'évolution de l'associé qu'il a entraîné dans l'abîme. Cette tactique devait provoquer de vives résistances. L'historien Simon Daukantas (1793-1864) nous en offre un frappant exemple. Encore étudiant, il assistait un jour à une cérémonie dans une église de Vilna. Le hasard l'avait placé auprès d'un groupe de paysans lithuaniens qui se plaignaient amèrement de ne rien comprendre au sermon prononcé en polonais. Ces plaintes eurent le don d'émouvoir vivement le jeune homme. Trente ans plus tard, comme on le sollicitait de collaborer à un grand journal de Vilna, il déclina l'invitation en ces termes: « Impossible, j'ai fait le serment de n'écrire qu'en lithuanien ». Et c'est dans l'idiome des ancêtres qu'il compose les deux énormes volumes de son *Histoire de la Lithuanie*, publiée

trente ans après sa mort, ainsi que les ouvrages parus de son vivant, *Coutumes des anciens Lithuaniens et Samogitiens* et toute une série de recueils historiques, littéraires et agricoles à l'usage du peuple.

Mathieu Valancius, alias Wolonczewski (1801-1875), évêque et professeur à l'Académie Catholique de Saint-Pétersbourg, est un disciple de Daukantas. Il est l'auteur d'une *Vie des Saints*, d'un recueil de fables et de trois volumes de récits pour adultes, ouvrages de grand style, pleins d'élévation, de patriotisme éclairé et de dévouement envers les humbles.

Depuis longtemps déjà, la nécessité d'un périodique lithuanien se faisait sentir dans les milieux intellectuels. Il appartenait à Ivinskis de combler cette lacune. Les *Metrasčiai* apparaissent. Ils sont lus avec avidité par les populations rurales. En 1863, le Gouverneur Général de Vilna, Mouravieff, surnommé « le Pendeur », interdit toute publication lithuanienne en caractères latins. C'est l'ère de la russification à outrance qui s'ouvre. Mais, par une singulière ironie du destin, la mesure draconienne se retourna contre la Russie pour ne profiter qu'à la Pologne. L'horreur qu'inspirait à la catholique et nordique Lithuanie l'alphabet orthodoxe et oriental de Cyrille et Méthode était si profonde que, malgré leur renaissance nationale toute proche, ses enfants reprirent une fois de plus le chemin des bibliothèques polonaises.

Vers 1860, les trois quarts des habitants de Vilna parlaient encore le lithuanien. Depuis cette date, l'oppression moscovite et sa conséquence fatale, la polonisation, ont fait, hélas! leur chemin.

Cependant, Valancius ne courba pas la tête sous l'adversité. Des presses lithuaniennes, grâce à ses soins, sont bientôt mises en mouvement de l'autre côté de la frontière, à Tilsitt. La contrebande se charge du reste. Et voici que se produit un coup de théâtre. Persécutée avec la dernière rigueur en Lithuanie, l'impression des écrits

lithuaniens est autorisée, dans une certaine mesure, à Saint-Pétersbourg, grâce aux efforts et à l'ingéniosité d'un élève de l'Institut technologique, Pierre Vileïsis. Plusieurs ouvrages didactiques du jeune auteur paraissent au cœur même de la Sainte Russie. Mais les autorités veillent. Les intentions véritables et insuffisamment camouflées de Vileïsis lui attirent, de la part des fonctionnaires tsaristes, des avertissements où se glisse une allusion de plus en plus claire aux mines de la sinistre Sibérie. L'œuvre interrompue en Russie est aussitôt reprise à l'étranger. *Auzra*, un journal appelé à un grand retentissement, est fondé en Prusse.

Voici un autre nom, celui d'un sociologue éminent, dont la statue décore un des squares de Kovno, le Docteur Jean Basanavicius. La revue mensuelle clandestine qu'il fonde en 1883 à la barbe de la gendarmerie russe est un des plus puissants leviers de la reconnaissance nationale. La poésie y occupe une place importante; elle chante les héros qui ont su tenir tête aux Chevaliers teutoniques, elle exalte le courage des descendants qui auront à secouer demain le joug slave. Sliupas, Silvestravicius, Miliuskas, Madame Slupiené, Vistelis-Visteliauskas, Vanagelis et d'autres, des chroniqueurs, des historiens, des poètes, consacrent à l'*Ausra* le meilleur de leurs forces et de leur talent. Le Docteur Basanavicius a enrichi notre littérature de nombreuses études archéologiques. Le sol de la Lithuanie renferme des trésors néolithiques et énéolithiques innombrables, malheureusement insuffisamment explorés.

Le livre d'or de la poésie lithuanienne du XIX^e siècle renferme un nom illustre dont la consonance exerce une action magique sur toutes les classes de lecteurs. C'est celui de l'évêque Antoine Baranauskas, auteur de la célèbre *Clairière d'Anyksciai* et de nombreux poèmes d'inspiration religieuse.

En 1889, la jeunesse lithuanienne des Universités de

Varsovie et de Moscou fonde le *Varpas* (La cloche), périodique dont le D^r Vincent Kudirka prend la direction. Les principaux collaborateurs sont François Masiotas, Jean Jablonskis, G. Petkeviciaité, Visinskis, Bulota, Grinius. La collection de *Varpas* constitue une excellente encyclopédie. Des études d'histoire et d'économie politique y voisinent avec de remarquables traductions des chefs-d'œuvre de toutes les littératures. Ses colonnes renferment également quelques œuvres de romanciers lithuaniens dont le talent a reçu depuis lors une consécration définitive : *Les Tableaux*, de Bité, *Un coucher de Soleil*, de Peckauskaité, les *Satires* de V. Kudirka (dont la plus puissante est peut-être le *Souvenir du Pont de Sesupé*), enfin les *Cloches de la Patrie*, du même auteur, œuvre où palpitent toutes les joies, toutes les douleurs, toutes les aspirations si longtemps refoulées de la nation.

A côté du *Varpas*, destiné aux milieux intellectuels, citons un autre périodique, *l'Agriculteur*, caractérisé par des tendances démocratiques et utilitaires. Là se sont donné libre cours le talent et la grande puissance de travail d'Antoine Smetona. Mentionnons enfin le *Tevynes Sargas* (Gardien de la Patrie), organe du clergé, dont plusieurs collaborateurs portent les noms les plus célèbres de la Lithuanie : le prélat Dambrauskas, mathématicien et poète, le docteur Pietaris, l'abbé Maïronis, l'abbé Tumas-Vaizgantas, écrivain remarquable.

Le prélat Dambrauskas partage la destinée de la plupart des philosophes : la partie vraiment personnelle de son œuvre n'intéresse qu'une élite peu nombreuse.

Le D^r Pietaris a écrit surtout pour les Lithuaniens d'Amérique, dont le nombre dépasse un demi-million. En Lithuanie, son nom a acquis une soudaine célébrité après l'apparition du roman historique *Algimantas*, où les principaux événements du XIII^e siècle lithuanien sont retracés avec une verve que ne désavoueraient ni Alexandre Dumas père ni Henryk Sienkiewicz.

Maïronis, recteur du Séminaire de Kovno, est l'auteur de nombreux poèmes où la beauté de la forme s'associe à une merveilleuse aisance et à une réelle élévation de sentiment. Jamais, depuis l'époque d'Adam Mickiewicz, l'amour de la Lithuanie n'avait été exprimé avec tant de douceur passionnée. Il serait cruel à coup sûr de reprocher au grand inspiré de 1830 les atours polonais de sa muse. Mais n'est-il pas naturel qu'une adoration filiale exprimée en lithuanien touche plus vivement le cœur des compatriotes de Maïronis? La première œuvre du poète est intitulée : *Par la douleur vers la Gloire*. Elle nous dit l'amour d'un jeune paysan, Juozas Valaitis, pour Marynia Gastowt, fille unique d'un grand seigneur. Durement repoussé par le père, Juozas fait le serment de ne vivre désormais que pour la Patrie. Mais le Gouvernement russe interdit aux intellectuels laïques de résider dans leur pays. Juozas se fera donc prêtre. Cette œuvre de jeunesse a été refondue plus tard par Maïronis. Elle jouit actuellement de la plus large célébrité sous un titre nouveau, *La Jeune Lithuanie*. Voici le sujet d'un autre roman lyrique, *Madeleine de Raseiniai*, qui a provoqué une profonde indignation dans les milieux lithuaniens polonisés. Madeleine est la première Lithuanienne unie par le lien conjugal à un Polonais. Fort entichée de ses charmes, la jeune fille n'a que mépris pour les coutumes patriarcales de sa race. Il lui faut des hommages éclatants, d'éblouissants atours. Un seigneur polonais se présente. Elle accorde sa main à l'étranger. Après quelques péripéties, nous la retrouvons en Lithuanie. Trahie et abandonnée par son volage époux, elle se lamente dans la vieille demeure où une langue et des usages étrangers se sont introduits par sa faute. Dans la bouche du peuple, le nom de Madeleine de Raseiniai est devenu un sobriquet pour quiconque se montre sensible au clinquant exotique. La dernière œuvre de Maïronis, *Nos infortunes*, est consacrée aux événements de la grande guerre et aux souffrances

infligées à la nation lithuanienne par les dévastations russes et allemandes.

Parmi les contemporains de Maïronis, citons tout d'abord François Vaicaïtis, mort en 1901. Ce poète publiait ses ouvrages dans les périodiques lithuaniens des Etats-Unis. Sa forme est loin d'égaliser celle de Maïronis, mais la chaleur de son effusion et son acent pathétique apparentent son œuvre aux plus heureux modèles de la vieille poésie populaire, à laquelle il emprunte parfois ses sujets, comme par exemple dans la ballade du Rossignol et de la Rose. Un ménestrel (daïnius) s'éprend de la Damoiselle du manoir blanc et, incompris, meurt d'amour. Les dieux le métamorphosent en rossignol : les trilles de l'oiselet inspirent à la jouvencelle une secrète et tardive tendresse pour le disparu. Elle meurt à son tour de chagrin. Les dieux la changent en rose. Mais la séparation qui fut le lot de leur première existence rend vaine leur résurrection, car la rose s'épanouit quand le rossignol a cessé de chanter. Vaicaïtis a traité avec un égal bonheur un sujet de la même époque, les Chevaliers de Saint-Georges, endormis au Château de la Montagne où ils attendent la sonnerie qui les appellera au saint combat pour la délivrance de la Lithuanie. Citons enfin de ce poète *La fin de Keistutis*. Le héros national attend la mort dans la prison où l'a jeté le Jagellon. Il envoie ses dernières pensées à son fils en Samogitie. Le poète adresse au souverain captif cette apostrophe pathétique :

T'attendais-tu, ô Chef, à ce que ta tête blanche, tant de fois sortie couronnée du bon combat contre le Teuton, fût enfermée dans la cagoule de fer par les tiens? Que n'as-tu rendu ton âme sous la lance ennemie!

L'abbé Antanas Vienozinskis s'inspire, lui aussi, du folklore. Sur les lèvres de ses innombrables admirateurs, ses chansons résonnent comme un écho des lais de jadis.

Ces poètes ont su réveiller chez les disciples modernes de Lessing et de Herder la sympathie des anciens maîtres

allemands pour les chants populaires lithuaniens. Nesselmann, Schleicher, d'autres encore, suivant en cela l'exemple donné vers 1850 par Niemi, traduisent et publient leurs ouvrages.

L'Académie russe des Sciences a imprimé également en 1880, à Kazan, un recueil de chants lithuaniens.

En Lithuanie même, ce renouveau du folklore est étudié avec la plus sérieuse attention par MM. Birziska, Tumas, Basanavicius et de nombreux représentants de l'école critique nouvelle. Mentionnons encore, dans ce domaine, les travaux plus anciens du memelois Kursaitis, de l'allemand de Tilsitt Sauervæin, poète de langue lithuanienne, enfin de Kalvaitis, auteur d'un recueil de chants populaires borusses, créés au moyen âge par les populations lithuaniennes plus tard annexées par la Prusse.

En 1904, par décret de Nicolas II, l'interdiction frappant les caractères latins est abrogée. L'alphabet de Cyrille et Méthode, si contraire à la phonétique lithuanienne, si profondément abhorré en tant qu'instrument de la russification, disparaît pour toujours. Ce serait faire trop d'honneur au tsarisme que d'attribuer à une évolution libérale de ce régime la mesure favorable à la Lithuanie. Elle ne trahit que l'irréremédiable désarroi suscité par la victoire japonaise. A cette époque, plus de trente journaux lithuaniens paraissent aux Etats-Unis. Dès le lendemain de l'abrogation, un périodique était créé à Saint-Pétersbourg même, *Lietuviu Balsas* (La Voix lithuanienne), et à Vilna, *Vilniaus Zinios* (Nouvelles de Vilna), grâce aux soins de Pierre Vileisis. La vieille capitale de la Lithuanie redevenait un foyer intellectuel; son rayonnement devait embraser tout le pays. Le *Varpas* publie, sous le pseudonyme de « Lazdynu Peleda », les essais de M^{lle} Ivanauskaité, tout frémissants du spectacle de l'infortune nationale. Les deux récits les plus charmants de M^{lle} Ivanauskaité sont peut-être *Cela s'est dissipé comme un songe* et la *Légende de la flûte enchantée*. Le même

journal a révélé au public le beau talent de M^{lle} Petkevicaïté, auteur de nombreux tableaux de la vie lithuanienne saisis sur le vif. M^{lle} Petkevicaïté nous a également donné, en collaboration avec M^{me} Zymantiené, deux comédies populaires (*Le Diable pris au piège* et *Les trois Maîtresses*), ainsi qu'un drame, *La lutte*. Malgré leur incontestable mérite, ces œuvres n'égalent pas en puissance la comédie classique *L'Amérique au bain*, de Keturakis, jouée, en Lithuanie même, un nombre incalculable de fois, mais dans le plus grand secret et devant un auditoire trié sur le volet sous la menace de la gendarmerie moscovite. M^{lle} Petkevicaïté consacre actuellement sa plume aux questions pédagogiques et sociales. Elle est suivie dans cette voie par M^{me} Julie Zymantiené (Zemaité), sa collaboratrice, une femme qui, à l'âge de quarante ans, ne savait encore ni lire ni écrire, mais qui nous a donné depuis d'admirables peintures de la vie villageoise de Samogitie. Une expression pleine de force et de sobriété, une pénétration psychologique des plus rares, un bon sens qui s'exhale en fraîcheur et parfum de terroir, voilà les qualités qui ont valu au talent de M^{me} Zymantiené la grande popularité dont il jouit dans tous les milieux. Vers la fin de sa vie, M^{me} Zymantiené adhéra au parti socialiste lithuanien. C'est le *Varpas* également qui nous a fait connaître M^{lle} Marie Peckauskaité, traductrice de Förster et auteur d'un roman singulièrement poignant, *Le vieux château*, écrit sous la forme de mémoires d'une enfant de douze ans.

Le lyrisme est noblement représenté vers 1904 par Vaïtkus et Gira. L'un et l'autre se sont laissé attirer par le théâtre. *La vengeance*, drame de Gira, a su conquérir une place honorable dans notre répertoire national.

L'Ecole réaliste a pour chef Vaizgantas, pseudonyme de l'abbé Joseph Tumas, professeur à l'Université de Kaunas (Kovno), ancien rédacteur du *Gardien de la Patrie* et co-directeur, avec Antoine Smetona, du journal *l'Es-*

poir. Les articles de Smetona reflètent ses hautes préoccupations philosophiques et morales. Quant au talent de J. Tumas, s'il nous déconcerte quelquefois par ses paradoxes, il nous enivre aussi par son impétuosité de torrent. Car J. Tumas excelle dans les tableaux de la vie des habitants de la Haute Lithuanie. Depuis 1918, cet écrivain nous a donné un roman en trois volumes, dans lequel il évoque le long et dur combat pour la liberté de la presse.

Parmi les ouvrages de pure imagination, il en est un qui nous paraît réunir toutes les qualités brillantes de Tumas : *Les oncles et les nièces*. La vie du paysan taillable et corvéable à merci y est dépeinte sans aucune sentimentalité, avec un souci de vérité dont l'effet est des plus saisissants.

Wilhelm Storastas, originaire de la Lithuanie Mineure, professeur de français et d'anglais à Tilsitt, n'a jamais écrit qu'en lithuanien. Malgré la sévérité extrême du régime allemand et de ses méthodes de germanisation, il a réussi à consacrer l'effort de toute sa vie au triomphe de la langue et des libertés lithuaniennes. Innombrables sont les ouvrages scolaires que nous devons à sa plume. Théosophe, il a écrit des études remarquables pour le public d'adolescents du *Jaunimas* (Jeunesse). Il nous a donné également toute une série de tragédies et de drames, dont les plus remarquables sont peut-être *les Ombres des ancêtres* et *Le Feu éternel*. Le premier ouvrage a paru en 1907. Dans le prologue, la déesse Deva s'entretient avec Tautvydas, un enfant du peuple qui cherche dans les ténèbres le chemin de la patrie.

Il n'est chose ici-bas qui, consciemment ou obscurément, n'ait pour fin dernière l'amour et la fraternité. Si tu désires le salut de ton âme, commence par te donner à ton pays. S'il est un amour plus grand et plus noble que celui-là, il viendra tout seul, avec le temps.

Vers la fin du drame, la condition des serfs inspire à

l'auteur un tableau des plus pathétiques. Si le paysan s'insurge, ce n'est pas uniquement pour conquérir des avantages matériels, c'est pour affirmer aussi les droits imprescriptibles de son âme libre et immortelle. Le « Amzina Ugnis » est une glorification du feu sacré aryen qui durant des millénaires a éclairé les autels d'Ahura Mazda, de Vesta et du Perkunas lithuanien. Aujourd'hui encore, ce feu est vénéré en esprit par notre paysan, descendant direct de l'Indo-européen d'avant l'exode. Les Teutons exécrés et leurs émules lithuaniens de l'époque du Jagellon ont étouffé la flamme sacrée sur les autels dédiés à Perkunas au temple de Vilna. Le peuple se révolte, car c'est là le symbole de la spiritualité qui l'a illuminé depuis les temps les plus reculés de la préhistoire. La « Vaïdeloté », vestale lithuanienne, se réfugie dans le temple de Romové. Un jour, elle allume sa torche au feu sacré et l'emporte dans la forêt où le peuple rassemblé l'attend avec les brandons destinés à éclairer, comme jadis, au temps de la théocratie primitive, le foyer familial. La flamme sainte illumine à présent la maison de la Vestale. Un moine chrétien entre sans bruit et, s'inclinant avec respect, place à côté de l'emblème ancien, toujours rayonnant, le symbole également immortel de la Croix.

Citons encore, du même auteur, la légende du *Chemin des Etoiles*. Un jeune berger fait la rencontre d'une charmante villageoise. Lui est le fils, elle est la fille d'un roi, mais ils ignorent leur auguste origine et se jurent un éternel amour. Comme beaucoup d'amants, ils se donnent par tendresse le nom de roi et de reine. La jeune fille est une enfant volée au palais du souverain par une bohémienne et abandonnée dans la chaumière d'un brave paysan. Quant au jeune homme, il a été trouvé par un truand sur le rivage de la mer, dans un berceau renfermant les insignes de la royauté. Saisie de remords et sentant approcher sa fin, la bohémienne fournit au souve-

rain les indications qui lui permettront de retrouver sa fille et de la reconduire au palais. L'infortuné berger s'écrie : « Hélas ! elle est princesse pour de vraie ! » L'infante lui répond : « Viens me rejoindre au palais, tu seras dauphin ». Mais quand le berger, après un long voyage, pénètre dans la salle éblouissante, il y trouve l'essaim de fils de rois, parmi lesquels le Souverain du pays ordonnera à sa fille de choisir son futur. La princesse, comme bien vous pensez, accorde sa main au berger. Furieux, le Roi fait jeter les deux coupables dans un donjon et va conter son infortune au souverain d'un pays voisin. Celui-ci reconnaît dans le berger le fils qu'il a perdu dans un naufrage. *Le Chemin des Etoiles* a réuni dans l'Adramandoni conjugal du bon Swedenborg les époux spirituels prédestinés.

Voici enfin les écoles d'avant-garde, et à leur tête Vincent Krévé-Mickévicius, passé maître, lui aussi, dans le genre symbolique et légendaire. Il publie d'abord les *Fabliaux de la contrée de Dainava*, œuvre de jeunesse. En 1908, paraît le *Sarunas*, poème dramatique. Un donjon lithuanien du XII^e siècle se dresse devant nos yeux. Les anciens du village se sont réunis dans ses murs pour protester contre la guerre et exiger le retour des enfants. C'est le belliqueux « Kunigas » (prince) Sarunas qui les a conduits au combat. Mais voici Sarunas qui revient dans ses terres, incompris de tous et aimé du seul joueur de cornemuse Rainis. Le prince ambitieux d'un peuple pacifique nous apparaît maussade, taciturne, affligé d'une épaule plus haute que l'autre. Il vient d'apercevoir dans la prairie la belle Voveré rêvant à son cher Tautvilis, qui n'est pas rentré avec les autres guerriers, mais que personne cependant n'a vu tomber dans le combat. Sarunas demande à un jeune homme pourquoi Voveré est triste et apprend que c'est parce que la jeune fille est amoureuse de lui, son souverain. Sarunas dépêche aussitôt des « marieurs » au manoir du père de Voveré, un boïard.

Dans un dialogue saisissant, la jeune fille supplie sa mère de ne pas la donner à un homme qu'elle n'aime pas. Vaines sont prières et menaces : a-t-on jamais vu refuser un souverain? Alors Voveré va se réfugier dans le bocage sacré et prononce ses vœux de « Vaïdeloté » (vestale). Sarunas comble de présents les druides. Ceux-ci lui livrent la jeune fille. Voici notre Voveré souveraine. Son époux déclare la guerre aux autres chefs lithuaniens; il voudrait réunir sous son sceptre toutes les principautés indépendantes. Mais le peuple, incité à la révolte par le pontife, court aux armes. Et voilà Tautvilis qui revient de sa longue captivité. Événement à tout point de vue heureux, car il nous vaut un admirable dialogue entre le chevalier et sa Dame de Cœur (car tel est en Lithuanie le nom des Dames des Pensées). Certes, Voveré n'aimera jamais que Tautvilis, mais voilà, nous sommes en Lithuanie et au XII^e siècle, et il nous faut bien respecter la volonté des dieux... La princesse gardera sa foi au farouche Sarunas. Tautvilis l'accuse aussitôt de préférer à son amour les richesses et les honneurs. Ces méprisables privilèges, il les ravira à Sarunas. Le peuple détrônera ce prince sanguinaire... Alors Voveré : « Comment l'abandonnerais-je, s'il est délaissé de tous? » Un ami du prince, âme charitable, s'empresse de rapporter à celui-ci la rumeur publique, non sans quelque allusion, cela va sans dire, au Roi Marc et à Yseult... Sarunas, qui n'a pas l'habitude d'y aller par quatre chemins, tue sa femme, tue sa mère qui le maudit, et, tout couvert de sang, apprend qu'il a été le jouet d'une atroce calomnie. Pour comble d'infortune, des chevaliers inconnus, tout bardés de fer, s'abattent en trombe sur le pays. Ce sont les féroces et fanatiques porte-glaives teutons. Pendant que le corps de Sarunas, retrouvé sous un monceau de cadavres, se consume sur le bûcher funéraire, aux côtés de son fidèle Rainis, le peuple acclame roi Mindaugas. La menace allemande exige l'unification de la Lithuanie sous un seul sceptre.

Nous devons aussi à la plume de Krévé toute une série de contes d'un intérêt psychologique puissant. Il y a là une mélancolie intense à côté de beaucoup d'humour. Citons encore de cet auteur *Skirgaila*, un drame, ainsi que deux mystères de grand style, *Nemirtingieji* (les Immortels) et *Pirm negu amziai gimé* (Avant la naissance des siècles).

Parmi les tout jeunes, mentionnons Putinas, auteur d'un curieux drame, *Voldovo Sunus* (le fils du potentat), et les poètes lyriques Balys Sruoga, Faustas Kirsa et Juozas Tysliava. Ce dernier vient de publier (aux Editions « Ceux qui viennent », Paris) une traduction de son poème, *Coupe de Vent*, précédé d'une introduction de M. O. V. de L. Milosz.

SOPHIE CIURLIONIS.

C'EST UNE IDYLLE... ET VOILA TOUT

Les passagers commençaient à remonter de la salle à manger, et sur le pont, encore à peu près vide, les soldats, les congaïes, les boys préposés à la garde des enfants et ceux-ci faisaient la ronde. Le pont vibrait sur la mer invisible, sous les lumières vertes des postes d'embarquement que la perspective rangeait en ligne.

Mon interlocuteur tourna vers moi son plastron impeccable et continua :

— Vous regardez ces congaïes et ces militaires transformés en bonnes d'enfants. C'est d'eux que je veux vous entretenir, du moins de leurs semblables, il y a une quinzaine d'années de cela. J'allais en Indochine pour la première fois, sur le *Magellan*, coulé par les Boches, depuis. Je ne voyageais pas alors en smoking, passé dix-huit heures, ni en cabine de priorité. J'étais soldat d'infanterie de marine et rejoignais ma compagnie, au Tonkin, avec une dizaine de camarades et quelques sergents. Peu de monde à bord. Au lieu de me faire coucher sur le pont — j'étais vaguement scribouillard et très recommandé — on me donna, comme aux sergents, une cabine où je me trouvais seul.

» Marseille-Haiphong! Traversée déjà bien monotone, monsieur, pour des passagers de première classe qui disposent de tout le confort du bateau, ont à eux musique, fines bouteilles, leurs femmes et celles des autres. Mais pour un soldat qui mange à la gamelle et qu'on relègue sur le gaillard d'avant en compagnie du poulailler, du bétail à abattre, du guindeau et des manches à air, — traversée interminable. Néanmoins, dès le deuxième jour,

j'avais trouvé à m'occuper et, encore en vue du Planier, j'avais déjà pris contact avec le Tonkin. »

Mon narrateur s'arrêta et me montra du menton deux congaïes qui conduisaient des enfants par la main. Le vent plaquait sur leur poitrine, écrasée par le cache-sein, la soie flottante de la tunique. Se voyant observées, elles se redressèrent un peu, cessèrent de bavarder, vérifièrent d'un regard plongeant leurs vêtements. Lorsqu'elles eurent passé, l'homme reprit :

— Il y en avait trois à bord du *Magellan*, pareilles à celles-ci, les deux tours de cheveux gainés de soie noire au-dessus de leurs faces rondes. « Oh! oh! y a de la fesse! » avait dit un soldat, car le destin réserve au soldat et à la bonne d'enfant, même annamite, des chemins qui se rencontrent fatalement. Disons que ces congaïes s'appelaient Thi Ba, Thi Hai, et Thi Nam: comment auraient-elles pu s'appeler autrement?

» Dès la première heure, j'en avais choisi une, du gailard d'avant d'où nous les regardions en plaisantant comme vous l'imaginez. Choix fait au hasard et d'un peu loin. J'ignorais les caractéristiques de la beauté annamite et pensais avoir remarqué la moins laide des trois. C'était en tout cas la plus petite. Mais, en définitive, je crois bien qu'elle me retint surtout parce que les deux autres m'avaient paru si semblables entre elles que je ne les découvrais vaguement différentes que lorsque je les voyais ensemble.

» Mon choix arrêté, j'allai aux renseignements près des garçons du bord et des boys annamites. J'appris qu'elles prenaient leurs repas en troisième classe, ce qui m'inquiéta, car les sous-officiers y mangeaient aussi avec le prestige de leurs galons. On me dit encore qu'elles couchaient dans une cabine pas très loin de la mienne, ce qui me redonna de l'espoir. Elles y couchaient toutes les trois, mais enfin, moi, j'étais seul dans la mienne, — n'était-ce pas l'essentiel?

» Je ne veux pas vous raconter une coucherie, Monsieur. C'en fut une, bien entendu, et n'en parlons plus. J'avais quelque argent, des kakis de fantaisie. Vous connaissez la femme annamite en général et, en particulier, la bonne d'enfant, annamite ou non, je n'insiste pas. L'intérêt de l'aventure ne fut donc pas dans la coucherie : je l'eusse épuisé dès le détroit de Messine. Au contraire, il ne se révéla qu'après et alla, vous allez voir, s'amplifiant d'heure en heure et parfois de minute en minute.



» Je quittais la France engagé volontaire, les vivres coupés par mon vénérable père à qui j'avais mangé sans m'en apercevoir soixante mille francs entre dix-huit et vingt ans. Par là-dessus, une histoire de femme où j'avais été roulé, je ne vous dis que ça!

» Pour en revenir à Thi Nam, ignorant tout de sa race et de sa mentalité, je lui fis crédit dès le premier jour, — non par naïveté, mais par insouciance et parce que je lui avais promis ce qu'elle m'avait demandé : cent piastres à la fin de la traversée et une centaine de francs pour ses menues dépenses à bord. Marché à l'amiable qu'elle était libre de refuser, mais qu'elle avait accepté.

» Elle assurait le service de ses maîtres dans la journée et, les gosses couchées, deux fillettes, elle venait me retrouver dans ma cabine. Elle n'y restait que... le temps qu'il fallait, alors qu'elle aurait pu s'y installer confortablement. Tenait-elle donc tant à sa réputation? Je me posai cette question avec d'autant plus de scepticisme que ses deux compagnes de cabine, et à peu près dans les mêmes délais que Thi Nam, avaient trouvé amateurs. L'une un sous-officier, l'autre le maître d'hôtel des secondes classes. Il me sembla donc évident que ces congaïes ne devaient pas souvent se trouver toutes les trois réunies dans leur cabine, ni se montrer beaucoup d'exigence mutuelle. Et j'étais encore sceptique parce

que j'avais observé que d'autres chasseurs étaient aussi sur mon gibier. Tout ceci envisagé, je me dis : « observons-la. »

» Et c'est alors, Monsieur, que commença tout l'intérêt de l'aventure.



» J'avais entendu dire, comme chacun, que la femme d'Annam est naturellement fourbe et menteuse. Tout en me méfiant de ces généralisations souvent fausses que font les esprits superficiels, je n'en avais pas moins abordé Thi Nam avec une grande circonspection. Sur ces entrefaites, comme je m'ingéniais à trouver un moyen de l'observer de près, ce moyen me fut offert par le hasard.

» Selon la coutume, des passagers de première classe sans domestique demandèrent des soldats de bonne volonté, susceptibles de garder leurs enfants sur le pont pendant les repas et la sieste. Je trouve encore cet usage charmant : il libère les parents, permet à de bons bougres de fouler les locaux mirifiques des premières en suivant comme des éléphants de petits enfants remuants comme des vers de terre, et de gagner quelque argent au cours de la traversée. Mon parti immédiatement pris, j'allai chez le Commissaire. Il me signala la famille disons... Durand.

» — Ah! c'est vous le soldat, me dit une petite femme en pyjama.

» — Oui, madame.

» La fillette, trois ans et qui s'appelait Jacqueline, était au milieu de la cabine sur son petit pot et se mit à hurler dès qu'elle me vit :

» — Je veux pas du soldat! Je veux pas du soldat!

» — Ça sera cent francs pour la traversée, me dit la dame, ça va comme ça?

» Je vous passe la suite. Deux heures après, boutons astiqués, j'étais sur le pont avec un autre soldat-nourrice

et — là était le but de mon engagement — avec les trois congaïes et même deux boys et un chauffeur annamites.

» Je me revois encore et vous me voyez vous-même, Monsieur, chaque jour, dans ce bateau-ci, vautré sur une chaise avec un gosse qui vous monte sur le ventre et vous découd votre patte de ceinturon en tirant dessus comme un sourd.

» Durant ce temps, j'en entendis de bien bonnes que me confièrent congaïes et boys sur les particularités de leur service et l'intimité des patrons. Ce qui me frappa surtout, et dès la première minute, ce fut avec quelle attention, avec quelle constance, avec quelle finesse pénétrante, ces gens nous observent constamment, — mais là n'est pas le thème de mon histoire. Je vous signalerai néanmoins que les patrons de ma Thi Nam étaient de gros commerçants d'Hanoï, pourvus de deux petites filles jumelles. Le passage à bord des congaïes bonnes d'enfants des fonctionnaires étant payé par l'administration, mais point celui des particuliers, Thi Nam en tirait du prestige. Elle disait : Mes patrons sont beaucoup riches, les autres beaucoup pauvres.

» Je n'avais alors aucun goût pour les enfants. Après quelques heures d'épreuve, je compris que ma surveillance de Thi Nam était paralysée par ma sacrée gamine qu'il me fallait suivre dans tous les coins, car j'avais, bien entendu, une peur bleue qu'elle ne se fiche à l'eau. Par surcroît, lorsque Thi Nam s'absentait pour une raison ou pour une autre, elle me collait de préférence ses deux gosses à elle. Ma filature se trouvait ainsi réduite à néant. Ce n'était évidemment pas lorsque Thi Nam se trouvait en ma compagnie que quoi que ce fût pût se produire, mais bien lorsqu'elle s'absentait en me laissant trois fils à la patte, au lieu d'un seul.

» Je parai à ce désavantage grâce à Lodoron. Lodoron était une de ces nourrices militaires du groupe, qui gardait un pauvre petit rabougri, presque toujours dans une

voiture. Son nom savoureux et sa silhouette resteront dans ma mémoire. Une sombre brute, au demeurant, carrier dans le civil. Je lui promis mes cent francs de gratification.

» Laissez-moi vous dire en passant que cette somme fut le premier argent que j'allais gagner de ma vie. Je n'hésitai pas à le sacrifier afin de me trouver débarrassé de préoccupations bien propres à contrarier mes desseins, tandis que Lodoron assurerait ma charge chaque fois qu'il le faudrait sans que personne n'en sache rien.

» Cette combinaison obtenue — par le travers de l'île de Crète — j'eus en mains tous les atouts du jeu, car Thi Nam devait continuer à agir et à s'absenter dans la sécurité que ne lui donnait plus l'enchaînement devenu fictif où elle continuait à me croire paralysé.

» Et la partie commença.



» Thi Nam partait, je filais derrière elle. Un paquebot est un édifice compliqué qui, avec son dédale de coursives, d'escaliers, de salles, de réduits, facilitait ma surveillance d'autant mieux que la fille, ne se doutant de rien, ne tirait pas parti des avantages dont je profitais. Rien de bien saillant au début. Un soir, j'entrevis un passager lui parler. Elle répondit en riant et sans hâte à interrompre l'entretien.

» En vue de Port-Saïd, un après-midi, un boy lui dit quelques mots en annamite. Elle se lève, me colle ses deux filles en me disant que ses patrons l'appelaient dans leur cabine. Je passe les fillettes à Lanternon (ainsi la bande des enfants avait surnommé Lodoron).

» Par un circuit, j'arrive en vue de la cabine certainement avant Thi Nam, étant donné le chemin que je lui avais vu prendre. J'attends en ayant l'air de lire le règlement des passagers, affiché tout près. Personne. Je remonte sur le pont où Thi Nam réapparaît à son tour :

« Oh! là là! toujours Madame embêter moi, toujours recoudre bouton! toujours y en a quelque chose! »

» Passons d'autres petits incidents de même couleur. Voici qui est mieux : Dans le canal de Suez, je suis assis près du salon, à tribord. Jacqueline sur mes genoux crie : hue! soldat! et je la fais sauter. Par une enfilade de portes, je vois de l'autre côté du salon Thi Nam se promener, à bâbord, avec ses fillettes. Le boy annamite (le même que la veille) paraît, cherche, voit Thi Nam, se met négligemment en marche en sens inverse. Deux mains se tendent à la rencontre l'une de l'autre et je vois une lettre glisser dans celle de Thi Nam. Ah! que ce fut bien fait!

» Dix pas de plus et Thi Nam passe devant moi. Elle a la main sous son cai-ao. La fente noire de ses yeux est sans surprise, impassible sa face ronde. Je la force à s'arrêter en saisissant l'une de ses fillettes, que je mets à califourchon derrière Jacqueline : « A cheval, Gendarme! etc. » Et je fais sauter les gosses à leur décrocher les intestins. Thi Nam attend, toujours sa main invisible. « Toi, bien faire ceval », dit-elle en riant. Je lui rends sa petite et elle continue sa promenade.

» J'annulai aussitôt les prévisions naïves que j'avais faites trop tôt, savoir : que rien d'insolite ne pouvait se passer sur le pont quand j'y étais. Mais alors, me dis-je, si nous en arrivons à recevoir une lettre à quatre mètres l'un de l'autre, séparés il est vrai par un angle de salon, qu'est-ce que ça doit être lorsque les circonstances nous mettent à heures fixes et prévues, moi sur le gaillard d'avant, Thi Nam n'importe où elle le veut dans le reste du bateau?

★

» Le soir même, Thi Nam arrive dans ma cabine, exacte comme d'habitude, ses gamines couchées, souriante et mignarde. Je ne sais, Monsieur, si vous avez eu

des femmes annamites. Si oui, vous comprenez ce que signifient ces mots : soumission, bonne volonté et sourire.

» Ce soir-là, je cajole Thi Nam, renforce mes promesses et lui tiens un grand discours :

» — Ah! Thi Nam! moi beaucoup t'aimer. Mais tu sais, il faut faire très attention à toi! Je ne veux pas ma petite femme mauvais, parler à droite, à gauche! Hein! toi bien gentille, rester bien propre même chose l'eau claire. Si tu n'es pas contente avec moi, tu me dis, toi libre. Et puis, si y en a quelqu'un embêter toi, la bouche dire mauvais, appeler moi...

» Vous voyez d'ici le thème et son opportunité. Si Thi Nam, tandis que je parlais, me jugeait, elle devait me trouver un idiot majuscule. Elle m'écoutait avec docilité, pelotonnée sur mes genoux, écartant le bras avec complaisance afin que ma main pût atteindre plus facilement ses seins fermes et mignons. Elle me répondit en substance :

» — Oui! oui! moi bien connaître comme toi parler et qu'est ça y en a dans bateau avec femme annamisse. Y en a toujours quelqu'un demander quelque chose mauvais.

» Nous abondions dans le même sens. Je fis plus insistants mes propos moralisateurs et je poussai enfin Thi Nam à l'aveu que voici. Jugez de mon succès :

» — Oui! Tiens, moi dire : Hier, soldat donner moi la lettre (elle disait lesse). Mais moi prendre la lesse et la foute dans l'eau sans regarder qu'est ça y en a dedans. Moi, demoiselle, connaître personne dans bateau, pas moyen recevoir une lesse.

» — Qu'est-ce qu'a fait le soldat? demandai-je.

» — Lui rester bête et dire moi beaucoup méchant.

» — Et quel soldat? demandai-je encore.

» — Pas connaître, faire beaucoup nuit.

» Evidemment! J'avais donc une brave petite congaïe, bien gentille, bien confiante qui me disait tout ce qui la

concernait. Je m'habituais à son visage tranquille, net, où une délicate rougeur transparaisait à travers l'ivoire pur de la chair. Un livre ouvert, ce visage, un texte bien écrit qu'on lit à première vue, — mais, n'est-ce pas, un texte annamite et qu'on ne comprend pas, lorsqu'on est Français.

» Vers minuit, Thi Nam me quitte afin d'aller dormir dans sa cabine. Peu après, je sors, passe devant la fameuse cabine. La porte par hasard grande ouverte me la montre vide. Je monte inspecter les ponts, pipe au bec. Déserts, les ponts.

» Le lendemain, je dis négligemment :

» — Cette nuit, après toi partir, je passe devant la cabine et y en a personne dedans.

» Sans hésitation et me regardant bien de ses yeux sans luisant, Thi Nam répond :

» — Bien sûr, moi aller voir z'enfants dans cabine mes patrons.

» Je demeurai coi, car, dans ma ronde nocturne, je n'avais pas pensé à passer dans les coursives des premières classes et à vérifier s'il y avait de la lumière qui permit de voir z'enfants dans la cabine des patrons de Thi Nam.



» J'avais la certitude que je traquais un gibier souple et glissant; que mon filet offrait encore des mailles trop larges. Sur-le-champ, je décidai de serrer mes ficelles.

» — Oui! en effet, moi bien penser ça, dis-je à Thi Nam. Mais dans la cabine, les deux autres congaiens n'a pas là non plus. Elles aussi, aller voir z'enfants?

» Thi Nam fit un geste de mépris, une moue dégoûtée et dit :

» — Ces deux femmes-là, pas bon. Toujours quelqu'un venir appeler lui, toujours sortir, moi beaucoup peur...

» Le gibier était glissant, mais bête, vaniteux surtout, et se mettait lui-même la tête dans le piège :

» — Alors pourquoi tu ne restes pas tout le temps dans ma cabine? Y en a deux couchettes, beaucoup bien.

» Thi Nam me serre, m'embrasse et me reniflant longuement :

» — Non! pas moyen. Comme ça, tout le monde connaît moi coucher avec toi.

» Elle ne démordait pas de son attitude et tenait absolument, malgré sa maladresse d'en avoir montré ou inventé les inconvénients, à rester dans son logis. Elle conservait ainsi en partie sa liberté. Je n'insistai pas.

» Ignorant tout de l'indigène, j'étais malhabile à manier Thi Nam et n'osais pas lui imposer ma volonté. Voyez à quel point j'étais poire : je pensais parfois que tout ce que Thi Nam me disait pouvait être vrai, qu'elle était bien allée, la veille, voir les enfants en sortant de chez moi. La lettre qu'elle avait reçue sous mes yeux, j'admettais qu'elle l'avait détruite sans y donner de suite, quoique ça n'avait pas été d'un soldat qu'elle l'eût tenue; qu'elle ne l'eût pas reçue la nuit, mais un matin; ni jetée à l'eau sur-le-champ sans la lire, puisqu'elle la gardait précieusement cachée sous son cai-ao en passant devant moi, comme je vous l'ai narré.

» Puisque nous reparlons de cette lettre, sachez que, le soir même, j'avais retrouvé le boy. Ce boy n'était pas seulement facteur, mais écrivain public et c'est lui qui transcrivait en quôc-ngu les offres des amateurs de congaïes. Pour la modique somme de cinq francs, je sus donc et le contenu de l'épître et que l'expéditeur était le coiffeur du bord. Il offrait à Thi Nam un flacon de parfum premier choix et bien autre chose encore si elle voulait se trouver à telle heure de la nuit, et à tel endroit du navire. Mais ce fut un lapin — du moins cette nuit-là — car, à l'heure dite, Thi Nam se trouvait avec moi.

» Je vous disais donc que j'en arrivais à admettre que

Thi Nam me disait la vérité. Toutes les constatations singulières que j'avais faites n'en compromettaient pas absolument l'évidence, car elles pouvaient n'avoir été que coïncidences. Je connus ces instants de candeur parce que j'entrevois mal que l'intérêt de Thi Nam pouvait être ailleurs que là où je le croyais et que, pour des intrigues sans lendemain, elle pût compromettre un avenir tranquille. Afin de la tenir à fond, je lui avais en effet laissé envisager que, si elle était sage, nous pourrions, arrivés à Hanoï, nous mettre en ménage. J'ignorais, vous le voyez, que pour un Asiatique l'avenir est sans valeur. Il l'accepte d'avance, même avec son malheur. Tant pis! dit-il, et le présent compte seul, dont il faut tout tirer.



» Quoi qu'il en soit, la partie engagée me passionnait de plus en plus et la chaleur de la Mer Rouge, qui fut épouvantable, ne ralentit en rien mon ardeur. J'appréciais en outre l'avantage de me tenir sous les ventilateurs des premières, au lieu de mijoter sous la toile de tente de l'avant.

» Mon patron, d'un naturel bavard, tandis que je surveillais sa fillette, se croyait obligé de ne pas faire le fier avec un soldat et me posait des questions sur ce que je faisais « dans le civil ». Je racontais n'importe quoi. Il ne m'écoutait d'ailleurs pas. Et son quart d'heure journalier sacrifié au peuple et à l'armée, il retournait dans son monde, tandis que je me livrais à quelques galipettes afin d'amuser Jacqueline et de rejoindre Thi Nam.

» Nous filions le parfait amour. A Djibouti, où elle descendit avec ses patrons, elle m'acheta une pochette de soie mauve et des cigarettes. Tous ces faits et gestes formaient dans mon esprit positif et tendu une chaîne incohérente dont les anneaux ne s'emboîtaient pas. Le certain, c'est que chaque fois que Thi Nam mentait, ma surveillance m'en rendait compte. Souvent le mobile de ses manœuvres me semblait si futile, ou bien il m'apparais-

sait que le mensonge qu'il engendrait était si inutile que...

» Tenez, un exemple. Un soir, elle vient, me dit qu'elle ne peut pas rester avec moi, car une des fillettes a la fièvre, ne dort pas et pleure. Voilà ma Thi Nam repartie. Un quart d'heure après, j'aperçois de la lumière dans sa cabine et un boy en ressortir avec des bouteilles de limonade vides. J'apprends que les trois congaïes sont réunies et jouent tranquillement aux cartes.

» Vous le voyez, rien de mal, — mais un mensonge à la clé. Mensonge idiot, car si Thi Nam avait dépassé son instinct et raisonné une minute, elle aurait prévu que rien ne me serait plus facile que de savoir si une des fillettes était souffrante ou non. Et mensonge dangereux par-dessus le marché, car, moi, l'ayant percé et n'ayant pu connaître la paisible partie de cartes qu'il masquait, je pouvais tout supposer.

» Si je devenais de plus en plus habile à exercer ma filature, vous notez que, dans cette atmosphère de duperie, je n'avais encore rien découvert de probant. Qui? Quand? Où? Dans mon impuissance à reconnaître la cause de l'incessant travestissement de cette indigène, je finissais, Monsieur, par souffrir et par me demander : Je fuis la France parce qu'une femme a trompé la confiance aveugle de ma jeunesse. Dois-je donc l'être encore et toujours, malgré la méfiance que m'a laissée cette dure expérience? Je me disais encore : Si j'aimais cette femme comme il paraît que tant de Français se laissent prendre par des congaïes, de quelle terrible jalousie ne souffrirais-je pas, ou de quelles turpitudes ma confiance ne serait-elle pas ridiculisée!



» Un soir, sur le pont, entre Djibouti et Colombo. Les passagers sont à table, les gosses jouent, nous « les mères » soldats, boys et congaïes, nous rigolons à de grosses blagues. Jacqueline se sauve, m'oblige à la pour-

suivre et, à l'extrémité du pont, un passager solitaire m'appelle :

» — Dis donc, mon vieux, veux-tu me faire une commission? Il y aura vingt francs pour toi.

» — Dites toujours!

» — Il y a une des congaïes avec qui tu gardes les enfants que je m'enverrais bien, s'il y avait moyen. Veux-tu lui proposer l'affaire? Cinquante francs?

» — Laquelle?

» — Tiens, celle qui tourne le dos à l'échelle, là.

» C'était ma Thi Nam. L'homme me serre la main sur le louis qu'il tenait en prévision. Mon sang bat dans mes tempes, car j'oublie que je suis soldat bonne d'enfant. Est-ce qu'il savait, cet homme. Je dis, mi-figue, mi raisin :

» — On tâchera.

» — Merci! Cabine 102. Je suis seul. Cette nuit, hein! si possible.

» Lanternon passe.

» — Eh vieux! Dis donc à Thi Nam qu'il y a cinquante balles pour elle, cabine 102, cette nuit, un type épatant.

» Et je lui colle le louis dans la main. Il était écrit que toute la galette que je devais gagner sur ce bateau passerait à Lanternon.

» Dix minutes plus tard, ma brute me souffle d'un air finaud :

» — Ça y est.

» — Qu'est-ce qu'elle a dit?

» — Rien.

» Peu après, Thi Nam arrive chez moi à l'heure habituelle. Tendresse, amour, conversation. A l'heure habituelle encore, elle se prépare à me quitter. Rien d'insolite en son allure, aucune préoccupation dans ses yeux obscurs. Je tente de la retenir.

» — Beaucoup fatiguée, ce soir, murmure-t-elle gentiment en s'étirant, laisser moi aller dormir.

» Je n'insiste pas davantage et l'expédie tendrement.

Peu après, je vais chez elle. La cabine est fermée, le trou de la serrure obscur. Tant pis! il faut que je sache, cette fois. Je frappe.

» — Qu'est ça?

» — Moi.

» Moi, qui? Qu'importe. On ouvre. Je fais l'imbécile, le temps de voir que Thi Hai et Thi Ba sont seules.

» Où ça Thi Nam? Ses patrons chercher lui...

» — N'a pas là.

» Je m'en vais, passe sur les ponts et, de plus en plus résolu à savoir, j'arrive devant la cabine 102. Trois coups de poing contre la porte.

» — Qui est-ce? demande une voix d'homme.

» — Moi, le soldat!

» On ouvre aussitôt. J'entre. Le type est éberlué, mais seul, absolument seul, Monsieur! Endormi en attendant ma congâie, c'est l'infanterie coloniale qui le réveille! Ayant agi sans réfléchir, si j'avais trouvé Thi Nam, je ne sais pas ce que j'aurais dit ou fait. Mais puisque l'homme était seul, je reprends mon sang-froid et l'informe tout bonnement que malgré ma bonne volonté, je n'avais pu décider Thi Nam. J'ajoutai :

» — Voulez-vous que je vous rende vos vingt francs?

» — Allez vous faire foutre! me répondit-il en me jetant la porte sur le nez.

» Je restai en faction dans la coursive, jusqu'à trois heures du matin; Thi Nam ne vint pas. »



Mon narrateur s'arrêta et appela le garçon de bar. Lorsqu'il eut commandé des boissons glacées, je lui dis, afin de lui prouver que je suivais son récit avec attention :

— J'ai compris, Monsieur, que cette habilité à mentir, ce besoin de mentir, vous surprenait chez une Annamite. Comme cette histoire est ancienne, vous avez pu, depuis, vérifier vos impressions premières et vous faire une opi-

nion. Je ne veux, certes pas, défendre la mentalité annamite, ni expliquer votre Thi Nam. Mais il faut reconnaître que votre expérience, vous l'avez tentée sur un bateau et qu'une congaië, dans ce singulier milieu, est soumise à des épreuves évidemment trop dures. La femme européenne, hélas! résiste mal elle-même à une trop longue traversée, au cours de laquelle elle n'a à subir que quelques assauts. Mais une congaië! Elle est soumise aux désirs de tout le personnel du bord, sans exception: garçons de cabine, matelots au verbe cru et aux propositions sans euphémisme. N'oubliez pas les maîtres d'hôtel et les commissaires. Ajoutez encore le personnel annamite, par-dessus le marché les passagers célibataires et la troupe lorsqu'il y en a. Cette femme va et vient à toute heure sous les regards de six ou huit cents hommes réduits à la chasteté. Vous alliez en Indochine, Thi Nam y retournait et la traversée précédente lui avait donné de l'expérience. Vous tombiez évidemment mal, Monsieur, pour votre éducation sentimentale exotique.

— Vous dites bien. Je pouvais mettre les bouchées doubles, si j'ose dire. En vingt jours, s'accumulaient autour de Thi Nam les tentations et les occasions qui ne l'eussent normalement sollicitée qu'en une ou deux années. J'apprenais ainsi de sang-froid et à la faveur d'un raccourci que vous avez parfaitement défini, comment l'extrême-orientale, en général, nous trompe et nous embobine. Mais, Monsieur, un tel état de choses qui me stupéfiait ne déconcerta pas Thi Nam. Elle n'en savait pas moins admirablement manœuvrer et, si elle n'avait pas eu le mensonge dans le sang et le goût irrésistible de s'en servir à tout moment, l'entente qui nous liait eût suffi à la préserver des assauts que vous avez dits. Or, attendez! ni votre explication, ni celle-ci ne sont tout à fait bonnes. Non! rien à tirer de mon aventure, sinon de rire des côtés ridicules qu'elle devait présenter jusqu'à la fin et d'éprouver quelque mélancolie à l'égard...



» Thi Nam n'était donc ni dans sa cabine, ni dans celle du monsieur que j'étais allé prévenir. Où était-elle donc? Je renonçais à le savoir, car ses deux compagnes l'avaient certainement prévenue que j'étais allé la demander et lui avaient donné tout le temps de préparer son alibi. Néanmoins, le lendemain, je lui demande brusquement :

» — Où ça toi aller, cette nuit—

» — Dans ma cabine.

» — Dans ta cabine?

» — Oui! dans ma cabine.

» Alors, je dis en lui empoignant l'épaule (je crus que j'allais la broyer) :

» — Eh bien, moi, j'y suis allé dans ta cabine! Et tu n'y étais pas.

» Elle chercha et parut alors se souvenir soudain de quelque chose; quelque chose de si naturel qu'il était en effet normal qu'elle l'eût tout d'abord oublié.

» — Ah oui! moi beaucoup chaud : aller prendre la douche.

» J'ignorais cette coutume de prendre un bain à toute heure. L'eussé-je connue, j'étais si sûr que Thi Nam mentait, que je mentis à mon tour :

» — Ça n'est pas vrai! Je suis allé voir la salle de bain et il n'y avait personne.

» Chaque fois que je la poussais dans ses derniers retranchements et dès qu'elle sentait que son mensonge faisait long feu, elle s'arrêtait net, ne disait plus mot, cessait d'expliquer quoi que ce fût et ne répondait plus à aucune de mes questions.

» Certaines de ces luttes prirent un caractère dont je suis encore troublé, ce soir, en vous parlant. Et croyez bien que je n'ai jamais été homme à donner dans le lyrisme. Sous mes pas, le gibier fuit — je suis chasseur.—

il se dissimule, ou se défend, ou attaque ou pleure comme la biche, mais toujours on en voit ou on en devine les réactions. Je vous ai dit qu'une Française m'avait trahi, mais sans même savoir qu'elle mentait et malgré ma confiance en elle, je voyais ses mensonges à je ne sais quoi dans ses yeux, sur sa peau. Chez Thi Nam, rien, rien. Je savais qu'elle mentait celle-là! mais jamais je ne parvins à la voir mentir. La hardiesse ou la naïveté de ses mensonges, aussi bien que sa déception de les reconnaître inutiles, traversaient son visage sans laisser la moindre trace. Jamais mes attaques les plus pressées ne la déconcertèrent. Je m'appliquais à pénétrer ses yeux et j'y faisais tomber mes démentis comme des gouttes d'acide. Le bitume de la prunelle, le noir épais de l'iris ne variaient jamais. Ils glissaient dans la mince et longue fente des paupières qui serraient un regard plat, morne autour de moi et furtif dès qu'il me heurtait. Or, réfléchissez : cela était l'œuvre de la nature, car comment concevoir qu'une volonté humaine puisse à ce point être efficace; cela était atroce et merveilleux, oui, je dis bien : atroce et merveilleux, car vraiment le jeu n'en valait pas tant! Thi Nam ne pouvait-elle pas m'envoyer promener? Mais non! Une fourberie ancestrale entrait en action, réglait la circulation du sang de cette gamine, ossifiait cette jeune chair de vingt ans et pour sauver quoi? défendre quoi? je vous le demande! des enfantillages, l'amusement d'une fille et d'un soldat d'infanterie coloniale.

» Pour en revenir à l'épisode de la douche, vous avez compris que je me trouvais bloqué une fois de plus, puisque, quoi que j'eusse dit, je n'avais pas inspecté les salles de bains : on ne pense pas à tout. Par ailleurs, si Thi Nam n'était pas dans sa cabine au moment où j'y allai, rien ne m'indiquait la durée de son absence.

» Je lui fis alors une proposition définitive dont voici le résumé :

» Ça ne peut pas durer. A partir de maintenant, il faut

choisir. Ou tu resteras dans ta cabine et alors tout sera fini entre nous deux : je te considérerai comme une gourgandine, — ou tu viendras loger complètement dans la mienne et alors je te ferai tous les cadeaux que tu voudras.

» Je lui tendis un billet de cent francs :

» Finis la nuit ici, et tu restes ma femme. Retourne coucher chez toi et je ne te connais plus. Dans les deux cas, prends ces cent francs.

» Elle n'y toucha pas et, las de les lui tendre, je les posai sur la table de nuit. Thi Nam demeurait immobile entre moi et la porte. Je la sentais positivement réfléchir. Qui me dira jamais si, durant l'interminable moment que nous passâmes ainsi et qui forçait Thi Nam à faire son choix entre la liberté et la servitude, elle n'accepta celle-ci que parce qu'elle entrevit déjà les moyens de s'en affranchir, malgré les conditions imposées?

» Elle eut enfin un geste où je vis de la colère et de la soumission. Puis elle se coucha et demeura muette, le bras sur les yeux.



» Au cours des bavardages que nous tenions dans notre groupe ancillaire, elle parlait peu de ses patrons. Madame, petite nature anémique, sujette au mal de mer, ne paraissait presque pas. Monsieur jouait volontiers au bridge. C'était un homme assez distingué, petit, un peu chauve. Thi Nam le disait difficile et « se foute de tout qu'est ça y en a dans la maison ».

» Elle raflait les fruits, le jambon, les viandes froides qui restaient du petit déjeuner que ses maîtres se laissaient servir dans leur cabine et me les montait sur le pont avec des cigarettes de Monsieur. Je repassais le tout à Lodoron qui bâfrait du matin au soir. Vie monotone. Entre Colombo et le détroit de Malacca, rien de suspect ne m'apparut dans les allées et venues de Thi Nam. Par-

faitement soumise et, à ses heures libres, ne quittant plus ma cabine, elle respectait à la lettre toutes mes conditions.

» Monsieur, si je vous avouais que j'étais déçu, me croiriez-vous? Ma victoire me semblait sans saveur, car à aucun moment n'ayant été dupe, je croyais avoir commis une faute de manœuvre en laissant voir trop tôt à Thi Nam que je l'épiais et attachais de l'importance à ses moindres gestes. Sa tranquillité, encore mensongère, n'était-elle pas le masque qu'elle avait pris sous ma surveillance? Déçu, je devins par contre-coup de nouveau inquiet : que cachait cette docilité?

» Un soir, Thi Nam me demande la permission d'aller avec Thi Ba et Thi Hai dans leur cabine, jouer aux cartes un petit moment. Je l'y autorisai. Ma première pensée fut : Pour jouer aux cartes, elle m'a déjà dit qu'elle était obligée de rester près d'un de ses enfants, malade. Où va-t-elle aujourd'hui qu'elle me dit aller jouer aux cartes? Mais aussitôt cette hypothèse fut remplacée par celle-ci : Non, elle se sait surveillée; elle veut endormir mon attention et prévoit que je vérifierai.

» La deuxième supposition fut la bonne : lorsqu'une demi-heure après je passai, comme par hasard, devant la cabine des congaïes, la porte n'était pas fermée, mais seulement la portière que le vent balançait. On m'avait facilité mon enquête : les trois femmes jouaient bien aux cartes. Vous ai-je dit que Thi Nam avait dix-neuf ans?

» L'autre partie, celle qui se jouait entre elle et moi, reprenait donc de plus belle et je me disais : Qu'est-ce qu'elle va encore inventer dans les conditions où je l'ai mise? Tandis que depuis quinze jours je cherchais à découvrir le pot-aux-roses sans y parvenir, ce fut tout à fait par hasard et sans y penser que je mis la main dessus.



Dans ma cabine, les deux couchettes étaient superposées. Thi Nam occupait celle du haut, plus aérée. La nuit qui suivit notre départ de Singapore, il faisait très chaud. Je me lève sans ouvrir l'électricité afin de ne pas réveiller Thi Nam. Je prends ma pipe et pars la fumer sur le pont.

» Débouchant à l'extrémité d'une coursive, à une sorte de carrefour, j'entends le bruit sec d'un verrou qu'on tire dans une cabine que je savais inoccupée et où j'avais vu, chaque fois que je passais, du linge de table en réserve. Je me dissimule dans la traverse, risque un œil et je vois une tête prudente sortir d'abord, inspecter à droite et à gauche. C'était ma Thi Nam.

— Comment! dis-je, mais vous l'aviez laissée endormie dans votre cabine.

— Non, Monsieur. Je le croyais comme vous, mais elle en était évidemment sortie précédemment pendant que je dormais et ainsi qu'elle devait le faire chaque nuit depuis qu'elle y couchait. Lorsque je me levai, il ne m'était pas venu à l'idée, mais pas du tout, de vérifier si elle était bien dans sa couchette. Il faisait noir. Je vous ai dit qu'elle couchait au-dessus de moi et même, lorsque la cabine était éclairée, je la voyais à peine, pour peu qu'elle se poussât contre la cloison.

» Or, si la joie que j'éprouvai de surprendre enfin mon gibier au gîte se mêlait à la stupéfaction de le découvrir là tandis que je croyais qu'il dormait chez moi, cette joie fut complétée par ce qui suivit :

» Ayant inspecté les abords, Thi Nam sortit, passa sans me voir et disparut. Je vous laisse supposer la tête qu'elle put faire en rentrant avec précaution dans notre cabine lorsqu'elle ne m'y trouva point. Moi, je poursuivis mon guet. Qui donc allait sortir à son tour de la cabine aux serviettes, garçonnière de fortune empruntée au maître d'hôtel? Je n'attendis pas longtemps. Nouvelle tête un

peu chauve, puis l'homme. C'était le patron de Thi Nam. »

Mon interlocuteur apporta à son récit la conclusion qu'il avait énoncée. Il eut un large rire, que suivit un instant de mélancolie. Puis faisant un geste évasif, il se leva, me serra fortement la main et s'en alla.

GEORGE GROSLIER.

APRÈS-MIDI

*Plongé, baigné, bercé dans la fraîcheur des feuilles
Sur des ailes de brise au cœur du jeune été!
Bue aussi la rosée aux roses que tu cueilles
Et l'azur l'éparpille en prismes de clarté...*

*Emplissant mes esprits scintillants d'effluve, ivre
Des treilles du brûlant espace et de la chair,
Je hume avec l'orgueil et la stupeur de vivre
Tout ce ciel transparent plus profond qu'une mer*

*Où perdue et roulée en des touffes d'arome
L'âme s'évanouit... Et le jour est pareil
Sur l'herbe à ton corps pur qui s'y courbe et l'embaume
Et qui fait en bougeant trembler tout le soleil.*

*Ton parfum bourdonnant vient vers moi par bouffée,
Ton ongle rose et froid brise en l'onde un cristal
Et ma bouche parmi tes cheveux étouffée
Y retrouve le sel du Paradis fatal.*

*Epanouissez-vous des roses la première
Que respire ma bouche entre de noirs cheveux!
Mais les cruches du soir tarissent leur lumière
Et d'un pli du couchant tirent leurs derniers feux*

*Dont la fureur croulante aux pentes vaporeuses,
Brume, poussière d'or, se va dissoudre aux eaux,
Tandis que le courant que d'un bras las tu creuses
Aux rides du feuillage emmêle les oiseaux...*

HENRY CHARPENTIER.

LES DIFFICULTÉS ET LES PROGRÈS DE L'EXPERTISE EN ÉCRITURE

L'expertise en écritures suscite encore dans la presse des articles sévères. Le lecteur peut s'imaginer qu'aucun progrès n'a été fait, que l'arbitraire continue de régner et que l'expert ne dispose pas de moyens nouveaux. On suppose que son travail se borne à comparer entre elles des formes de lettres, sans méthode précise, sans autre ressource que son jugement et l'expérience acquise par la pratique.

Il est nécessaire que le public sache qu'il existe des chercheurs qui ne se contentent pas des procédés routiniers, et qui s'efforcent d'appliquer aux problèmes nombreux et variés que présente l'expertise des moyens d'investigation nouveaux, tirant parti des découvertes et des instruments scientifiques.

Nous ne parlerons pas des expertises qui relèvent directement du laboratoire : analyse chimique de l'encre, du papier, des supports variés sur lesquels un document peut avoir été tracé : carton, tissu, bois, ardoise, pierre, plâtre, etc. Les précieux rayons ultra-violetts, qui font réapparaître les textes invisibles, les appareils minutieux et précis inventés par M. Bayle, directeur du Laboratoire de l'Identité judiciaire à Paris, apportent tous les jours la solution de problèmes complexes et procure à la Justice des preuves certaines. Ce domaine ne nous appartient pas plus que celui des empreintes digitales ou de l'anthropométrie. Mais il arrive fréquemment que les documents à expertiser puissent être soumis aux savants scrupuleux et perspicaces qui composent ces services. Il est nécessaire que le public le sache et soit persuadé

que beaucoup de faussaires astucieux peuvent être démasqués grâce aux ressources de la science moderne.

Nous nous occuperons ici de ce qui concerne l'écriture elle-même et nous désirons montrer les ressources que l'expert moderne, épris de progrès, peut tirer de la connaissance approfondie de la Graphologie et de l'emploi méthodique d'instruments d'optique spécialement adaptés aux études graphiques.

Avant de montrer les moyens dont peut disposer l'expert, disons tout d'abord quelques mots de l'Expertise en écritures et des difficultés qu'elle peut présenter.

I

Les Difficultés de l'Expertise

OBJET DE L'EXPERTISE. — L'expertise en écritures a pour but de déterminer l'auteur d'un document manuscrit dont l'origine n'est pas établie juridiquement ou de découvrir le coupable d'une altération apportée à un texte.

Les expertises ont pour objet trois sortes de documents dans lesquels l'écriture peut être déformée par l'imitation, par le déguisement, ou par la maladie :

1° *Les chèques, mandats-poste ou effets de commerce, actes sous seings privés.* — L'expertise peut porter sur la signature seule ou sur l'écriture du texte tout entier.

L'écriture peut donc être *naturelle* ou *imitée*, suivant qu'il s'agit d'une pièce sincère ou d'une pièce fausse.

2° *Les anonymes* : lettres, cartes postales, pamphlets, placards, etc., pièces dont l'auteur désire demeurer inconnu. L'écriture est donc *déguisée*.

3° *Les testaments.* — Les testaments olographes doivent être, aux termes de la loi, écrits, datés et signés, entièrement par le *de cujus*. Cependant ils sont fréquemment contestés parce qu'ils lèsent toujours certains intérêts, bien que la plupart d'entre eux soient sincères.

NÉCESSITÉ DE L'EXPERTISE. — L'expertise en écriture sera une nécessité tant que le document écrit sera invoqué en Justice en qualité de preuve. Et, malgré l'importance croissante de la dactylographie et l'invention de moyens de protection ingénieux pour le libellé mécanique des chèques, on ne peut pas songer à voir disparaître le tracé manuscrit.

En fait, les expertises d'écritures sont très fréquentes, les magistrats le savent, si le public l'ignore. Elles sont indispensables très souvent, imposées au Juge par la Loi, dans certains cas, et peuvent même constituer l'élément d'information essentiel du dossier. C'est le cas lorsqu'il s'agit d'un testament olographe ou d'un faux. Il est donc très important qu'elles offrent toutes les garanties de sécurité indispensables. On sait combien les avis sont partagés à ce sujet.

On a été jusqu'à dire qu'il faut supprimer l'expertise et que le juge risque moins d'erreurs en se faisant une conviction basée sur ses propres observations. Cette opinion n'est heureusement pas partagée par beaucoup de magistrats. Si elle devenait générale, il ne faudrait pas longtemps pour s'apercevoir que les juges peuvent faire de mauvaises expertises. Car il ne suffit pas d'avoir un esprit observateur et critique et une conscience scrupuleuse pour résoudre les multiples et délicats problèmes qui sont constamment posés à l'expert. On croit généralement que la recherche se borne à comparer attentivement des lettres pour s'assurer que deux écritures proviennent ou non de la même personne.

On ne soupçonne pas la multitude de difficultés que cette confrontation peut présenter, les « pièges » dangereux et variés que cachent la plupart des expertises.

DIFFICULTÉS DE L'EXPERTISE. — Les falsificateurs sont ingénieux, habiles et retors. Ils perfectionnent leurs méthodes. Dans cette lutte constante engagée entre les hon-

nêtes gens et les canailles de toutes sortes, pour le maintien de l'ordre public et la sauvegarde de la liberté et des biens de chaque citoyen, les moyens les plus bas, les plus astucieux, sont employés par les malfaiteurs. Il faut que l'expert les connaisse, s'il ne veut être dupe des supercheries. Le faussaire est quelquefois un homme très intelligent, instruit, cultivé, adroit et capable d'accomplir un « travail » des mieux réussis. Il connaît aussi bien que les experts, et mieux que certains d'entre eux, les multiples ressources de la chimie, de la photographie et de la gravure. Il a étudié la composition des encres et des papiers, il réussit de si admirables imitations dans la fabrication des billets de banque, par exemple, qu'il faut recourir à des spécialistes très compétents pour les dépister. Ce peut être un ancien graveur, un dessinateur, un calligraphe des plus adroits, capable de copies, de travestissements graphiques très bien exécutés. Et ce qui rend l'homme malhonnête si redoutable pour l'honnête l'homme, c'est qu'il n'a aucun scrupule et peut inventer des machinations compliquées savamment, que la droiture ne soupçonne pas. Chaque expertise est une lutte engagée entre deux caractères et deux intelligences : le faussaire d'une part et l'expert de l'autre.

A ces difficultés viennent s'en ajouter d'autres, inhérentes aux conditions mêmes de l'expertise. Les documents sont insuffisants : la pièce de question peut être très courte : signature de quelques lettres, sans paraphe, codicille de testament de sept ou huit mots, falsification d'un chiffre dans un nombre. Les pièces de comparaisons peuvent être trop brèves. L'art. 200 de procédure autorise les plaideurs à n'accepter que les pièces ayant un caractère officiel : acte notarié, etc. Cette disposition législative, prise dans un but de garantie, rend certaines expertises tout à fait impossibles. J'ai eu dernièrement à examiner avec deux collègues un testament olographe, très étendu,

indubitablement sincère, cela ressortait de l'examen du document lui-même. On nous offrait des lettres de la *de cujus*, toutes récentes, nombreuses et variées, c'étaient d'excellentes pièces de comparaison. L'adversaire les refusa toutes, en invoquant l'article 200. On nous laissa une signature, tracée chez un notaire trente ans auparavant, sur l'acte de mariage de la testatrice! On conçoit les différences que pouvaient présenter les deux pièces en présence: le testament olographe écrit *in extremis* à l'âge de 60 ans, et la signature tracée en pleine santé.

La brièveté des documents est une des difficultés de l'expertise. Elle réapparaît à tout instant. Dans l'expertise des signatures, elle est continuelle. Dans celle des lettres anonymes, elle est fréquente, soit que la pièce de question consiste en une carte contenant quelques mots seulement, soit que l'on n'ait pu se procurer que des pièces de question très courtes et parfois de plusieurs années antérieures à l'anonyme.

Les pièces peuvent être défectueuses pour d'autres raisons: le papier est trop épais pour permettre l'examen de la page par transparence, si nécessaire pour observer les surcharges. Le papier est trop mince et provoque la confusion de l'écriture du recto avec celle du verso. L'encre est mauvaise, décomposée par le temps, la chaleur, la lumière, etc. L'écriture est difficile à étudier parce qu'elle est tracée au crayon, effacée par le frottement et l'usure.

Les conditions d'examen sont parfois mauvaises: les documents sont dans un greffe mal éclairé, ou dans l'étude d'un notaire, où ils font partie d'un recueil relié. Ce sont des livres de comptabilité volumineux intransportables. C'est le verso d'un chèque sur lequel des griffes ont été apposées, couvrant d'une encre d'imprimerie épaisse l'écriture à examiner. La couleur de l'encre ou la nature du papier rend la photographie presque impossible, etc.

Ces difficultés, d'ordre *pratique*, sont inévitables. Elles se présentent continuellement.

Enfin il y a les difficultés d'ordre purement *technique*, insoupçonnées des profanes. Pour les vaincre l'expert doit acquérir des connaissances variées et avoir un entraînement professionnel constant. Un étudiant en médecine ayant obtenu ses diplômes ne devient un bon docteur que lorsqu'il a soigné beaucoup de malades; l'expert doit avoir l'occasion d'étudier beaucoup de *cas* divers, pour offrir les garanties de compétence exigées. De même que les jeunes internes se placent sous la direction d'un « patron », qui les fait bénéficier de son expérience, les experts feront bien de collaborer avec leurs aînés avant de solliciter les périlleuses missions judiciaires. J'ai eu, pour ma part, l'honneur de travailler pendant des années avec un Maître incontesté de l'expertise : Pierre Humbert. J'ai fait chez lui plusieurs fois par semaine des séances de « travaux pratiques » des plus instructifs, et que la mort est malheureusement venue interrompre en août 1922.

LA VARIÉTÉ DES EXPERTISES. — On ne peut pas soupçonner combien les cas présentés à l'expert sont nombreux et variés.

Les *Ecrits anonymes* peuvent présenter toutes sortes d'aspects; l'instrument utilisé par le scripteur aussi bien que l'objet sur lequel il a tracé son *factum* varient constamment. Nous avons vu des pièces écrites avec des clous, des allumettes, des plumes d'oiseau taillées, toutes sortes de plumes d'acier, de la craie, du fusain, des crayons de couleur, un pinceau. Certaines sont tracées sur des cartons, des papiers, des journaux, des morceaux de bois, des tissus. Les cartes postales illustrées sont fréquentes. Souvent on ajoute au dessin imprimé sur le document un autre dessin, ou bien on le modifie, pour donner à un visage une ressemblance avec une personne visée dans

la carte injurieuse. Les lettres anonymes sont fréquemment agrémentées de dessins allégoriques, souvent très vulgaires. Ce n'était pas uniquement des lettres que l'expert doit examiner, c'est aussi des tracés de toutes sortes. J'ai eu à expertiser plusieurs fois, uniquement, des dessins. Il s'agissait de publicité et on supposait que l'auteur de tel dessin, fait en faveur d'une marque concurrente, avait été exécuté par un dessinateur ayant un contrat d'« exclusivité » avec une autre marque. Dans les factums anonymes, les dessins sont fréquents; ils sont parfois macabres; on représente une tombe sur laquelle on lit le nom du destinataire; ils sont souvent divertissants par leur conception, leur maladresse, les légendes qui les accompagnent. Les plus habituels ont trait, naturellement, aux malheurs conjugaux. Le *Cocu magnifique* serait jaloux des éloquentes affirmations, écrites en caractères écarlates, sur des feuilles de papier blanc aussi grandes que des affiches, que j'ai eu à examiner dans une bien tranquille petite cité provinciale.

J'ai eu à expertiser pour un Conseil de guerre une très curieuse affaire où se trouvait impliquée une femme, employée civile dans une administration militaire. Il y avait dans le volumineux paquet de lettres adressées à une des employées des accusations graves d'infanticide, des injures d'une grossièreté inouïe, écrites en caractères de trois centimètres de haut. Certains dessins accompagnaient le texte, et on remarquait dans celui-ci des allusions curieuses à un képi qui aurait été brûlé. Ces phrases revenaient avec une persistance obsédante. Il était impossible, sans avoir des notions de psychanalyse, de démêler les liens qui unissaient ces propos, en apparence incohérents. Il s'agissait d'une pauvre hystérique, obsédée par des remords et qui soulageait sa conscience en accusant autrui. L'examen critique des textes était dans ce cas aussi important que celui des mouvements graphiques.

Dans une autre affaire difficile, en apparence insoluble au premier abord, ce sont des fautes d'orthographe qui m'ont mis sur la piste. Tous les factums étaient constitués à l'aide de mots imprimés, découpés dans des journaux collés sur des feuilles de papier de façon à composer des textes. On y relevait une curieuse particularité. Les mots *percepteur*, *directeur* et d'autres mots analogues comportaient par erreur un accent aigu sur le deuxième *e* minuscule : percépteur, dirécteur. Il y avait en outre des textes dactylographiés, où l'auteur avait ajouté à la main des accents sur les *e* minuscules, et quelques mots manuscrits épars dans les textes. Il a pu être confondu et a avoué.

Les lettres anonymes sont beaucoup plus fréquentes que le public ne se l'imagine; elles représentent environ 65 % des expertises. On se rendra compte, en examinant la fig. 1, des différences d'aspect très troublantes que peut prendre une écriture volontairement déguisée. Les exemples que nous donnons ont été tracés sous nos yeux, afin que leur identité d'origine ne fasse pas de doute.

Les Faux : signatures imitées, effets de commerce, chèques, mandats-poste falsifiés, peuvent offrir une quantité considérable de cas. Le plus curieux que j'aie vu était celui d'une signature apposée au bas d'un acte dactylographié. Cette contrefaçon avait été obtenue d'une façon ingénieuse à l'aide d'un procédé mécanique reproduisant d'une façon saisissante l'aspect de la signature sincère. C'est intentionnellement que je ne précise pas davantage afin de ne pas risquer de rendre service aux faussaires. Car il existe des officines de faux qui se tiennent au courant des progrès de l'expertise et où ces lignes seront lues. L'examen du document, fait à l'aide des instruments d'optique spéciaux dont nous parlons au chapitre suivant, a révélé la fraude, très astucieuse. Les lavages, surcharges, grattages, substitution, interpolations de textes donnent lieu à une variété infinie de cas parti-

Mme Madame,

Je suis marié sous trompe avec
la bonne de côté. Les du jol
Il i sa le soir à dix heures
Je suis présents.

A bon entendement salut

MONSIEUR

JE VIENS VOUS AVERTIR QUE
DES GENS MAL INTENTIONNÉS
A VOTRE EGARD SE PREPARENT
A CAMBRIOLER VOTRE VILLA.

VOUS DEVRIEZ Y PLACER UN
GARDIEN AVEC UN BON CHIEN

Monsieur,

Je viens vous avertir que
vous courez un grand dan-
ger si vous sortez le soir
Je vous conseille de

Fig. 1. Ecriture déguisée tracée par la même personne : a) de la main droite; b) en caractères typographiques; c) de la main gauche.

culiers. J'ai relaté déjà (1) la célèbre affaire du faux testament Laboussinière, qui montre avec quelle habileté et quelles précautions les faussaires peuvent travailler dans certains cas.

Les Testaments olographes présentent des particularités encore plus variées que les faux, parce qu'ils sont tracés, dans les circonstances les plus imprévues, par des personnes de tout âge et de toute condition, malades ou bien portantes. Nous avons vu des testaments olographes tracés par des jeunes filles de 18 ans, par des jeunes gens blessés mortellement pendant la guerre et tracés avec leur sang, par des vieillards épuisés par la maladie. Nous en avons vu écrits en plusieurs jours, le *de cuius* étant interrompu par les héritiers inquiets. Il arrive que le testateur mourant demande qu'on soutienne sa main défaillante, en sorte que le geste graphique participe d'impulsions différentes et qu'il y a en quelque sorte deux écritures fondues en une seule.

Les testaments olographes sont fréquemment tracés par une main tremblante. Les faussaires cherchent à imiter le tremblement, dans l'intention de donner plus de vraisemblance à leur factum. Il faut donc que l'expert connaisse toutes les variétés de tremblements, afin de distinguer ceux qui sont sincères et ceux qui sont factices. Et parmi les tremblements sincères, il faudra discerner le tremblement causé par la faiblesse de celui de l'intoxication alcoolique ou médicamenteuse, ou bien par les diverses maladies nerveuses : ataxie, paralysie agitante (maladie de Parkinson), goitre exophtalmique (maladie de Basedow). Les testaments olographes sont fréquemment contestés, parce qu'ils lèsent toujours des intérêts. Si l'on n'est pas habitué à leur aspect très particulier, si l'on ne connaît pas les nombreuses causes qui peuvent modifier profondément l'écriture, on risque de

(1) Edouard de Rougemont : *Les Méthodes d'expertise en Écriture*, Mercure de France, 1922.

ne pas apercevoir les données du problème et de se laisser égarer complètement par des apparences trompeuses. Nous avons eu à expertiser, en province, avec deux collègues parisiens, un testament provenant d'un homme atteint de paralysie agitante. Ces malades tremblent

Je donne tout ce que je possède
à mon amie Rachel Je
à ses enfants qui sont avec
les miens.



Fig. 2. TESTAMENT OLOGRAPHE.

d'une façon très particulière et leur écriture cahotique induit en erreur les profanes. Nous avons pu montrer que le document contesté était sincère. Et le juge d'instruction, à la suite de notre rapport, a complété son enquête et retrouvé le médecin qui avait soigné le *de cuius*. Les déclarations du praticien ont confirmé de tous points notre rapport. Le bénéficiaire du testament, qui était la servante maîtresse du testateur, a pu recueillir l'héritage. Si l'expertise avait conclu au faux, elle risquait d'être envoyée... au bague au lieu d'être envoyée en possession!

LE PROBLÈME. — Quel que soit le genre d'expertise et les difficultés de tout ordre qu'il peut présenter, le problème revient toujours à ceci : *rechercher, dans les écritures en présence, des caractéristiques graphiques ri-*

goureusement individuelles, afin de voir si elles proviennent ou non de la même main.

Il s'agit donc d'instituer une méthode capable : 1° de résoudre tous les problèmes; 2° de surmonter les difficultés pratiques que nous avons énoncées.

Les éléments sur lesquels l'expert travaille sont : *l'encre, la plume, le papier et l'écriture*. Il est indispensable qu'il soit très complètement renseigné sur chacun d'eux.

L'ENCRE. — L'expert doit connaître la composition des diverses encres employées, l'action des réactifs chimiques sur ces encres, l'effet du temps et de la lumière sur chacune d'elles, leur solubilité dans l'eau et dans d'autres liquides, les matières diverses utilisées comme encres *sympathiques*, c'est-à-dire illisibles, comment on les « révèle ». Tout cela, l'expérience seule ne l'enseigne pas, il faut l'apprendre et c'est ce qui constitue la technique de l'expertise graphique.

LE PAPIER. — L'expert devra savoir la composition des divers papiers, leur utilisation, les modifications qu'ils peuvent subir, comme l'encre, sous l'influence des réactifs chimiques.

LA PLUME. — La plume d'acier, inventée par un Français, Arnoux, vers 1815, a remplacé peu à peu la plume d'oiseau taillée. On ne rencontre plus guère que des écritures tracées à la plume d'acier ou à l'aide d'une plume d'or à pointe d'iridium des porte-plume réservoir, appelés improprement *stylographes*. Le stylographe est un porte-plume réservoir à *pointe* (style) et qui se fabrique encore couramment. L'écriture qu'il donne a un aspect très particulier, qui se rapproche de l'écriture au crayon.

Il existe un nombre considérable de plumes d'acier. L'expert devra connaître les déformations que certaines d'entre elles, les plumes de ronde par exemple, peuvent faire subir à l'écriture.

Il devra savoir que les auteurs de lettres anonymes utilisent parfois comme instrument graphique, non seule-

ment la plume d'oie, mais des allumettes, des clous, et autres objets susceptibles d'être trempés dans l'encre et de fournir un tracé, quels sont les autres procédés qu'ils emploient pour défigurer leur écriture.

L'ÉCRITURE. — L'écriture est un tracé conventionnel ayant pour but de communiquer la pensée. Au début, elle apparaît à l'écolier comme un *dessin*, qu'il s'efforce d'imiter le plus fidèlement possible. Il ne parvient jamais à reproduire exactement le modèle qu'il a sous les yeux. Chaque écolier a une manière *personnelle* d'écrire; elle apparaît dès les premiers « bâtons ». On expliquera ces différences de plusieurs façons : inhabilité, inattention, etc.; elles n'en sont pas moins probantes. L'écriture de chacun des jeunes élèves d'une classe enfantine a une *physionomie* personnelle et la maîtresse ne s'y trompera pas : elle *reconnait* l'écriture de chaque enfant.

Cette différence entre les graphismes des enfants persistera. On pourrait supposer qu'elle va s'effacer au fur et à mesure que les élèves seront plus habiles à manier la plume. On croirait qu'ils vont parvenir à si bien réussir l'imitation du modèle, qu'on va confondre leurs devoirs. Au contraire, plus ils écrivent, plus *leur* écriture devient personnelle. Et si l'on compare les compositions d'écritures des jeunes gens d'une école normale, futurs professeurs possédant à fond leur savoir calligraphique, on constate qu'elles présentent toutes entre elles des différences. Le professeur ne se trompe pas sur leur attribution.

L'expérience démontre qu'aucune discipline calligraphique n'est jamais parvenue à dominer les tendances naturelles. Les professeurs d'écriture ont cependant essayé tous les moyens qui leur semblaient de nature à obtenir des élèves une imitation parfaite du modèle. L'un d'eux, M. Carré, avait imaginé, sur la demande de la Mère Abbessse du Sacré-Cœur, de faire écrire les jeunes filles

en mesure, à l'aide d'un métronome. Il en est résulté une calligraphie très anguleuse et entièrement liée, qui est demeurée en faveur dans certains milieux. Mais ces écritures diffèrent toutes l'une de l'autre par des particularités individuelles.

LA DÉFORMATION DE L'ÉCRITURE. — Malgré notre application et notre bonne volonté, nous ne parvenons pas à *imiter* parfaitement les modèles calligraphiques, quels qu'ils soient. Et dès que nous sommes libérés des disciplines scolaires, notre écriture se déforme rapidement, si bien que, si nous comparons chaque lettre au modèle initial, nous constatons que certaines d'entre elles se sont muées en une sorte d'idéogramme très *individuel*.

Notre écriture *naturelle*, celle dont nous nous servons habituellement et que nous traçons spontanément, présente donc un caractère personnel plus ou moins évident, qui lui donne une physionomie particulière. Cet aspect présente une constance, puisque nous reconnaissons notre écriture et celle de nos correspondants.

Mais, à cette déformation *spontanée* du modèle calligraphique, qu'engendre *notre* écriture, nous pouvons en ajouter une autre *volontaire*.

LE DÉGUISEMENT DE L'ÉCRITURE. — Nous pouvons *modifier* notre tracé naturel, afin de le rendre méconnaissable. Il y a dans l'écriture ce qu'on pourrait appeler des *constantes*, c'est-à-dire des éléments qui subsistent, et des *variables*, qui sont les éléments moins fixes.

De même que nous subissons au cours de notre existence une série de modifications dues à l'âge, à la maladie, aux accidents, sans pour cela perdre notre caractère distinctif, notre écriture subit des transformations, tout en restant *notre* écriture, c'est-à-dire un tracé bien distinct de celui des autres.

Toute la difficulté technique de l'expertise réside dans

la détermination de ces caractéristiques individuelles et de leur valeur d'identification.

Afin de les rechercher, examinons comment l'écriture se constitue et pourquoi elle revêt pour chacun de nous une physionomie personnelle.

LE GESTE GRAPHIQUE. — L'écriture, telle qu'elle nous apparaît, est un résultat, dont il faut rechercher la *cause*, la cause *efficiente* comme disent les philosophes, puisque la cause *finale*, nous la connaissons : c'est de communiquer la pensée.

L'écriture est *causée* par des mouvements. Avant d'être *fixée* dans cette immobilité où nous la voyons, elle a été un *mouvement*. Il ne faut pas seulement l'observer dans *l'espace*, mais aussi dans le *temps*. Elle apparaît alors comme une succession de *gestes*, infiniment réduits. De même que le cinématographe nous donne l'impression de la vie en faisant passer devant nos yeux toutes les phases successives des mouvements, il faut que nous arrivions, pour découvrir les particularités individuelles, à reconstituer les différents états par lesquels l'écriture a passé lorsqu'elle a été tracée. Il faut l'observer du point de vue *dynamique*, et non pas seulement du point de vue *statique*. Il faut nous répéter que l'écriture est un vestige de l'être *vivant*. Tous ces traits proviennent d'une main et non pas d'un style d'appareil mécanique. Au début, les mouvements graphiques sont péniblement coordonnés; chacun d'eux représente un effort *conscient*; l'attention du scripteur est concentrée tout entière sur son tracé.

Peu à peu, ces mouvements deviennent plus aisés; ils s'exécutent sans difficulté, ils deviennent plus ou moins *automatiques*. Il se produit une sorte de dédoublement chez celui qui écrit : sa *main* accomplit toute la succession de ces menus gestes qui constituent l'écriture, tandis que sa *pensée* coordonne des *idées*.

Depuis quelques années, la psychologie tend à donner

une place de plus en plus importante aux phénomènes inconscients. Les méthodes psychanalytiques ont permis de découvrir tout un monde mystérieux, caché au fond de notre être, et dont l'influence sur notre personnalité est considérable.

L'écriture est constituée en grande partie de mouvements inconscients dirigés par la volonté, mais dont l'exécution est sous l'étroite dépendance de notre système nerveux, de notre tension musculaire, et aussi de notre constitution osseuse. Car la *transmission* de l'ordre mental à la main se fait par toute une succession de muscles et d'os comprenant l'épaule, le bras, l'avant-bras, le poignet et les nombreuses articulations des cinq doigts, toutes intéressées dans l'acte d'écrire.

Ce sont ces impulsions inconscientes, ces gestes semi-automatiques, qui constituent précisément ce qu'il y a de plus individuel dans le graphisme, et qui lui donne sa physionomie particulière. L'importance des centres nerveux est primordiale. La guerre nous a laissé, hélas! un si grand nombre d'amputés du bras droit, qui ont appris à écrire de la main gauche. Dès qu'ils *savent* écrire, c'est-à-dire quand les mouvements inconscients sont coordonnés, leur graphisme manifeste les mêmes tendances que lorsqu'ils écrivent de la main droite; une seule caractéristique diffère pour la plupart d'entre eux, l'inclinaison de l'écriture; les gauchers ont généralement une écriture *renversée*.

II

Les Progrès de l'Expertise

LA GRAPHOLOGIE. — L'étude du geste graphique, considéré comme révélateur du caractère, remonte à 1622. C'est à cette époque que parut l'ouvrage d'un Italien, Camille Baldi, intitulé : *Du moyen de connaître les mœurs et les qualités d'un écrivain d'après ses lettres*

missives. Depuis, une véritable science expérimentale de l'écriture s'est constituée, à laquelle son premier vulgarisateur, un Français, Hippolyte Michon, a donné le nom de *Graphologie*.

C'est à un autre Français, M. J. Crépieux-Jamin, né à Arras en 1858, que nous devons la constitution d'une méthode rationnelle de la graphologie. Ses œuvres sont traduites dans les principales langues européennes.

Elle a si bien conquis aujourd'hui l'estime des savants que le Congrès international de graphologie de 1928, qui s'est tenu à Paris, était placé sous le patronage de M. Barthou, ministre de la Justice, et présidé par l'illustre psychologue, M. Pierre Janet, professeur au Collège de France. Dans son allocution d'ouverture il a prononcé des paroles qui témoignent de l'estime qu'il a pour la graphologie. Nous en citerons quelques-unes.

La psychologie a besoin de vous, a-t-il dit aux graphologues, au lieu que vous ayez besoin d'elle. C'est vous qui lui apportez des notions précieuses, qui lui donnez des enregistrements d'actes, des enregistrements tout faits; vous êtes non pas des disciples, mais des collaborateurs. C'est de cette façon qu'il faut comprendre la science graphologique (2).

La graphologie comporte une étude approfondie des particularités de l'écriture normale et pathologique, de leurs causes et de leurs effets. C'est une véritable science, longue et difficile à acquérir. Certains esprits paresseux, rétifs à tout progrès, l'ont injustement critiquée, formulant à son sujet des opinions superficielles, montrant une méconnaissance absolue de sa valeur, de son intérêt et de sa portée. La graphologie a rendu d'incalculables services dans de multiples cas. Je sais une affaire de testament où, sans l'intervention de trois graphologues, une lamentable erreur judiciaire aurait été commise. Pendant

(2) Ce discours a été publié dans *La graphologie scientifique*, organe officiel de la *Société de graphologie*; juillet 1928, au Siège social, 28, rue Serpente.

l'instruction même, six experts officiels (3) ont conclu au faux et trois graphologues experts officieux à la sincérité de la pièce, un septième s'est joint, plus tard, aux premiers. Le Tribunal de première instance, puis la Cour ont considéré que les trois graphologues avaient raison contre les sept autres experts. On peut penser que les faits de la cause fournissaient des preuves suffisantes de la sincérité de la pièce pour que les magistrats aient conclu dans ce sens. Ce cas montre tout d'abord la valeur de l'expertise confiée aux graphologues, en l'occurrence, ensuite la nécessité, pour la manifestation de la vérité, des expertises « officieuses ». Cependant elles sont combattues par certains experts.

La graphologie moderne a déjà approfondi bien des sujets qu'elle est seule à connaître, elle a encore beaucoup de découvertes à faire. Dans tous les pays, elle suscite l'intérêt et la sympathie de l'élite. Il existe en France, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, des Sociétés de graphologie très vivantes. En Roumanie, l'École des Chartes enseigne, officiellement, une méthode d'expertise en écritures, basée sur la graphologie : les études durent deux années et se terminent par un examen et une thèse. C'est M. Henri Stahl, expert judiciaire et professeur de paléographie, qui en a été chargé. Lors de deux voyages que j'ai faits à Bucarest pour des expertises, j'ai pu voir quel intérêt éveillaient ces questions dans le public cultivé. Il y a là-bas une élite intellectuelle si éprise de notre langue que l'on trouve plus de trois cents auditeurs pour venir entendre une conférence sur la graphologie.

L'étude de la graphologie donne à l'expert un incontestable avantage, puisqu'elle lui permet de distinguer parmi les gestes graphiques ceux qui obéissent aux impulsions spontanées de ceux qui résultent d'un artifice. Il y a dans toute gesticulation humaine sincère, qu'elle

(3) On appelle « expert officiel » un expert désigné par un magistrat et expert « officieux » celui qui est choisi par un client.

soit écrite ou mimée, une logique intérieure. Ses mouvements constituent un ensemble qui résulte des tendances intellectuelles, morales et volontaires, conscientes ou inconscientes. La connaissance approfondie des causes permet à l'expert de discerner la qualité de la personnalité du scripteur. Dans beaucoup d'affaires de lettres anonymes, ces indications lui sont précieuses et peuvent contribuer à orienter les recherches. Il se trouve en présence d'une série de documents provenant d'une ou plusieurs personnes suspectées. Ces pièces représentent un tracé *sincère*; elles révèlent par conséquent les tendances psychologiques du scripteur. Le graphologue peut en tirer des renseignements souvent fort utiles. L'écriture des anonymes n'est pas toujours si bien déguisée qu'elle ne permette de reconnaître certaines particularités du caractère du scripteur. L'analyse psychologique de ces documents peut donc amener à découvrir un certain nombre de tendances individuelles de l'auteur recherché. Il nous est arrivé, à mainte reprise, de réussir, grâce à la graphologie, à diriger les recherches et à faire découvrir le coupable, que l'on était très loin de suspecter. Je me souviens, entre autres, d'une curieuse affaire de lettres anonymes, adressées à un professeur de philosophie. Il soupçonnait fort une domestique récemment renvoyée. J'ai pu lui démontrer que les anonymes provenaient d'un jeune homme cultivé, sournois, taciturne, envieux, orgueilleux, susceptible, et non d'une femme fruste, emportée, bavarde et dépourvue de méchanceté, comme était la domestique. Ces indications ont permis de découvrir le coupable.

Mais il ne faudrait pas croire que l'expert graphologue déclare, après l'examen d'une écriture, que son auteur est capable ou non d'avoir commis un tel délit. Un graphologue expérimenté sait fort bien que les hommes n'agissent pas uniquement en raison de leurs tendances et que leurs actions dépendent souvent, en grande partie,

des circonstances et du milieu social. Un individu joueur et paresseux deviendra facilement voleur, s'il n'a pas de fortune, parce qu'il aura besoin d'argent pour satisfaire ses passions et que sa paresse l'empêchera d'en gagner honnêtement. Dotez le même individu de ressources abondantes, il gaspillera son bien, mais il n'aura pas besoin de s'approprier celui d'autrui. C'est pourquoi le vol ni le meurtre ne peuvent se révéler par les mouvements graphiques. Ce fut une erreur commise par Alfred Binet, lorsqu'il entreprit de contrôler les résultats de la graphologie. Il distribua des écritures de délinquants aux experts et il se montra surpris qu'ils n'aient pas crié « au voleur » ! La connaissance psychologique de l'écriture est utilisée par l'expert d'une tout autre façon. Au lieu d'étudier des dessins inexpressifs, il examine les gestes vivants, il connaît la généalogie de chacun d'eux, il peut les rattacher à leur cause.

L'expert graphologue n'observe pas isolément des barres de *t*, des points d'*i*, des accents, des finales, des majuscules, des minuscules, des ovales, etc. Il recherche la *famille* de mouvements dont ces tracés proviennent. Chacune des particularités qu'il découvre doit lui apparaître comme le signe d'un *geste graphique* qu'il devra définir. Toutes les caractéristiques de la gesticulation graphique *lente*, qui provoquent des retards par des mouvements mal coordonnés, seront groupés ensemble et doivent constituer l'espèce d'écriture *lente*. Toutes les particularités produites par la gesticulation graphique *rapide*, comportant des modifications des types alphabétiques, des enchaînements de traits en vue d'un tracé alerte, seront réunis pour former l'espèce graphique *rapide*. Ces deux espèces sont des modes de la *vitesse* du mouvement. Toute écriture peut être ainsi décomposée selon ses sept modes générateurs, selon que l'on étudie celles de ses caractéristiques qui se rapportent à la *vitesse* de la main, à la *pression* de la plume, à la *dimension* des

lettres, à leur *direction*, à l'*ordonnance* de l'écrit, à la *continuité* du geste et enfin à la *forme*, qui en résulte, et qui seule apparaît au profane.

Tous les qualificatifs susceptibles de caractériser un mouvement peuvent être utilisés et devenir le nom d'une espèce graphique. Si l'on considère la *vitesse* du tracé, on pourra la dire rapide ou lente, posée ou précipitée, contenue ou lancée, résolue ou hésitante, etc. La *dimension* pourra donner lieu aux appellations suivantes : grande ou petite, grossissante ou diminuante, sobre ou mouvementée, surélevée ou compensée, etc. Ces qualificatifs correspondent pour le graphologue à des particularités soigneusement définies. Il se crée ainsi une classification des gestes graphiques dont il connaît les causes psychologiques.

Toute classification est à la fois arbitraire et indispensable. Quoi de plus arbitraire que celle des livres dans une bibliothèque, que ce soit la classification dite « décimale » ou une autre? Cependant cet ordre conventionnel permet de retrouver rapidement un volume parmi des centaines de mille. Ce qui importe donc, ce n'est pas la manière adoptée pour ce classement, mais c'est l'avantage qu'il offre à l'esprit pour diversifier aisément les gestes graphiques.

Afin de montrer comment se fait ce groupement des mouvements graphiques, nous donnerons les définitions de quatre espèces d'écriture :

Écriture surélevée. Cette écriture enregistre par les mouvements de la main des manifestations mimiques de l'orgueilleux qui se *hausse*, se *gonfle* ou *s'étale*. Elle comportera les particularités suivantes :

1° Agrandissement exagéré des majuscules qui ont une dimension équivalant à 3, 4, et jusqu'à dix fois celle des minuscules.

2° Surhaussement de la hampe de certaines lettres au-dessus de la ligne de base, la lettre semble juchée sur

un piédestal. Cela se produit principalement aux D, aux Q, aux L majuscules, aux t minuscules.

3° Surélévation du jambage des p, des j minuscules qui atteignent la hauteur des majuscules.

4° Gonflement de certaines lettres comme le D majuscule, le d ou le t minuscules.

5° Espacement excessif des jambages de l'M majuscule, qui « s'étale ».

6° Prolongements des déliés finals supérieurs ou inférieurs des majuscules N, V, M, ou de la minuscule v.

1 Monsieur
 2 Louis Rue Darius tout
 3 il est parti à Paris. Je le
 4 Dans le dedale que
 5 Monsieur
 6 Monsieur, Nous vous
 7 avant tout
 8 quand vous viendrez

Fig. 3. Écriture surélevée.

7° Barre du t minuscule placée au-dessus de la lettre.

8° Allongement en hauteur des minuscules, ce qui donne à l'écriture un aspect étiré.

9° Signature plus grande que le texte ou comportant des traits soulignant le nom : paraphe composé d'un trait placé sous ou sur le nom.

Ces caractéristiques sont reproduites dans la fig. 3.

Écriture compensée. A l'inverse de la précédente, l'*écriture compensée* correspond aux manifestations de la modestie, qui s'efface, ne se met pas au-dessus des autres. Elle est moins riche en particularités que l'autre, parce que sa nature même lui interdit les manifestations ostentatoires.

1° Les majuscules n'ont pas plus de deux fois la hauteur des minuscules.

2° Les minuscules ne présentent pas d'éléments aux proportions exagérées.

3° La signature est dépourvue de recherche, elle a une dimension analogue aux lettres du texte.

Écriture rapide. On ne peut comprendre l'écriture que si on l'examine sans perdre de vue qu'elle résulte d'une suite de mouvements. Ceux-ci ont été rapides ou lents. Mais comment faire lorsque le mouvement est achevé, pour y reconnaître des gestes vifs et des gestes nonchalants? L'écriture devient rapide, dès que le scripteur s'efforce de conduire sa plume de façon à achever son tracé le plus vite possible. Dans ce but, il *modifie* inconsciemment la forme conventionnelle des lettres, il supprime toutes les complications inutiles des modèles calligraphiques, et opère toutes les *simplifications* qui peuvent concourir à faciliter la vitesse. C'est pourquoi on rencontre dans l'écriture rapide les particularités qui peuvent aussi être groupées sous l'appellation d'écriture *simplifiée*, si au lieu de considérer la *vitesse*, on considère la *forme* des mouvements inscrits. Voici les principales modifications ayant pour résultat de faciliter l'achèvement rapide du tracé :

1° Suppression des volutes et enroulement des modèles calligraphiques aux majuscules.

2° Suppression des boucles aux minuscules b. f. g, h, j, k, l.

3° Suppression des courbes à la partie supérieure des minuscules m, n.

4° Remplacement des r et des s minuscules finales par un trait rattaché à la base de la lettre précédente.

5° Déviation du sens d'orientation des accents aigus qui ressemblent à des accents graves, et transformation des accents circonflexes en accents graves ou en traits allongés.

6° Liaison des accents et des points d'i ou des barres de t aux lettres suivantes, afin d'éviter des levées de plume, et déplacement à droite de la lettre de ces signes; liaison des mots entre eux.

7° Transformation des p minuscules en une sorte de v plongeant sous la ligne.

8° Emploi de formes semblables aux lettres typographiques, notamment pour les majuscules.

9° Emploi de lettres grecques, notamment de l'*alpha* pour a et du *delta* pour d.

10° Modification de la forme des minuscules g et q, l'une ressemblant à un 8 et l'autre à un 5.

11° Abréviation de mots usuels, transformation de certaines lettres d'un mot en un trait onduleux, sans compromettre la lisibilité.

12° Marge de gauche allant en s'élargissant.

13° Ecriture plus grande à la fin du document qu'au début.

Ces modifications donnent à l'écriture un aspect très personnel et original.

Nous donnons ci-dessous les principales modifications et simplifications qui facilitent la rapidité de l'écriture et sont provoquées par le désir du scripteur que sa main aille aussi vite que sa pensée.

Écriture lente. Contrairement à la précédente, cette écriture est tracée par une main qui n'éprouve aucun be-

soin d'aller vite, parce que les idées se succèdent lentement dans l'esprit. Le scripteur n'est nullement contrarié par l'emploi des lettres conformes aux modèles calligraphiques.

- 1 A B C D E F = écriture rapide
A B C D E = écriture lente
- 2 Les modèles calligraphiques = rapide
Les modèles calligraphiques = lente
- 3 communément = rapide
communément = lente
- 4 minuscules par = rapide
minuscules par = lente
- 5 télégraphier, âme = rapide
télégraphier, âme = lente
- 6 lisibilité à la fin = rapide
lisibilité à la fin = lente
7. 8 rapporter à Paris
- 9 à qui vous parlez
- 10 grecques

Fig. 4. Modifications de l'écriture causées par la vitesse :
écriture rapide et simplifiée.

On y retrouvera donc les tracés conventionnels, et l'écriture est généralement d'un aspect banal.

Le graphologue connaît la cause psychologique de chacun de ces mouvements. Il sait discerner les ten-

dances qu'elles représentent. Il possède de ce fait un avantage considérable sur ceux qui se bornent à étudier le dessin des lettres, leur contour. Quels que soient leur culture intellectuelle et leur esprit critique, ils manquent d'un moyen d'investigation puissant, décisif souvent, qui permet de pénétrer profondément dans le geste graphique, de déceler les discordances de mouvements dus à la fraude, et d'éviter de prendre une « grimace » pour l'expression sincère d'un sentiment.

De plus, il est à même d'apprécier la valeur intellectuelle et morale du scripteur. Il le fait sans cesse dans les « portraits graphologiques » qui lui sont demandés. Il peut vérifier constamment le bien-fondé de ses affirmations. Il arrive même généralement que les faits lui donnent raison malgré les apparences contraires. Tous les graphologues consultés par le public ont des expériences très probantes à raconter et leur correspondance pourrait attester que leurs déductions psychologiques sont très clairvoyantes et souvent précieuses. Aussi, lorsqu'un graphologue est chargé d'une expertise judiciaire, peut-il discerner entre les écritures en présence des concordances ou des divergences, des incompatibilités absolues quelquefois, qui échappent nécessairement à un expert non initié à la science graphologique. Pour lui, les caractéristiques graphiques n'ont pas la même *valeur*. Il peut en établir un classement qualificatif; la répartition qu'il fera des diverses espèces d'écritures sera mieux qu'une classification arbitraire, une simple vue de l'esprit. Elle sera basée sur l'expérience quotidienne, sur l'étude de milliers d'écritures, analysées psychologiquement par lui. Nous reproduisons *fig. 5* celle que nous avons établie, et qui nous a donné de bons résultats. Elle n'a rien d'absolu; on peut augmenter le nombre des qualificatifs désignant les espèces graphiques. Comme tout tableau synoptique, il faut utiliser non pas mécaniquement, mais avec le savoir et le discernement nécessaires. On trouve

des tableaux analogues dans tous les ouvrages scientifiques : la botanique, la géologie, la minéralogie, les utilisent. Ils sont précieux pour les esprits avisés qui savent lire, mais il va sans dire qu'ils ne suppléent pas à la connaissance approfondie des faits qu'ils résument. Ce serait faire une chicane mesquine que de les rendre responsables des erreurs des ignorants qui les utilisent maladroitement.

CARACTÉRISTIQUES GRAPHIQUES				
SUPÉRIORITÉ DÉTERMINANTES		PRÉDISPOSANTES	INFÉRIORITÉ DÉTERMINANTES	
Très importantes	Importantes		Secondaires	Très importantes
Rapide	Naturelle	Grande	Artificielle	Lente
Nuancée	Contenue	Petite	Monotone	Lancée
Simple	Droite	Inclinée	Renversée	Compiquée
Sobre	Gracieuse	Mouvementée	Disgracieuse	Exagérée
Distinguée	Alignée	Sinueuse	Chevauchante	Commune
Harmonieuse	Légère	Rigide	Inharmonieuse	Pesante
Homogène	Calme	Retouchée	Saccadée	Discordante
Claire	En relief	Primesautière	Terne	Confuse
Simplifiée	Ordonnée	Montante	Impersonnelle	Désordonnée
Progressive	Soignée	Descendante	Négligée	Régressive
Constante	Posée	Espacée	Précipitée	Changeante
Ferme	Aisée	Serrée	Hésitante	Molle
	Ouverte	Ingladiée	Crénelée	Filiforme
	Fermée	Gladoliée	Grossissante	Jointoyée
	Limpide	Liée	Fuselée	Boueuse
	Compensée	Groupée	Surélevée	Basse
	Arrondie	Juxtaposée	Anguleuse	Ronde
	Amplifiée		Inhibée	

Fig. 5. Tableau des Caractéristiques graphiques classées selon leur valeur relativement à la Supériorité ou à l'Infériorité intellectuelle, morale ou volontaire du Scripteur.

Chacun des termes composant ce tableau comporte une définition minutieuse, analogue à celle que nous avons donnée des écritures *surélevée*, *compensée*, *rapide*, *lente*. Nous ne pouvons, on le comprendra aisément, définir ici les 82 termes répartis dans les cinq colonnes du tableau. Cela occuperait trop de place et nous n'écrivons pas un traité d'expertise. Notre but est de montrer quelles

ressources la méthode graphologique apporte à l'expert, et comment la connaissance approfondie des mouvements graphiques, de leur cause et de leur valeur peut permettre d'apprécier les ressemblances et les différences entre deux écrits.

Nous avons envisagé jusqu'ici les caractéristiques graphiques de l'écriture normale. Les modifications spontanées du mouvement sous l'influence des intoxications et des maladies diverses ont été étudiées par les graphologues et par les médecins. Il y a déjà, sur cette importante question, une littérature abondante, en France et à l'étranger. L'expert doit avoir appris toutes ces particularités. Nous estimons qu'elles sont de son domaine, puisque ce sont des « faits graphiques ».

L'expert doit prendre la peine d'étudier à fond l'écriture des malades et pour cela aller dans les hôpitaux voir les malades écrire, demeurer en rapport avec des médecins, examiner avec eux des écritures comme nous le faisons à la *Société de Graphologie* de Paris, sous la direction d'un psychiatre éminent, le D^r Legrain, qui a passé quarante-cinq ans de sa vie parmi les malades.

Nous ne pouvons pas nous étendre davantage sur ce sujet. Nous signalons seulement que le tremblement présente beaucoup de variétés que l'expert doit connaître. Plusieurs maladies nerveuses et mentales, certains troubles de la respiration et de la circulation, s'inscrivent dans l'écriture d'une façon caractéristique. Il est indispensable que l'expert les connaisse, non seulement d'une façon théorique, après avoir parcouru les ouvrages qui les étudient, mais d'une façon pratique, en se familiarisant avec leur aspect, leurs variations, leurs particularités. Il doit savoir discerner le tremblement dû à la maladie de Basedow (goître exophtalmique) à la maladie de Parkinson (paralysie agitante), à la Chorée (danse de saint Guy), à la crampe des écrivains, à l'ataxie, aux intoxications diverses par le plomb (saturnisme), le mer-

cure (hydrargirisme), l'alcool, le tabac. Il ne devra pas les confondre avec ceux que produit la sénilité ou bien l'hésitation, ou encore le tremblement artificiel du faussaire. Il y a des tremblements réguliers, d'autres inconstants, certains sont dûs à de grands mouvements et d'autres à de petits; les uns agitent la main de haut en bas, les autres latéralement; certains *lapsus calami* : omissions, substitutions, interversions de lettres, de syllabes ou de mots sont causés, non par simple étourderie, mais par des maladies graves comme la Paralyse Générale.

Le graphologue est tout particulièrement entraîné à ces recherches. Il examine tous les jours des écritures, donne des consultations soit aux chefs d'entreprise qui désirent être renseignés sur la valeur intellectuelle, morale ou volontaire de leurs employés, soit aux parents ou aux éducateurs que préoccupe le caractère des enfants dont ils ont la charge. De plus, il est à même de faire contrôler ses jugements par ceux qui le consultent ou par les médecins avec lesquels il collabore. Celui qui pratique seulement l'expertise en écritures, sans la graphologie, ne peut pas, sauf dans des cas très rares, avoir l'assurance qu'il a vu juste. Il ignore la plupart du temps la suite donnée à l'affaire après son intervention. Si une contre-expertise a eu lieu, dont les résultats ont différé des siens, il pensera, tout naturellement, que ses collègues ont tort, mais il ne pourra pas avoir de certitude à cet égard. La seule preuve, c'est l'aveu du coupable, fait beaucoup plus rare qu'on ne croit, en matière de faux ou de lettres anonymes.

Le graphologue possède donc à la fois des connaissances particulières, indispensables à l'expert et qu'aucune autre espèce de savoir ne peut remplacer, un entraînement professionnel constant et des moyens de contrôler ses résultats et de perfectionner ses méthodes. Ce sont là d'indéniables avantages que les critiques ne sauraient supprimer. C'est pourquoi nous sommes persuadé que la

graphologie constitue un élément de progrès de l'expertise en écritures.

L'emploi d'instruments d'optique appropriés constitue le complément indispensable de sa technique.

III

Les instruments d'optique

LA LOUPE est le plus simple des instruments d'optique utilisés par l'expert. Mais celui-ci ne doit pas se contenter d'une loupe ordinaire comme celles que l'on trouve dans les bazars ou chez certains lunettiers. Elles sont pourvues d'un trépied nickelé et d'une vis qui permet la mise au point. Mais elles ne sont pas « corrigées » et donnent une vision fautive : les objets examinés apparaissent déformés, sur les bords, ou entourés d'une irisation.

Il faut proscrire encore davantage la loupe à *main*, quelle que soit sa forme et sa dimension ; elle produit, par suite des changements continus de la mise au point, une fatigue rapide de l'œil.

Il est indispensable que l'expert ait une loupe stable. Elle doit donner une image nette, sans déformation ni irisation ; son champ doit être assez étendu pour permettre l'examen de plusieurs lettres à la fois. La loupe apochromatique de Zeiss, grossissant 6 fois, montée sur un trépied, constitue un instrument excellent. Mais il coûte cher. On trouve chez les opticiens, sous le nom de *compte-fil* ou *quart de pouce*, une loupe qui peut rendre de réels services. Elle donne un grossissement de 6 à 8 fois et une vision nette. Malheureusement son champ est très réduit. On construit en Allemagne, sous le nom d'« Illuminator Lupe », un instrument extrêmement pratique composé d'une petite pile, alimentant deux lampes de 3 volts 5. L'une éclaire les documents par réflexion et permet un examen direct de l'écriture ; l'autre éclaire la pièce par derrière et permet de l'étudier par transparence.

Un interrupteur permet d'allumer les lampes alternativement ou ensemble. La pile et les lampes sont du modèle courant et peuvent par conséquent être remplacées facilement.

L'emploi de la loupe n'est plus pratique au delà d'un grossissement de dix fois; la mise au point devient difficile et le champ très réduit. Il faut recourir au microscope.

C'est un expert français, Pierre Humbert, décédé le 20 août 1922, qui a eu le premier l'idée d'utiliser couramment le microscope pour l'expertise en écritures.

C'était un homme modeste et de grand mérite, dont la compétence était reconnue par ses collègues. Ceux-ci venaient le consulter dans les cas embarrassants.

LE GRAPHOSCOPE. Humbert avait donné ce nom à un microscope pliant, portatif, extrêmement commode, parce que son volume réduit permet de l'emporter facilement et de l'avoir constamment dans sa serviette. Il donne des grossissements variant de 12 à 60 fois, et il est indispensable dans les cas où l'expert doit examiner les documents sur place : chez un notaire, au greffe. A son cabinet, l'expert doit avoir à sa disposition des instruments plus perfectionnés.

LE MICROSCOPE BINOCULAIRE. Comme son nom l'indique, ce microscope a deux oculaires et permet de travailler avec les deux yeux. C'est un premier avantage très précieux, parce que la fatigue est considérablement diminuée. Il y en a d'autres plus importants encore : le *redressement* de l'image et la *stéréoscopie*. Voici en quoi ils consistent.

Dans les microscopes monoculaires, l'observateur voit l'objet examiné à l'envers, le haut situé en bas. Cela n'a pas d'inconvénient pour les sciences qui utilisent habituellement le microscope : bactériologie, chimie, botanique, histologie. Pour l'examen des écritures, il en est

autrement et si l'expert est obligé de retourner continuellement le document étudié, il se fatigue, il perd beaucoup de temps, et il en vient à éviter de recourir au microscope.

Avec le microscope *binoculaire*, l'observateur voit l'objet à l'endroit, tel qu'il apparaît sous la loupe, parce que l'image est *redressée*. Ce redressement est obtenu à l'aide de deux prismes de Porro, situés dans deux « tambours » placés sous les oculaires (fig. 6).

Enfin la vision combinée des deux yeux permet la stéréoscopie, c'est-à-dire la perception du *relief* des objets, ce qui n'a pas lieu si l'on n'utilise qu'un seul œil. L'examen d'un grattage fait à l'aide du microscope binoculaire montre les fibres du papier redressées comme les poils d'une brosse posée à plat sur la table.

Le jeu optique complet, comprenant quatre paires d'oculaires et quatre paires d'objectifs, donne 16 grossissements bien échelonnés : 8, 13, 14, 16, 20, 22, 27, 31, 32, 40, 46, 50, 61, 67, 103.

Afin d'être utilisé pour l'examen des documents écrits, le binoculaire doit être monté en dermatoscope, c'est-à-dire dépourvu de sa « platine » et de son appareil d'éclairage, nécessaires pour l'examen des préparations microscopiques. Il repose alors sur un pied en forme de fer à cheval, d'un écartement de 50^{mm}. Il en existe de plusieurs marques. J'utilise celui de Zeiss; je l'ai toujours sur mon bureau et je l'emploie aussi fréquemment que la loupe. C'est un instrument parfait au point de vue optique. La netteté, la précision et la luminosité, même avec les forts grossissements, sont remarquables.

D'autres constructeurs, Nachet, à Paris, et Koritzka, à Milan, fabriquent des binoculaires permettant l'emploi d'objectifs non jumelés, montés sur revolvers. On peut utiliser tous les objectifs courants et atteindre des grossissements supérieurs, à moins de frais et d'encombrement. Mais dans la pratique de l'expertise graphique, les grossissements les plus usuels sont de 20 à 30 fois, et de

temps en temps 60. Il est rare qu'on ait besoin de dépasser ce degré de grossissement.

LE GRAMMATOSCOPE. Humbert avait fait construire entièrement par Nachet un appareil réunissant toutes les combinaisons de grossissement et d'éclairage nécessaires et permettant l'examen des pièces de toutes dimensions et leur étude sous tous les aspects. Il avait donné à cet appareil le nom de *grammatoscope* (fig. 6).

Cet instrument est composé d'une boîte en acajou dont l'un des côtés, rabattu entièrement sur la *fig. 6*, est destiné à servir de support à un projecteur P, alimenté par une bonbonne d'acétylène, dissous A. Ce dispositif a été préféré à l'électricité, parce qu'il évite d'avoir à se préoccuper d'une source lumineuse, et permet d'opérer n'importe où.

Le projecteur P, dont nous voyons le fond, envoie la lumière sur le miroir M incliné à 45°, lequel la réfléchit sur le condensateur c, monté sur une tige à crémaillère pour en régler la hauteur. Après avoir traversé ce condensateur, elle arrive à un appareil d'éclairage, analogue à ceux des microscopes ordinaires, et qui se place dans un trou ménagé à la partie supérieure de la boîte en Pl.

Le statif du microscope est fixé par un dispositif spécial, qui permet de mettre à sa place tout autre statif utile : monoculaire, binoculaire. Il est solidement assujéti, à l'aide d'une vis molletée, à une barre d'acier qui encadre complètement la boîte, et sous laquelle glissent les documents à étudier, si grands soient-ils.

Les oculaires et les objectifs utilisés sont placés dans la boîte, sur la paroi opposée à celle que nous voyons rabattue. Cette paroi est constituée par deux volets mobiles, en sorte que la boîte s'ouvre des deux côtés. Nous apercevons, sur la *fig. 6*, la série des oculaires compensateurs utilisés avec les objectifs apochromatiques. Il y a en outre des oculaires d'Huyghens 2 et 4 pour les objectifs achromatiques. Tous les objectifs sont montés sur revolver à

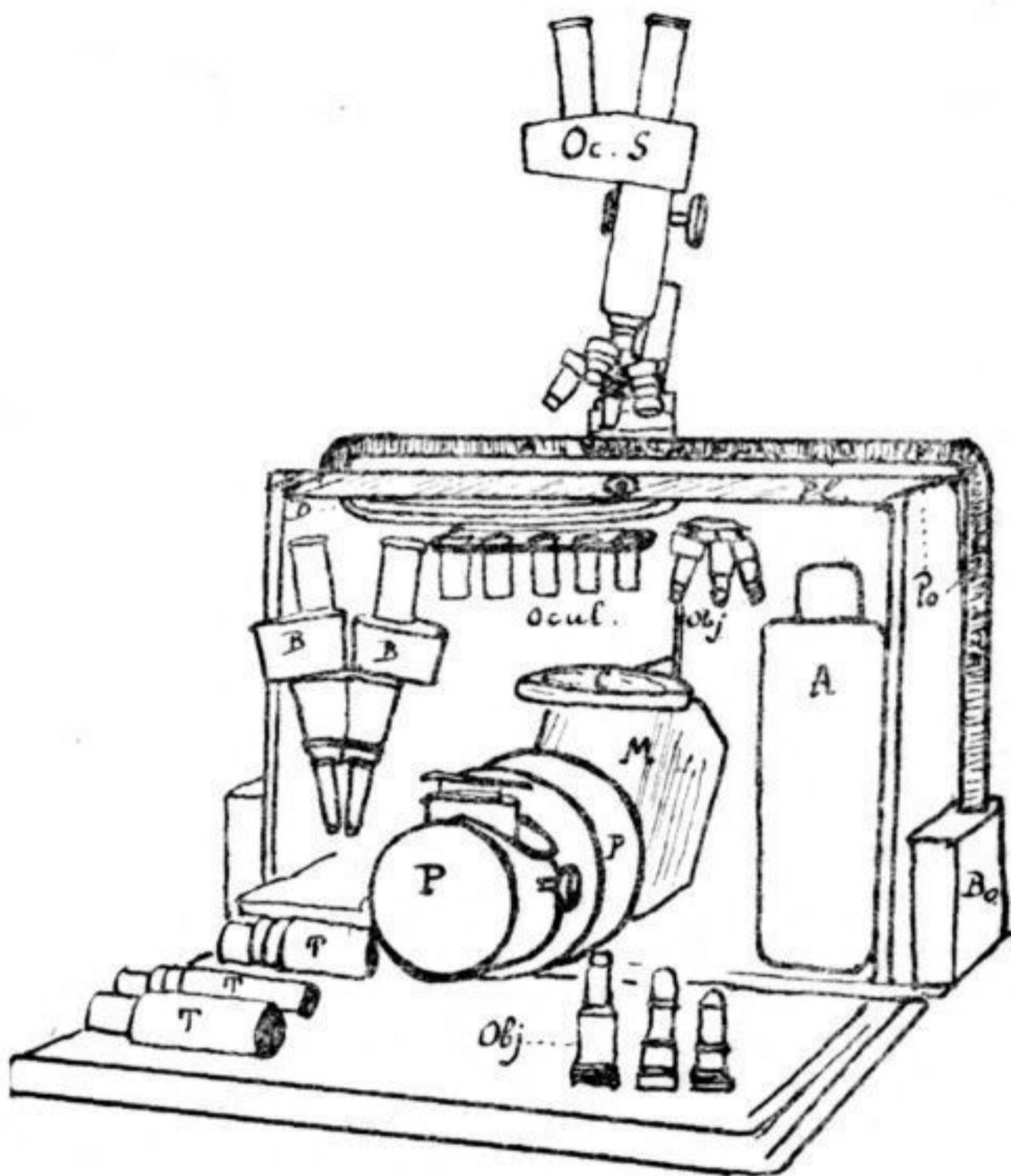


Fig. 6. LE GRAMMATOSCOPE.

L'appareil est ouvert et les instruments à la place qu'ils occupent pendant l'emploi. — *Oc. S.* = Oculaire Stéréoscopique d'Abbe permettant d'observer avec les deux yeux. — *BB* = Microscope binoculaire de Zeiss. — *Ocul.* = Oculaires. — *Obj.* = Objectifs. — *T* = Tubes gradués. — *P* = Projecteur à acétylène. — *A* = Bonbonne d'acétylène dissous. — *M* = Miroir incliné à 45°. — *C* = Condensateur de lumière. — *D* = Disques tournants portant des écrans de couleur. — *Po* = Potence qui supporte le microscope et entoure l'appareil, permettant de placer sous le microscope des documents de grande dimension.

changeur et se fixent solidement pour le transport par un dispositif à glissière *ad hoc*, à des endroits déterminés.

Deux disques tournants D, situés horizontalement, portent chacun des verres colorés, permettant, en les utilisant ensemble ou séparément, d'obtenir une série étendue de combinaisons de couleurs. Quand on fait tourner ces disques, les verres viennent s'interposer entre l'objet examiné, fixé sur la boîte, et la source lumineuse.

Nous sommes donc en présence d'un appareil mettant à la disposition de l'expert toutes les ressources de grossissement et d'éclairages nécessaires.

LES TESTS. Humbert avait la passion de l'expertise. Pendant des années, il avait demandé à ses collègues et à ses amis de lui préparer des problèmes, véritables « colles » d'examen, dont il s'évertuait à trouver la solution : traits superposés, nombres surchargés, textes interpolés, retouches subtiles, encres de diverses couleurs, maquillages, lavages, grattages, truquages de toutes sortes. Lorsqu'il avait résolu le problème, il conservait le document, le « montait » comme une préparation microscopique. Il avait constitué de cette façon une collection de « tests » qui lui étaient d'un précieux secours dans les cas difficiles. En comparant le problème à résoudre avec le problème précédemment résolu, il pouvait éviter les chances d'erreurs dues aux effets de la pseudoscopie dans l'examen des croisements de traits. J'ai conservé ces collections qui me rendent fréquemment de grands services.

L'APPAREIL A DESSINER. C'est un appareil construit spécialement pour la reproduction des écritures. Je l'utilise tous les jours dans mes rapports. Humbert l'avait fait construire après avoir étudié longuement les ressources de la photographie et constaté que ce procédé de reproduction présente de nombreux inconvénients et manque de certains avantages que le dessin peut offrir, notamment l'emploi d'encres de couleur pour distinguer les séries de pièces en présence.

L'appareil comporte : 1° un microscope monoculaire; 2° un oculaire à dessiner de Leitz; 3° deux oculaires Huyghens; 4° deux objectifs, dont l'un à grossissement



Fig. 7. L'appareil à dessiner.

variable. L'appareil fermé contient tous les accessoires et se transporte aisément à la main, comme un coffret. Ouvert, l'un des côtés forme pupitre à dessiner, et l'autre, incliné à 45° , supporte le microscope *a*. Celui-ci est monté sur un chariot mobile *b*, qui se déplace horizontalement à l'aide d'une vis micrométrique. Le document s'introduit sous la tige *d*, où un espace de 2 cm permet de placer les pièces de différentes épaisseurs : carnets, cartons, feuillets. L'oculaire à dessiner comporte un prisme appelé aussi *chambre claire*, qui a pour but de renvoyer à l'œil de l'observateur l'image du papier situé en dessous, sur

lequel l'expert dessine. Il voit donc en même temps l'écriture du document qu'il examine et le papier sur lequel il veut la reproduire, comme si elle y était projetée. Il n'a plus qu'à suivre attentivement les contours des traits qu'il étudie pour en avoir une reproduction agrandie à l'échelle choisie, pouvant varier de 3 à 60 fois. Ce dernier grossissement est rarement utilisé; cependant lorsqu'il s'agit d'éléments graphiques aussi petits que des signes d'accentuation et de ponctuation, cela peut être nécessaire.

IV

L'emploi des instruments d'optique

L'emploi des instruments d'optique nous paraît indispensable à l'expert. Cependant il n'est pas du tout habituel; cela est surprenant et très regrettable. La plupart des experts se contentent d'une loupe médiocre ou même d'un compte-fil. Ceux qui utilisent le microscope sont rares, deux ou trois en France! Lorsque je travaille avec des collègues de province, mes instruments éveillent une curiosité passagère, mais on me demande rarement des explications.

Quand on a pris l'habitude d'utiliser le microscope, on se demande comment il est possible de s'en passer. J'ai constamment sur mon bureau mon Binoculaire et je l'emploie aussi souvent que la loupe. Humbert disait : « L'œil est synthétique, le microscope est analytique », et il avait pour principe de rechercher dans les écrits expertisés des caractéristiques générales, synthétiques, que l'œil exercé d'un homme compétent perçoit rapidement, et des particularités très petites, analytiques, que seul le microscope peut découvrir.

L'examen des signes d'accentuation et de ponctuation présente dans certains cas un intérêt primordial. Ils résultent d'un mouvement instinctif, rarement surveillé par les faussaires, et présente une quantité de caractéris-

tiques. La plume est *posée* plus ou moins légèrement, et les points sont minces ou épais; la plume *glisse* vite ou lentement et les points ont la forme d'accents; ils sont placés haut ou bas, en avant ou en arrière de la lettre. Ces détails semblent insignifiants au profane. Ils ont une très grande importance et il est essentiel de les observer minutieusement.

L'expert qui utilise le microscope perçoit des détails qui échappent à ceux qui n'observent qu'à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe rudimentaire.

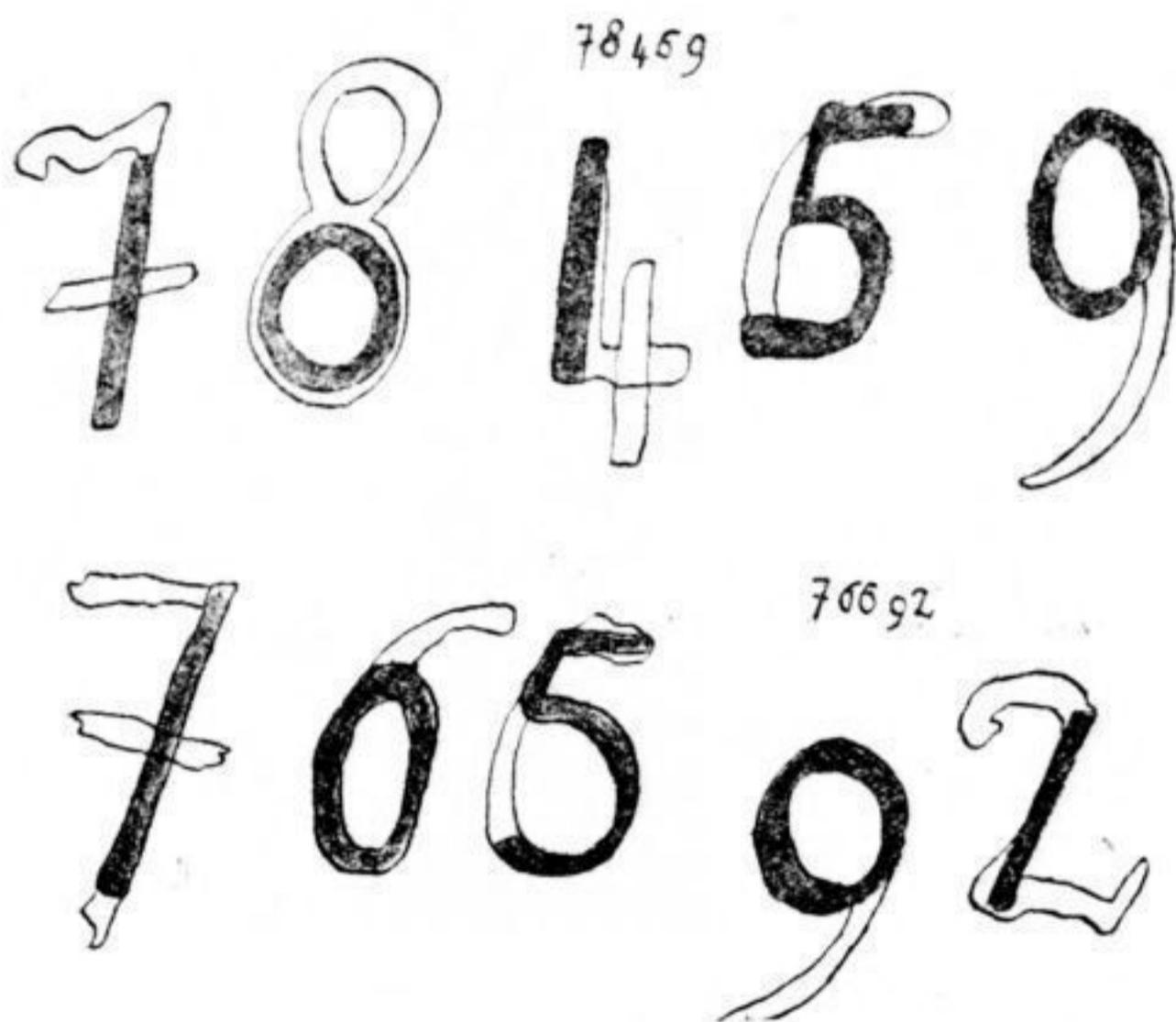


Fig. 8. Chiffres surchargés : en petit, les nombres tels qu'ils apparaissent à l'œil nu; en grand, tels qu'on les voit à l'aide du Grammatoscope.

Le dessin agrandi exécuté à l'aide d'une chambre claire oblige l'expert à refaire lui-même, en l'amplifiant, le mouvement graphique du scripteur. Il en saisit l'aisance ou la gêne, la fermeté ou la mollesse, les variations de

dimension, de direction, de pression qui se sont produites. Bref, il pénètre profondément dans la constitution du tracé.

Le grammatoscope est précieux pour l'examen des surcharges et des croisements de traits. C'est un des problèmes les plus difficiles de l'expertise. Voici (*fig. 8*) une série de chiffres surchargés. Le nombre est représenté d'abord grandeur exacte, puis agrandi 9 fois, en montrant, à l'aide du dessin, les surcharges et les retouches.

Les chiffres composant les nombres primitivement écrits étaient tracés à l'encre rouge sur l'original. Ils apparaissent en traits noirs sur le cliché. Sur le document ils sont *tout à fait* invisibles à l'œil nu, même en examinant la pièce par transparence. En le plaçant sur le *grammatoscope*, et en l'éclairant par dessous, on voit apparaître, distinctement, en rouge, pour le premier nombre qu'on lit 78469, les chiffres 1, 0, 1, 5, 0, et pour le second nombre qu'on lit 76692, les chiffres 1, 0, 5, 0, 1. Autrement dit, sous le nombre apparent, le microscope permet de découvrir un autre nombre, qui a été surchargé. S'il s'agissait d'un chèque, les chiffres, absolument invisibles à l'œil et à la loupe, ne pourraient être découverts sans le secours du *grammatoscope*. Ces surcharges frauduleuses sont très fréquentes et il est indispensable que l'expert puisse les déceler et de plus indiquer les chiffres altérés par le faussaire.

V

Microscopie et Photographie

Ces exemples permettent de se faire une idée des ressources mises à la disposition de l'expert par les instruments d'optique. On a objecté que la photographie et les agrandissements qu'elle permet d'obtenir remplacent avantageusement le microscope et le dessin à la chambre claire. On peut constater qu'un agrandissement photogra-

phique n'a plus aucun relief; il est impossible de se rendre compte de la pression de la plume. Or, c'est un élément essentiel et souvent décisif. D'autre part le mouvement général n'apparaît plus, par suite des proportions anormales de l'écrit tout entier. C'est une déformation comparable à celle de la voix humaine qui sort des haut-parleurs géants et domine les foules dans les foires. Enfin l'attention de l'observateur est *dispersée*, tandis qu'avec le microscope elle est *concentrée*.

Pour la reproduction agrandie des écritures, nous préférons le dessin à la photographie pour plusieurs raisons. D'abord la photographie ne permet pas d'isoler les éléments que l'on désire montrer : l'appareil ne peut que reproduire servilement ce qu'on lui présente. Or, très souvent, il est indispensable de séparer l'écriture, soit d'autres tracés manuscrits, soit de textes imprimés sur lesquels ils se trouvent. S'il s'agit, par exemple, d'une signature apposée sur un timbre-quittance, les dessins de la figurine empêcheront l'œil de voir nettement les caractéristiques. Et l'agrandissement photographique viendra

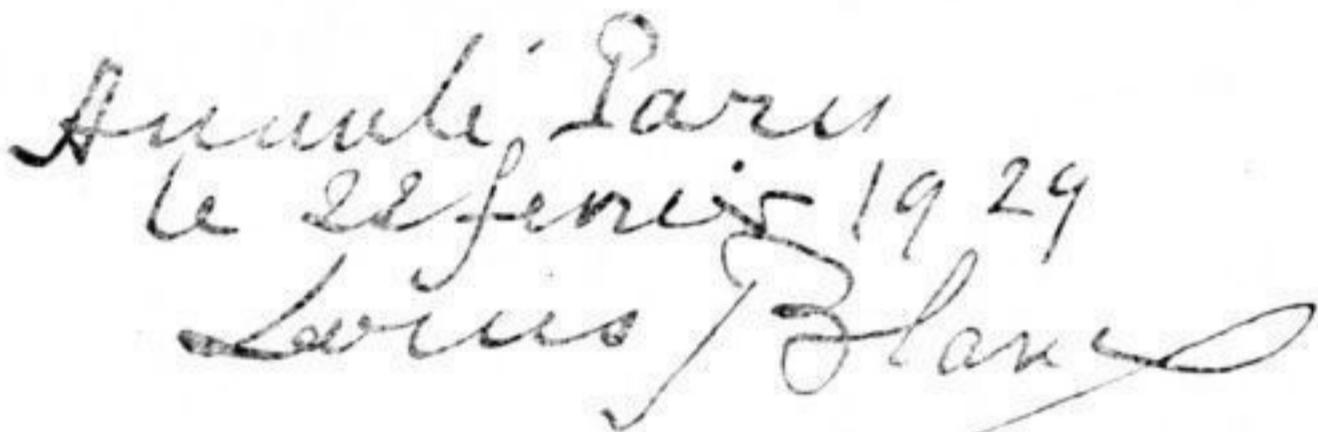


Fig. 9. Timbre quittance.

compliquer les difficultés en donnant une teinte uniformément noire à l'ensemble. Dans certains cas, l'écriture litigieuse est entièrement recouverte d'une estampille apposée à l'aide d'une griffe en cuivre ou en caoutchouc qui la rend très difficile à voir. La photographie n'est

d'aucun secours et rend même la pièce plus confuse encore par le « flou » qu'elle apporte.

Afin de permettre au lecteur de se rendre compte du résultat obtenu avec l'appareil à dessiner, dans des cas de ce genre, nous donnons (*fig. 9*) la reproduction agrandie obtenue par la photographie d'un timbre-quittance annulé à la main, puis oblitéré à l'aide d'un composteur commercial. Nous montrons (*fig. 10*), que le dessin fait à



Annulé Paris
le 22 février 1929
Louis Blanc

Fig. 10. Le même timbre, agrandi à la chambre claire : le texte manuscrit apparaît seul et bien lisible.

la chambre claire permet de débarrasser les tracés manuscrits de toutes les empreintes qui les rendent illisibles et de les faire apparaître tout à fait nettes.

L'expertise des signatures, ou des mentions qui les accompagnent sur les chèques, effets de commerce, quittances, actes sous seing privé, présentent presque chaque fois des difficultés de cet ordre. Il est nécessaire que l'expert puisse montrer, dans son rapport, avec toute la clarté désirable, les tracés litigieux, afin que ceux qui le liront soient complètement éclairés. Nous venons de démontrer que la photographie est absolument insuffisante dans ces cas. L'appareil à dessiner apparaît donc non seulement utile, mais indispensable pour ces sortes d'expertises, et l'on ne peut qu'être surpris que son emploi ne soit pas généralisé. Il y a, il est vrai, des obstacles à sur-

monter : l'instrument coûte très cher, aujourd'hui, et pour qu'il donne de bons résultats, il faut savoir un peu dessiner, se donner de la peine et prendre le temps nécessaire. Cela suffit pour décourager bien des gens...

Voici (fig. 11) la photographie d'un chèque, libellé à l'encre bleue, maculé par des inscriptions et des timbres. Il devient tout à fait impossible de discerner le texte, et



Fig. 11. Reproduction d'un chèque tel que le permet la photographie : le libellé est absolument illisible.

l'agrandissement photographique ne serait ici d'aucun secours. Seul le dessin fait à l'aide de la chambre claire permet de reproduire le libellé qui disparaît sous l'encre grasse des tampons qui ont oblitéré la pièce.

Nous avons eu l'original sous les yeux et nous avons pu en donner une reproduction agrandie, où le libellé apparaissait seul et parfaitement lisible, dégagé des tracés qui le cachaient. Nous ne pouvons naturellement livrer ici le nom du signataire et c'est pourquoi nous ne reproduisons pas le dessin à la chambre claire.

L'appareil à dessiner présente sur la photographie d'autres avantages, il permet de grouper facilement des tracés provenant de documents différents, de les reproduire à l'échelle voulue, d'employer des encres de couleur pour distinguer les scripteurs les uns des autres.

Voici (*fig. 12*) les trois premières lettres, *L. e. f.*, d'une signature, l'écriture reproduite à gauche provient d'un testament olographe contesté; celle de droite est celle du *de cuius* tracée vingt-cinq ans auparavant. Ce rapprochement permet de comparer facilement ces deux graphismes. Pour obtenir le même résultat à l'aide de la photographie, il aurait fallu recourir à des manipulations difficiles, longues et coûteuses, et dans bien des cas il eût été impossible de débarrasser les graphismes en cause des tracés qui les accompagnaient.

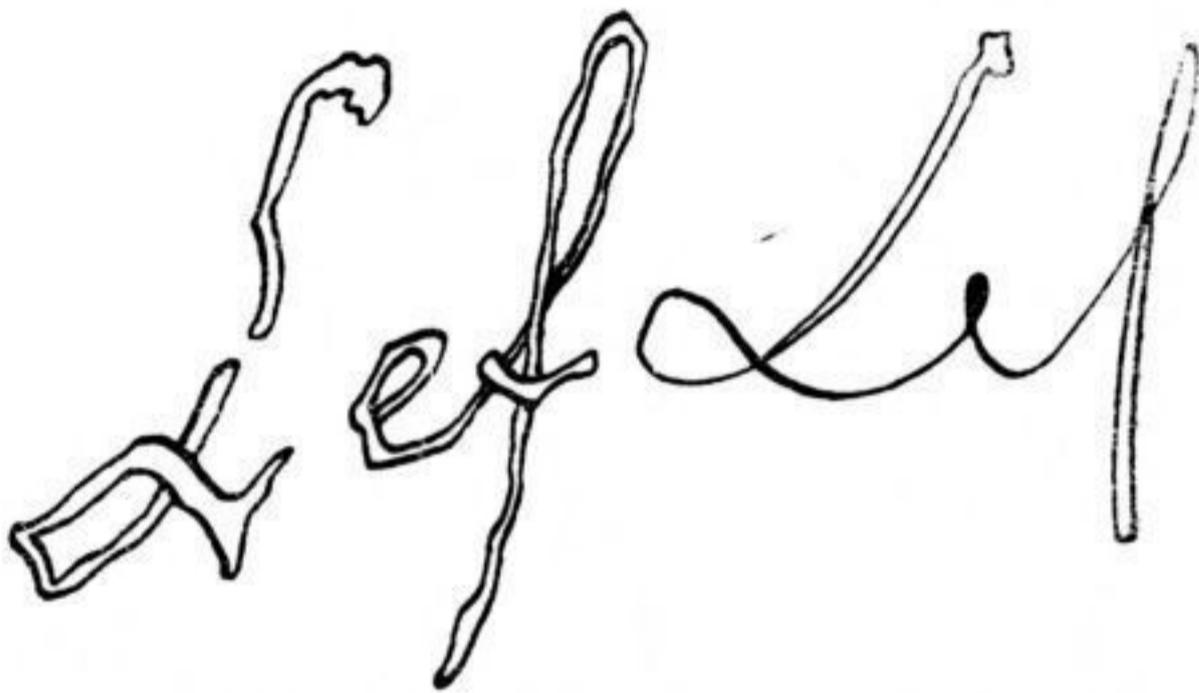


Fig. 12. Écriture d'un testament olographe et du *de cuius* à 25 ans d'intervalle.

L'appareil à dessiner présente des avantages si nombreux et variés qu'il nous paraît indiscutablement préférable à la photographie, sauf dans les cas tout à fait exceptionnels.

On pourrait objecter que le dessin à la chambre claire ne donne pas une représentation fidèle des tracés. Il peut

y avoir de légères différences entre l'original et l'agrandissement. Elles n'ont pas d'importance dans la pratique de l'expertise, puisque les pièces à conviction sont toujours jointes au rapport, ce qui permet un contrôle facile et rapide des dessins. Ceux-ci n'ont d'autre but que de permettre aux intéressés : magistrats, plaignants, inculpés, défenseurs, de mieux suivre les démonstrations de l'expert.

D'ailleurs, dans les laboratoires, la chambre claire est préférée à la photographie. Voici ce qu'écrit à ce propos le D^r M. Langeron, dans son *Précis de microscopie*.

Quels que soient les progrès accomplis par la microphotographie, le dessin des préparations microscopiques restera toujours la seule méthode qui permette de représenter un objet d'une façon complète et précise. A l'heure actuelle, nous devons donc considérer les microphotographies comme insuffisantes, à elles seules, pour illustrer un travail scientifique. Ces documents doivent être complétés par un dessin interprété, quoique scrupuleusement fidèle, qui montrera les objets tels que l'observateur les voit et les comprend (4).

La photographie peut rendre, cela va sans dire, de très grands services à l'expertise. Elle permet d'obtenir une reproduction automatique du document. Cependant celle-ci n'est pas toujours suffisante, car on ne peut pas distinguer sur une photographie les taches du papier des points appartenant au graphisme. D'autre part, certaines couleurs, le bleu notamment, sont peu actiniques et donnent des impressions pâles, souvent inutilisables. Enfin on ne distinguera pas les mots écrits à l'encre rouge de ceux tracés à l'encre noire. Par contre, la plaque photographique peut enregistrer des particularités invisibles pour l'œil, et des nuances dans les teintes des encres apparaîtront très nettes sur le cliché, alors qu'elles sont difficiles à discerner. Dans un important ouvrage, la *Photographie judiciaire*, M. Reiss (de Lausanne) a montré

(4) D^r M. Langeron : *Précis de microscopie*, p. 103, ch. X : « Appareils à dessiner ». (Paris, Masson éditeur.)

toutes les ressources que la chambre noire peut procurer. Les chapitres VII et VIII du livre sont consacrés aux documents écrits et à l'expertise de ceux-ci.

Pour obtenir des résultats utiles à l'aide de la photographie, il est nécessaire de posséder un outillage excellent, qui est fort dispendieux et encombrant. Il faut avoir un laboratoire bien organisé avec un éclairage puissant et savoir manier les plaques, les bains et les papiers. De nos jours, chacun a fait un peu de photographie d'amateur. On sait combien le temps de pose, les opérations de développement et de tirage nécessitent de soin et peuvent présenter d'aléas. On fera bien de recourir à des professionnels pour ce genre de travaux. En s'adressant à un photographe habitué à la reproduction des documents écrits et en surveillant les opérations, on obtiendra de bons résultats. Mais on ne rencontre pas partout des praticiens entraînés à ce genre de travaux. Tous les experts savent les difficultés que l'on éprouve quand il faut se contenter d'un photographe de petite ville, habitué à « faire des portraits », mais très emprunté pour reproduire un document. Si celui-ci est tracé à l'encre bleue, on n'obtient aucun résultat satisfaisant.

Les appareils à projection des corps opaques, nommés *Epidiascopes*, peuvent rendre des services à l'expert. S'il dispose d'une source lumineuse suffisante, il peut projeter aisément sur un écran le document à examiner, sans avoir à le faire photographier au préalable. Certaines surcharges et des détails du tracé peuvent apparaître d'une façon imprévue. Mais les cas sont rares où l'examen direct, fait à la loupe, puis au microscope, ne fournissent pas des indications aussi précises.

Un appareil tout nouveau, le *Photoscope*, employant pour l'éclairage le courant ordinaire de la ville, utilise pour ses projections des fils *standard*, au lieu du cliché sur verre. On peut faire photographier les documents pour un prix modique, et les projeter ensuite pour les étudier,

puis les conserver aisément, sous un très petit volume. Ces instruments sont surtout précieux pour l'enseignement et la démonstration.

§

Tels sont les auxiliaires mécaniques de l'expert.

Nous n'avons pu que donner un aperçu des perfectionnements apportés à l'expertise des écritures. Notre but est atteint si le lecteur s'est rendu compte que de réels progrès ont été faits et qu'on ne peut plus considérer l'expertise en écriture comme suspecte et dangereuse. Les experts sont d'ailleurs choisis avec plus de soin qu'autrefois, du moins au Tribunal Civil de la Seine, le seul en France qui comporte une liste d'experts écrivains accrédités. Tous les experts n'utilisent pas la méthode graphologique. Ils n'ont pas tous reçu la même formation, et il y a parmi eux des archivistes paléographes, des chimistes. Les magistrats peuvent par conséquent réunir dans une commission de trois experts des représentants de diverses méthodes et avoir ainsi le maximum de garanties, pour la découverte de la vérité.

EDOUARD DE ROUGEMONT.

STENDHAL

ET LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE SON TEMPS

Les œuvres de Stendhal, et notamment les fameux *Mémoires d'un touriste*, peuvent-ils fournir des données intéressantes pour l'histoire économique et sociale de la France, pendant la première moitié du XIX^e siècle? Il suffit d'avoir quelque peu pratiqué Stendhal pour reconnaître qu'il a été un excellent observateur, non seulement des démarches de son esprit et de son cœur, mais aussi de la société dans laquelle il a vécu.

Mais, admirable psychologue, habile au maniement des idées, bon juge en matière de littérature et d'art, fut-il bien compétent en fait de questions économiques?

§

Sans doute, à un voyageur on peut demander de ne négliger aucun des aspects des pays qu'il parcourt. Mais une question préalable se pose: Stendhal a-t-il réellement visité la France ou une partie de la France, comme pourraient le laisser croire les rubriques des *Mémoires d'un touriste*? C'est à quoi, en l'état de nos connaissances, il est encore malaisé de répondre.

Qu'il ait fait de larges emprunts à d'autres voyageurs, on ne saurait en douter. M. Maurice Barber a montré qu'il avait reproduit presque intégralement des passages du *Voyage dans le Midi*, de Millin (1807-1811), notamment la description de la foire de Beaucaire, en allégeant cependant le texte de son prédécesseur et en lui donnant

une forme plus littéraire (1). Il a usé aussi sans scrupule des *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, de Mérimée (2). Sans doute, en cherchant bien, trouverait-on la preuve d'autres « plagiat », pour se servir d'un terme quelque peu sévère pour des larcins, en somme, assez innocents.

Est-ce à dire cependant que les *Mémoires d'un touriste* soient purement fictifs? Il serait excessif de l'affirmer. Stendhal connaissait *de visu* pas mal des régions dont il nous parle : d'abord le sud-est de la France, dont il était originaire; il avait fait un voyage au Havre; il avait parcouru le trajet de Bordeaux à Valence (3). Mais évidemment les monuments, les musées et la société attirent plus son attention que la vie économique proprement dite.

§

En tout cas, les campagnes l'intéressent moins que les villes. Il remarque cependant que le bien-être des paysans a augmenté et il attribue ce progrès à la vente des biens nationaux : « un paysan qui a un demi-arpent sème des pommes de terre et est à l'abri de la terrible famine ». Par ailleurs, il nous présente la vie des paysans comme assez fruste. De Cosne, il écrit (12 avril 1837) :

Un paysan, à la physionomie stupide et vêtu de toile de coton bleue passait sur le pont; l'épicière m'a dit que cet homme ne mangeait de la viande que huit fois par an; il vit d'ordinaire avec du lait caillé. Pendant les grands travaux de la moisson, les paysans se permettent de boire de la *piquette*; on fait ce breuvage en versant de l'eau sur le marc de raisin, lorsqu'il sort du pressoir; et nous nous préférons fièrement à la Belgique et à l'Écosse!

(1) Maurice Barber : *Encore un plagiat de Stendhal; les « Mémoires d'un touriste »* (*Mercure de France*, 1^{er} février 1920).

(2) Voy. Ferdinand Gohin : *Stendhal plagiaire de Mérimée* (*Minerve française*, 1^{er} janvier 1920).

(3) Voy. son *Journal d'un voyage de Bordeaux à Valence*, publié par Louis Royer (éd. de la Chronique des Lettres françaises, 1927).

Stendhal se rend compte aussi de l'intérêt que présente le retour à la terre des nobles, que la Révolution de 1830 a écartés des fonctions politiques (4) :

Ouvrez l'*Almanach royal* de 1829, vous verrez la noblesse occuper toutes les places; maintenant, elle vit à la campagne, ne mange que les deux tiers de son revenu et améliore ses terres. Ce serait une vie heureuse, si elle ne songeait qu'à ses terres. Outre les fermes, chaque propriétaire a une réserve de 150 arpents qu'il fait valoir; beaucoup achètent tout ce qui est à vendre autour d'eux et dans dix ans ces messieurs auront refait des terres magnifiques.

Comme les propriétaires nobles se rendent utiles, les paysans n'ont plus de haine personnelle contre les « carlistes », et, d'ailleurs, le milliard des émigrés les a rassurés à l'égard d'une restitution possible des biens nationaux.

§

En ce qui concerne l'industrie, il n'y a que peu à gagner dans les *Mémoires d'un touriste*. Stendhal cependant note la décadence de la fabrique lyonnaise de la soie; les exportations à l'étranger diminuent, du moins pour ce qui est des étoffes ordinaires; « le très beau seul restera à Lyon et encore à la condition de placer les ouvriers dans les villages environnants, hors de la portée de l'octroi, que l'Europe ne veut plus nous rembourser (5) ».

A propos des forges du Berry, notre auteur signale les fortunes colossales réalisées depuis trente ans. Et ceux qui les ont faites ne veulent pas renoncer au régime protecteur, qui les a enrichis, aux dépens des consommateurs :

Tout Français qui fait usage du fer paye deux francs par an pour que ces messieurs des forges puissent vendre leurs

(4) *Mémoires d'un touriste*, 19 avril 1837.

(5) *Mémoires d'un touriste*, 25 mai 1837.

bois sous la forme de fer et réunir des millions. Laissez entrer les fers suédois et anglais, et chaque Français qui emploie le fer dépensera deux francs de moins par an; bien plus, on pourra songer à d'immenses et magnifiques entreprises, impossibles aujourd'hui.

D'ailleurs, dans la métallurgie du Berry et du Nivernais, Stendhal « voit beaucoup de choses à louer »; mais il reproche à l'ouvrier français du Nivernais d'avoir trop d'esprit et d'imagination; ce n'est ni l'« opiniâtreté féroce de l'ouvrier de Birmingham, ni la « patience inaltérable » de l'ouvrier du Harz (6).

Il est frappant que, dans les *Mémoires d'un touriste*, il ne soit jamais question des transformations industrielles, des progrès du machinisme, qui apparaissaient déjà fortement sous la monarchie de juillet. Ce sont là des questions que Stendhal a ignorées ou qui ne l'intéressent pas.

§

Le mouvement commercial attire davantage son attention. Et tout d'abord les voies de communication. Les *Mémoires d'un touriste* donnent bien l'impression que l'administration se préoccupe des routes. Malheureusement, chacun songe à son intérêt particulier; à la Charité, l'ingénieur en chef de Nevers « va placer la grande route le long de la Loire »; d'où, grande fureur des propriétaires de maisons qui se trouvent sur la route actuelle (7). On est obligé de compter avec « l'aristocratie du cabaret » (8).

Au moment où ont été publiés les *Mémoires d'un touriste*, en 1838, il y a encore fort peu de lignes de chemins de fer et Stendhal remarque qu'à ce point de vue la France est très en retard sur la Belgique et l'Angleterre. Et cependant, voyageant de Lyon à Vienne,

(6) *Mémoires d'un touriste*, 17 avril 1837.

(7) *Mémoires d'un touriste*, 13 avril 1837.

(8) *Ibid.*, 26 avril 1837.

il remarque combien un chemin de fer serait avantageux. La route est en piteux état et on est obligé de raccommoder sans cesse le pavé :

Dix lieues de pavé de cette route coûtent 40.000 francs d'entretien chaque année et cela ne suffit pas. Le nombre des chevaux qui périssent sur la route, et dont on voit les tristes débris, est fort considérable. C'est probablement l'endroit de France où l'on voit passer le plus de grosses charrettes. Tous les savons, toutes les huiles, tous les fruits secs, dont le Midi approvisionne Paris et le Nord, sillonnent ce chemin. Considérez que la navigation du Rhône n'est presque pas employée; ce fleuve est trop rapide pour remonter. C'est donc sur ce point de la France qu'il faudrait commencer les chemins de fer. A vrai dire, c'est le seul chemin de fer que je trouve raisonnable; en d'autres termes, c'est le seul qui puisse payer 6 ou 7 % de rente pour le capital employé...

M. Kermaingan, qui a étudié le projet de chemin de fer de Marseille à Lyon, en estime le prix à 66 millions. Et il faudrait un milliard pour « la grande croix » : Marseille-Le Havre; Strasbourg-Nantes; Paris-Belgique et Calais. Mais c'est la spéculation qui décidera de tout : « C'est si commode de créer des actions sur lesquelles on gagne 10 %! Qu'importe ce que devient l'entreprise? Le fondateur, homme de hardiesse, a réalisé son bénéfice. » Et Stendhal nous explique quelques-unes des friponneries auxquelles donnent lieu ces entreprises nouvelles :

Les gens adroits peuvent spéculer en paix sur cet objet important, par exemple, créer 2.000 actions de 5.000 fr. pour un chemin de fer qui peut rendre tout au plus 3 % du prix de construction, faire persuader au public, par les journaux, qu'il va donner 10 %, vendre à 7.000 fr. toutes les actions créées à 5.000 chacune, et ensuite souhaiter le bonsoir à l'entreprise (9).

(9) *Mémoires d'un touriste*, 9 juin 1837. — Voici encore quelques remarques curieuses : « Que deviendront les capitaux employés en chemins de fer, si l'on trouve le moyen de faire marcher les wagons sur les routes ordinaires? » — « D'un autre côté, les chemins de fer

En ce qui concerne les ports, Stendhal note avec raison la décadence de Nantes et de Bordeaux, supplantés par Le Havre; leur habitants « s'en prennent à la Chambre, qui, en 1837, n'a pas voulu voter les chemins de fer » (10). Le déclin de Bordeaux le frappe particulièrement : « je n'y ai retrouvé, dit-il en 1837, aucune des grandes maisons de commerce que j'entrevis avec respect, il y a treize ans ». En réalité, ce sont les guerres de la Révolution et de l'Empire qui avaient ruiné Bordeaux, comme Nantes, et c'est une vue bien superficielle de déclarer que « le luxe, l'esprit méridional et confiant, le manque de prudence ont tout dévoré » (11).

Nous touchons là à l'une des idées favorites de Stendhal, c'est que le Midi de la France, au point de vue économique, est très en retard sur le Nord. C'est qu'il est dans le même cas que l'Espagne et l'Italie : « son *brio* naturel, sa vivacité l'empêchent de *s'angliser*, comme le Nord de la France ». L'homme du Midi n'est pas fait pour la civilisation qui règne depuis 1830, pour « les moyens légitimes et prudents de gagner de l'argent ». Puis, le gouvernement est responsable aussi de cet état de choses : « en 1836, la Chambre a voté un grand nombre de millions pour des canaux et des chemins; 60 millions ont été affectés au Nord, dont le caractère anglais et prudent s'aide si bien soi-même; 12 seulement ont été donnés au Languedoc » (12). Aussi les routes et les rivières y sont-elles en piteux état.

Chalon-sur-Saône, au contraire, frappe Stendhal par

rendront les guerres impossibles (!); elles choqueront trop d'intérêt chez les nations voisines. Mais le maître peut avoir intérêt à la guerre. »

(10) *Mémoires d'un touriste*, 4 juillet 1837.

(11) « Toutefois, remarque-t-il, Bordeaux s'est aidé soi-même; sa souscription pour le canal latéral de la Garonne s'élève à 9 millions. »

(12) Stendhal oublie que des raisons d'ordre géographique expliquent en grande partie le moindre développement économique du Midi. Il ne pouvait y avoir, en cette région, un réseau de canaux analogue aux réseaux du nord de la France; il n'est donc pas étonnant que, pour le Midi, les dépenses des travaux publics aient été bien moins considérables.

sa vie, son activité, toute « maritime », qui donne un avant-goût de Marseille; c'est une des villes les plus commerçantes de France, et un homme actif y fait rendre 15 % à ses capitaux sans risques. Il donne aussi un tableau assez frappant de la prospérité de la foire de Beaucaire, mais, comme il copie Millin, qui écrivait 25 ans auparavant, il faut se méfier un peu de son témoignage.

Ce qu'il a bien vu, c'est la concentration des grandes affaires à Paris; elles ne peuvent s'organiser que là; « on ne connaît d'exception que quelques affaires du second ordre arrangées à Lyon (13) ».

Ce qui est plus important encore à remarquer, c'est l'impression générale du progrès économique qui se manifeste en France sous la monarchie de Juillet. A cet égard, quelques passages des *Mémoires d'un touriste* méritent d'être retenus :

Je ne sais où trouver des termes prudents pour peindre la prospérité croissante dont la France jouit sous le règne de Louis-Philippe. J'ai peur de passer pour un écrivain payé. A chaque pas, je vois des maçons à l'œuvre : on bâtit une foule de maisons dans les villes, dans les bourgs, dans les villages; partout, les rues se dressent. Dans les champs, on voit, de tous les côtés, creuser des fossés d'écoulement, bâtir des murs, planter des haies.

La prospérité est grande surtout au nord de la ligne Besançon-Nantes. Mais le Midi lui-même, « si encroûté », commence à se réveiller; Alger renouvelle Marseille.

Cette prospérité, Stendhal l'attribue surtout à des causes politiques : avant 1830, il y avait une alarme sourde des esprits; on craignait la reprise des biens nationaux, le retour de la dîme.

Notre auteur, en effet, songe surtout à la prospérité

(13) La province, dit-il encore, envie à Paris « ses jeux de bourse » et sa rente.

agricole. La noblesse améliore ses champs; « c'est le contraire de ce qu'elle faisait avant 1789 ». La France est essentiellement un pays de petits propriétaires; a-t-on jamais vu un peuple qui, sur 33 millions d'habitants, compte 5 millions de propriétaires? « Voilà ce qu'aucune contre-révolution ne peut détruire. » Et le paysan qui n'a qu'un arpent tient plus à sa propriété que le richard qui en possède 200.

Cependant, Stendhal est frappé aussi par le développement de ce que nous appelons le capitalisme. Il n'emploie pas ce vocable, mais c'est bien à ce phénomène qu'il fait allusion quand il dit :

La concurrence qui existe d'individu à individu finira par ne plus s'exercer désormais que de grande compagnie à grande compagnie. Quel particulier pourrait, en 1837, établir une diligence de Paris à Lyon? Il serait écrasé par trois grandes sociétés, qui non seulement transporteraient pour rien les voyageurs de Paris à Lyon, mais finiraient, comme je l'ai vu en Angleterre, par les prier d'accepter une bouteille d'excellent vin.

§

Stendhal nous renseigne-t-il mieux sur la vie sociale de son temps que sur la vie économique? On peut dire qu'il n'y a qu'une classe sociale qu'il connaisse très bien, c'est la bourgeoisie, à laquelle il appartenait. Il était né dans une famille d'hommes de loi, qui fréquentait d'un peu loin le monde parlementaire, comme le dit M. Paul Arbelet (14), mais qui se montrait très dédaigneuse de la classe des marchands, ou même « de tous ceux qu'elle estimait de moins bonne compagnie », comme le dit Stendhal lui-même dans la *Vie de Henri Brulard* (15). Dans la société grenobloise, comme par-

(14) *La jeunesse de Stendhal*, Paris, 1914 (thèse de doctorat ès-lettres).

(15) Edition H. Debraye, t. I, p. 297 : « Ma famille, ajoute-t-il, malgré l'état de médecin et d'avocat, se croyait être sur le bord de la noblesse; les prétentions de mon père n'allaient même à rien moins que celles de gentilhomme déchu ».

tout au xviii^e siècle, c'était, de classe en classe, suivant le mot de Cournot, « une cascade de mépris ». En 1805, Stendhal devient commis à Marseille chez un épicier en gros; il prend alors une idée du négoce et du monde des négociants (16).

Il a, d'ailleurs, fort peu de sympathie pour les diverses fractions de la classe bourgeoise, pour tous ceux dont l'unique préoccupation est de gagner de l'argent, de faire « rapporter du revenu », comme il dit dans *Le Rouge et le Noir*, au moment où il décrit la société de Verrières. Il méprise la veulerie des bourgeois, reproche grave de la part de l'homme qui a le culte de « l'énergie ». Il s'écrie dans la *Vie de Henri Brulard* (17) :

Lorsqu'en décembre 1830, l'on n'a pas puni de mort cet insolent maraud de Peyronnet et les autres signataires des Ordonnances, j'ai dit des bourgeois de Paris : ils prennent l'étiollement de leur âme pour de la civilisation et de la générosité... Il me semble que ce qui se passe en 1835 justifie ma prévision de 1830 (18).

Mais Stendhal ne connaît guère, semble-t-il, les hommes d'affaires, les gens de finance; en tout cas, il n'a jamais, dans son œuvre, dressé une figure comme l'étonnant Nucingen de Balzac.

Il semble ignorer presque totalement la classe ouvrière. Il n'y a guère que la condition des malheureux *canuts* lyonnais qui l'ait frappé et ému :

Une chose m'attriste toujours dans les rues de Lyon, c'est la vue de ces malheureux ouvriers en soie; ils se meurent en comptant sur des salaires qui, tous les cinq ou six ans, manquent tout à coup. Alors ils chantent dans la rue : c'est une manière de demander l'aumône.

Stendhal ne donne, d'ailleurs, pas de grands détails sur leur condition, sur leur mode de travail. On ne peut

(16) Voy. Paul Arbelet, *Stendhal épicier*, Paris, 1926.

(17) Edition H. Debraye, t. I, p. 127.

(18) Les conspirateurs d'avril, il les appelle de « jeunes et respectables fous » (*Ibid.*, p. 129).

guère relever que cette phrase, éloquente du reste dans sa sobriété :

Les ouvriers de Lyon fabriquent des étoffes admirables d'éclat et de fraîcheur, dans la chambre qu'ils habitent avec leur pauvre famille. Toute la journée, le plus jeune associé des maisons de soieries de Lyon court de chambre en chambre (on compte 15.000 de ces ateliers) et paye ces ouvriers selon le degré d'avancement de leur ouvrage; ce faisant, cet associé gagne 6.000 fr. par an (19).

Notons encore que Stendhal semble avoir été frappé par l'emploi des femmes dans l'industrie, si l'on en juge du moins par sa description de la fabrique de clous de M. de Rênal, dans *Le Rouge et le Noir*. Vingt marteaux, dit-il, façonnent les clous : « ce sont des jeunes filles fraîches et jolies qui présentent aux coups de ces marteaux énormes les petits morceaux de fer, qui sont rapidement transformés en clous ».

Mais il semble ignorer la misère et les souffrances de la classe ouvrière, surtout dans la grande industrie, à l'aurore de la révolution industrielle qui se dessine précisément sous le règne de Louis-Philippe (20). Aussi ne comprend-il nullement la signification des insurrections de 1831, 1832, 1834, qu'il attribue aux ambitions surexcitées dans toutes les classes de la société par la grande Révolution : « Les têtes des ouvriers, dit-il, prirent feu, principalement à cause de cette malheureuse soif de jouissance et de fortune prompt, qui est la folie de tous les jeunes Français. »

Ne sont-ils pas tous autant de Julien Sorel? Car, il n'y a plus de révolution à faire :

C'est en vain, ajoute-t-il, que la philosophie leur crie : « Mais tous les abus odieux sont supprimés en France; si le Père Eternel vous mettait une plume à la main pour corriger les

(19) *Mémoires d'un touriste*, 4 juin 1837.

(20) Voy. Henri Sée, *La vie économique de la France sous la monarchie censitaire*, Paris, 1927.

abus, vous seriez bien embarrassés; vous ne sauriez quoi écrire; il n'y a plus de choses capitales à corriger en France.»

Déclaration singulière de la part d'un homme qui était loin d'être un conservateur, et qui ne peut s'expliquer que par son ignorance de ce que nous appelons « les questions sociales » ou, si l'on veut, « la question sociale ».

En conclusion, pour tout ce qui concerne la vie économique et sociale, nous n'avons pu trouver, dans l'œuvre de Stendhal, qu'un assez maigre butin. A cet égard, les *Mémoires d'un touriste* ne peuvent être, en aucune façon, comparés, par exemple, aux *Voyages en France* d'un Arthur Young. Et, de fait, il n'est ni un économiste de métier, ni un homme politique. Ce qui l'intéresse, c'est l'étude du cœur humain et des mœurs, la société, mais dans le sens où elle peut fournir des documents à la psychologie; l'art, la littérature, le jeu des idées, voilà aussi ce qui le passionne. Les historiens, en tant qu'historiens, « pourront s'en plaindre. Mais cependant ils ne perdent pas leur temps en lisant et relisant les délicieux *Mémoires d'un touriste*, d'un esprit si étincelant, et qui donnent de la **France** une image, peut-être pas toujours très exacte, mais plus vraie peut-être que l'exactitude. Et ne donnerions-nous pas bien volontiers la plus complète des statistiques pour telle des anecdotes qui émaillent cette œuvre inoubliable?

HENRI SÉE.

LE CHARBON ARDENT¹

—

X

Le lendemain il alla la retrouver à Arcueil pour déjeuner au *Chien de la vallée*. Il faisait le même voyage que si c'eût été jour de travail; mais moins pressé par le temps, et aussi pour cause d'économie, il descendait à pied. Le ciel s'était couvert, on pressentait l'automne. A la poterne de Gentilly, les feuilles sèches formaient déjà une couche épaisse et bruyante qui assaillait les deux petites casemates et le talus du rempart, où d'étranges pontes de fer rouillé, à même la terre, semblaient fermer des cachots mystérieux. Brusquement, au delà de cette courtine morose, la plaine s'ouvrait à la route pavée, des jardinets semés de mesures de tôle, des chantiers où la scie des marbriers grinçait, des tonnelles en ruines où des hommes haillonneux buvaient déjà, attablés sur des fûts, sur des caisses, sur d'anciens passe-boules. Des chiffonnières et leurs ballots se dodelinaient avec leurs carioles. Il y avait parmi elles de jolies filles dont le teint avait, comme tout leur équipage et leurs frusques venues des poubelles, la couleur des rats. Elles criaient plus fort après leurs ânes lorsque Jean Soreau passait près d'elles, afin de montrer à cet homme en chapeau qu'elles étaient d'un peuple libre, hardi, et qu'elles avaient aussi des esclaves à maltraiter. Même l'une d'elles, qui arrimait une cargaison à sa voiture, lui sourit, ou sourit de lui. Il se retourna au bout de quelques pas, elle avait déjà disparu.

En marchant, il songeait aux derniers mots échangés

(1) Voyez *Mercur de France*, n^{os} 742, 743 et 744.

avec Gaby la veille. Et prosaïquement il était de fort mauvaise humeur. Il traversa Arcueil, il passa devant la petite église noire, d'où sortaient précisément cinquante personnes endimanchées. A cette heure, le respect humain mis à part, rien n'empêchait Jean d'y entrer. Mais plus tard il n'en aurait plus le droit alors, s'il épousait Gabrielle? Cette idée lui poussa brusquement, lui fit hausser les épaules... Emilie, sa femme, n'avait pas de religion, et les Sazeret ne les avaient fait passer devant le curé d'Archères — en ce temps-là il y avait un curé à Archères — que par vanité. On aurait eu l'air de pauvres devant les riches fermiers du pays qui, eux, se payaient toutes les cérémonies possibles; et puis on aurait déchu par rapport au capitaine Blet et à ses demoiselles.. C'était un peu fort tout de même! C'est ce mariage-là qui n'aurait pas dû compter; il n'avait engagé ni le cœur ni l'âme. Et les prêtres étaient dupes de quelques mots prononcés poliment avec les lèvres, les prêtres se refuseraient à marier Jean Soreau avec Gabrielle Granger, à refaire une existence, à créer un petit ménage charmant, où la femme aurait de bonnes idées, comme ils disent, et jouerait peut-être du violon le dimanche dans la tribune pendant l'offertoire, — où le mari, Dieu sait... Ils ne se doutent même pas de ce que serait le mari...

Allons, il y a de quoi mettre en rage un homme qui n'a plus, pour se soutenir, les visions étranges de certaines nuits! Peut-être ces visions-là ne reviennent-elles qu'à la faveur du demi-sommeil, au moment où tout semble simple, même la folie, où l'esprit se croit seul, se croit libre et se laisse mener par des fantômes. Ah! ah! on entend des voix, on s'imagine prédestiné, on a oublié la vie qui est bête, qui est lourde; on a oublié soi-même qui est absolument pareil aux autres hommes... Gabrielle a bien raison, elle s'est rebellée tout de suite contre la sottise loi. Elle n'est pas venue à l'église ce matin, et si elle voyait Jean ainsi arrêté devant le porche, que penserait-elle?

Qu'il a cherché hier un prétexte pour ne pas s'engager avec elle? ou bien qu'il ne sait pas ce qu'il veut... Elle douterait de sa bonne foi ou de sa décision. Et pourtant il l'aime maintenant. Cela du moins est clair, il l'aime comme tout homme aime une femme qui cherche un appui sur lui, qui se confie, qui se soumet. Il l'aime avec tendresse, il l'aime avec orgueil. Ce sentiment est tout neuf, enivrant. Que ne sacrifierait-il pas à ces délices? Les gens du bourg qui le voient passer, et dont plusieurs le connaissent de vue, devraient le trouver bien changé, au moins sa démarche, son regard, s'ils y prenaient garde. Si M^{lle} Yvonne, la dactylo, était derrière les vitres du *Petit Luxe*, à le contempler, ce serait une surprise pour la bonne amie de Hulin. Elle se demanderait d'ailleurs ce qu'un employé de la *Parti* revient faire là le dimanche. Ce n'est pas sans doute pour contempler cette petite affiche orange où un avocat à la Cour d'appel, demeurant Villa des Roses à Cachan, offre des consultations judiciaires. « Questions fiscales, législation des loyers et des lotissements, divorces à forfait... »

Que peut donc coûter un divorce à forfait, dans les prix modérés? D'argent, de temps, de tracas? et que va dire la famille Sazeret quand elle recevra la lettre?... Car c'est décidé. Il va écrire, ce soir même, tandis que Gaby sera à son cinéma. Non pas à Emilie, mais au beau-père. Il faudra faire un brouillon et ne rien mettre que de sang-froid. C'est ennuyeux que le bureau soit fermé, et qu'il n'ait pas de papier à lettres. Il devra acheter une pochette de quadrillé, à moins qu'il n'aille demander à Menoux des feuilles de la banque, à en-tête, qui ont seules l'air assez sérieux pour le lieutenant Sazeret. Mais Menoux, si brave homme, trouverait peut-être la démarche bizarre, et pour rien au monde, il ne faut effrayer Menoux. D'ailleurs, la chose peut attendre vingt-quatre heures, et les termes doivent être médités. Quelque chose dans ce genre : *Monsieur* (ou *cher Monsieur*), l'un bien solennel,

l'autre ironique, *je pense que vous trouvez, comme moi, que ma situation conjugale avec votre fille (est-ce bien correct?) demande à être solutionnée dans l'intérêt de tous et dans le plus bref délai. C'est pourquoi j'ai l'honneur (ou bien l'avantage?) de vous rendre compte (oh! non : faire connaître, je ne suis pas son inférieur après tout) que j'ai chargé mon avocat (ici l'adresse de l'affiche) de vouloir bien engager un procès...* Cette fois-ci, cela ne va plus. Il faut connaître les termes exacts. Et pour les connaître aller voir l'homme de loi. Des montagnes de difficultés s'élèvent d'ailleurs dès qu'on y songe. Faut-il voir un avocat ou un avoué? Si c'est un avoué, pourquoi un avocat se propose-t-il sur les murs? Ou l'un vous envoie-t-il à l'autre? Comment faire pour réduire les frais? Il importe d'obliger les Sazeret d'en prendre la moitié pour eux. C'est à l'amiable, n'est-ce pas? Est-ce que les gens riches seuls peuvent se payer un divorce? Non, mais les autres doivent se faire balancer des mois et des mois. Et qu'est-ce que la séparation de corps, dont il paraît qu'après deux ou trois ans elle devient un vrai divorce? Cela suffirait-il? Mais Gabrielle ne voudra pas attendre si longtemps, ni se mettre en ménage. Disons les choses crûment, devenir sa maîtresse. Pauvre petite Gabrielle, quelle moue fera-t-elle quand il lui exposera toutes ces complications? Elle est capable de pleurer, de se décourager, et de demander ensuite des conseils à Simone, qui lui dira sans doute :

— Mon petit chou, laisse-le tomber.

A cette idée, l'angoisse arrive, la terreur, les ténèbres d'un anéantissement. Il court, il arrive, le cœur en désordre, à la guinguette où Gaby n'est pas encore. Il ressort. La voici. La voici, au haut du chemin, toute rose et toute noire. De près, quelle surprise! elle montre une fleur de laine violette à son épaule. Elle a les joues, le cou emperlés de sueur. Elle se jette dans ses bras; pendant quelques secondes, ils écoutent battre leurs tempes jointes

et leurs poitrines. Rien, rien ne pourra plus les séparer.

Simone n'était pas rentrée, naturellement, et il avait plu la nuit sur le plateau : la citerne était à moitié pleine.

— Si vous saviez le bruit que l'eau peut faire sur le toit et dans la gouttière ! Quelquefois, par des temps comme ça, je me croirais dans un bateau, sur mer. Dans le ciel il y a parfois les lueurs des phares, les voitures ou un projecteur au fort, qui fait des expériences. Une sirène d'auto se met à beugler. Ça augmente l'illusion. Si je n'étais pas habituée à ce coin, ce que j'aurais peur ! Heureusement il n'y a jamais eu de cambriolages sur notre chemin de Villejuif. Les voleurs s'adressent plutôt à Sceaux, à Fontenay, et sur les grandes routes où il y a de belles villas : ils ne viennent pas dans nos boîtes à sardines... Mais il y a autre chose que des voleurs.

— Quoi encore ? redit-il.

— Surtout le dimanche soir. Vous verrez, puisque vous êtes venu pour ça aujourd'hui.

— Pour vous défendre ou pour vous voir ?

— Les deux, j'espère, fit-elle en souriant. Mais vous savez, je n'attends pas après vous, puisque j'ai mon chat pour m'aimer, et puis un revolver pour me rebiffer si on m'attaque. Je vous le montrerai, mon rigolo.

Ils se taquinaient à présent, car ils étaient sûrs l'un de l'autre. La serveuse du café ne les gênait plus pour s'embrasser ; et elle les appelait Monsieur et Madame. Gabrielle s'amusait à faire la tyrannique. Elle visita le portefeuille de Jean : elle lui avait envoyé naguère une carte avec un fil collé dessus, qu'elle appelait le fil-à-la-patte et qu'il gardait précieusement. — Si je le perds ? dit-il. — Je vous attacherai avec de la corde à violon. — elle riait de ses propres paroles, et ce jour-là, au ciel sombre et gris, ses yeux paraissaient bleus. Elle monta sur la balançoire cassée. Elle mit Jean en pénitence contre un arbre pour pouvoir rajuster une de ses jarre-

telles. Finalement elle tira de son sac un jeu de vieux tarots enfantins et elle voulut jouer avec lui. De temps en temps, elle s'écriait :

— Ce que je suis folle ! Si Simone me voyait, elle nous attraperait tous les deux, moi pour m'amuser comme ça et vous pour me laisser faire. Que voulez-vous ? elle est blasée, elle ; il lui faut des distractions de grande personne.

— Ça vous viendra aussi, méfions-nous.

— Non, dit-elle en lui prenant la main, non, jamais, si vous m'en empêchez.

Elle parlait volontiers d'avenir, mais l'avenir pour elle n'était pas redoutable ; c'était un voyage à la mer qu'on pourrait faire, tous deux, un meuble qu'on pourrait acheter à tempérament, douze mensualités ; c'était l'abonnement qu'elle pourrait prendre dans un cabinet de lecture, pour des romans et aussi des partitions. Simone pensait bien de son côté à son propre intérieur. Un étudiant en médecine qu'elle connaissait, par une infirmière de ses amies, lui avait promis une table d'opération réformée, mais toute propre ; en coupant les pieds, cela ferait un socle merveilleux de divan. Simone aussi tenait à un cosy-corner et à des fleurs en coquillage. Elle emporterait aussi sûrement de la bicoque un sabot rose en porcelaine que depuis l'enfance elle tenait pour sien, et où elle avait mis longtemps de la mousse comme un nid, avec des œufs bigarrés, qui sont des bonbons à la liqueur. Car elle est gourmande Simone, et je suis sûre qu'elle boit sec quand elle fait la bombe avec ses amis ! Moi, je n'aimerais pas cela. Ou peut-être je m'y mettrais aussi par force.

Il commençait à détester Simone et à la trouver bien suspecte ; mais c'était un grief qu'il ne pouvait exprimer, par délicatesse d'abord et pour ne pas aggraver l'effet. Du reste, les idées se dispersaient à la faveur d'une longue promenade. Ils aimaient tous deux marcher vite et au hasard. Ils allèrent par monts et par vaux jusqu'à Ivry où,

sur la grande avenue, dormaient des débris de fête foraine parmi des musiquettes grêles et des rassemblements trainards. Ils se défièrent de voir certaines inepties ou certaines horreurs, et tenant les paris, ils visitèrent des baraques sans plancher, où l'on exhibait des photos galantes dans des stéréoscopes à lunettes, des momies torréfiées, des cadavres de cire tachés de sang groseille, et vêtus de soies poussiéreuses. Il léchèrent des tartines à la glace, des cornets de crème; Gabrielle força son ami à montrer dans un tir la plus insigne maladresse, dont un singe en peluche le récompensa cependant. Autour d'eux vaguait un peuple clairsemé, triste, où beaucoup d'hommes parlaient le russe ou l'italien. Quelques garnements en chandails de couleur campaient aux terrasses des débits; une fanfare passa, précédée d'une fillette attifée en cantinière, et d'une bannière rouge, sans récolter ni cortège ni ovation. Des femmes tiraient leurs hommes par la manche; et, dans les petites rues, devant les familles au pas lourd, les enfants traînaient leurs pieds pour faire de la poussière. L'un d'eux fut giflé, sans pleurer, repartit d'un air obstiné et à un tournant se heurta aux jambes de Gabrielle. Il était sale et boudeur.

— Qu'il est mignon! s'écria-t-elle. Elle lui donna un bonbon, et lui demanda son âge. Au loin le père disait à sa femme : — Vise un peu Auguste qui a embouti une poule! Et plus haut : Eh! mademoiselle, faut pas vous gêner pour le calotter aussi!

— Si je le faisais, qu'est-ce qu'il me raconterait! dit tout bas Gabrielle. Elle pensait aussi que Jean aurait pu avoir un fils de cette taille, et elle se demandait si elle aimerait ou haïrait cet enfant-là. Elle ne parlait plus guère, fatiguée du reste. Il lui semblait que toute sa vie, elle avait été accrochée au bras de cet homme tendre et grave, et elle l'aimait sagement, comme par habitude : il avait fallu deux après-midi pour en arriver à ce calme

charmant. Encore n'avaient-ils guère avancé ni dans les privautés ni dans les confidences.

Quand ils furent en vue de la maison, il était déjà près de sept heures. Elle dit à Jean :

— Aujourd'hui, vous allez entrer. Je veux que nous fassions la dinette ensemble au jardin. Ce sera gentil, vous porterez mon violon, car je ne le laisse jamais en bas, vous pensez.

— Mais vous avez des provisions ici? demanda-t-il, gêné de cette offre imprévue.

— Des fois, dit-elle. Peut-être aussi que j'y ai pensé d'avance...

Il hésitait devant la barrière, tandis qu'elle fourrageait déjà le cadenas. Il avait ôté son chapeau et regardait les fleurs sauvages, la niche vide. Pour cacher leur embarras, ils se mirent à parler très fort. Jamais il n'avait pénétré dans cette maisonnette; il n'avait eu accès qu'à la cour et au « Jardin des Plantes »; il reconnaissait l'un après l'autre les objets et les meubles, longuement décrits; il respirait l'odeur indéfinissable des lieux où vivait Gabrielle. Elle avait laissé la porte entr'ouverte, elle la ferma. Elle ouvrit la fenêtre du petit salon; le chat, qui somnolait sur un pouf, caressa les deux êtres vivants.

— Vous voyez, il vous aime bien. Il n'a jamais été si accueillant. Pourtant il n'a connu jusqu'ici que ma sœur et ma mère. Tenez, voici le portrait à ma pauvre maman. Il est temps qu'elle vous voie à son tour.

Pendant qu'il regardait, elle ajouta :

— Je sais bien, mon petit Jean, qu'elle serait contente de vous voir ici. C'est pour cela que je vous ai amené. Devant elle je n'ai plus peur de personne.

— Vous avez raison, dit-il, la conscience enfin libre.

C'était la première fois où ils étaient vraiment cachés au monde; il la prit dans ses bras avec plus d'émotion, mais non plus de mauvaises pensées. Il lui dit : Je vous

aime comme ma vie. Et peut-être qu'il aimait sa vie à ce moment-là, pour la première fois aussi.

Elle se dégagea pourtant; elle lui repeigna les cheveux de ses doigts fins; elle lui baisa le front d'elle-même, et elle osa davantage : elle effleura de ses lèvres le nez assez meurtri, qu'elle n'aimait pas trop voir. Il se sentait pardonné, réconcilié avec toutes choses. Mais Gabrielle lui dit encore :

— Vous me mènerez une fois chez votre mère à vous?

— Bien sûr, plus tard, dit-il. Ce sera tout naturel.

Il mentait; il se promettait bien que jamais, jamais cette présentation n'aurait lieu... Emilie, elle, avait vu un quart d'heure la vieille Soreau, et n'en avait jamais plus parlé. D'ailleurs c'était aussi après le mariage où l'on n'avait pas invité cette personne, qui n'y songeait guère et se moquait des honneurs... Il changea l'entretien et demanda :

— C'est ici que votre maman est morte?

— Oh! non, s'écria Gaby. Je n'oserais jamais y rester, alors! Elle a fait toute sa maladie à l'hôpital Cochin, et on ne l'a jamais rapportée. Cela a duré trois mois, trois mois affreux; j'allais la voir d'abord les jeudis et dimanches à une heure, comme tous les visiteurs. Et puis on m'a autorisée à revenir le soir, puis à veiller une nuit — car on lui avait donné une chambre. Et c'est parce qu'elle était perdue, vous pensez bien. Mais justement je n'étais point là quand elle a passé. Elle n'avait plus sa connaissance, si faible elle était, si faible... La vieille infirmière m'a dit : « Tout s'est très bien terminé. Je voudrais bien mourir comme cela! ». Croyez-vous qu'elle savait consoler, cette femme? mais elle avait vu tant de gens souffrir et se débattre, n'est-ce pas? elle pouvait bien en juger... Moi, si plus tard la même chose m'arrive, rappelez-vous que je ne veux pas me laisser charcuter : chacun sait que ça ne sert à rien. On ne mange pas, le mal revient toujours et vous dévore. Ah! on ne devrait penser à rien

du tout, si on voulait être heureux. J'en ai vu de dures, moi, et c'est pourquoi il faut me pardonner quand je tiens à faire la petite fille. Je ne veux pas me faire remarquer par la malchance, comprenez-vous? alors je me cache dans mon trou, sans bruit. Nous nous cacherons. Tous deux bien blottis, elle ne pourra pas nous voir.

— Bien sûr, dit-il. La vie n'est pas mouvementée, quoi! pour tout le monde.

— Oh! Jean, pas pour nous deux en tout cas?

Il la rassura avec des paroles dérisoires, des gestes qui à ce moment-là lui paraissaient autant de défis et de blasphèmes, et dont il demandait grâce à cette Force incon nue et jalouse qui aujourd'hui ne le surveillait plus. Ce n'était qu'une superstition peut-être, un souvenir humilié de ses pensées libres du matin, c'était peut-être aussi une prière, si peureuse, si contrainte qu'elle ressemblait à un sarcasme vaincu.

Ils dressèrent ensemble une petite table derrière la maison, près des treillages de la basse-cour vide. De vieux plants de lilas, le mur de briques, la gouttière en surplomb faisaient presque la nuit dans ce coin; des cloportes se montraient en grappes sous les dalles du per ron, des lombrics rouges sortaient de la terre molle. L'eau de la tonne était verte et ne reflétait pas un coin de ciel. Plus un bruit.

— On est loin de tout ici, n'est-ce pas? dit Gabrielle. Mais ce n'est pas triste aujourd'hui.

Elle faisait remarquer sans crainte cette solitude où la voix vivante semblait détonner.

Elle servait Jean elle-même, elle avait tiré pour lui des napperons brodés, des boîtes en fer blanc à images, des carafes un peu écornées. Chaque fois qu'elle se levait, il se levait aussi pour ne pas jouer au maître. Une fois, elle s'absenta plus longtemps, et revint traînant un troisième fauteuil. Elle y avait assis une grosse poupée de porcelaine :

— J'ai vu, dit-elle en souriant, que vous vous ennuyez avec moi. Alors voici ma fille Thérèse; il y a quatre ans je jouais encore avec. Elle ne sort presque plus de son placard. C'est une occasion pour elle de voir du monde. N'est-elle pas bien frisée encore? un bébé jumeau.

— Cela fait deux bébés, répondit Jean.

Elle battit des mains.

— Oh! que je suis contente! Et elle vint l'embrasser sur la tempe, de sa bouche mouillée. Et elle l'essuya de sa serviette.

Huit heures approchaient. Elle laissa la table dehors, prit son chapeau, son violon et montra le fameux revolver; il avait une crosse de nacre et le sac de Gaby le contenait à l'aise.

Tout deux, un peu essoufflés, ils fermèrent la porte, la palissade. Ils se hâtèrent sur la route qui, plate entre des lopins de gazon et des terres vagues, s'encaisse après pour descendre à Arcueil. Paris était visible, piqué de quelques lumières déjà! Jean n'oubliait rien, en courant.

— Gaby, demanda-t-il. Vous allez me dire tout de suite ce que vous m'aviez promis pour ce soir?

— Chut! dit-elle. A ce coin-ci, quand il n'y a pas de vent, on entend déjà dans le creux le tram du Châtelet qui arrive, et la sonnette du cinéma.

Ils écoutèrent en vain. Rien.

— Et allez-vous parler, cette fois-ci? Vous m'avez assez inquiété!

— Eh bien, dit Gabrielle, je voulais vous expliquer la chose sur les lieux, vu que je ne sais pas bien décrire. Vous voyez le chemin creux devant nous. A gauche les premiers toits de la cité-jardin; à droite, rien que le talus, comme une falaise, et puis ces grands arbres qui vont jusqu'à la grosse propriété là-bas. C'était un couvent, il paraît; d'ailleurs ça en a l'allure. A présent un pépiniériste y demeure; il y a des serres tout le long du mur, et la maison a l'air d'un vrai château. J'y ai été acheter

dans le temps des oignons de jacinthe, qui n'ont même pas poussé. Allons, ne faites pas l'impatient; vous me regardez comme pour me dévorer. Il faut simplement vous dire que juste à ce tournant, depuis deux jeudis et un dimanche, bref après les soirées, je crois qu'il y a un type qui me guette... Oh! moi, ou d'autres; en tout cas à minuit moins le quart, sa présence n'est pas naturelle. Il ne se tient jamais debout. Il est couché, de façon à ne montrer que sa tête, hors de l'herbe. En hiver, il ne venait pas, car la lampe de ce poteau n'était pas encore cassée : alors, on y voyait trop clair sans doute. Et puis plus bas, le village commence. Plus haut, il y a les chiens qui battent chacun leur propriété. Mon homme s'embusque donc là simplement, qu'il fasse humide ou sec, il attend que je passe. Et après, j'en suis sûre, il me suit. Oh! de loin, sur la route, et sans jamais venir jusqu'au plateau... Quand je disais tout à l'heure deux semaines, j'exagérais. Il me semble que je l'ai repéré trois fois, la première étant l'autre jeudi, et cette fois-ci j'ai peur que ce ne soit son second dimanche. Vous savez que les samedis on ne donne plus de séances en cette saison. Alors je vous ai prévenu, parce que je ne vous cache plus rien, et puis à qui m'adresserais-je?

— Mais il fallait me le dire plus tôt encore, s'écria Jean. Je serais venu pour vous défendre. Pourquoi avez-vous attendu?

— Eh! dit-elle, jusqu'à hier, est-ce que nous étions fiancés?

— Non, dit-il avec humeur, mais tout de même vous pouviez bien m'avertir comme on avertit un flic. Voilà tout l'honneur que vous me faites?

Elle baissa le nez.

— Eh bien, avant, avoua-t-elle, Simone rentrait presque toujours à minuit, et venait me chercher. Je la prenais au tram et nous montions ensemble. Deux femmes, ça suffit, je pense, pour un pauvre couche-dehors?

— Et maintenant? dit-il.

— Vous savez bien que je ne peux plus compter sur ma sœur.

Il réfléchissait. S'il allait chercher Gabrielle à minuit, il ne pourrait plus rentrer qu'à pied au Petit-Montrouge, et à quelle heure se coucher pour revenir à Arcueil le matin? Est-ce que Gabrielle se ferait conduire jusqu'à sa maisonnette et l'y retiendrait-elle toute la nuit? Il se demanda s'il y avait un piège, une intrigue louche, et, en y songeant, il vit que la petite venait à peine de comprendre son raisonnement... Elle était toute rouge, interdite, elle semblait vouloir rattraper ses paroles. C'est vrai qu'elle n'avait même pas pensé à la conclusion.

— Mais ce soir, dit-elle maladroitement, je n'ai plus peur. Je vous avais promis l'histoire; la voilà racontée. Pour rien au monde, je ne voudrais que vous m'attendiez à minuit pour me faire la conduite.

— J'attendrai pourtant, et à minuit!

— Je vous l'interdis, cria-t-elle. Je ne veux pas... Et si vous venez...

— Quoi, dit-il, si je viens, vous me chasserez?

Elle se mit déjà à pleurer.

— Eh bien, dit-il, je viendrai tout de même, et je vous ramènerai chez vous, et je redescendrai. Et je n'en mourrai pas. Parce que je vais demander une chambre au *Chien de la vallée*; ils me logeront bien!

— Oh! dit-elle à travers ses larmes, vous êtes bon. Pardonnez-moi, je ne sais pas toujours ce que je dis.

Il se sentait si fier de lui, si enchanté d'elle, qu'il eût été fort capable de coucher paisiblement sous le même toit, fût-ce en travers de la porte, de faire sa toilette au matin sous la gouttière, ou même de monter la garde toute la nuit autour de la bicoque, brandissant le petit revolver nacré. Tout lui paraissait simple et raisonnable, même ce que les autres appellent ridicule. Il n'avait jamais eu avec Emilie ces joies exquis du protecteur, ni avec aucune femme ces plaisirs de la pureté.

— Laissez-moi maintenant, dit Gabrielle à l'entrée du bourg. Ce n'est pas la peine de nous embrasser devant la caissière. Voyez, la foule est déjà entrée à moitié. Au revoir, Jean.

— A tout à l'heure, cria-t-il.

Elle courait déjà sans rien entendre, envolée, perdue. Il se retrouva seul, penaud, sur l'avenue où la nuit semblait s'appesantir, à peine trouée par des timbres et des rires de cyclistes furtifs. L'aqueduc gris fuyait de chaque côté, et on se croyait dans un bief stagnant sous la herse d'une écluse. Jean délibéra s'il assisterait au ciné; mais il s'en découvrait l'horreur; il ne voulait pas être envahi ce soir-là par des images étrangères, ni couvoyé par des voisins; peu lui importait d'écouter le maigre orchestre où chanterait le violon de Gaby invisible dans une fosse. Gaby n'était pas là, sous ces lampes voilées, au bas de l'écran blafard; c'était une personne du même nom qui faisait un métier, qui gagnait des sous, comme lui Jean à la table chargée de registres; ce n'était pas la fillette qu'il aimait et qui lui avait déjà montré son sourire et ses larmes.

Il alla donc au *Chien de la Vallée*; on lui promit une chambre à titre exceptionnel, vu qu'il était un client : c'était un galetas qui sentait le cheval et le vieux cuir, car on y avait remis des harnais, des couvertures de charretier. La porte à moitié fendue donnait sur le grenier, auprès de celle de la grosse servante, qui chercha partout un pot à eau, et ne lui offrit que deux seaux et un carré de savon marbré comme du fromage.

Il descendit dans le jardin obscur où les tables étaient empilées; il s'assit sur une chaise et se balança, rêvasant. La lueur de la rue filtrait par les trous de la palissade. A dix heures, le cinéma fit grésiller sa sonnette pendant plusieurs minutes. Des tramways passèrent, aiguillèrent avec un bruit de forge; des refrains, des coups de sifflet, des dialogues lacérés flottèrent sur l'avenue. Der-

rière Jean, les lapins, nichés dans le jeu de grenouille, broutaient et frétilaient infatigablement, à petit bruit.

Enfin il se releva, sortit par la salle commune de l'auberge où personne ne buvait plus. Il monta sur la place d'Arcueil, et devant le fronton éclairé du cinéma, il vit une femme. Elle vint à lui, comme une ombre... De près, c'était Simone. Il bégaya un peu :

— Ah! par exemple! je suis surpris...

— Et moi encore plus, dit-elle. Moi, j'attends Gaby, c'est tout simple. Mais est-ce qu'elle compte sur vous? Vous venez donc les autres soirs?

— Jamais; c'est la première fois.

Elle parut le croire:

— Figurez-vous, dit-elle, que je ne devais pas rentrer. Mais quelqu'un m'a posé un lapin, ou plutôt m'a fait attendre un quart d'heure, alors je me suis défilée à mon tour, pour punir cette personne. J'ai pris un taxi, et me voilà à temps pour étonner Gabrielle qui n'y compte pas plus que vous. Je vous dérange, hein? mes petits.

— Mais non, dit-il. Je loge ce soir dans Arcueil même.

— Ah! oui, fit Simone sans bien comprendre. Eh bien, vous avez de la santé, pour quelqu'un qui a un logement en ville! Mais l'amour fait faire des folies, je connais ça.

Heureusement la séance se terminait, un tumulte sortit de la salle, envahit le trottoir grossier, la chaussée inégale. Comme la direction, à cette heure, épargnait les lumières du fronton, la foule se dispersait dans l'ombre; on se bousculait en se dévisageant, en s'appelant, les familles se ralliaient. Il était impossible de voir Gabrielle. Mais soudain elle fut là.

— Oh! Simone! Vous voyez, Jean, ce n'était pas la peine! Vous êtes bien puni.

Simone ricana. Elle prit le bras de sa sœur, mais sa sœur offrit à Jean sa main à tenir. Ils cheminèrent ainsi. Au bas du plateau, il dit:

— Si vous permettez, je vais suivre à quelque distance, pour tomber sur l'individu. Prêtez-moi donc le revolver.

— Qu'est-ce qu'il y a, mon Dieu? s'écria l'ainée.

Jean le lui dit en trois mots. Simone n'était pas brave, elle jeta les hauts cris, elle parlait de s'enfuir n'importe où, d'aller téléphoner aux gendarmes, elle vitupérait sa sœur, qui ne lui avait rien dit, elle jurait de ne plus revenir dans ce coupe-gorge. Elle exigeait que Jean marchât à côté d'elles, qu'il tirât par avance des coups de feu entre les buissons. Elle s'assit par terre à un carrefour, et il fallut calmer sa terreur, sans calmer sa fureur.

— Si tu ne viens pas, lui dit Gabrielle, je passerai toute seule la première.

Alors, tremblantes, elles se prirent le bras. Jean suivait à vingt mètres, l'arme à la main. Il n'était pas sûr qu'il fonctionnât, ce revolver de poupée. Il pensait surtout à ne pas perdre de vue les deux femmes et à modérer son doigt sur les aspérités du joujou. On parvint au chemin encaissé. Il entendit un cri de Simone, une galopade. Il cria : « Me voici. Ne craignez rien ». Il courut après elles. Elles avaient fui en avant.

Alors il grimpa sur le talus, tant bien que mal, des genoux et de la main gauche. Il vit une ombre qui trottait lourdement dans l'herbe. « Ah! salaud! », dit-il encore. L'inconnu hésitait, il arrivait à des fils de fer; la descente lui était coupée au plus court.

— Arrête-toi ou je tire! cria Jean.

L'ombre courut de plus belle, vers la droite. Il ne la voyait presque plus. Alors il tira au hasard; une lueur, deux lueurs sortirent de sa main; le revolver tomba; il le chercha par terre à genoux, le reprit avec précaution. Et comme il se relevait, il fut presque culbuté par l'homme qui dévalait à toutes jambes, terrifié, en aveugle sans doute. Il le vit tomber sur le chemin, cahoter, décroître, arriver enfin à la première lampe électrique.

Dans l'herbe des gouttes humides lui firent croire à du

sang : c'était la rosée sur des trèfles. Il consolida son chapeau, et le cœur dilaté, il revint à la route. Il courut, puis s'arrêta pour mieux jouir de sa gloire.

Il longea un enclos vide, puis un autre, où des chiens menaient grand vacarme. Peu à peu, toutes les bêtes du plateau s'éveillèrent, établirent un cordon d'aboiements, de lamentations, de grondements. Enfin il parvint à la bicoque des petites Granger. Tout y était noir. Il cria : « C'est moi Jean, Jean Soreau. Etes-vous ici? Ouvrez-moi! Gabrielle!... » Rien ne répondait. Il s'obstina. Il grommela, recommença de crier. La porte s'entre-bâilla : c'est Gabrielle qui apparut sous une petite lampe.

— Je ne pouvais pas ouvrir, chuchota-t-elle. Simone était dans les pommes, elle est tombée raide dès qu'on est arrivées ici. Ah! elle n'est pas une courageuse. Mais elle est réveillée. Je crois qu'elle va être furieuse après nous!

— Ah! tant pis, dit Jean, aussi bas. Elle était bien contente de m'avoir tout à l'heure. J'ai tiré sur le type, il ne reviendra pas.

— Nous avons entendu, répondit la petite. Merci. Elle l'embrassa un peu distraitement et le poussa vers le salon où Simone gisait devant le piano. Elle s'écria :

— Voilà! J'ai failli perdre mon renard! Deux mille francs, pour vous servir. Qui était-ce, le bandit? Ils étaient plusieurs? ils ne vont pas se venger maintenant? Si vous ne m'aviez rien dit, je n'aurais peut-être rien remarqué et je n'aurais pas eu si peur!

On la rassura et elle devint plus clémente :

— En tout cas, dit-elle, c'est la dernière nuit que je passe dans cette! bijutte Toi, Gaby, tu feras comme tu l'entendras. Pour rien au monde je ne veux revenir ici.

Elle raconta ensuite des histoires de guet-apens, de maisons cernées, comme elle en avait vu dans un théâtre d'épouvante à Montmartre : des gens qui tour à tour sortaient dans le jardin, ne revenaient plus, et puis le dernier, une main velue le tirait par la porte ouverte.

Elle ne voulut pas mettre les pieds dans la courette pour chercher la table et le couvert abandonnés. Gaby et Jean s'y employèrent. Puis Jean voulut prendre congé. Simone recommença la scène :

— Je vous défends, je vous défends; ne nous laissez pas seules. Maintenant que je suis habituée à vous voir, je mourrais de peur. Monsieur Jean, mon petit Jean, restez, je vous embrasserai, moi aussi, demain matin.

On décida de distraire pour lui un matelas et des couvertures; on les étendit en grande cérémonie sur les dalles rouges du couloir. Il s'y coucha, et il entendit les deux sœurs qui se couchaient aux bras l'une de l'autre, qui chuchotaient, qui riaient maintenant. Elles tirèrent leur verrou tout doucement, mais il entendit aussi ce bruit léger, et le frôlement du chat contre la porte où il se frotta avant de s'arrondir sur un coussin.

XI

Bien entendu, il ne dormit pas, crainte de ronfler et aussi de s'abandonner à de vilains rêves. Un air froid se glissait sous la porte du perron jusqu'à lui. Il entendit le réveil-matin, les grincements de sommier, les froissements mous des matelas et des corps. On lui cria : — Jean, soyez gentil, levez-vous, et allez dans la cuisine! Il s'y enferma docilement, y fit sa toilette, puis émigra au Jardin des Plantes, puis vint prendre sa part d'un chocolat hâtivement réchauffé. Le soleil pâle inondait le plateau, les herbes brillaient. C'est en sortant qu'il retrouva, dans la poche de son veston, le petit revolver...

Tous trois, ils se mirent en route : Gaby pour faire son marché, les autres pour gagner leurs bureaux. Simone avait une mine étrange. Elle se prétendait fatiguée. Elle disait : — Je ne serais pas plus vannée si j'avais passé ma nuit au Monico. Elle poussait du coude sa sœur pour l'inciter à parler; mais le chemin fuyait, le temps coulait;

les mots ne venaient pas. On revit l'endroit tragique de la veille, qui avait repris son visage piteux et débonnaire.

— Quel voyou, tout de même, ce type-là! dit Simone.

Et après un soupir, elle ajouta enfin :

— Monsieur Jean, ma sœur ne vous dira jamais ce que je lui ai proposé de vous dire... Moi, j'ai ma tête à moi, je suis chargée d'elle. Alors voici. Je ne veux plus coucher ici. Et je ne veux plus qu'elle y habite seule. Il faut vous décider, vous. En un mot comme en cent, c'est le moment de vous mettre en ménage. Vous êtes un homme sérieux, je sais à quoi vous vous engagez. Alors, n'est-ce pas, un peu plus tard, un peu plus tôt?

Il regarda Gaby, qui avait les yeux en larmes. Et il lui dit à mi-voix :

— Qu'en pensez-vous, ma petite chérie?

Elle se cacha la tête sur son épaule pour toute réponse. Il embrassa les cheveux et la nuque, il jeta les yeux au loin : les gens qui dévalaient le sentier contemplaient leur groupe arrêté et s'éloignèrent en se faisant des clins d'œil. Simone s'impatientait, à moitié souriante :

— Voyons, c'est vous l'homme! c'est à vous de dire oui! On n'a jamais vu ça. Les alouettes toutes rôties dans la bouche! Faut-il que vous soyez difficile?

Ce sarcasme décida de tout... Non, jamais, traiter Gaby de la sorte, brusquer et violenter le bonheur délicat, et puis aussi tenter la Vengeance inconnue, non, jamais... Il reprit courage et dit franchement à la petite :

— Gaby, je suis avant tout un honnête homme, et vous êtes ma fiancée, je ne vous veux pour femme que quand j'aurai divorcé. D'ailleurs je vais écrire ce matin même. Est-ce que je suis ridicule?

— Oh! Jean, comment pouvez-vous dire ça? ,

Mais Simone hochait la tête, elle trouvait inouï le cas de cet homme : peut-être cachait-il une raison inconnue, une pauvreté excessive peut-être, ou une liaison mystérieuse? Ou quoi encore? Mais pourquoi alarmer Gabrielle?

Visiblement elle avait confiance, et elle aimait mieux le provisoire, cette enfant. En attendant, la question du logis n'était pas résolue. Et cela, Simone le dit tout haut.

— Eh bien ! dit Jean, je trouve un truc. Je vais faire l'échange ; elle ira loger chez moi, rue Montbrun, et moi je viendrai camper ici à l'auberge. Ça ne durera guère que deux mois, après tout !

— Quelle invention ! s'écria Simone. Et quand il y aura soirée, c'est elle qui rentrera à Paris sur ses jambes ?

— Je prendrai le dernier train à la gare, répondit Gaby, et Jean m'accompagnera. Oh ! que ce sera gentil ! Tous les autres soirs on se verra à dîner, on restera ensemble... Et puis tu me trouveras peut-être un emploi à Paris.

— Ça ne me regarde plus, dit l'ainée, mais, on peut le dire, vous avez de drôles de combinaisons ! Pour moi, je sais bien que, dès ce soir, je vais loger chez des amis à l'autre bout de Paris. Il y a longtemps que j'y songe. Cette nuit, je me suis décidée. Ils viendront en auto prendre mes petites affaires. Là-dessus, dépêchons-nous. Je vais me mettre en retard. Gaby me conduit au tramway.

Dès qu'elles furent seules, elle dit à la cadette :

— Veux-tu mon opinion, petit chou ? Ce garçon-là est un mufle, ou alors de la race des poires. Bien la peine qu'il soit si délicat !

— Ce que tu es méchante ! J'aime mieux que tout ait tourné ainsi.

— Toujours est-il que tu restes pour compte, dit Simone grossièrement. Si tu savais ce que valent les hommes, tu te méfierais. Moi, je te secouerais ça !

Jean arriva en avance au bureau. Moulinier et Pintré se trouvaient en congé depuis quinze jours. Les guichets étaient mornes et peu bavards. Hulin provisoirement vaquait aux titres, et, muni de cette importance, feignait de travailler avec gravité. M^{lle} Yvonne avait sur sa table

un paquet de journaux de modes qu'elle feuilletait en se mouillant le doigt.

Contre son habitude des lundis, M. Latapie n'arriva que vers onze heures et serra, comme toujours, la main de Soreau en premier. Ce jour-là, il tendit bizarrement la main gauche comme un distrait. M. Latapie avait beaucoup vieilli depuis quelques mois; il était presque tout blanc. Les paupières béantes montraient leur envers sanglant, et même ses doigts tremblaient parfois avec des tics. Peut-être s'était-il mis à boire.

Les propos coutumiers reprirent : Combien fait le dollar ce matin?... Le bordereau est-il prêt, oui ou non? Où sont les effets de la maison Winkler? Et puis les pulsations de l'appel téléphonique... Dieu! que la vie était molle et lente!... Il fallait pourtant agir. Jean écrivit tant bien que mal une lettre à M. Sazeret. Il fit même deux brouillons. Il s'était demandé si cette formule était opportune dès cette fois : *pour permettre à votre fille et à moi de se refaire une existence*. N'offrait-elle pas plus de confidences sur lui-même que de tentations pour Emilie? Finalement il la laissa, et pour précipiter les choses, il pria Menoux d'aller mettre cette lettre à la poste de la gare, en même temps que le courrier du matin. Aussitôt après il sentit un découragement et un dégoût inexprimables. Il se trouva un lâche, un idiot. Il pensa que sans des scrupules mal exprimés, mal conçus, Gabrielle eût été à lui dès ce soir-là. Il croyait encore entendre sa petite voix gutturale, un peu essoufflée, l'inflexion de ses paroles où passaient une tendresse peureuse, un abandon charmant. La sagesse n'avait qu'un seul principe : ne pas refuser la vie. En songeant à la scène du matin, il rougissait de honte. Il n'oserait plus reparaître devant Simone, qui d'ailleurs le dégoûtait, et dont il avait peur : est-ce que pour sauver la petite de ses conseils, de son exemple, il n'aurait pas dû la prendre avec lui au plus tôt? Peut-être d'ailleurs qu'ils auraient eu la force de

vivre sagement, chastement sous le même toit. Amants aux yeux du monde, frère et sœur dans l'intimité, jusqu'au jour où... Alors pourquoi payer une chambre au *Chien de la vallée* (peut-être soixante francs par mois) pour achever le ridicule et fuir le mérite? En attendant, dès cinq heures et demie, aller voir l'homme de loi (quel prix fera-t-il payer? pour une seule consultation, ou d'avance pour toute l'affaire?) Et Gabrielle qui, aussitôt après déjeuner, va partir avec deux valises pour s'installer rue Montbrun, à qui il a donné les clefs, et qui va trouver un logis de garçon en désordre, la cuvette mal vidée, le fourneau chargé d'assiettes sales?

A midi, il échappa à ses registres, il courut à l'auberge, expliqua qu'il n'avait pas occupé la chambre, mais qu'il la prenait pour huit jours. Il déjeuna sans Gabrielle. Elle arriva à l'heure du café, lui sauta au cou, lui montra ses paquets, et lui dit :

— Jean, vous savez, je vous aime davantage depuis ce matin. Vous avez fait le plus grand sacrifice pour moi.

— Et Simone, que pense-t-elle? dit-il.

— Simone, oh! elle vous admire aussi.

Comment après cela, changer de projet, et proposer à Gaby de vivre avec lui rue Montbrun, en tout bien tout honneur? Il se borna à expliquer vaguement que son procès allait être mené rondement, et qu'il fallait avoir confiance.

— Oh! oui, dit-elle. Et je suis déjà si contente d'être à Paris. Si ma sœur pouvait m'y trouver quelque chose, pour plus tard, et pour maintenant aussi, ce que je serais heureuse!

Elle promit de revenir déjeuner tous les jours; d'ailleurs chaque jour il lui fallait bien transporter quelque chose, et rapporter quelques affaires de Jean. Elle lui en fit établir la liste, se fit donner des détails sur les pièces, les meubles, le linge. « C'est comme si on était déjà mariés », disait-elle. Il lui remit un mot pour la concierge,

une vieille assez complaisante qui ne quittait jamais sa rue; et qui se vantait de n'être jamais montée dans une automobile, pas même un taxi... Néanmoins toutes ces complications, qui amusaient Gabrielle comme les chinoïseries d'un jeu, excédaient son ami. Il pensait de plus en plus nettement à tout simplifier, à la séduire : il se fixa même un jour pour l'aller surprendre chez lui. La scène serait facile à jouer : elle ne résisterait pas, elle l'aimait. Allons, ce serait pour le surlendemain, mercredi... Chose curieuse, ayant ainsi calmé son amour-propre, il apaisa aussi sa mauvaise humeur et il regarda Gabrielle avec la même amitié, la même gratitude que naguère, lorsqu'il ne la désirait pas, et qu'ils n'étaient pas promis l'un à l'autre.

Puis ce fut le bureau, le grand Livre, le Livre de caissé, des titres en ronde à mouler sans arrière-pensée, le grincement habituel du siège de bambou, toutes choses qui endorment l'âme, encore mieux qu'un espoir de bonheur. L'heure de la liberté sonna comme un réveil désagréable. Il ôta ses manches de lustrine, il traîna dans le lavabo. Il sortit par la cour, qui était aussi celle de la maison Menoux. Là, il vit M. Latapie en jaquette d'alpaga et canotier jaune, qui semblait l'attendre.

— Eh bien, mon cher Soreau, dit cet homme, comment vont les amours?

Il goguenardait souvent ainsi avec les autres employés; mais cette fois-ci il avait une voix triste et une attitude lasse. Jamais il n'avait interpellé le comptable sur ce sujet brûlant. Menoux, qui revenait par la rue tout guilleret, ayant mis les barres de fer, dit à son tour :

— Allez, monsieur Latapie, cette jeunesse, ça n'a pas besoin de nos avis.

Jean Soreau répondit simplement : Ça va. Je me remarierai bientôt. Et peut-être bien à Arcueil.

— Il y a de belles filles, reprit le garçon de bureau, là comme ailleurs. Mais le pays est grand, et M. Hulin

lui-même ne doit pas les connaître toutes. Moi, je ne sors jamais de mon petit coin, c'est mes gosses qui font les commissions. C'est vous dire...

M. Latapie articula sérieusement : — Je vous félicite, mon cher Soreau. C'est très bien. Vous avez su reprendre du poil de la bête.

Cette expression enchantait Menoux, qui se tapa sur les cuisses. Le fondé de pouvoirs rit à son tour, mais avec moins de naturel. Il reprit en sortant :

— Je vous félicite; il n'y a de bon dans la vie que ce que je pense. Je crois l'avoir déjà dit; mais quand on se fait vieux, on commence à rabâcher, et il faut bien, malgré le père Menoux, enseigner la jeunesse.

— Bonne guérison, monsieur Latapie, dit Menoux en prenant congé.

— Vous êtes souffrant, monsieur? demanda Jean.

— Rien, dit le fondé de pouvoirs. Un furoncle au gras du bras, qui me gêne bien pour écrire et m'habiller. J'ai mis un pansement. Vous ne sentez pas l'odeur? Tiens, je croyais...

Ils descendaient la rue Gallieni, à peu près déserte. Un cantonnier passa, qui salua M. Latapie. Celui-ci fit avec la main un geste court.

— Je ne peux pas saluer. J'ai ce bobo, voyez-vous, dit-il. Un peu de fièvre même et je crois que je devrais me coucher de bonne heure.

— C'est la saison, dit Jean. L'automne arrive.

— Et où allez-vous comme ça?

— Moi, dit Jean, je n'ai rien à faire. J'habite à l'auberge près du tram. J'ai envie de monter sur le plateau vers Villejuif.

— Drôle d'ascension, fit M. Latapie. Je n'y suis jamais allé. C'est mal fréquenté par là, vous savez. Il y passe des chemineaux, des gens sans aveu, des trimardeurs.

— La nuit n'y est pas sûre, répondit Jean. Je le sais bien. On m'a proposé d'y habiter, et je n'ai pas voulu,

justement pour ça. Mais à cette heure, on y voit encore Paris, et c'est un beau panorama. Vous voulez m'accompagner? Non, pas ce soir?

— Pas ce soir, à cause de mon pansement. Présentez mes respects à votre dame, puisqu'il y a une nouvelle dame Soreau. Et vous me présenterez bientôt moi-même. Ah! vous me trouvez indiscret? vous êtes de l'espèce jalouse, mon ami, je vois cela.

Jean lui envoya un compliment :

— C'est que vous êtes encore un homme dangereux, dit-il.

— Peuh! fit le fondé de pouvoirs avec un sourire lugubre. Pas encore assez... Mais c'est vrai, que j'ai connu des jaloux... Tenez, moi qui vous parle, une fois j'ai reçu un coup de revolver d'un monsieur dont je guignais la femme.

— Il y a longtemps?

— Oh! oui, mais j'ai gardé la cicatrice; et tout le monde ne peut en dire autant.

Il s'attardait. On eût dit que la solitude lui pesait ce soir-là, que les paroles refoulées lui brûlaient la langue, et aussi les paroles lâchées... De la main gauche il tirait sa barbe en désordre; puis il se soutenait le bras droit. Il serra la main de Jean avec précaution et enfin il s'éloigna, courbé, vers sa maison pareille à une tour.

L'avocat de Cachan, villa des Roses, était absent jusqu'à la fin de septembre. Il y eut devant sa grille un homme fort désorienté.

Le lendemain soir comme justement Gaby venait de rentrer d'Arcueil, un monsieur moustachu se présenta au 67 de la rue Montbrun, et demanda M. Soreau.

— Il n'est pas revenu depuis plusieurs jours, dit la concierge.

— Et savez-vous où il est?

— Ah! non, par exemple. A son travail sans doute.

L'homme poussa la porte vitrée et entra dans la loge.

La vieille contemplait cet intrus avec stupeur. Il n'avait pas l'air de ceux qui se laissent enguirlander. Il portait un ruban jaune à la boutonnière, une canne ferrée, un chapeau melon. Son visage sec semblait sculpté dans la corne.

— C'est très important, reedit-il brusquement. N'y a-t-il personne qui puisse me donner de ses nouvelles? Allons, madame! j'ai été officier de prévôté, de gendarmerie enfin : je sais mener une enquête, moi.

Elle hésita, et elle dit :

— Vous pourriez demander là-haut, à son logement. Il y a une petite demoiselle qui y habite. Oh! elle doit savoir. Au quatrième à gauche!

Il monta gravement, sonna. On cria à voix claire : Qui est-ce? Il répondit : — Moi, monsieur Sazeret.

— Je ne connais pas, dit la voix claire.

— Je viens pour Monsieur Soreau.

Alors Gaby entre-bailla la porte, et montra sa tête rousse.

— Vous êtes sa... son amie? dit-il.

— Sa fiancée.

— Ah! bon! Vu, dit-il. Il se recoiffa, tourna les talons, et répéta : Vu! vu! en tordant sa moustache. Il demanda à la concierge par où on allait à Arcueil. Il sauta dans un tramway, descendit en menaçant la receveuse, questionna dix personnes, requit un gamin de le conduire, et arriva à la Banque I. C. A. les mains dans ses poches, et la canne haute comme un sabre. Il était cinq heures passées. La grille était close. Menoux se dressa derrière comme un ours, et dit : Caisse fermée. Revenez demain : neuf heures à seize.

— Je ne suis pas un client, cria M. Sazeret. Je veux voir M. Jean Soreau.

Il n'apercevait dans la salle que des comptoirs, un ou deux abat-jour éclairés, et pas du tout la tête de son gendre. Il commençait à être en fureur. Il entendit une

voix de gouape qui disait dans la pénombre : — En voilà un vieux marabout ! Et un rire féminin, qui était celui de M^{lle} Yvonne.

Alors il se retira, et dans la ruelle, se promena de long en large, méditant un discours, qui se brouillait avec ses pas. Il se demandait s'il atteindrait son gendre, si le bureau n'avait pas deux issues. Six heures sonnèrent à la gare. Des gens sortirent, dont un barbu négligé, en jaquette d'alpaga. Enfin Jean, qui, le voyant, le salua.

— J'ai reçu votre lettre, dit M. Sazeret. Elle est inqualifiable. Vous avez le toupet de demander le divorce, quand vous entretenez une concubine dans votre domicile?... Laissez-moi parler. Ma fille ne m'a pas envoyé ici. C'est moi qui suis venu vous dire que, lorsqu'on est une personne comme elle, on quitte son mari, on n'est pas quittée par lui.

Jean se rebiffa. Il exécrait M. Sazeret et se permettait pour la première fois de le lui dire en face. Il avait la gorge serrée.

— Il n'y a pas de concubine, comme vous dites, il y a une jeune fille que je vous prie de respecter, que je veux épouser. Je ne vois pas en quoi ça vous intéresse : sans doute que vous avez fait de l'espionnage ; c'est une affaire de vocation. Moi je me moque bien de ce que devient là-bas votre fille.

— Vous n'avez pas d'honneur, dit M. Sazeret. Voilà ce que j'avais à vous dire.

— Répétez-le voir ?

Au loin il y avait peut-être Hulin, et sûrement Menoux. Cette idée donnait de l'héroïsme. M. Sazeret enleva sa canne de sa poche ; le corbin retardait ce mouvement. Jean la saisit, la cassa sur son genou et jeta les morceaux sur la route.

— Non, mais sans blague ? dit-il. Avec qui vous croyez-vous ? Si vous aviez mon âge, je vous l'aurais collée sur la figure.

M. Sazeret resta stupide devant cette audace inconnue. Il avait une tout autre idée de son gendre. Alors il se borna à des paroles :

— Galapiat! Vous êtes un galapiat!

— Et vous un mouchard, répliqua Jean. Ah! vous aimez faire des enquêtes? Un mouchard, entendez-vous! J'ai épousé la fille d'un mouchard.

La face séchée du lieutenant passa du brun au vert; ses joues musculeuses tremblaient. Il s'écria :

— Et quand je pense que je vous l'ai donnée, ma fille! A un homme comme vous! C'est vous qui auriez dû aussi mener une enquête. Ça vous aurait appris à rabattre votre langue, mon garçon!

— Je ne comprends pas, fit Jean.

— Vous savez, vous, de qui vous êtes le fils?

Jean recula, loin du carrefour. Sazeret le suivit, et donna un coup de pied aux débris de la canne. La ruelle Etienne-Dolet, en pente raide, les forçait à descendre pas à pas, tournés l'un vers l'autre, presque aussi calmes que des promeneurs.

— C'est ignoble, monsieur, c'est ignoble! disait Jean. Ce que vous faites n'a pas de nom. Et je suis certain que votre famille elle-même en serait dégoûtée. Je connais Emilie, elle serait la première à vous fermer le bec.

Sazeret semblait un peu honteux. Il haussait les épaules. Enfin, il dit :

— Dites donc, c'est vous qui m'avez insulté le premier. C'est vous le malotru! Vous saurez maintenant à qui vous avez affaire. Et moi aussi, d'ailleurs.

— Oui, à qui? reprit le gendre. A un homme qui vous vaut bien, d'où qu'il vienne, et qui n'a plus besoin de vous... En attendant, qu'est-ce que vous alliez me dire? De qui je suis le fils? dites-le, puisque vous êtes si bien informé.

— Il est trop tard, dit Sazeret. Mettons que j'ai été un peu fort... Ça ne ferait de bien à personne, ajouta-t-il.

Jean lui saisit le bras. Il se dégagea sans trop de violence. Jean le regarda. Il détourna les yeux sans trop de colère. Jean lui dit enfin, presque tout bas :

— Si vous savez quelque chose, au point où nous en sommes, pourquoi ne me le dites-vous pas? Vous l'inventiez? c'est ignoble. Vous le cachez? c'est pour vous mieux venger.

M. Sazeret avait l'air fort ennuyé maintenant. Il dit :

— Ecoutez, laissez-moi la paix; renseignez-vous vous-même. Je n'ai plus rien de commun avec vous. Vous ne me verrez plus. Les intérêts se débattront par lettre.

— Une dernière fois, je vous ordonne de me dire ce que vous savez.

— Je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous, mon garçon.

— Non, mais vous aurez de mes nouvelles.

— Je me moque de vos nouvelles.

— Oh bien, je ne resterai pas longtemps le gendre d'une bourrique.

— Mais vous serez toujours le fils d'un...

Le mot à peine prononcé, moins entendu que lu sur les lèvres... et une gifle fit rompre M. Sazeret d'un pas. Il était si terrifié d'avoir parlé qu'il sentit à peine cet outrage. Il tourna les talons, rouge d'émotion et non de colère, les oreilles sonnantes. D'ailleurs il put voir Jean qui, planté au milieu de la ruelle, s'essuyait le front et écartait les mains, comme s'il avait reçu le coup, comme si la faiblesse avait tué la haine.

ANDRÉ THÉRIVE.

(A suivre).

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Paul Souday : *La Société des grands esprits*, HAZARD. — Pierre Lasserre : *Faust en France et autres études*, Calmann-Lévy. — *Œuvres complètes de Mérimée, Théâtre de Glara Gazul*, Editions Fernand Roches. — Fidao-Justiniani : *Qu'est-ce qu'un classique ?* Bloud et Gay.

Les critiques ont pour profession de parler des autres plutôt que d'eux-mêmes et M. Paul Souday ne manque point aux règles du jeu. Il lui arrive assez peu souvent d'oublier en cours de route le livre dont il nous entretient pour nous dire ses rêves, ses souvenirs et s'aventurer dans le royaume de fantaisie. Tout comme ce Flaubert qu'il admire et qui voulait que l'écrivain fût absent de son œuvre au même titre que le Créateur de la création, il s'efface avec ardeur devant les œuvres qu'il a mission de nous faire connaître. En vérité, à première vue du moins, il semble bien que tous les jeudis, poèmes, essais et romans ne comparaissent pas devant M. Paul Souday, mais devant la Raison Universelle qui parle par sa voix et les considère d'un peu haut, ainsi qu'il sied à une divinité qui plane au-dessus des choses changeantes et contingentes.

Cependant, après avoir lu **La Société des Grands Esprits**, où M. Souday a réuni plusieurs feuilletons consacrés à quelques-uns des plus grands penseurs et écrivains de tous les temps, on peut se hasarder à dire : l'âme de M. Paul Souday a son secret, « le Prince des Critiques » a son tourment. Hâtons-nous d'ailleurs d'ajouter qu'il porte ce tourment avec allégresse. Voici : M. Paul Souday, tout comme l'héroïne qui songe au féerique pays où elle voudrait vivre, voit aussi resplendir dans son imagination le pays qui serait le sien et ce pays est celui des Idées de Platon qui vivent éternelles et parfaites sous le flux des apparences, et ce pays est celui où l'esprit de Spinoza vivait en état de ravissement, et ce pays est celui des Causes, des Lois et

des Essences. Eh bien ! comme nous tous, M. Paul Souday a été victime de l'ironie universelle. Un destin malicieux l'a voué à lire la multitude des livres qui passent comme l'herbe des champs, après avoir ravivé durant une minute l'illusoire désir en des cœurs fort insoucieux de l'Éternel. Nous devinons que M. Paul Souday, traqué par les centaines de romans qui volent vers lui de tous les points de l'horizon, aspire souvent à se divertir. Il se divertit de tout cœur en se plongeant à corps perdu dans ces livres aimables : le *Parménide* de Platon, l'*Ethique* de Spinoza et la *Déduction relativiste* de M. Meyerson. Ne doutons pas qu'il n'y ait cueilli les plus suaves émotions. Mais j'ai bien peur que M. Souday n'impose point cette image de lui-même à tous les esprits. M. Clément Vautel résistera obstinément. Car pour M. Clément Vautel, loin que M. Paul Souday tende de tout son être vers Platon et Spinoza, il serait un des plus parfaits représentants de ce snobisme qui nous vaut dadaïstes, cubistes, surréalistes, freudistes et je ne sais plus quoi. C'est une opinion. Quoi qu'il en soit, un des points sur quoi M. Paul Souday revient le plus souvent est que la contemplation intellectuelle est la plus haute volupté d'ici-bas et qu'on a vécu dans la mesure même où l'on a pensé et donné carrière à son esprit. Sur ce point, il se montre même d'une intransigeance extrême, et malheur à qui se réclame contre ce cher intellectualisme de l'École de la Vie !

C'est au nom de ces idées qu'il écrit une apologie de Flaubert qui a de la flamme et de l'accent et qui est un des meilleurs morceaux du livre (p. 272-273).

Intellectualiste décidé, champion résolu de la Raison, M. Paul Souday ne manque pas d'animation dans la manière dont il présente ses idées. Il y a en lui un tempérament bien dessiné de polémiste qui fonce avec belle ardeur sur ses adversaires, qui s'échauffe souvent dans l'exposition de ses idées et s'acharne à conquérir de haute lutte l'assentiment de son lecteur. Avec cela, de temps en temps une sorte d'ironie carrée qui emporte le morceau et même quelques élans lyriques, brefs et musclés. A parler de « Voltaire-démiurge » qui, selon lui, aurait enfanté le monde moderne et établi le règne de la raison, M. Souday se sent emporté une minute par l'élan de Lucrèce glorifiant Epicure à l'égal d'un dieu sauveur.

Il est visible que M. Souday, tout en sachant les apprécier, ne

met point sa coquetterie à se parer des grâces légères d'un France ou d'un Lemaitre; il est visible également que le tour onduleux et insinuant d'un Sainte-Beuve est à l'opposé de son tempérament. Mettre nuance sur nuance et se perdre à l'occasion dans leur écheveau n'est pas dans la manière directe, franche, volontairement un peu brutale et agressive de M. Paul Souday qui, pourvu de qualités visibles et solides, vaut par autre chose que cette mollesse fluxueuse et ce velouté qui, chez un Renan et chez un Sainte-Beuve, ont l'air d'attraits ravis à l'éternel Féminin. Pas non plus cette perpétuelle sensation voluptueuse que donne un Remy de Gourmont, avide de caresser les œuvres et de se caresser à elles. Et cela ne signifie pas du tout que M. Souday ne jouisse pas vivement des œuvres. Je suis disposé à le croire lorsqu'il prétend adorer philosophie et poésie, mais son plaisir me semble plutôt une sorte de délectation intellectuelle. La sensibilité entre en jeu lorsque l'intelligence a vu clair et s'est donné de bonnes raisons pour approuver. Ce tour d'esprit a bien sa valeur. Il y a plusieurs formes de critique comme il y a plusieurs formes de tempéraments et il est un peu vain de les opposer l'une à l'autre. M. Paul Souday revendique crânement « un gros bon sens positiviste », et n'oublions pas que Sainte-Beuve lui-même a dit en parlant du critique anglais Johnson : « Du bon sens Sterling, voilà ce qu'avait Johnson, et c'est à quoi toutes les malices et toutes les fines ironies ne suppléent pas. »

M. Souday, soit qu'il approuve, soit qu'il blâme, a le goût des idées bien nettes, « claires et distinctes », pour parler comme Descartes, et mises en vive lumière. Et cela fait souvent plaisir, mais cela parfois laisse aussi quelque gêne. Présenter le monde d'avant 89 comme inhabitable et le monde moderne comme tout à fait confortable sous l'égide de la raison ; faire apparaître le moyen âge comme un trou d'ombre, ce qui rend peu compréhensible l'essor de la Renaissance, n'affirmer que le seul côté bien-faisant de l'œuvre scientifique, je voudrais voir de telles idées avec des contours moins accusés.

Peut-être aussi M. Paul Souday a-t-il trop tendance à présenter un écrivain comme un bloc cohérent d'idées. Par goût propre, j'aime chercher sous les idées les tendances qui les engendrent et, en procédant ainsi, je crois qu'on voit, et même chez les meilleurs esprits, plus de flottement, plus de contradictions, plus de

conflits cachés et moins de cohérence qu'on ne le croirait à première vue.

On ne saurait contester à M. Paul Souday d'être un grand remueur d'idées.

Et son livre soulève une multitude de problèmes que je ne puis songer à envisager dans ce bref compte rendu. J'aurais à me demander si ce que M. Paul Souday nomme son rationalisme n'enveloppe pas quelques croyances qui sont plus de l'ordre du sentiment que de l'ordre de la raison. Et de fait, il y a chez M. Souday du croyant, peut-être plus qu'on le supposerait. Je devrais me demander également si le rationalisme intégral de M. Souday n'est pas en quelque manière opposé à ce relativisme artistique qui lui semble le meilleur du romantisme. Et puis, sur ce rationalisme lui-même, que de questions à se poser ! Rationalisme et intellectualisme s'accordent parfois, mais parfois aussi se gourment. M. Souday n'élargit-il pas un peu le sens du mot Raison ? Dans quelle mesure peut-on faire de la Raison un principe de création, de marche en avant, d'invention et de découverte ? Sur le terrain de la science positive, M. Paul Souday ne tend-il pas à exagérer la part de la raison et à diminuer celle de l'expérience ? Les exigences de la raison sont-elles les mêmes dans tous les ordres ? N'y a-t-il pas quelques points où la formule « chacun sa vérité » n'est pas tout à fait fautive ? En un sens, M. Souday ne serait-il pas trop rationaliste et pas assez relativiste ? Nous ne croyons qu'à la science positive, dit-il volontiers. Mais là aussi, que de distinctions à faire ! La science positive est-elle un bloc de vérités devant quoi il faut se signer ? Il y a bien des attitudes diverses à prendre, suivant qu'on envisage soit les faits, soit les lois, soit les « modèles », soit les hypothèses ou théories.

En vérité, le livre de M. Paul Souday fermé, un flot de questions se pose à vous et cela montre la valeur suggestive du livre. Un livre vaut en partie par les questions qu'il vous contraint à poser et par le désir de discussion qu'il fait éclore en votre esprit. Ceux qui comme moi préfèrent à la victoire d'une doctrine le conflit indéfiniment renouvelé des doctrines, ne blâmeront pas M. Paul Souday de prendre nettement parti pour certaines idées qui elles aussi ont droit de prendre part à l'universelle et éternelle mêlée, qui n'a d'ailleurs d'autre but qu'elle-même

Je ne tenterai pas aujourd'hui d'esquisser la physionomie de

M. Pierre Lasserre, qui s'est conquis le respect par l'ampleur, la pénétration et la conscience scrupuleuse de ses travaux. Que de questions ne me suis je pas posées en marge des études qu'il vient de grouper sous le titre **Faust en France et autres études** ? J'aimerais citer plusieurs pages animées d'un large mouvement d'ensemble et pénétrées de l'ardeur d'un esprit qui en s'élargissant n'a pas perdu sa flamme première.

Tous ceux qui ont des raisons particulières pour accorder une ferveur particulière à Goethe et à son œuvre sauront gré à M. Pierre Lasserre de beaucoup d'observations curieuses sur ce Faust qui fixa tant d'années l'attention de Goethe. Pourquoi ce drame ne put-il jamais être adapté avec bonheur à la scène française ? Cette pièce atteint-elle l'unité artistique ? Pourquoi de tous les épisodes groupés pour constituer la pièce, l'épisode de Marguerite est-il le plus vivant ? Qu'est ce personnage de Faust ? Un être vivant et réel ou un personnage symbolique ? Que reflète-t-il en lui de la personnalité de Goethe ? Que vaut la prétention goethienne à l'universalité ? Qu'est-ce qu'un « homme universel » qui, à vrai dire, n'a jamais tâté de l'action ? Que vaut ce titre d'Olympien décerné à Goethe ?

Le véritable Olympien exerce sa sérénité au milieu des orages que sa main déchaîne et sous l'avalanche des blocs de rochers que lui lancent les géants rebelles. Goethe, dépourvu d'ennemis, n'a cessé de partager la sienne avec les marbres, les médailles et les estampes de son cabinet.

M. P. Lasserre se rencontre ainsi fort curieusement sur le sens du mot Olympien avec le Victor Hugo de *William Shakespeare*. Lorsque je songe aux tentatives faites pour présenter le Faust de Goethe aux Français, ce qui me frappe surtout, c'est l'impossibilité de faire passer dans notre langue le côté naïf de Goethe. Le Français imagine mal, et c'est l'une de nos insuffisances, la possibilité d'unir, ce qui fut le cas de Goethe, une pensée de grande classe au don de sentir avec fraîcheur et ingénuité. Ces sortes de lieds si simples et si pénétrants dans le texte allemand, et qu'on rencontre çà et là dans *Faust*, perdent leur parfum en passant dans la langue française. Et c'est un bien curieux problème. Stendhal a exprimé sur Faust une critique qui a plus de portée qu'on ne le penserait d'abord :

Goethe a donné le diable pour ami au docteur Faust et, avec un si

puissant auxiliaire, Faust fait ce que nous avons tous fait à vingt ans : il séduit une modiste.

Sur Renan qu'il connaît fort bien, M. Lasserre nous donne des pages qui plaisent et font réfléchir. Il a raison en un sens de dire qu'un homme est moderne dans la mesure où certains modes de penser familiers à Renan l'ont imprégné. Au vrai, l'œuvre de Renan est une œuvre de transition, où des choses qui meurent et d'autres qui naissent voisinent étrangement sous la brume poétique qui les unit. De là, le charme unique de cette œuvre. M. Lasserre nous offre de justes observations sur la philosophie de M. Bergson, qui pose comme données l'élan vital et l'obstacle à cet élan, deuxième donnée qu'on a coutume d'oublier lorsqu'on parle du grand philosophe. De jolies pages sur Boutroux, mais M. Lasserre pense-t-il qu'il y ait ressemblance entre l'atroce et fascinant Pascal et l'élégance un peu mièvre du livre que Boutroux consacra à l'auteur des *Pensées* ?

Une bonne mise au point sur la question de l'épopée et toutes les sottises érudites qui eurent cours sur la question. Mais je fais de la *Chanson de Roland* une œuvre moins en surface que ne le pense M. Lasserre. Suivez avec attention le rôle de Ganelon, qui trahit sans vouloir trahir et qui ayant trahi ne se reconnaît pas traître. Il y a de la psychologie et plus qu'il ne semble d'abord.

Les fervents de Mérimée vont se réjouir. Voici que paraît dans la Collection « Les Textes Français », publiée sous les auspices de l'association Guillaume Bu lé et par les soins des Editions Fernand Roches, le fameux **Théâtre de Clara Gazul**. Le texte a été revu avec toute la minutie requise par M. Fernand Baldensperger et par M. Pierre Martino, et la présentation matérielle est parfaite. On ne saurait trop louer un tel effort en faveur des meilleurs livres de nos écrivains modernes, et c'est à la Collection tout entière, qui, nous l'espérons, sera riche, que nous souhaitons franc succès. La préface de M. Pierre Martino, brève et substantielle, recrée avec bonheur l'atmosphère même de l'époque où Mérimée en sa jeunesse écrivit ces pièces, qui étaient à la fois une mystification et la révélation d'un talent qui promettait. Et ce sont d'agréables pages, celles qui font revivre le petit groupe d'hommes d'esprit libre et audacieux à qui Stendhal donnait le ton.

Qu'est-ce qu'un Classique ? se demande M. Fidao-Jus-

tiniani, dans un ouvrage appuyé sur une très riche information. M. Fidaio-Justiniani m'a l'air d'avoir étudié à fond notre xvii^e siècle et d'avoir exploré tels aspects de ce siècle qu'on n'a pas coutume de beaucoup visiter. Partout où il porte son effort d'investigation, il voit s'affirmer ces deux tendances : aspirer aux grandes choses, réaliser tout ce qu'on tente sous l'aspect de la perfection. Encore que ce siècle ne nous ait pas laissé d'épopée de valeur, le génie épique l'animerait en secret dans ses efforts les plus variés. M. Fidaio-Justiniani en arrive ainsi à mettre en lumière au xvii^e siècle des âmes portées par nature à l'excessif plus qu'à la modération. Et la discipline que ces âmes s'imposaient aurait enfanté les chefs-d'œuvre classiques, précisément parce qu'elle s'appliquait à des âmes excessives. Nous ne voyons pas clair dans le classicisme, selon M. Justiniani, si nous négligeons les grands romans précieux du xvii^e siècle, qui continuèrent la tradition de nos romans du moyen âge, agirent beaucoup sur les âmes et maintinrent vivante la tradition chevaleresque qui, en un sens, domine encore le xvii^e siècle. A la lueur de ces idées, la physionomie d'un Boileau n'est plus celle d'un sec magister qui ne voit que règles à édicter et à imposer. Un Boileau serait lui aussi une sorte de paladin, avide de sublime, sensible à l'extrême et même passionné. Ce qu'il détestait avant tout, c'étaient les auteurs froids et plats et le « feu » lui semblait la qualité cardinale d'un écrivain. On voit l'intérêt de ces idées.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Raoul Boggio : *Rythme de mon Berceau*, « Librairie de France ». — Paul d'Amarix : *La jeune vagabonde*, s. n. d'éd., Nice. — Marcel Ormoy : *Elégies Secrètes et Maritimes*, « éditions des Iles de Lérins ». — M. P. Boyé, Gérardot de Sermoise, L. Legriel, M. Ormoy, A. Payer : *Vingt Poèmes*, précédés de stances de Fernand Mazade. P. Briquet. — Fernand Mazade, Xavier de Magallon, Henri de Lescoët et Paul d'Amarix : *Poèmes Inédits*, « Librairie de France ».

M. Raoul Boggio n'a plus publié de volume de vers depuis son premier, *L'Ombre d'un Rêve*, daté de 1924. M. Boggio, dès lors je l'affirmais avec joie, « M. Boggio est un poète » ; aujourd'hui qu'il a publié **Rythme de Mon Berceau**, sans m'arrêter au jeune âge de l'auteur, je complète ce jugement, je l'appelle *un vrai et beau poète*, maître de son art, conscient de sa

pensée, sûr et souple, non moins que musicien parfait dans la pratique de son métier.

Rythme de mon Berceau, c'est, tout d'abord, que le livre par le poète est dédié pieusement à sa mère :

Ma mère, vous avez choyé mes premiers jours
Dans le tiède berceau de vos bras pleins d'amour.
J'en ai gardé le rythme et j'ai, dans la mémoire,
La confuse, lointaine et merveilleuse gloire
Des chants qui me berçaient si consolants, si doux,
Lorsque vous m'endormiez, le soir, sur vos genoux...

Il recherche, il choisit les souvenirs ou reliques, les aspirations, joies, douleurs, délires et illusions « *du temps* — dit-il, — *de mon berceau* », puis ses yeux se sont éblouis de ce qu'il appelle « *la Lumière Natale* », Alger, la blanche et la radieuse au bord de la mer musicale et azurée ; il y est né, et jamais il ne s'en est sensiblement ou longuement éloigné. La troisième partie enfin se compose de poèmes, visions, vues, rêves, paysages, méditations, suscités « *au rythme* », qui est le même et rejoint ceux des deux autres parties, moins de tendresse sans doute ou de sensations éprouvées, plus intérieurs et plus secrets.

Ainsi nous trouvons-nous en présence d'un recueil ordonné, distribué selon un plan préconçu et subtilement équilibré. La chose est assez rare pour qu'il convienne qu'on la souligne, d'autant plus que, poète et non pas logicien strict, les correspondances, relations et rapports ou rappels de toute nature s'établissent moins par un appareil de déduction visible et volontaire, que par des affinités mystérieuses, souterraines, presque insaisissables ; au lieu d'un échafaudage plus ou moins heureusement dissimulé de poutres et de liernes, la construction repose sur le sens et sur le son, sans artifice intermédiaire ni élément d'analyse. Elle n'en est que plus solide et mieux durable, puisque, comme il convient au suprême degré en matière d'art, « tout se passe dans l'esprit », s'acquiert par suggestion : la solidité n'en dépend point de la résistance bien ou mal calculée des matériaux, ne cède à une pression excessive ni à l'acharnement de quelque insecte rongeur.

D'ailleurs les liens, dès que s'ouvre le livre sur sa première page, sont annoncés. Ce magnifique poème *Rêve de Cygne* n'appartient peut-être au cycle « *du temps de mon berceau* » que par scrup-

pule d'exactitude chronologique. Le poète du fond de sa mémoire l'évoque ; pour le lecteur, c'est un symbole en qui se pourrait résumer la signification presque totale du livre : le désir d'un royaume idéal, où un lac d'eaux calmes s'étale à l'ombre pour lui seul et où il glisse somptueux au long des flammes fauves ou bleues des glaïeuls, l'entraîne, dès l'aurore, loin du nid, loin de sa mère au tiède soin, mais soudain il s'en revient, déçu de n'avoir rencontré où l'égarait la poursuite de ses songes que la sordide rumeur de la ville, l'eau trouble que souille le passage lourd des bateaux ; il remonte avec effort le flot vers l'anse paisible d'où le fit sortir son espoir : n'importe ! et quand même, plus encore qu'à l'harmonie du couchant calme où il s'en revient, il demeure sensible à l'orgueil de son rêve pur du matin ; le souvenir à jamais tourmentera ses veines. Ainsi est-il indifférent que la jeunesse s'éloigne, elle sourit toujours d'un sourire que le temps ne saurait flétrir, et les images du passé heureux, farouche et fier, enchantent à jamais le cerveau qu'une fois elles ont hanté... Pourtant, que de pertes et d'oublis ! Il est de merveilleuses histoires dont on ne conserve en soi que le parfum vague et obsédant ; en vain on en recherche les traits plus précis, le songe est infidèle, le souvenir trop effacé :

O jours harmonieux qu'on ne retrouve pas !
 O pays de l'enfance heureuse ! Sous nos pas
 Les oiseaux s'envolaient en chantant, les corolles
 Se penchaient. Nous buvions, las de nos courses folles,
 L'eau riieuse à la source et l'eau muette au puits ;
 Et nous dormions, hantés de grands songes...

L'existence a happé ensuite les songeurs dans le tourbillon successif des mirages lassants ; les désespoirs et les nouveaux espoirs se succèdent âprement ; tant de pays traversés, tant d'amours éprouvées dans la lassitude jusqu'au soir où parvenu au sommet qui domine le monde,

Nous avons retrouvé la solitaire tour
 Dont nos âmes gardaient l'obscurie nostalgie ;
 Là nous avons connu les suprêmes orgies
 Du rêve et nous avons tâché de croire aux dieux...
 Nous sommes repartis en riant...

Ils s'en sont revenus, ils pleurent à genoux leurs désillusions indéfiniment renouvelées, se lèvent et tentent encore de sourire

aux mirages jusqu'à ce que, sous les palmiers miséricordieux,
ils s'en viennent, lourds et vieux,

Dans leurs tremblantes mains, les yeux tristes et ternes,
Mornes, boire l'eau morte et fade des citernes...

Je n'ai tant insisté sur un des symboles capitaux que l'on trouve partout à travers les poèmes du recueil que pour faire pressentir ce qu'ils comportent à la fois de tendresse humaine et de volonté réfléchie. Je ne puis m'arrêter davantage, et l'invention comme la sensibilité de M. Boggio mériteraient qu'on les étudie avec plus de minutie. Ce que je me contenterai de mettre ici en valeur, c'est l'ample maîtrise, la simplicité regorgeante et significative tant de la donnée de chaque poème que de la mise en œuvre. Le trope naît de lui-même et s'assimile au développement musical de la phrase et du vers. M. Boggio n'use qu'avec réserve de la licence actuellement en faveur, rimes de singulier à pluriel, rimes approximatives et assonances. Il resserre à son gré, ou mieux selon les nécessités de son dessein, son poème, ou en fait sinuer l'expression aux méandres délicats, aux replis de la cadence et du chant, jusqu'à le construire en une période unique, savamment sans s'en donner l'apparence, et qui le constitue d'une pièce avec des allongements, des glissements, des suspens et des reprises de l'effet le plus sûr.

M. Boggio tient ainsi aux traditions éternelles, et comme son goût nulle part ne défaille ou n'hésite, comme jamais il n'est gauche ou stérile, non plus que prolix ni surabondant, son art se rapproche de ce qu'il y a de plus haut et de plus serein dans l'art classique, fût-il traité par les meilleurs des grands romantiques, Hugo dans ses jours propices, Vigny, puis Baudelaire et Leconte de Lisle, toute l'heureuse et magnifique lignée issue de Ronsard et perpétuée de nos jours encore par Henri de Régnier, par exemple, et parmi les plus jeunes encore, tels qu'Henry Charpentier et Marcel Ormoy.

Un voluptueux et ardent poème, **La Jeune Vagabonde**, par un poète jeune et plus encore que M. Boggio, je crois, — M. Paul d'Amarix, confirme aussi l'espoir qu'une publication précédente m'avait inspiré. Cette suite de dix dizains savamment ordonnée chante la peine et le désir d'un éphèbe tendu vers la vie, et qui s'offre fervent à l'amour; la vision de la « première

amante amie aogélique » s'y dessine avec une force de plasticité et de songerie mêlées qui ne se dément pas d'un bout à l'autre du poème. Les vers soignés et pleins se déroulent harmonieusement par ondes larges, chaleureuses, chargées de regret et d'attente qui à peine s'avouent, et esquivent l'écueil de monotonie qu'on aurait pu appréhender dans l'usage de strophes soutenues ainsi et compliquées. M. d'Amarix s'en tire avec un art et un tact parfaits.

Dans une jolie édition, — les « éditions des Iles de Lérins » datées de Sainte-Marguerite de la Mer, — quelques-unes des plus ferventes, mélancoliques et tourmentées élégies de M. Marcel Ormoy sont réunies sous ce titre spécial : **Elégies Secrètes et Marines**. — **Vingt poèmes**, précédés de stances de Fernand Mazade, sont publiés en un recueil par les bons poètes Maurice-Pierre Boyé, Gérardot de Sermoise, Louis Legriel, Marcel Ormoy et André Payer. Je m'arrête en particulier aux poèmes de M. Louis Legriel, de qui je ne connaissais rien encore ; malgré une tendance à « alambiquer », ils sont agréables et *l'Anthologie sentimentale* est d'une idée fort amusante. — La *Librairie de France* publie en un recueil quelques **Poèmes Inédits** de Fernand Mazade, Xavier de Magallon, Henri de Lescoët et Paul d'Amarix. De celui-ci le poème qui s'y trouve est précisément *la Jeune Vagabonde* ; j'en parle ci-dessus. L'ensemble de ce recueil est d'une fort bonne tenue, on n'en saurait au nom des participants douter.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Jérôme et Jean Tharaud : *La chronique des frères ennemis*, Librairie Plon. — Jacques de Lacretelle : *Histoire de Paola Ferrani*, E. Flammarion. — John-Antoine Nau : *Archipel Caraïbe*, Editions Excelsior. — Nicolas Ségur : *Le mariage charnel*, Albin-Michel. — Albert Erlande : *Si belle en ce miroir*, J. Ferenczi et fils. — Eugène Montfort : *Cécile ou l'amour à dix-huit ans*, E. Flammarion. — Marcel Rouff : *L'homme de cinquante ans*, Editions de la Nouvelle Revue critique. — Henry Noël : *Bariolages*, Editions Occitania. — Mémento.

Cette parfaite objectivité dont MM. Jérôme et Jean Tharaud font preuve dans leurs grands reportages ou leurs enquêtes, à plus forte raison la témoignent ils quand ils s'attachent au passé. C'est qu'ils sont, par-dessus toute chose, des historiens. Et leur nouveau livre : **La chronique des frères ennemis**, peut

être mis en regard de leur *Ravallac* pour l'impression de vérité qu'il donne. A cette impression contribue, sans doute, le ton du récit que MM. Tharaud ont eu l'art de mettre dans la bouche d'un témoin, lequel ne parle pas autrement qu'il ne doit. Ce témoin est un bourgeois, quelque peu humaniste, c'est-à-dire ayant des rudiments de culture grecque et latine, car nous sommes au xvii^e siècle, à l'époque où Genève a passé du catholicisme à la religion réformée. Sous prétexte de nous conter les dissentiments de deux frères, c'est la relation des événements qui ont décidé — non sans ironie — du destin d'une cité libre et l'ont transformée en citadelle du protestantisme, que MM. Tharaud nous font. Avec impartialité, encore une fois. De telle manière, cependant, que nous en pouvons tirer des conclusions, à tout le moins philosopher... Mettre en lumière la vérité, comme le font MM. Tharaud, c'est enseigner la sagesse. Mais que ces maîtres sont donc adroits ! Comme il faut qu'ils connaissent leur métier pour nous intéresser sans nous passionner, avec une sobriété classique qui dédaigne de séduire et rejette tous les ornements ! Ce rigoureux contrôle qu'ils exercent l'un sur l'autre quand ils tiennent la plume, leur interdit de tout dire, et c'est ainsi, notamment, que dans le présent ouvrage, ils ne nous ont pas donné de Calvin le portrait que nous en pouvions attendre. Un tel portrait, des écrivains moins disciplinés qu'eux n'eussent pas manqué de commettre l'anachronisme de le brosser, par souci du pittoresque et pour montrer leur virtuosité, à la façon des romantiques ou des naturalistes. MM. Tharaud ne nous font point de concessions. En revanche, ils nous ont offert, dans son cadre, une vue d'histoire dont l'exactitude est un régal pour l'intelligence.

Ce n'est, en dépit de son titre : **Histoire de Paola Ferrani**, ni un roman, ni un recueil de récits, ni une relation de voyage que le nouveau livre de Lacretelle ; mais une suite d'impressions italiennes, mêlées de courtes nouvelles. Aussi pourratt-on lui reprocher son caractère hybride. Il réalise, pourtant, à mon sens, une unité, et la plus essentielle de toutes : l'unité de ton. Qu'en l'occurrence celle-ci tienne à la personnalité de l'auteur, cela va sans dire. M. de Lacretelle nous fait part de ses observations et de ses souvenirs, surtout de ses réflexions, et il narre, incidemment, quelques anecdotes. Il ne se pique pas d'être coloriste, et se garde de lancer de grands airs de bravoure. Mais il y

a de la subtilité, un sens psychologique très aigu dans sa discrétion, discrétion qui le différencie de Stendhal, s'il s'apparente à ce romancier par sa curiosité plus vive des passions que des choses, de la singularité des âmes que du pittoresque des paysages... « Au fond, écrit-il, ce que j'aime dans le voyage, ce n'est pas tant voir et découvrir, c'est imaginer sur des thèmes nouveaux pour moi, c'est raisonner sur une matière belle... » M. de Lacretelle l'avoue : il est moins un visuel qu'un intellectuel ; un spontané qu'un réfléchi. Et par là, il s'avère bien de son temps. La plupart des écrivains de la génération présente, lors même qu'ils ont le goût des images, les cultivent, il est vrai, artificiellement, dans l'abstrait ; ils ont beau se réclamer de l'instinct, ce sont des cérébraux et leurs jeux à froid, et tout arbitraires avec les phantasmes de l'inconscient ou du subconscient, le prouvent. Ils cherchent à se faire illusion ; mais ils ne parviennent qu'à nous convaincre de leur impuissance à sentir, ou à s'émouvoir de façon directe. « Mes récits de voyage, dit encore M. de Lacretelle, sembleront parfois de seconde main. Pour certains écrivains, le voyage est un corps à corps entre un homme et un monstre... Mais le monstre aurait tôt fait de me tuer d'ennui en me privant de nourriture intellectuelle ». Cette franchise me plaît ; et je ne laisse pas non plus d'être séduit par la manière un peu sèche, mais singulièrement élégante de M. de Lacretelle. Ses récits dont l'un, *La naissance de Sapho*, rappelle qu'il est l'auteur de *La Boniface*, ont la densité de ceux de Mérimée, avec, en plus, le pouvoir de la suggestion.

Vibrant poète, musicien, John-Antoine Nau, à qui l'on attribua le premier prix des Goncourt, en 1903, pour son très beau roman *Force ennemie*, n'occupe pas dans la littérature la place à laquelle son talent complexe, orageux, sans doute, aussi, lui donne droit. C'est pourquoi M. Jean Royère, qui fut son ami, s'efforce depuis plus de vingt ans, déjà, avec cette générosité qui le caractérise, et qui s'exalte jusqu'à la foi, de réparer l'injustice dont il est victime. Aujourd'hui encore, il vient de réunir dans ce but, et de publier sous le titre d'**Archipel Caraïbe** plusieurs nouvelles que Nau écrivit de 1884 à l'année de sa mort. L'originalité de Nau s'y affirme sans conteste, et avec une verve comique, mais d'une qualité qui n'en rend toute la saveur sensible qu'aux lettrés. A peine trouverait-on, parfois, à reprendre un certain

excès d'impressionisme dans ces nouvelles, et surtout quelque abus du mot rare ou du néologisme, qui les « date » un peu... Mais ce sont là vétilles en regard de l'imagination et de la couleur prodiguées. A côté de récits dont l'ironie burlesque confine à la frénésie, il y a, du reste, dans ce recueil d'un précurseur de la littérature exotique, des pages très expressivement réalistes et qui sont, cependant, de véritables poèmes en prose. Nau, dont la fluidité en vers était chose exquise, témoigne, ici, d'une fermeté qui a l'éclat et le coupant du silex.

Un mari sérieux, trop sérieux même — il écrit une vie de Cléopâtre, non une vie romancée, bien sûr... — Ce mari aime sa femme ; mais vous l'avez deviné : il ne sait pas faire chanter le violon de ses sens. Aussi s'abandonne-t-elle un jour à un autre homme qui manie mieux que lui l'archet. Hé ! direz-vous ; mais c'est le sujet du roman de M. Martin-Maurice ! Jusque-là, oui ; encore que M. Nicolas Ségur ait commencé d'écrire **Le mariage charnel** dès 1910, et qu'il n'ait fait que de se rencontrer avec l'auteur d'*Amour, terre inconnue*. Mais si son dénouement est celui de M. Martin-Maurice (les époux s'y accordent, il est vrai), c'est d'autre façon que cet écrivain que M. Ségur fait son héros maladroit s'instruire de la volupté. En cherchant le nez de Cléopâtre, il donne du sien en plein adultère. Il surprend, en effet, sa femme, en train de faire l'amour avec un Sud-Américain dans sa propre maison... Le premier mouvement de colère surmonté, il profite de cette excellente leçon de choses, dont la peinture hardie nous rappelle celle que M. Ségur avait déjà broyée dans *Le Rideau de pourpre...*, et tout s'arrange, je le répète, comme dans *Amour, terre inconnue*, puisque le ménage réconcilié, harmonisé, file, à la fin, le parfait bonheur. On le voit par ce nouvel exemple : la sexualité intéresse fort, aujourd'hui, nos auteurs. Mais sans nier que l'importance qu'ils lui accordent ne soit justifiée, peut-être pourrait-on observer qu'au rebours de l'autre à qui la forêt cachait l'arbre, l'attention qu'ils portent à certaine partie de l'individu les distrait de considérer celui-ci dans son ensemble... Il y a du talent dans le roman de M. Ségur, de la passion, de la vigueur si la psychologie en est, à mon gré, un peu trop délibérément sacrifiée à la physiologie.

C'est un type de femme bien curieux que nous présente M. Albert Erlande dans son nouveau roman, **Si belle en ce**

miroir... Curieux, mais vrai — et je m'étonne, à la réflexion, qu'on n'ait pas songé à le peindre, avant lui. D'une séduction canaille, cette créature dépourvue non seulement d'esprit, mais d'intelligence, a la manie de plaire, et avec un tempérament frigide (tiens ! il y en a donc ?) ne rêve que d'allumer les hommes. Une « exhibitionniste », l'a baptisée son mari qu'elle s'amuse à couvrir de ridicule et même à insulter en public. Une égoïste vaniteuse vulgaire, aurait simplement dit La Rochefoucault, ce dénonciateur du plus répandu des vices. Mais autour de sa détestable héroïne, M. Erlande a noué, avec l'art qu'on lui connaît, une passionnante intrigue. Dirai-je que son récit pêche par la composition et qu'il manque d'unité de ton ? Mais c'est sans doute que M. Erlande a voulu qu'une certaine confusion régnât dans l'esprit de son lecteur, curieux jusqu'à l'agacement de connaître le mot de l'énigme... Il y avait comme une gageure à intéresser à une femme aussi prétentieusement sotte qu'Elisabeth Moynet, qui ne triomphe qu'en chantant le trop fameux air des Bijoux de *Faust*. M. Erlande l'a gagnée.

On pourrait se tromper sur le titre du roman de M. Eugène Montfort : **Cécile ou l'amour à dix huit ans**, et croire qu'il s'agit des sentiments d'une jeune fille dans ce roman. Point. Cécile est une femme, et c'est de l'ardente et candide passion qu'elle inspire à un jeune homme, presque un adolescent encore, que M. Montfort nous entretient sur un ton discrètement confidentiel et d'un très grand charme. Il semble que l'auteur de *La Turque* et de *La Belle enfant* ait prodigué là le meilleur de lui-même. Aussi bien, vois-je dans ce fait la preuve qu'avec d'admirables dons de conteur, M. Montfort est moins un écrivain romanesque, dans le sens absolu du mot, qu'un poète, épris de pittoresque. Il n'observe pas objectivement, mais il a le goût de la vie, et il s'est fait des souvenirs. La simplicité est remarquable avec laquelle il nous confie ceux de ses jeunes années dans le présent livre. On n'y trouve rien de trop ; on n'y est non plus choqué par aucune brutalité, quelque vive qu'en soit la peinture de certains milieux équivoques. M. Montfort a écrit, avec *Cécile ou l'amour à dix-huit ans*, une œuvre émue, délicate, très séduisante, je le répète, et qui n'est pas loin de la perfection.

Tous les quinquagénaires ne sont, hélas ! pas comme **L'Homme de cinquante ans** de M. Marcel Rouff. D'abord, la plu-

part n'ont point, il s'en faut, sa fortune, ce qui lui facilite bien des choses ; ensuite sa santé ; enfin, sa philosophie... Sans doute, comme il est sensible, ou, comme on disait de son temps, « sentimental », regrette-t-il sa jeunesse et appréhende-t-il la déchéance de l'âge. Mais il prend le parti le plus raisonnable, et qui est de jouir de son reste. Après diverses tentatives pour trouver le bonheur, il se résout, de façon inattendue et piquante, à un mariage qui promet encore bien des agréments à l'épicurien qu'il est dans son fond, les épicuriens d'Epicure ayant admis, on le sait, que la mélancolie participe de la volupté, ou lui donne sa vraie saveur... Le roman de M. Marcel Rouff est plein de « substantifique moelle », et d'une lecture fort attrayante.

Il y a de l'érudition, de la poésie, un brin d'élégante perversité dans le recueil des nouvelles de M. Henry Noëll : **Bariolages**, évocatrices, tour à tour, de la Grèce antique, du xvii^e siècle des Précieuses, du Premier Empire et de quelques milieux de notre époque. M. Noëll écrit avec simplicité, ce qui ne veut pas dire sans art, et son livre est agréablement varié.

MÉMENTO. — Le prix de « La Renaissance » a été attribué, comme on sait, à M. Joseph Jolinon pour *Le Joueur de balle* (Editions Rieder), le premier volume de sa série des « Claude Lunant ». Je suis très heureux de ce succès pour cet écrivain dont j'ai dit naguère tout le bien que je pensais. M. Jolinon est un romancier, un conteur plutôt, plein de bonne humeur, et qui a notamment exercé sa verve un peu grasse contre les rustres dans les « Histoires corpusculiennes ». Dans « Claude Lunant », c'est la vie d'un étudiant qu'il raconte, et *Le Joueur de balle* nous montre ce jeune homme s'initiant, encore enfant, à la beauté des sports de la façon indépendante, sinon anarchique, qui était celle des athlètes avant la guerre, mais acquérant d'une telle initiation un sentiment tout nouveau de l'existence. Livre sain, musclé, animé, un rien négligé, peut-être ; mais on ne saurait se montrer trop strict à l'égard de la tenue d'un joueur de *foot-ball*... — C'est chose rare qu'un écrivain de la qualité de M. Albert Erlande consente à écrire pour les enfants. Aussi me fais-je un devoir de signaler les deux volumes qu'il vient de publier : *Coup de pif* et *Coup de pif à Paris*, dans les collections « La joie de nos enfants » et « L'adolescence catholique ». L'invention en est inépuisable et la bonne humeur charmante.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Antoinette Sabrier ; 3 actes de M. Romain Coolus aux Français. — *La Castiglione* ; 9 tableaux de M.C. Régis Gignoux à la Comédie des Champs-Élysées.

La Comédie-Française d'une part et le théâtre Louis Jouvet (Comédie des Champs-Élysées) de l'autre viennent de prêter leur salle à des aventures de complaisance. Il y a cette aggravation pour la rue Richelieu qu'elle donne sa foi, son matériel et ses acteurs, tandis que M. Louis Jouvet proclame bien haut qu'il est tout à fait étranger au spectacle qui succède à *Jean de Lune*.

La représentation d'**Antoinette Sabrier** est un hommage à la camaraderie et fait apparaître surtout clairement que M. Romain Coolus, président ou ex-président de la société des auteurs dramatiques, a des appuis efficaces, et qu'il en use quelque peu inconsidérément. Car, remettre sous nos yeux une vieille pièce tout à fait démodée et si dépourvue d'intérêt qu'il serait fastidieux de le démontrer, cela ne va pas sans imprudence.

A sa création, au Vaudeville en 1903, *Antoinette Sabrier* bien que n'ayant obtenu que quarante-six représentations, avait trouvé quelques amateurs enthousiastes parmi les critiques. Certains même, avec une intempérance insensée, avaient déclaré cornélien ce quelconque fait divers. Y avait-il quelque motif d'ordre artistique pour reprendre cette pièce ? On l'aurait bien voulu, et, dans cet espoir, j'ai rappelé mes souvenirs d'antan, puis lu la pièce, enfin je l'ai revue ; et tout cela vainement. Cette production n'était nullement en avance sur le goût de son époque, mais plutôt en retard. Conventionnelle, romanesque, mélodramatique, verbeuse, elle n'avait rien de déconcertant, de suggestif, ni même de nouveau pour le public de Dumas fils, d'Octave Feuillet, voire de Georges Ohnet. De reste, M. Romain Coolus a de la facture. Il sait orner — et délayer — son sujet avec des hors-d'œuvre et des personnages épisodiques. Il cherche l'esprit et l'attrape parfois. Il écrit bien ; je veux dire : trop bien ; ses personnages ont, la plupart du temps, un langage apprêté, et d'un apprêt assez banal.

Germain Sabrier, financier honorable mais aventureux, se trouve acculé à la faillite, à la banqueroute. Un gentleman de sa connaissance lui offre les quinze cent mille francs nécessaires pour son sauvetage (en 1903 le chiffre n'était que de cinq cent

mille). Mais, quand Sabrier apprend que c'est l'amant de sa femme, il préfère se tuer. La femme, Antoinette, nous est représentée comme étant, elle aussi, une créature de haute et rare espèce ; mais selon des vues, une mesure et des servitudes qui nous semblent singulièrement périmées. Si, après dix ans d'une vertu qui a résisté à toutes les entreprises, elle vient à succomber, c'est qu'elle a reçu le romantique « coup de foudre » auprès d'un jeune et riche explorateur (aujourd'hui ce serait un aviateur). Comme la pauvre femme est dotée d'une aversion toute Kantienne pour le mensonge, elle se trahit aussitôt, dès que son mari l'interroge sur la nature de ses relations avec le prêteur. C'est ici le cas d'en appeler à toute les femmes adultères, c'est-à-dire à un joli lot de citoyennes : quelle est celle qui n'aurait pas su dissimuler, mentir pour sauver l'honneur et la vie d'un brave homme de mari qui, manifestement, ne demandait qu'à se laisser persuader ? Quelle est celle qui, même simplement déjà pour sa propre tranquillité, n'aurait pas su trouver un biais quelconque ? Mais cette Antoinette Sabrier est une femme comme on n'en connaît pas, — heureusement !

En conclusion, il y avait beaucoup mieux à choisir parmi les œuvres du début de ce siècle : par exemple, *La Massière*, de Jules Lemaitre.

La Comédie-Française — de son plein gré ou non — a voulu introduire le nom de M. Coolus dans son répertoire. Je tiens mordicus que c'est, sinon une erreur nouvelle, du moins une complaisance fâcheuse. Cette dernière saison, succédant à d'autres médiocres, aura été tout à fait déplorable.

L'interprétation est honorable. M^{me} Ventura et M. Alexandre ont défendu de leur mieux cette pièce surannée. En 1903, Réjane se montrait plus pathétique, plus émouvante que M^{me} Ventura aujourd'hui. Pourtant, le rôle ne lui permettait (à Réjane) de montrer qu'une des faces de son multiple talent, — et non la plus originale, qui était sa fantaisie personnelle, sa drôlerie, sa grâce picaresque.

§

J'ai parlé de « complaisance », dans ce début de chronique, à propos de l'emploi de deux salles (l'une officielle, subvention-

née, l'autre vouée habituellement aux recherches dramatiques, à des exhumations et exhibitions sans grand intérêt. J'ai rendu compte d'*Antoinette Sabrier* sans beaucoup de verve. Je le vois à me relire. Mais c'est une pièce trop quelconque pour prêter à des commentaires originaux ou piquants, si peu que cela soit.

Pour présenter, non une pièce, mais sa personne, M^{me} Ganna Walska a fait mieux que M. Coolus, qui, lui, tout de même, et pour diverses raisons, n'a pas fait l'acquisition du Théâtre-Français : elle a acheté dans sa totalité l'immeuble où est la Comédie des Champs-Élysées, pour pouvoir assurément s'y donner en spectacle. C'est là un procédé décisif, mais qui n'est pas au pouvoir de toutes les femmes qui brûlent de paraître. Il n'est d'ailleurs pas neuf. Aux opérations de ce genre, Paris réserve une délicieuse moquerie. Elle enveloppe et accompagne le personnage immodérément infatué sans que celui-ci la soupçonne.

Les étrangères ne réfléchissent guère avant de se répandre à coups de dollars. Elles comprendraient — car il faudrait être dépourvu de sens pour ne le comprendre point — qu'elles y décrochent la déconsidération immédiate qui s'attache automatiquement à toute manifestation de la sorte. Il faudrait un talent singulier pour faire excuser un moyen aussi vulgaire. Certaines imprudentes, et qui ne sont pourtant ni désagréables à regarder ni dépourvues de bonne volonté, ont dû à de ces façons d'enrichies beaucoup de déconvenues et de désillusions. M^{me} Ida Rubinstein, par exemple, a connu cette épreuve que M^{me} Walska, par étourderie, est en train de courir. Il n'y a personne d'assez dévoué — ou peut-être la tâche est-elle impossible — auprès des femmes fortunées pour les détourner de s'engager ainsi à fausse route. Je connais cela ; j'ai vu comme cela se passait dans le familier de quelques-unes, férues de leur exposition, tous bijoux à l'air et tout talent dehors, à n'importe quel prix. Allez donc arrêter cet envol ! Leurs amis sont, ou dans l'extase, ou négligents, ou bien ils désirent surtout que le caprice se satisfasse béatement, et ne connaissant point d'inquiétude, ni de revers. Autour chaque industrie est intéressée dans l'affaire. Et puis, dans un pays comme le nôtre, pourquoi ne s'amuserait-on pas volontiers des vanités d'une étrangère trop étrangère, et sans la contrarier. M^{me} Walska qui, je l'ai dit, n'est pas sans un certain agrément personnel, va donc son train sans nuage parmi la

flatterie. Elle s'ébroue en de nombreuses robes sous le poids confortable de ses bijoux de grand prix.

On serait tenté de reprocher à M. Gignoux d'avoir été un peu trop méchant à confectionner si artificiellement sa pièce montée. Il eût pu la faire tout de même un peu moins conforme au goût de M^{me} Walska. Il eût pu tempérer de quelque esprit cet ouvrage, et qu'il ne soit pas aussi résolument une offrande sans réserve aux pieds de celle qui avait désiré qu'elle encadrât ses grâces personnelles proposées à notre admiration.

C'est une faiblesse de femme d'une heureuse fortune que de vouloir, au théâtre, incarner le personnage de maîtresse de souverain. M^{me} Cécile Sorel, de la Comédie-Française, elle-même n'a-t-elle pas été piquée de cette tarentule ? Elle ne cessa de soupirer que lorsqu'elle eut trouvé cette chaussure à son pied, en interprétant le rôle de la du Barry, dans un spectacle qui s'appelle, je crois bien, *Maîtresse de Roi* ! Ce travers assez innocent chez les dames de théâtre, et qui se produit généralement à l'âge canonique, doit être un stade assez significatif du délire des grandeurs. Et l'on comprend assez bien par quel simple et naturel penchant des idées, comment il se peut que de telles figurations somptueuses puissent les rendre heureuses, et à bon compte.

La Castiglione donc règne et sur Napoléon III et sur Paris. Envoyée là par Cavour, elle s'emploie à circonvenir le monarque au mieux de la politique italienne. Tout va bien, et tout aurait été encore mieux pour elle si autrefois elle n'avait donné une rose à un jeune et beau Florentin. Celui-ci a vécu sentimentalement de cette fleur, et a voulu revoir la donatrice. Mais il choisit mal le moment, car cela donne lieu à une échauffourée qui vient troubler un tête-à-tête de la belle avec son auguste amant. Celui-ci croit sa vie menacée, et, naturellement, cela glace ses transports. Il n'est pas aventureux de sa personne, cet homme. Puis c'est la disgrâce de la favorite, qui se retirera du monde, et finira sa vie dans une complète claustration et une intégrale mélancolie. N'est-ce pas la juste fin d'une créature d'artifice ? Cette destinée singulière a fait beaucoup rêver autrefois bien des esprits littéraires ou romanesques. Souvent feu Robert de Montesquiou, le maître de Marcel Proust, nous évoquait cette figure ; même il en écrivit. La Castiglione eut son historiographe : Frédéric Lolié

(*Le Roman d'une Favorite*, Paris 1912). Partie d'une situation des plus modestes, et dans une ascension fort réussie, passant cavalièrement par-dessus la faveur de Victor-Emmanuel II pour faire les délices de Napoléon III, la Castiglione peut-être proposée en modèle à l'idéal de toutes les femmes ambitieuses.

Le bonheur de M^{me} Walska est encore plus favorable à faire rêver les midinettes. L'indiscret et caustique hebdomadaire *Aux Ecoutes*, qui tient dans la presse contemporaine l'office du poivrier, nous donne cette biographie :

Femme d'un officier russe qui fut une des victimes de la Révolution, elle émigra en Amérique, où, après des débuts fort pénibles, elle donna le « coup de foudre » à un des plus riches dentistes de New-York, qui l'épousa, fit un testament en sa faveur, et mourut peu après.

Elle vint alors à Paris, y dévora en peu de temps sa fortune et... un jour qu'elle se promenait dans les couloirs du music-hall, y fit la rencontre d'un impresario qui, frappé par sa beauté, l'engagea tout de suite, et même, pour se « la mieux attacher », l'épousa.

L'union dura quelques mois et se termina par un divorce. C'est alors que M^{me} Ganna Walska rencontra M. Mac Cormick, le milliardaire américain, qui l'épousa à son tour. Le mariage dure encore, mais les deux époux vivent l'un en Europe, l'autre en Amérique, et, comme dirait un homme d'esprit, font deux continents.

La pièce de M. Gignoux n'a aucune espèce de valeur ; et d'ailleurs son objet flatteur est *trop* clair. C'est sa faiblesse. L'auteur se moque trop de l'inspiratrice ; tellement que nous n'en avons presque plus envie de rire. C'est un peu pitoyable pour cette aimable femme qui, après tout, et malgré ce que son étalage a de regrettable, est fort loin de n'être pas intéressante à certains points de vue de notre sensible curiosité vis-à-vis des femmes.

Le thème est bâclé à la diable, sans rien de plausible, ni de vraisemblable. Par exemple, il faut être très sceptique sur les racontars en matière d'alcôve — ou de missions secrètes (?). Très sceptique aussi sur « les petits effets produisant de grandes causes ». D'ailleurs, la chronologie s'oppose à ce que la Castiglione ait exercé une influence politique appréciable. Elle n'est venue à Paris qu'après la guerre d'Italie, soit dans les années 1860 et suivantes, par conséquent dans une période où Napoléon III, après avoir déclanché l'unité italienne (rémunérée par Nice et la Savoie) faisait tous ses efforts pour en arrêter le développement.

Mais pourquoi faire telle ou telle remarque sensée sur une

pièce qui s'est même proposé — et même assez lourdement — l'exhibition d'une jolie femme, et de ses toilettes ? C'est assez dit.

ANDRÉ ROUVEYRE.

HISTOIRE

John Drinkwater : *La Vie de Cromwell*, traduite par Roger Gaucheron. Gallimard. — *Les illustres Aventurières, ou Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini*. Préface et Notes par Pierre Camo. Collection « Jadis et Naguère », dirigée par M. Edmond Pilon. Henri Jonquières. — Stéphane Gsell : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Tome VIII. Hachette. — Mémento.

La Vie de Cromwell, par John Drinkwater, dont M. Roger Gaucheron publie une excellente traduction, nous paraît être, sous sa forme résumée, où le principal est très intelligemment donné à l'analyse psychologique, l'étude historique la plus juste de ton qu'on ait consacrée, depuis le grand ouvrage de Carlyle (1), au plus méconnu des grands hommes.

M. Drinkwater, qui ne cache pas son vif intérêt, conçu de longue date, pour la figure « shakespearienne » de Cromwell, n'en reste pas moins plein de mesure, de tact, de justesse enfin, quand il parle des pires adversaires de la mémoire du Protecteur d'Angleterre. Mais une chose reste, en somme, — et le récent historien de Cromwell l'a irréfutablement démontré, — c'est qu'Olivier Cromwell a sauvé les libertés anglaises. Cette vérité, probablement, avait besoin d'être de nouveau dite en Angleterre même. Du moins, un souvenir personnel, qu'on nous permettra de rapporter ici, nous invite à le penser. Ayant naguère exprimé, en tête de l'Avertissement de notre traduction, une opinion analogue à celle de M. Drinkwater, un critique anglais déclara qu'un tel début gâtait, « spoiled », la valeur de notre travail. Dans le présent « essai psychologique », les mobiles de Cromwell n'ont rien d'intéressé. Sa force géniale s'applique telle quelle, spontanée, à des objets immédiats, urgents. Point de froid et artificiel calcul d'ambition à plus ou moins longue échéance. Ce n'était qu'un homme d'une énergie puissante, d'une nature supérieure, et non un tortueux et méprisable ambitieux, — selon une remarque profonde de M. Drinkwater, — qui pouvait produire sur les pamphlétaires de la Restauration une impression haineuse telle qu'elle

(1) *Lettres et Discours d'Olivier Cromwell*, traduction française, dont nous avons publié jusqu'ici trois volumes.

ne pût s'exprimer que par « le plus furieux langage ». Un homme qu'ils auraient méprisé ne les aurait pas exaspérés à ce point. Longtemps après ces violences furibondes, il s'est définitivement trouvé que l'action de Cromwell s'était développée dans le même sens que les libertés anglaises.

Comme Résumé historique, l'ouvrage de M. Drinkwater n'omet aucun fait important dans son exposition précise et cohérente. On admirera la netteté avec laquelle l'auteur sait faire saisir, en peu d'espace, les causes de la Révolution d'Angleterre. Quoiqu'en ait dit M. Firth, Carlyle connaît aussi bien que personne le passé où ces causes germèrent. Le règne néfaste de Jacques I^{er} est clairement retracé sous forme annalistique. M. Drinkwater donne, de son côté, quelques aperçus très utiles sur le règne d'Elisabeth. On remarquera aussi de quelle manière pondérée et judicieuse le même auteur résume les précisions nouvelles, apportées par M. Firth entre autres, qui soulève à son tour ce lièvre, sur les négociations d'Hampton-Court. « Cromwell et Ireton, dit M. Drinkwater, qui joignaient à l'ardeur de leurs convictions un sens politique profond, . . . cherchèrent à le persuader (le Roi) que, s'il acceptait une théorie révisée de la monarchie, il pourrait se sauver et le peuple avec lui. » (De telles négociations, soit dit en passant, seraient la meilleure objection contre la théorie théâtrale de l'ambition toute personnelle et sans scrupules de Cromwell.) Enfin la politique anti-parlementaire du Protectorat est analysée avec une clarté qui ne dissimule pas plus la nature despotique des actes de Cromwell acculé et vieillissant qu'elle ne cache les contradictions inhérentes à un état de fait dont le Protecteur n'était point responsable.

‡ **Mémoires d'Hortense et de Marie Mancini.** Depuis, et bien après, les premières éditions (1675 pour ceux d'Hortense et 1678 pour ceux de Marie), accueillies avec grande curiosité dans un temps où cette curiosité était en effet toujours très vive et très répandue pour les écrits de cet ordre, il y eut quelques occasions où il fut encore question de ces Mémoires. On peut relever, au moins comme témoignage indirect, le livre d'Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin* (1856), livre charmant (qui aurait mérité une mention de M. Pierre Camo), dont Sainte-Beuve parla (*Causeries du Lundi*, tome XIII), ainsi que Barbey d'Aurevilly en un article publié par *le Pays* en 1856, et recueilli par

M^{lle} Louise Read dans *Femmes et Moralistes*, 1906. Enfin, à notre connaissance, il y eut, en 1881, une édition des *Mémoires* de Marie Mancini, avec notice et notes par Georges d'Heylli.

En publiant à son tour, non sans le bénéfice et le piquant d'une quasi-nouveauté, ces autobiographies de celles des nièces de Mazarin qui s'appliquèrent, pour des raisons intimes, à leurs yeux urgentes, à laisser de tels témoignages, M. Pierre Camo appelle ces brillantes femmes d'« illustres aventurières », et corse ingénieusement son titre de cette appellation, sur la foi, dit-il, du titre d'une réédition faite à Cologne. (1) Naturellement, ces deux écrits (Saint-Réal pour l'un et un M. de Saint-Brémond pour l'autre paraissent avoir collaboré plus ou moins à leur rédaction) visent à montrer les choses en beau. C'est le cas de bien d'autres Mémoires féminins, ceux de la Reine Hortense, par exemple, récemment, dont on a pu lire ici-même un compte rendu. D'ailleurs, les Mémoires de Marie Mancini se donnent expressément comme une « Apologie » (d'autant plus qu'ils ont pour but de dénoncer de faux et calomnieux Mémoires précédemment répandus, « un roman assez mal écrit »). Il reste toutefois que les deux illustres grandes dames dont il s'agit ici devinrent des déclassées du mariage et firent assez figure d'« aventurières », en effet. Mais si l'opinion du grand monde reçut, grâce à quelque tour d'élégance discrète donné à ces écrits, son tribut de ménagements, il arrive aussi, dans de certaines occasions, que l'éternel féminin se montre tout au naturel. Je veux citer, par exemple, le passage où Marie Mancini, devenue par son mariage M^{me} la « Connétable Colonne » (Colonna), après un « flirt » avec Louis XIV jeune, narre la démarche conjugale, ou plutôt extra-conjugale, qui fut l'origine de sa rupture avec son mari. Après trois accouchements, elle ne voulait plus d'enfants, et signifiait sa séparation de corps. C'est la simplicité et l'assurance d'Eve elle-même :

... Celui-ci (le troisième enfant) m'ayant beaucoup plus coûté que les autres deux, jusqu'à me mettre en danger de ma vie, je pris la résolution de n'en faire pas d'autres, pour ne m'exposer pas davantage à de semblables dangers. Mais, afin que cette résolution fût valide, il

(1) Voici le titre complet, tel que le donne le Manuel de Branet : *Les illustres aventurières dans les cours des princes d'Italie, de France, d'Espagne et d'Angleterre*. Cologne (Rouen), P. du Marteau, 1705, 2 parties en 1 vol. in-12.

était nécessaire de son consentement ; de quoi je le pressai fort et l'obtins, n'ayant, depuis cela, en tout le temps que nous avons été ensemble, jamais manqué à sa parole.

Le Connétable Colonna, qui paraît avoir eu de l'esprit et été bon homme, en passait par là. Seulement, l'éternel féminin ne souffrait pas qu'on lui fit aucune infidélité, même imposée par une situation intenable. On lui en fit, et l'éternel féminin, éternellement absurde, et bien à plaindre, autant qu'à ménager, soupire « qu'il m'était fort sensible que la parole qu'il me tenait me coûtât si cher. »

L'autre fameuse déclassée du mariage, dans ces Mémoires, la sœur cadette de Marie, Hortense, duchesse de Mazarin, lancée, comme elle, après fugue, éclats, séparation, dans les aventures de la grande bohème de Cour, eut du moins, elle, une raison peu discutable. Le duc de la Meilleraye, puis de Mazarin, à qui son oncle le Cardinal l'avait mariée, était un mari impossible, « un mari extravagant dont l'humeur jalouse prit ombrage de tout ce qui était prétexte au charme qu'elle répandait autour d'elle. » C'était un hypocondriaque et un misogynne sans esprit ni délicatesse, atteint, au degré délirant, — comme le mari d'une autre Hortense, Louis Bonaparte, roi de Hollande, dont de récents Mémoires, reviewés ici même, ai-je dit, nous révélaient les grotesques malfaçons conjugales, — de la hantise du cocuage. Cela fut poussé jusqu'à ce point qu'il devint jaloux comme un tigre, bestialement jaloux, du propre frère de sa femme, le duc de Nevers, jeune viveur sans grande importance, si bien qu'il en vint à murer les portes communiquant de son palais au palais de son beau-frère. Par ce trait, jugez du reste. Littéralement obsédé de scrupules obscènes, il brisait lui-même à coups de marteau, « comme inconvenantes », les statues que lui avait léguées, avec d'immenses richesses, son oncle par alliance, le cardinal de Mazarin, et faisait défense aux filles et aux femmes dans ses terres, à en croire Saint-Simon, « de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaises pensées que cela pouvait leur donner. »

Ces deux grandes dames, si bien lancées par le mariage, comme on voit, nous promènent dans ce qu'on pourrait appeler le « Tout-Europe » de leur temps, l'Europe du grand monde étant déjà presque aussi petite et potinière qu'aujourd'hui, ou plutôt qu'avant la guerre. Galanteries, fêtes, bohème princière. Dans les

hasards, on est parfois sans linge avec des diamants sur tout le corps. Marie est restée plus méridionale, et Hortense plus septentrionale, si l'on peut dire. En Italie, nous suivons Marie au Carnaval de Venise et aux fêtes romaines ; en Espagne, elle combine avec la vie de couvent des escapades en mantille de dentelle blanche. Son humeur est « généreuse, courageuse, spirituelle et fière », dit Amédée Renée. Hortense est trouvée à Chambéry, — où le Duc de Savoie lui avait offert un asile, non sans soupçon de jalousie chez la Duchesse de Savoie, — par l'équivoque invitation de Charles II. Les familiers du Roi ménageaient, pour raisons politiques, une liaison amoureuse de leur façon au galant « Defender of Faith ». Mais la Duchesse de Mazarin fit bien voir à l'aimable souverain qu'elle entendait gagner à sa guise ses quatre mille livres st. de pension, car elle s'empressa d'abord, — et c'est un bon point à son actif, — d'avoir une faiblesse de cœur pour le jeune prince de Monaco. Son séjour à Londres, au milieu d'une cour d'écrivains parmi lesquels brilla Saint-Evremond, est demeuré fameux. Elle y mourut en 1699. La fin de sa sœur, la « connétable Colonne », vers 1715, on ne sait trop où, fut très obscure. « Je fus fort surpris d'apprendre que cette sempiternelle, qui était maîtresse de Louis XIV il y a un siècle, n'était morte que depuis peu d'années », dit cruellement le Président de Brosses.

J'ai toujours suivi avec une sympathie admirative les travaux de M. Stéphane Gsell sur **l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord**. C'est un repos, un délassément pour moi, quand m'arrive un des tomes de cette grande publication. Ils me ramènent aux temps de mon enfance et de ma jeunesse, passés en Algérie et en Tunisie. Naguère, le « Plan en relief de Rome impériale », œuvre merveilleuse de l'architecte P. Bigot (Salon de 1913), fut pour moi l'occasion d'un compte rendu où je mêlai quelques souvenirs personnels, (1) sans trop me demander si le lecteur partagerait le plaisir que j'y prenais. Dans cet Orient méditerranéen, à un âge où les impressions sont, pour la vivacité inconsciente, celles que pourrait avoir un petit faune, et où l'écolier que j'étais n'avait guère, en fait de goûts studieux, que

(1) Autres souvenirs sur l'Algérie dans un compte rendu de l'ouvrage du regretté De Pachtère, tué à la Guerre : *Les Tables de Véléia*. A propos de séjours de l'auteur à Oran et Alger.

celui de l'Histoire, j'ai pris un singulier sens, une hantise, une obsession semi-sensualiste, qui dure encore, de la civilisation romaine. Sur les bancs du collège, le Manuel de Duruy me ravissait, surtout aux temps où Rome, après la conquête de l'Orient, devient une civilisation de grande ville. Le climat chaud me suggérait des Thermes; l'ombre entretenue dans les chambres à carreaux de faïence et où des gargoulettes étaient mises à rafraîchir contre les persiennes closes, me semblait l'obscurité bleuâtre des atriums, et la splendeur torpide de l'été d'Afrique régnait au-dehors comme la majesté même de la Paix Romaine. Tout ouvrage tant soit peu évocateur de choses latines faisait mes délices : *Fabiola*, *La Faucille d'or* (épisode de la vie romaine en Gaule au temps d'Auguste), une certaine *Conjuration de Catilina* romançée, et surtout *Les Romains au temps de Pline le Jeune*, livre genre Gaston Boissier, par Pélisson. Je lus ce dernier ouvrage (un tome in-18 à tranches rouges, reçu comme prix d'élève de rhétorique) par une après-midi de juillet, en chemin de fer. La chaleur, dans le compartiment, était ce qu'on peut imaginer. Elle ne rendait que plus évocatrice ma lecture : été algérien, été romain, c'est un peu la même étuve. Était-ce la chaleur (que, ma lecture aidant, je situais mentalement à Rome), l'étourdissement, une sorte de demi-hallucination ? Je ne sais, mais les lettres de ce nom romain : Pline-le-Jeune, me faisaient penser à des colonnes blanches sur un fond pourpre.

Je traversais un canton d'une contrée dont Pline l'Ancien, l'oncle de Pline le Jeune, a cité, sous leur antique nom latin, maintes localités actuelles, par exemple : Cirta (Constantine), Calamas (?) (Guelma), où il y a, entre autres antiquités, les ruines d'un cirque romain, Tabraca (Tabarca), Rusicade (Philippeville). C'est dans le port d'Hippo Regius (Bône), une ville charmante où j'ai vécu trois ans, que la flotte de Sittius, un homme d'affaires italien devenu condottiere en Maurétanie, possesseur d'immenses domaines, ami de César et quasi-roi, (1) coula les navires de Scipion (Q. Cæcilius Metellus Pius), réfugié là après la défaite des Pompéiens par César, à Thapsus. Rien de plus facile, et de

(1) Du temps de l'auteur de ces lignes, un négociant d'origine génoise était de même devenu tout-puissant dans une ville importante du littoral, — un vrai podestat ! Le Sittius de l'Histoire et, récemment, le César Casteldor de M. Eugène Montfort m'y font beaucoup penser.

plus intéressant pour un vieil Algérien, que de puiser ces détails dans l'ouvrage de Stéphane Gsell.

Le voyageur curieux d'Histoire qui, embarqué à Bône ou à Philippeville, naviguerait vers l'Ouest le long du littoral, trouverait des escales mentionnées comme Colonies romaines par Pline l'Ancien : Collo (Colonia Minervia Chullu) ; Djidjelli (Colonia Augusti Igilgili) ; Bougie sur sa hauteur, où je fis escale et déjeunai me rendant à Tunis (Saldas, Colonia Julia Augusta Salditana legionis VII immunis, c'est-à-dire peuplée de vétérans immigrés) ; Dellys (que M. Gsell identifie avec l'antique Rusuccuru, peut-être elle-même identifiable avec Ascurum, Oppidum Ascurum, d'où Cnœius Pompée, après son échec pour prendre la place, s'enfuit sur sa flotte aux Baléares) ; Alger (Icosium, au voisinage important de Rusguniœ, Colonia Augusti Rusguniœ, au cap Matifou, lequel forme, comme on sait, l'extrémité est de la baie d'Alger). Enfin Cherchel, plus à l'Ouest, pourrait être la dernière escale de notre voyageur curieux d'Histoire ; Cherchel, — Iol la Punique, puis la gréco-romaine Cæsarea, capitale de Juba II, roi de Maurétanie par la grâce d'Auguste. L'ouvrage s'achève sur le brillant tableau de son règne, — les précédentes parties de ce tome VIII ayant pour sujets la guerre de Jules César en Afrique contre les Pompéiens défaits à Thapsus, puis les troubles qui s'élevèrent dans l'Afrique du Nord après la mort de César, lors des guerres civiles du second triumvirat. L'administration d'Auguste fut réparatrice. Le protectorat romain sur le vaste royaume de Juba II rappelle notre protectorat sur Tunis. La Cherchel antique apparaît comme le centre d'une civilisation prestigieuse. Les habitants de la petite ville actuelle, malgré tant de souvenirs subsistants, se doutent-ils que la fille de Cléopâtre elle-même, Cléopâtre Séléne, épouse de Juba et reine de Maurétanie, a vécu sous leur ciel, a vu les mêmes collines couvertes d'orangers, de citronniers et de caroubiers ? Car, c'est là le fait prodigieux, elle a été là, elle y a été, en personne, avec le sang de la grande Cléopâtre dans ses veines, elle, autant qu'y est, au moment où j'écris ces lignes, un consommateur de champoreaux ou un joueur de manille des cafés de Cherchel !

On entrevoit dans le grand ouvrage de M. Stéphane Gsell une Algérie en somme assez analogue à la nôtre. Comme aujourd'hui, la Méditerranée y envoyait toutes ses races. Le « Sang des Races »,

comme dit M. Louis Bertrand, qu'il faut toujours nommer quand il s'agit de l'Algérie, y mêlait en bouillonnant tous ses courants. Peut être Cléopâtre Seléné, avec ses importations égyptiennes, helléniques, romaines, amalgamées avec les influences éternelles de la terre d'Afrique, oui peut-être fut-elle, déjà, l'Algérienne. Une nouveauté moderne cependant : par les colonnes d'Hercule, dont l'une s'appelle Gibraltar et l'autre Tanger, les races nordiques arrivent à leur tour. Ah ! ces grands stamers anglais, ces beaux trois-mâts norvégiens, que je contempiais, à Oran, le long du môle !...

MÉMENTO. — *Revue historique* (Septembre-Octobre 1928). M. Cary : La Grande-Bretagne romaine. Nouvelles fouilles et recherches ; avec deux cartes. (Historique général des fouilles. A. Jusqu'en 84 après J. C. B. De 84 jusqu'à 300. C. Depuis 300. La valeur isolée des trouvailles archéologiques n'est pas considérable. Réunies, elles éclairent et corroborent l'Histoire de la domination romaine. L'auteur procède à ce rapprochement). — Lis Jacobsen : Les Vikings, suivant les inscriptions runiques du Danemark ; avec trois planches. (Etude philosophique de divers monuments runiques. Ces monuments avaient été interprétés comme des témoignages sur une vie agricole. L'auteur, au contraire, conclut que « nos monuments runiques du temps des Vikings peuvent donner un aperçu de l'idéal héroïque, militaire, de ces temps troublés. » La science runologique demeure pleine de difficultés). — Gaston Dodu : Le roi de Bourges, ou Dix-neuf ans de la vie de Charles VII. (L'auteur pense et montre, dans cette importante étude, que « le roi de Bourges mérite », durant la période de Bourges, « une meilleure place que celle que l'Histoire lui a faite. ») — Léon Vignols : L'importation en France, au XVIII^e siècle, du bœuf salé d'Irlande. (Curieux, entre autres données, comme étude sur la lutte du protectionnisme et du libre échange). — Pierre-Paul Viard : La disette de 1816-1817, particulièrement en Côte-d'Or. (Exposé général coordonnant les études locales seules connues encore). Bulletin historique. Histoire de France. Histoire moderne (1498-1660), par Henri Hauser. Histoire de Russie, années 1915 et 1916 par G. Gautier. Comptes rendus critiques. Bibliographie, Chronique. Nous analyserons la prochaine fois les deux autres numéros reçus.

Revue des Etudes Historiques (Octobre-Décembre 1928). Michel Lhéritier : le VI^e Congrès international des Sciences historiques. (Ce Congrès, tenu à Oslo (1), a laissé à M. Lhéritier un souvenir, semble-

(1) Le précédent Congrès international (qui était le V^e) s'est tenu à Bruxelles en 1923. Il y a eu, les 14 et 15 mai 1926, à Genève, une réunion du Comité international des Sciences historiques. Voir *Mercure de France*, n^o du 1^{er} octobre 1928, page 186.

t il, un peu mêlé, mais à coup sûr très vivant, ce qui est une bonne note pour un Congrès. Les rapports sur les diverses grandes questions historiques déposés par les sections ont été nombreux. Quantité de suggestions ont été retenues. Espérons qu'au prochain Congrès elles aboutiront à des résultats pratiques.) — Marquis de Montmorillon : Thiers contre la politique intérieure de M. de Villèle.

Revue des Etudes Napoléoniennes (Janvier 1929). Edouard Driault : La résurrection de la Revue des Etudes Napoléoniennes en sa XVIII^e année (La Revue avait « été entraînée en 1926 dans la catastrophe du franc ».) Nous faisons, nous aussi, de grand cœur, tous nos vœux pour la réussite et propagation des leçons d'énergie *organisatrice* que M. Driault entend tirer, sous forme documentaire renouvelée, de l'épopée napoléonienne). — Général M. Kukill : Les Polonais à la Moskowa (croquis dans le texte). Edouard Driault : le Roi de Rome ou le Rêve de l'Empereur, 1810-1815 ; Conférence faite à Rome, Florence et Gênes (planches hors texte). Chronique napoléonienne.

EDMOND BARTHÉLEMY.

PHILOSOPHIE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — Ch. Appuhn : *Spinoza*, Delpeuch, 1927. — René Hubert : *D'Holbach et ses amis*, *Ibid.* 1928. — Denis Saurat : *Milton et le matérialisme chrétien en Angleterre*, Rieder, 1928. — Moses Judah Aronson : *La philosophie morale de Josiah Royce*, Alcan, 1927. — Floris Delattre et Maurice Le Breton : *William James, extraits de sa correspondance*, Payot, 1924.

Traducteur de **Spinoza**, M. Appuhn est un de ses plus sûrs exégètes. Les considérations qu'il nous apporte sur l'attitude du philosophe à l'égard des religions, et en particulier du christianisme, devront autant être méditées des spécialistes, que lues du grand public cultivé. Ces pages ont le mérite d'éclairer l'une par l'autre l'œuvre et la vie. Le sage, « ivre de Dieu », vécut rejeté par la Synagogue, suspect aux Calvinistes. Celui qui avait pour maxime de vivre prudemment, *caute*, osait écrire qu'il ne comprenait pas l'Écriture Sainte et ne craignait pas d'aller placarder, de nuit, une affiche où il traitait de barbares les meurtriers de Witt. Il écoutait en Jésus « la bouche même de Dieu ». Le Christianisme l'a fait passer au delà de la Bible ; Descartes l'a transporté au delà de la Kabbale et de Maïmonide. Toutes ces influences aboutirent à lui faire concevoir une religion rationnelle. Religion sans mystère, conclut M. Appuhn, religion qui vous délivre de l'oppression de l'infini. Qu'il nous soit permis ici de protester : l'intelligence n'est qu'un attribut parmi une infinité d'attributs in-

finis. Quelle métaphysique donne davantage le vertige de l'absolu ? La substance est infiniment rationnelle, soit ; mais elle n'est pas moins rationnellement infinie. Ce qui nous rassure, ce n'est pas je ne sais quelle assurance contre l'infini, c'est la vision de tout *sub specie æternitatis* et l'expérience de nous-mêmes comme éternel.

Les livres de cette collection, « Civilisation et Christianisme », parus sous la direction de L. Rougier, contiennent des extraits du penseur auquel ils sont consacrés. Ici, M. Appuhn traduit surtout de grandes tranches du *Traité Théologico-Politique* et plusieurs lettres. La traduction de ces dernières est seule nouvelle ; elle s'inspire autant du texte hollandais que de la version latine.

Le d'**Holbach** de René Hubert appartient à la même collection. Étude très vivante, dont la composition, même le style, concourent à restituer l'ambiance d'agitation libérale et fanatique, classique et déjà romantique, doctrinale et vainement mondaine, de notre xviii^e siècle. Titre heureux : d'Holbach *et ses amis* ; car il appert de cette étude que livré à lui-même, ce baron palatin, s'il eût montré de la curiosité pour la géologie, n'eût pas été un de nos philosophes. Il fut, pour ainsi dire, suscité par Diderot, et sa faconde se tarit quand l'animateur eut cessé sa carrière bouillonnante, explosive. Le milieu français fut nécessaire pour faire de cet étranger, originaire d'un pays riche en chimistes — déjà ! (1) un anticlérical forcené. — On lira en les dévorant les textes curieux à tant d'égards qui occupent dans ce livre une centaine de pages. Il s'en trouve de Boulanger et de Damilaville sur les religions, de Grimm sur l'avènement du Christianisme.

Un ouvrage extrêmement précieux de Denis Saurat, sans nous faire quitter le matérialisme, nous introduit dans une philosophie bien différente : preuve fournie, et bonne à recueillir en passant, que le matérialisme ne se lie pas forcément à l'irréligion ; vérité d'ailleurs dont on eût pu s'aviser sur d'autres fondements, car il existe un matérialisme bouddhique. Or donc, le savant angliciste nous révèle un **matérialisme chrétien**, originaire du début du xvii^e siècle anglais. Même pour les connaisseurs professionnels de la philosophie classique, presque tout

(1) Voir les confessions de Diderot en 1752. au tome II de l'*Encyclopédie*, *ibid*, p. 26.

est neuf et riche d'enseignement dans ce livre, qui révèle en Saurat, par delà son érudition miltonienne, un historien des idées, original et puissant.

L'origine de ce matérialisme chrétien est découverte chez Fludd (*Histoire du Macrocosme* 1617), panthéiste farci d'une trouble érudition cabalistique. La secte des « mortalistes » en prend la suite, et elle se perpétue jusqu'à nos jours. La pensée de Milton, dans son ampleur, consiste en épanouissement ou systématisation de cette même inspiration. Quoique Gassendi, réfuteur de Fludd, et Hobbes aient instauré un matérialisme rationaliste à l'encontre de ce panthéisme chrétien, la tradition inaugurée par Fludd persista pour animer Blake et Shelley, sans parler de l'Américain Walt Whitman. On entrevoit ainsi maintes perspectives imprévues s'ouvrir dans l'histoire de la pensée européenne : plaisir que procurent bien peu de livres, mais que nous donne à profusion M. Saurat. Profitons en effet de la circonstance pour signaler les pages jamais indifférentes par lesquelles il collabore régulièrement à *Marsyas*, la feuille littéraire de Sully-André Peyre (au Caylar, Gard).

Passons donc l'Atlantique, à la suite de la tradition mortaliste. M. Aronson, élève de l'Université de Californie, a mérité le doctorat de Paris par un travail sur le Californien **Josiah Royce**, et plus généralement l'esprit de loyalisme aux Etats-Unis. Ce loyalisme correspond assez bien à cette forte et simple formule : « Servir » dont le sens fut profondément vécu chez nous, par certaine génération de la guerre, avant même qu'on pût prévoir une conflagration. La métaphysique idéaliste qui, chez Royce, fonde ce dévouement à la communauté, a déjà fait l'objet d'une étude de Gabriel Marcel (*R. de Mét. et de Mor.* 1918-9). M. Aronson envisage de préférence l'aspect moral, voire politique, de cette doctrine, celle même qui fait la cohésion spirituelle de la fédération américaine. Un esprit religieux prolonge volontiers le « e pluribus unum » jusqu'à l'unité suprême, celle de Dieu. Fort à propos, l'auteur de ce livre ne se borne pas à une déduction abstraite : il montre la formation de l'unitarisme depuis la solidarité puritaine dans l'Eglise de Leyde jusqu'à Emerson et Walt Whitman, à travers la Constitution de 1788 et la pensée de Lincoln.

Il se trouve dans les lettres de **W. James**, traduites par

MM. Delattre et Le Breton, beaucoup à prendre pour le philosophe. Plusieurs de ces lettres sont adressées à Renouvier, à Théodore Flournoy, à Bergson. Il faut lire, par exemple, les raisons du refus de contribuer à l'érection d'un monument à Schopenhauer (1893). Dans une préface, Bergson insiste sur le caractère de vision, et de vision concrète, que prenait la spéculation chez ce rénovateur de l'introspection. On devra comparer cette préface avec celle que le même auteur a donnée à la traduction du *Pragmatisme*, pour éviter bien des méprises, en particulier pour mieux comprendre l'un en fonction de l'autre Bergson et James.

P. MASSON-OURSSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

R. Brugia : *Révision de la doctrine des localisations cérébrales ; unité segmentaire des réflexes ; préface du professeur Pierre Marie ; Masson.* — Dr Ed. Claparède : *Théorie biologique du Sommeil et de l'Hystérie ; Archives de psychologie*, XXI, septembre 1928. — Dr Emile Devaux : *la Genèse de l'intelligence humaine ; Revue générale de sciences*, mars 1929. — George Montandon : *Un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud ; Comptes rendus Académie des sciences*, 11 mars 1929.

L'Homme se distingue des animaux surtout par le développement de son cerveau. Or, on ne sait encore rien de précis sur l'origine de l'Homme, sur les causes qui ont déterminé l'hypertrophie de l'encéphale, et on sait peu de chose sur le fonctionnement des hémisphères cérébraux.

De plus en plus, on abandonne la fameuse **doctrine des localisations cérébrales** c'est-à-dire la doctrine qui admet qu'aux diverses fonctions psychiques correspondent des zones bien précises et délimitées de l'écorce cérébrale, des « centres ». Le professeur Brugia, de Bologne, dans un livre qui vient d'être traduit en français, l'attaque vigoureusement, comme d'ailleurs la plupart des théories dominantes en neurologie, et des idées reçues et propagées dans les générations médicales qui se sont succédé depuis 1870. Comme le dit le Dr Pierre Marie, « tenter de renverser ou de modifier les notions qu'une longue hérédité d'enseignants a transmises à de nombreuses générations de disciples, est une besogne ardue et ingrate ». M. Brugia s'est fort bien tiré de cette tâche. Il montre successivement l'irréalité des centres sensitivo-moteurs, l'irréalité des centres psychiques, l'ir-

réalité des centres du langage, l'irréalité des centres d'inhibition.

Il est incontestable que dans le cerveau humain l'énorme développement de l'écorce est en relation avec un accroissement proportionnel, non par des zones sensitivo-motrices, bien développées également dans le cerveau des espèces inférieures, mais de champs tardivement évolués dans la phylogénèse en rapport avec des voies d'association. Déjà en 1905, Adamkiewicz rappelait que le concept de *centre* implique une circonscription anatomique et une spécification fonctionnelle, et il déclarait absurde d'assigner un siège à une affinité qui comme l'association peut avoir lieu à n'importe quel niveau et entre n'importe quels segments de l'axe nerveux, qui n'est pas une fonction, mais un ensemble et un rapport de fonctions.

Quand on pratique sur les aphasiques, malades ayant perdu l'usage de la parole, un examen méthodique, on voit que ce n'est pas seulement le langage qui est atteint, mais qu'il y a aussi un *déficit* considérable, surtout dans le stock des choses apprises par des procédés didactiques. C'est cette déchéance intellectuelle, et non pas seulement la perte des images auditives et visuelles verbales, ou l'existence de surdité ou de cécité pour les mots, qui est essentielle dans l'aphasie. Toute aphasie est le résultat d'une « discontinuité d'association », d'une altération non pas de centres hypothétiques, mais « de groupements souvent fort éloignés les uns des autres dans l'axe encéphalo-médullaire » ; on peut parler d'*aphasie dissociative*.

M. Brugia ne fait pas que démolir, il s'applique encore à reconstruire ; il recherche les bases physiques des actions nerveuses, il envisage le « dynamisme électro-magnétique de la pensée ».

Lorsque Guide de Vérone, le romancier à l'imagination puissante, fait dire au fou de Candalasor que le cerveau est une agrégation très compliquée d'unités électriques, d'arcs voltaïques produisant des courants isolés, superposés, alternés, il est sans doute bien plus près de la vérité que la théorie qui en fait une manufacture et un dépôt de perceptions, de représentations, de désirs, d'intuitions...

§

Je signalerai aux lecteurs du *Mercur*e une intéressante mise au point sur les diverses théories du sommeil, due au professeur

Claparède, de Genève, et parue dans les *Archives de psychologie*, en septembre 1928.

Pendant longtemps, la question du sommeil a peu préoccupé psychologues, physiologistes et médecins, ce qui n'a pas empêché qu'il y ait eu diverses théories sur ce sujet. En 1904, Ed. Claparède a publié une **Théorie biologique du sommeil**, qui a eu beaucoup de retentissement. L'apparition dans nos contrées, vers 1918, de l'encéphalite léthargique, a été un nouveau stimulant pour les recherches sur le sommeil.

Il ressort du récent article du D^r Claparède qu'on rejette de plus en plus les théories toxiques du sommeil. Le sommeil n'est pas un phénomène *passif*, d'intoxication, d'anémie ou d'asphyxie cérébrale; il est une fonction *active*; pour l'auteur, un phénomène d'ordre réflexe déclenché par des stimuli divers, un « instinct. »

Pour le psychologue et le biologiste, conclut Claparède, l'étude du sommeil est utile en ce qu'elle est pour lui un nouvel exemple de l'admirable ajustement des rouages de notre vie psycho-physiologique. Le sommeil apparaît déjà comme un merveilleux appareil de réglage, assurant l'accumulation d'énergie organique et protégeant sa dépense excessive, accordant constamment ces deux exigences fondamentales de la vie, qui à la fois s'opposent et s'impliquent l'une l'autre : maintien de l'intégrité organique et adaptation au monde extérieur.

Point n'est besoin de dire que le professeur Claparède est un défenseur des théories finalistes en biologie, et que sa préoccupation constante est de prouver, en termes éloquents, les harmonies de la nature.

§

Le D^r Emile Devaux, médecin principal de 1^{re} classe en retraite, est l'auteur d'une série d'études fort originales sur l'évolution et sur l'origine de l'Homme. Son dernier article est relatif à **la genèse de l'intelligence humaine**.

Le D^r Devaux fait intervenir la considération de *vitesse du développement*, à laquelle il tient beaucoup. Un Singe anthropoïde se développe beaucoup plus rapidement que l'Homme. Si on compare un anthropoïde de 8 à 10 mois à un petit enfant du même âge, le contraste apparaît stupéfiant. Le jeune Singe qu'on essaie de capturer essaie de fuir, et s'il est atteint il se défend avec énergie, il se débat, il mord (car il a déjà des dents); le bébé humain, en pareille circonstance, demeure ignorant,

inerte, ou bien se détourne et pleure. A cette époque de la vie, le Singe est beaucoup plus développé que l'Homme, tant au point de vue musculaire qu'au point de vue cérébral. Dans la suite de la croissance, l'Homme prend sa revanche, et finit par dépasser de beaucoup le Singe au point de vue de l'intelligence. Autrement dit : « si nous ne naissons pas intelligents, nous le devenons ». Le Dr Devaux pense que la vie dans les cavernes a favorisé le développement de l'intelligence.

La vie en forêt aurait fait le Singe, la vie en caverne aurait fait l'Homme. Tout anthropoïde, aussitôt né, par le fait même qu'il est arboricole, est plongé « en plein cinéma, en pleine foire, en pleins jeux » ; il est baigné de lumière et environné de visions, il est assailli de bruits et environné de concerts ; il est au pays des trépidations, des agitations et des sports ; par ses yeux, par ses oreilles, par sa peau, par ses muscles, il est constamment et d'emblée mis en éveil et en surexcitation. Pour tout anthropoïde, dès le plus bas âge, les provocations aux actes *réflexes* surgissent de tous côtés ; il en résulte qu'avant même qu'il ait pris conscience de lui-même, le jeune animal accomplit une multitude d'actes des plus variés, parfois même des plus compliqués, mais par *automatisme*. La caverne, au contraire, est le pays de la pénombre, du silence, du calme, de l'immobilité des choses, de la solitude ; l'enfant y rencontre les conditions idéales pour enrichir sa *mémoire associative*, pour apprendre la grande loi des causes et des effets, pour acquérir une véritable intelligence.

La vie dans les grandes villes ne vaut rien, d'après le Dr Devaux, — mais c'est discutable, — pour le développement de l'intelligence. Toutes les fois que nous sommes en pleine vie mouvementée, une multitude de faits de toutes sortes ont beau se passer sous nos yeux et à nos oreilles, nous les voyons sans les regarder, nous les entendons sans les écouter, et aucun d'eux ne se grave dans notre mémoire :

L'élevage en caverne a réalisé, pour notre ancêtre, des conditions plus favorables au développement de l'intelligence que nos conditions actuelles ; ce qui nous donne à penser que l'Homme des cavernes aurait été plus intelligent, plus génial que l'Homme de nos jours.

Le Dr Devaux déplore qu'il y ait trop de bruits, trop de visions, trop d'agitations autour de nos tout petits. Dans ces conditions, ils n'acquièrent pas toute l'intelligence dont ils seraient capables.

Il est à souhaiter que le Dr Devaux réunisse toutes ses vues en un livre ; on le lirait avec intérêt ; on le discuterait aussi.

§

Récemment, M. George Montandon a communiqué à l'Académie des sciences une nouvelle sensationnelle : M. de Loys, au cours d'une expédition au Vénézuéla, aurait rencontré une nouvelle espèce de **Singe anthropoïde**. On sait que les singes se divisent en deux grands groupes : ceux de l'ancien continent et ceux du nouveau continent, les Anthropoïdes (Gorille, Chimpanzé, Orang, Gibbon) appartenant au premier. La nouvelle et grande espèce simienne serait donc la première du nouveau continent. M. de Loys parcourait les forêts du haut cours du rio Catatumbo. Il entendit du bruit dans les arbres ; il fut frappé d'entendre que le bruit ne venait pas du faite, comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit des Singes de ce pays. Tout à coup, il vit s'avancer deux êtres qu'il prit pour des Ours ; ceux-ci étaient dans un état de furie extrême, criant, gesticulant, cassant des branches et les maniant comme des armes, « excrémentant dans leurs mains et jetant ces excréments contre les hommes ». La femelle fut tuée et photographiée ; elle avait environ 1 m. 50. L'aspect était humanoïde, plus que celui d'aucun des anthropoïdes de l'Ancien Monde. M. Montandon, qui est un jeune anthropologiste fort sérieux (il est l'auteur du livre sur les Aïnou dont j'ai parlé ici), a dénommé ce nouveau parent de l'Homme : *Ameranthropoïdes Loysi*.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS JURIDIQUES

Faut-il donner au Jury l'application de la peine ?

— Voltaire, à propos de l'Affaire Calas, appelait le Parlement de Toulouse : *le plus sanguinaire du Royaume*. Le Jury du Gard, mon département natal... après l'Empereur Antonin et M. Gaston Doumergue, pourrait être dit *le plus débonnaire de la République*. Mais tandis que la férocité naturelle à la Justice du « bon-vieux-temps » était due, en grande partie, à l'horreur qu'inspirait le criminel et à la pitié envers ses victimes, la mansuétude de nos jurys s'explique, en grande partie, par la dispa-

rition de l'un et de l'autre sentiments. Chez le Jury du Gard, si cette disparition n'est pas totale, il ne s'en faut guère.

Quatre affaires étaient au rôle de sa session d'avril. Il a acquitté quatre fois : une tentative de meurtre qui laissait la victime amputée d'un bras et avec une nouvelle opération en perspective ; un attentat à la pudeur (sur lequel les gazettes n'ont pas renseigné) ; l'assassinat, par sa mère, une femme mariée, vivant avec son mari, d'un bébé de trois mois parfaitement bien portant ; et l'assassinat d'une femme par son mari, dans le propre cabinet du juge conciliateur en matière de divorce. — Voici les faits du dernier crime, relatés par l'acte d'accusation.

Le 23 juin 1917 Sabatier Léon contracta mariage à Alès avec la Demoiselle Durand Adrienne. De cette union naquit une fillette aujourd'hui âgée de 11 ans. En 1926, les époux achetèrent un bar-restaurant situé 17, rue Mazel-Viel à Alès. Cet établissement fut exploité par la femme, tandis que le mari travaillait en qualité de chauffeur-livreur chez un marchand de vin de la ville.

A diverses reprises, et notamment en avril et mai 1928, la dame Sabatier se présenta au commissariat central d'Alès et se plaignait des menaces et sévices dont elle était continuellement l'objet de la part de son mari. Toutefois, pour ne pas exciter davantage ce dernier, elle refusa l'intervention de la police. Certain jour du mois de juin, elle revint au commissariat pour déclarer que son mari avait acheté un revolver, qu'il l'en avait menacée, qu'elle était sûre d'être tuée un jour par lui, et que, dans ces conditions elle était décidée à quitter le domicile conjugal en emmenant sa fillette. Les conseils du commissaire-central restèrent sans effet et le 26 juin 1928 la dame Sabatier partit pour une destination inconnue.

Une plainte du mari révéla qu'elle avait fui en compagnie d'un sieur Augustin Germain, pensionnaire de son restaurant, et qu'elle avait emporté toutes les économies du ménage. Se servant d'une procuration que Sabatier lui avait confiée, elle avait retiré, sur trois livrets de caisse d'épargne : l'un en son nom, l'autre au nom de son mari, le troisième au nom de sa fille, la somme totale de 36.000 francs. Il y a lieu de noter que si la femme Sabatier a commis ce détournement, d'ailleurs non punissable selon la loi pénale, Germain a été relaxé des chefs de complicité de vol et recel par jugement du 12 février 1929.

Entre temps, la femme Sabatier et Germain avaient résidé à Angoulême, puis à Bordeaux où tous deux travaillaient. Au début de décembre 28, elle revint à Alès et chargea Me Viala, avoué, d'introduire une action en divorce. Elle déclara que son mari la frappait, la menaçait

continuellement de mort et qu'il portait toujours sur lui un revolver. Elle ajouta que, depuis sa fuite, elle se savait recherchée par son mari et qu'elle était persuadée que sa vie était sérieusement en danger. Elle prenait des précautions particulières, celle notamment de ne sortir qu'en taxi pour circuler dans Alès.

Les époux devaient comparaître le 11 décembre 1928 au Palais de justice d'Alès devant M. Bonnes, juge délégué, chargé de procéder à la tentative de conciliation. Le matin, la dame Sabatier se rendit chez son avoué et lui dit qu'elle ne sortirait pas vivante du cabinet du juge si elle n'était pas protégée. Informé par M^e Viala que Sabatier était capable de se livrer à des actes de violences sur sa femme, le juge invita le commissaire central à envoyer des agents au Palais de justice.

Pendant que ceux-ci et les avoués des parties demeuraient dans la salle des Pas-perdus...

Comme il se chante dans *Faust* :

Ce qui doit arriver, arrive à l'heure dite,

mais le Destin ne s'exerce jamais sans la faute des hommes — ce qui permettait aux Grecs de ne parler jamais de cette divinité qu'en l'appelant *juste*, lorsqu'ils ne l'appelaient pas *aveugle*.

Et parmi les humains la juste Destinée

Abat à chaque coup...

répète un vers de Moréas. Que fallait-il pour que cette malheureuse qui, elle, a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour échapper à la mort, ne fut point revolvérisée — du moins ce jour-là ? Que son mari qui tenait un revolver tout chargé, le cran d'arrêt relevé, dans la poche extérieure du pardessus, fût fouillé, à tout le moins encadré par les agents. Ceux-ci, leur commissaire-central, l'avoué de la dame Sabatier et son confrère, le juge et son greffier ne partagent-ils pas avec le meurtrier la responsabilité de la mort ? Disons-le, puisque l'acte d'accusation ne le dit pas ; mais le défenseur dut le dire et ce sont des arguments de cette sorte qui portent sur le jury. Il y a toujours des « raisons », et qui ne sont pas toujours stupides, au fond des plus stupides acquittements.

... Les époux furent introduits dans le cabinet du juge. La dame Sabatier reprocha à son mari ses accès de violence, ses menaces et prétendit même qu'il avait une maîtresse. Sabatier protesta contre ses accusations et se déclara prêt à pardonner. Il demanda à sa femme de reprendre la vie commune. Pour sceller cette réconciliation, il voulut même l'embrasser. Mais celle-ci repoussa toutes les propositions de son

mari. Devant l'impossibilité de parvenir à une conciliation, le juge délégué statua sur les mesures provisoires et invita les époux à se retirer.

Soudain, et alors que rien ne pouvait faire prévoir ce geste, Sabatier sortit un revolver de la poche droite de son pardessus et en tira plusieurs coups sur sa femme qui se dirigeait vers la porte du cabinet. Tandis qu'elle tombait mortellement atteinte sans même pousser un cri, le juge-délégué se précipita sur Sabatier et le saisit à bras le corps, mais Sabatier, glissant entre les bras du magistrat, tomba à son tour sur le parquet après avoir lâché son arme.

Au bruit des coups de feu, les agents de police, les avoués et le sieur Durand, frère de la dame Sabatier, entrèrent et trouvèrent les deux époux étendus sur le sol.

La dame Sabatier était morte sur le coup. L'autopsie révéla trois blessures par des balles tirées à très courte distance ; l'une n'avait produit que des lésions superficielles dans la région sous-claviculaire droite ; la seconde pénétrant par la région malaire gauche était allée se loger dans la masse du crâne ; la troisième, pénétrant dans le crâne par la région pariétale gauche, avait traversé le cerveau de part en part. Quant à Sabatier, il était absolument indemne, sauf une légère écorchure à la tête, qui peut être attribuée soit à la chute sur le sol, soit à un coup de pied que lui aurait donné le sieur Durand, mais non à une tentative de suicide comme l'intéressé avait paru l'indiquer.

§

Si habituée qu'elle soit à de pareils errements, l'opinion nîmoise s'est émue une minute devant ce ... record, la presse a suivi et conclu (v. notamment *Petit Méridional* du 20 avril) qu'une mesure s'impose : donner au Jury l'application de la peine. Ainsi Gribouille se jette à l'eau pour que la pluie ne le mouille pas.

Le jour où cette mesure sera prise — elle finira par l'être — nous ne verrons qu'un tout petit nombre d'acquittements de moins, mais nous verrons un *Mestorino*, un *Barataud* s'en tirer avec quelques années de prison. Tous les jurés ne sont pas aussi déliquescents que celui du Gard ; donner au jury le soin de fixer la peine, ce ne sera pas guérir de leur gangrène pseudo-humanisante les jurys atteints, ce sera contaminer les jurys sains. Mais me dit-on, si quand il s'agira de statuer sur la peine nous adjoignons au jury les magistrats de la Cour?... D'ailleurs ne fait-on pas ainsi en Belgique, à Genève, en Allemagne (et demain en Italie), et les choses n'y vont-elles pas très bien ?

C'est possible, mais en France, elles iraient mal, car que feraient trois magistrats de carrière contre douze jurés ? Ailleurs, un magistrat bénéficie de l'autorité dont il jouissait en France, voici cinquante ou soixante ans, et que le sabotage à jet continu de notre Code d'instruction criminelle a fait disparaître. Aujourd'hui trois magistrats de carrière à côté de douze jurés vaudraient trois contre douze et quelquefois moins. Rarement le désir d'un magistrat de carrière, entraînerait celui d'un juré ; quelquefois il le pousserait dans le sens contraire. Ceci dit, il vaudrait évidemment mieux adjoindre aux douze jurés trois magistrats que pas du tout. Mais nombre de partisans de la collaboration de la Cour avec le Jury veulent écarter les deux assesseurs et borner l'adjonction au seul Président. Ainsi M. Jean Cruppi (*La Question du Jury : une solution*, « Revue de Paris, 15. II, 1929). Avec eux, nous sommes loin du système allemand. M. Cruppi juge ce système excellent, il l'oppose au nôtre qu'il proclame déplorable (1). Mais avec son magistrat de carrière, unique, l'honorable criminaliste ne s'aperçoit pas que, loin de faire disparaître le vice dont il se plaint, il le rend beaucoup plus pernicieux, il le rend *absolument* pernicieux.

D'autre part faire intervenir les magistrats de carrière, qu'ils soient un, trois ou davantage, pour la seule application de la peine serait un marché de dupe et un système au contre-pied du système allemand où les magistrats de carrière collaborent avec les jurés du début de l'affaire jusqu'à la fin. La sottise du Jury telle que nous la voyons agir s'exerce, ne l'oublions pas, *sur la question de savoir si l'accusé est coupable ou non coupable*.

(1) M. Cruppi ne manque pas de dénoncer *cette pratique de la correctionnalisation à outrance*, dont j'ai souvent entretenu le lecteur et qui a cependant l'avantage... de permettre aux gardes des sceaux successifs d'affirmer, dans leurs rapports au chef de l'Etat, que la criminalité française est en pleine décroissance !! C'est là un point dont beaucoup de parlementaires, paraît-il, sont convaincus.

En 1924, pour 517.000 plaintes, 2.100 accusés ont été traduits en cour d'assises, sur lesquels 576 seulement ont été condamnés à des peines criminelles. Pendant ce temps 204.359 inculpés étaient traduits en police correctionnelle. M. Cruppi n'ose pas évaluer combien de ces inculpés avaient commis des faits qualifiés crimes par la loi. — V. à ce sujet ma chronique du 1^{er} avril 1929.

En 1913, époque où le chiffre des crimes était fortement inférieur au chiffre de 1924, on correctionnalisait beaucoup moins et la Cour d'assises prononçait 1.988 condamnations, au lieu des 1.313 de l'année 1924.

Voilà un fait. Quant à croire que le Jury jugerait plus sainement de la culpabilité ou de la non culpabilité d'un accusé s'il lui appartenait, le cas échéant, de fixer la peine, c'est une hypothèse. Hypothèse fort aventureuse puisque, dans un grand nombre de cas : *légalement* par suite du pouvoir absolu qu'il a : 1° de repousser les circonstances aggravantes, 2° d'admettre les circonstances atténuantes ; et *pratiquement* par suite de ce qu'on appelle « le marchandage », le Jury peut faire en sorte que l'accusé soit frappé légèrement.

Donner au Jury l'application de la peine ? — On exagérerait peu en disant que c'est déjà fait. Sur 100 acquittements, il n'y en a pas 10 où un juré soit fondé à dire : j'ai acquitté parce que la peine eût été trop forte. Que d'acquittements où le ministère public lui-même a déclaré au jury qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce que le sursis fût accordé ! Ajoutons que, sur 100 condamnations prononcées par la Cour, plus de moitié sont largement au-dessous du maximum que la Cour aurait pu donner.

Pour comprendre la gravité du problème que l'accroissement accéléré de la criminalité pose, il faut d'abord savoir ceci : que la mansuétude, chaque jour de plus en plus grande des jurés, va de pair avec la mansuétude du magistrat de carrière. Celle-ci est moins excessive, c'est entendu, mais elle est grande, et elle aussi ne fait que croître et embellir (1).

§

Pour moi, je verrais volontiers supprimer le Jury avant qu'il ait complètement discrédité sinon à nos yeux, qui sont mal ouverts, mais aux yeux de l'Étranger, qui le sont bien, notre Justice criminelle.

Si nous le conservons — et, pratiquement je ne crois pas trop qu'il soit possible de le supprimer — je le laisserais condamné sur la question de la culpabilité, à moins de lui adjoindre au moins trois magistrats qui statueraient avec lui aussi bien sur la culpabilité que sur la pénalité.

(1) *Le Temps* du 16 juin m'en fournit une preuve, tandis que je revois les épreuves de cette chronique. Le Jury des Bouches-du-Rhône ayant accordé les circonstances atténuantes au né Ziller — lequel n'avait fait que revolverser chez eux, la nuit (de concert avec le bandit Perfettini), un sieur Franchette et son domestique, lesquels en moururent, la Cour pouvait infliger 20 ans de travaux forcés ! Elle a prononcé une peine de 10 ans.

A défaut de cette mesure, et même avec elle, je modifierai (sans savoir trop comment, par exemple ; c'est un point fort délicat) le mode de recrutement de ses listes, fixé par la loi du 21 novembre 1872.

« A Paris (nous dit M. Cruppi), c'est quelque employé de bureau qui choisit distraitemment les noms de ceux qui auront à statuer sur les plus grands méfaits. » Distraitemment dans tel quartier, politiquement dans tel autre ; et en province c'est comme à Paris. Trop de maires et de conseillers généraux dans ces recruteurs ; il faudrait, à côté de cet élément politique, introduire des éléments d'une autre nature. Peut-être suffirait-il de renouveler chaque année la liste préparatoire ; *car en fait ce sont quasi toujours les mêmes noms qui figurent sur la dite liste* : tel sera juré tant qu'il vivra, tel autre citoyen passera sa vie sans l'être.

L'un des résultats de la négligence, ou de la partialité, qui président au recrutement de la liste annuelle du jury, c'est que le Communisme est en train de conquérir le jury (et M. Cruppi fait allusion à ce péril, démontré par plus d'un scandale.) Il y arrive d'autant mieux que les éléments conservateurs, par égoïsme et par lâcheté civique, font autant de diligences souvent pour ne pas être portés sur les listes que les éléments révolutionnaires pour y être mis.

Et en attendant que le mode de recrutement qu'il faudrait fonctionner (je répète que ce n'est pas très facile), j'abolirai tout de suite les art. 400 et 401 du Code d'Instruction criminelle, lesquels permettent à l'accusé et au ministère public de récuser chacun 12 jurés sur les 36 de la session (en laissant dans certains cas à l'accusé le privilège de faire une récusation de plus que le ministère public). Grâce à ce droit de récusation, dont le ministère public n'use pour ainsi dire jamais, *sauf pour faire plaisir à ceux des jurés qui ne veulent point siéger*, et dont le défenseur, lui, use avec un empressement que je ne songe certes point à lui reprocher, grâce à ces articles, le défenseur peut arranger « son » jury à peu près comme il lui plaît. Grande partie du mal que nous voyons commettre à notre Thémis d'assises vient des art. 400 et 401 du Code d'Instr. criminelle.

§

Et l'entrée des femmes dans le Jury ? — me dit-on.

C'est une mesure secondaire, mais que je prendrais tout de suite après la suppression de ces articles 400 et 401, sur le danger desquels je veux revenir.

MARCEL COULON.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Jean-Maurienne : *Les Coulisses du Palais* (A. Méricant édit.) — Vicomte Charles d'Alauzier : *Toute nue* (Editions Mécène).

M. Jean-Maurienne, dans son livre : **Les Coulisses du Palais**, ne se montre pas tendre pour la magistrature. Il dresse contre elle un réquisitoire qui a toutes les allures d'un pamphlet. On le sent à cran vis-à-vis des hommes de loi, qui, dit-il, « ruinent, déshonorent, affolent, sous prétexte de protéger ». Il suffit de jeter un coup d'œil sur sa table des matières, où fulgurent des titres comme : *La Justice protège les voleurs... Les juges eux-mêmes tournent la loi, pour être édifié sur ses intentions*. En somme, il jette une bombe de dynamite en plein prétoire. C'est dire que je ne saurais m'assimiler son geste ni me faire l'écho complaisant de ses récriminations. Je lui laisse pour compte les jugements qu'il porte sur certaines personnalités du Palais, jugements dénués de bienveillance, et qui me semblent entachés de parti pris. A la façon passionnée dont M. Maurienne dicte ses arrêts, je le soupçonne plus épris de polémique que de vérité, et je craindrais, même innocent, d'être soumis à sa juridiction. Le ton assuré qu'il affecte est moins celui d'un arbitre que d'un partisan. Je l'entends, par exemple, affirmer que l'énigme de la mort de Syveton ne fut jamais déchiffrée. Sur ce dernier point, je me contenterai de le renvoyer à mes *Souvenirs de Police*. Il y verra que jamais affaire ne fut plus claire, en dépit des ombres que la politique a tenté, malignement, d'y projeter.

Mais où je surprends, surtout, M. Maurienne en flagrant délit d'animosité et de prévention, c'est dans ses attaques contre la police. Je veux bien que la police ait ses malices, mais je souffre d'entendre M. Maurienne parler de faux rapport à propos de l'incident suivant :

Deux agents ont arrêté un individu qui venait de frapper bru-

talement sa maîtresse, une fille publique. Tandis que l'un d'eux conduit la victime à l'hôpital, l'autre conduit l'agresseur au poste, et y rédige, en l'absence de son collègue, le rapport d'arrestation, sur lequel il consigne les aveux de préméditation qu'il a reçus de son captif, en cours de route. La fille étant morte des suites de ses blessures, ces aveux prennent une importance capitale, parce qu'ils aggravent le cas de l'homme, et changent l'inculpation de meurtre en celle d'assassinat. Un seul agent est cité au tribunal, et c'est celui qui n'a pas reçu les aveux de l'inculpé. Il l'avoue en toute franchise. S'ensuit-il que son collègue ait menti ? M. Maurienne veut à toute force que ce dernier ait fait un faux rapport et s'écrie avec emphase : « Qui le lui a dicté ? » Il oublie que si quelqu'un avait eu le pouvoir de dicter un faux rapport, il aurait eu le pouvoir de dicter un faux témoignage, et qu'il aurait pris ses dispositions en conséquence. Il oublie, surtout, qu'entre le rapport des agents et la séance du tribunal, s'intercale une enquête judiciaire. L'agent qui a reçu les aveux de l'inculpé a dû être appelé chez le juge d'instruction et confronté avec l'inculpé, surtout si ce dernier a contesté la véracité de son rapport. Ce n'est pas la faute de la police si cet agent n'a pas été cité au tribunal, ni par l'accusation, ni par la défense, mais cette dernière avait, sans doute, ses raisons pour ne pas réclamer sa présence. Elle créait un doute favorable à l'accusé. J'ajouterai que les observations de M. Maurienne impliquent une ignorance, vraie ou feinte, des pratiques judiciaires, puisqu'il semble assimiler une affaire de cour d'assises, où les rapports d'agents ne constituent qu'un simple renseignement, à une affaire de tribunal de simple police, où ils servent de base aux poursuites. Encore, dans ce dernier cas, ne font ils foi que jusqu'à preuve du contraire.

Ailleurs, M. Maurienne se plaint de ce qu'un commissaire de police de la brigade mobile serait venu, en octobre 1924, déclarer aux assises du Loiret « qu'en son âme et conscience » il était convaincu de la culpabilité de deux individus, inculpés d'assassinat, et qui furent, par la suite des débats, reconnus innocents. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il y a des magistrats prompts à se fourvoyer, mais tous ne sont pas taillés sur son patron. Je vous ai parlé, dans ma chronique du 1^{er} mars, du commissaire Stellet, qui, celui-là, montrait plus de discernement et savait faire acquitter

des innocents, même en tenant tête aux juges d'instruction abusés, et les soustraire aux châtimens immérités des tribunaux.

Le tort de M. Maurienne, c'est de trop généraliser. Il se glisse des brebis galeuses partout, mais je puis lui assurer qu'il existe au Parquet et à la préfecture de police des magistrats intègres, qui ne sacrifient leur conscience ni aux honneurs ni aux promesses d'avancement. S'il est un point de sa controverse où je me trouve d'accord avec lui, c'est quand il dénonce la fatale ingérence des politiciens dans l'action judiciaire, et quand il réclame l'épuration de tout ce monde interlope de rabatteurs qui transforment le palais de justice en forêt de Bondy.

Peut-être même M. Maurienne n'a-t-il pas tort de s'en prendre aux juges consulaires. « *Pour un profane, dit-il, qui assiste à une audience du Tribunal de Commerce de la Seine, soit comme curieux, soit comme partie, dans une affaire, c'est l'ahurissement complet et je défie quiconque y entre, pour la première fois, d'y comprendre quelque chose.* » La procédure civile, c'est la bouteille à l'encre. M. Maurienne se défie des avoués et des huissiers. Les récents scandales des divorces américains pourraient lui servir de nouvel argument.

A la lumière de cet incident, apparaît la défectuosité d'une institution surannée, legs de l'ancien régime. Il en va de certains offices ministériels comme du jargon judiciaire, qui a survécu, chez nous, à toutes les révolutions. Trop de privilèges encombrant les avenues du prétoire et le rendent inaccessible aux pauvres gens. Et le mercantilisme tend à s'insinuer partout. Je recevais dernièrement les doléances d'un brave homme, plutôt besogneux, chargé de famille, qui, s'étant aventuré chez un petit avocat de son quartier (l'un des plus deshérités de la périphérie), s'en était vu, *sans avertissement préalable*, soutirer, j'allais écrire « extorquer », la somme de cent francs, pour un simple renseignement. L'imprudent s'était fourré, bénévolement, sans le savoir, suivant ses propres expressions, « comme une souris dans les griffes du chat ».

Voilà un « auxiliaire de la justice » que j'abandonne aux apostrophes virulentes de M. Maurienne. Il passerait difficilement pour le « recours des opprimés », « l'appui de la veuve et de l'orphelin », mais je n'en jette pas l'opprobre sur l'ensemble de sa corporation. La majorité des avocats (et j'en connais assez

pour m'en porter garant) ne font pas preuve d'une telle rapacité. Ils savent se montrer, à l'occasion, serviables et généreux, et rougiraient d'agir en vulgaires trafiquants.

Mais il paraît qu'il n'y a pas que la justice civile qui laisse à désirer. Il y a, aussi, la justice militaire, si j'en crois M. le vicomte Charles d'Alauzier, qui nous conte, avec une verve endiablée, ses longs démêlés avec elle dans son livre **Toute nue**. Le qualificatif s'applique à la Vérité, qu'il entend, comme M. Maurienne, étaler sans voiles à nos yeux. Elle y apparaît si laide que l'on conçoit son obstination à se cacher au fond des puits.

M. d'Alauzier nous campe plusieurs silhouettes d'officiers qui pratiquent une justice expéditive sans scrupules, et font fusiller de pauvres bougres sans jugement. Il est vrai que la plupart des exemples qu'il nous cite datent du temps de la guerre, où l'on n'en est pas à un crime près, et où la vie humaine a perdu sa valeur. Mais il y a aussi des officiers qui s'arrogent le droit de juges, sans y avoir été sollicités, et qui en profitent pour dénouer des conflits intimes, comme ce capitaine Bourail, dont M. d'Alauzier nous narre l'exploit, exploit si effarant que l'on hésite à y ajouter foi. Oyez plutôt :

Le régiment de ce capitaine se trouve au repos, à Compiègne. Les femmes d'officiers viennent y rejoindre leur mari. Cette invasion de jupes inquiète le colonel, qui intime à tous ses gradés l'ordre absolu de renvoyer ces dames à leur foyer.

La femme de Bourail n'en veut rien faire. Elle se trouve bien à Compiègne. Elle décide d'y demeurer.

— Si tu ne pars pas, lui dit son mari, c'est la brouille avec le colonel. Je suis rayé du tableau d'avancement. Le ruban rouge m'échappe. Va-t'en !

— Non ! réplique la femme. J'y suis, j'y reste.

Alors le capitaine s'avance vers elle et, après les trois sommations réglementaires, non suivies d'effet, l'abat froidement d'un coup de revolver.

D'aucuns verront là un acte d'héroïsme et le ressort d'une tragédie à la Corneille. Il est permis de n'y voir qu'un acte de sauvagerie, une impulsion de brute, sans plus.

Bourail n'en fut pas moins acquitté par le conseil de guerre, promu chef d'escadron, et décoré. Bien entendu, je laisse à M. le

vicomte d'Alauzier la responsabilité de ses affirmations. Impossible d'en vérifier l'authenticité, puisqu'il nous prévient qu'il donne à ses personnages des noms supposés. Il nous décrit, d'ailleurs, bien d'autres scènes tragiques ou ridicules, mais, toujours, d'une plume enragée.

L'un des passages les plus cinglants de son livre est, celui qui relate la visite, à Beyrouth, de M. le Haut-Commissaire du gouvernement, qu'apporte un vaisseau confortable et pavoisé, à l'heure même où l'on s'apprête à débarquer, d'un cargo à « bestiaux », nos troupes, envoyées pour renfort en Syrie. Coïncidence fâcheuse, qui risque de jeter une note discordante dans la fête. Pour que la triomphale apparition du Satrape de la République française ne soit pas attristée par la vue de nos soldats, minables, rongés de fièvre et mal vêtus, on vous les empile cadennassés à fond de cale, afin que rien de leur détresse ne transpire au dehors. On attend, pour procéder à leur débarquement, que le cortège de gala ait disparu de l'horizon. Et comme il faut aller vite, pour rattraper le temps perdu, on vous les débarque à la vapeur, on vous les bouscule, on vous les pousse dare-dare, sur l'échelle de corde qui pend des flancs du navire au ponton d'abordage. Cette échelle est mobile. A peine sauvés du mal de mer et de l'asphyxie, empêtrés de tout leur fournement, les pauvres diables de soldats y vacillent, en perpétuel danger de faire la culbute. Ils n'en serrent que mieux sur leur cœur, pour la protéger, la petite boîte qui constitue leur avoir le plus précieux, leur seul bien personnel, la boîte contenant leurs lettres et portraits de famille, les reliques de la Patrie et du foyer perdus. Mais laissons parler l'auteur :

Lorsque les soldats chancelaient ou qu'il tombaient, lâchant la corde, et sautant au ponton, de gros rires d'adjudants avinés éclataient, qui souillaient de gravelures la boîte aux souvenirs, roulant avec bruit sur le sol.

L'une ou l'autre glissaient à la mer : c'était alors une débandade de joie féroce chez les vieux, raccornis jusqu'au cœur par l'encrassement des sinécures.

— Eh ! va donc ! Ça va les laver, tes frusques !

— Pleure pas ! Tu la reverras, ta mère !

— Tu « vides » déjà ta « poule » avant de t'amarrer au bled ? T'as tort ! Il en pleut par ici, mais pour te faire boiter !... Va repêcher la tienne. Fais attention au jus !

Et terrorisé par toutes ces ironies, le petit bleu abandonnait sa caisse, qui semblait tout doucement.

Durant ce temps, M. le Haut-Commissaire, après avoir été promené en musique, au milieu des acclamations, faisait son entrée au Grand Sérail. Et le récit de M. d'Alauzier forme un diptyque d'une brutale opposition. D'une part, fanfares, parades, courbettes et compliments ; de l'autre, bourrades, injures, engueulades. Splendeur d'un côté, misère de l'autre.

On voit que l'auteur sait remuer les passions. Sans doute, pas plus que M. Maurienne, n'est-il exempt d'exagération dans ses peintures, mais c'est la caractéristique de cette sorte de justiciers d'avoir, à ce point, le diable au corps.

ERNEST RAYNAUD.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

LA MORT DE FOCH. — Maréchal Foch : *Paroles de soldat*, Figuières. — R. Recouly. *Le Mémorial de Foch*, Editions de France. — Com. Ch. Bugnet : *En écoutant le Maréchal Foch*, Grasset. — "" : *Feu l'Armée française*, Fayard. — René Cabannes : *La Nation armée et le parti socialiste*. — G. Zeller : *L'Organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII^e siècle*, Berger-Levrault. — Col. Ed. Munson : *Le Maniement des hommes*, Flammarion. — Col. Lucas : *Ce que tout chef doit savoir*, Berger-Levrault. — L. Col. Baills : *De l'Emploi tactique de l'organisation du terrain et des destructions*, idem. — G. Camon : *Pour apprendre l'Art de la Guerre*, id. — R. Recouly : *Bonaparte à Toulon*, Edit. de France. — Mémento.

La mort du maréchal Foch, sur laquelle nous écrivons un jour, a été suivie de manifestations auxquelles le public français n'est pas encore habitué. On a vu un ouvrage sur la vie et la mort du maréchal paraître le jour des obsèques et détenir ainsi le record de la vitesse. Deux autres n'ont pu paraître que quelques jours plus tard. Disons un mot de ces derniers. Le maréchal n'a peut-être pas parlé, toute sa vie durant, autant que le fait parler M. R. Recouly dans son livre qu'il intitule **Le Mémorial de Foch** ; il était plutôt concentré, silencieux, peu porté aux confidences. Il y aurait cependant une partie intéressante dans cet ouvrage, celle qui a trait au traité de paix, si le rôle de Foch en cette occasion ne nous avait pas été révélé, dans le plus grand détail, depuis longtemps, par le livre de M. Mermeix (*Le Combat des Trois*). Le Commandant Bugnet, **En Écoutant le Maréchal Foch**, a recueilli pour nous des impressions, des souvenirs, dans

des pages dont quelques-unes sont très fortes et d'autres savoureuses, mais dont la plupart sont trop hâtives. On retrouvera davantage la véritable pensée du maréchal dans ce petit livre, paru l'année dernière chez Figuière, sous le titre : **Paroles de soldat.**

Au moment où Foch disparaissait, dernier grand soldat de temps abolis, à la veille de la venue des capitaines d'industrie, des généraux-chimistes, des ingénieurs-marrons dont dépendront désormais les directions de la guerre, venait de paraître, d'un anonyme, un livre qui a fait grand bruit, **Feu l'Armée Française.**

L'armée dont on nous annonce ainsi le décès, après une courte carrière, est celle née sous la dernière législature, dont l'œuvre militaire fut importante comme quantité, sinon comme qualité : loi sur l'organisation générale de l'armée, sur les cadres et effectifs, sur le recrutement, sans compter la loi sur l'organisation générale en temps de guerre, restée accrochée au Sénat. C'est de cet ensemble de lois qu'est sortie la constitution de notre armée nouvelle, qui comprend : 1° Une petite armée de métier de 106.000 hommes ; 2° une armée noire d'environ 300.000 hommes ; 3° une armée de milices d'environ autant. Les bonnes raisons ne manquent pas pour montrer qu'une telle armée, pour avoir voulu réaliser des conditions contradictoires, effectifs élevés, minimum du temps de service, est atteinte d'une tare congénitale. Il n'y a qu'un type véritable d'armée moderne, c'est celui que les vainqueurs ont imposé à l'Allemagne vaincue et que ces mêmes vainqueurs lui reprochent aujourd'hui de posséder, ce qui est assez risible.

La Nation armée et le Parti socialiste, de M. R. Cabannes, est comme la charte du Parti socialiste en matière de lois militaires. C'est un signe des temps que ce parti se préoccupe aujourd'hui de bâtir et non plus seulement de détruire. Il réclame aujourd'hui l'obligation de la préparation militaire des jeunes Français, qui n'est encore que facultative et régie par une simple instruction du 7 nov. 1908.

« L'hostilité de la majorité parlementaire bourgeoise à l'entraînement physique officiel de la jeunesse provient sans doute de la répulsion qu'elle éprouve à examiner tout projet de loi réduisant la durée du temps de service. »

Si la France est en retard sur ce point, l'Allemagne a sur elle une avance considérable.

Aujourd'hui qu'il est question de réorganiser la défense de nos frontières, il peut être utile de savoir comment pareil problème fut envisagé à ses origines. Une étude de M. Gaston Zeller, docteur ès lettres, **L'organisation défensive des Frontières du Nord et de l'Est au XVII^e siècle**, nous fixe à ce sujet. Ecrite en dehors de toute préoccupation d'esprit de bouton, elle nous apporte de curieuses révélations sur les fluctuations de la fortification à travers les âges. Il est amusant de trouver, dès le xvi^e siècle, des bobards qui rappellent ceux de nos contemporains sur les méfaits de la grosse artillerie. Rabutin, dans ses mémoires, parlait déjà de « l'esmerveillable tempeste et furie de l'artillerie » qui exigeait une révision de la fortification.

Le col. Ed. Munson, directeur des services d'action morale de l'armée américaine, a écrit un catéchisme raisonné sur **Le Maniement des hommes**, où l'on trouve cette vérité élémentaire (p. 45) : « Dans leur conception trop matérialiste, les Etats-Unis tendent à concevoir l'Armée comme un agrégat d'hommes, d'argent et de munitions ; ces trois éléments ne font pas nécessairement un combattant. » Cette étude, un peu massive, témoigne d'une haute conscience professionnelle. Dans un ordre d'idées assez voisin, le col. Lucas, à qui on doit déjà un ouvrage sur *l'Evolution des Idées tactiques pendant la dernière guerre*, se livre à l'examen de **Ce que tout chef doit savoir**, « pour pénétrer le sens profond des règlements sur le combat », dont l'application littérale est insuffisante. Il y a, au point de vue psychologique, d'excellentes choses dans son livre, sur le caractère, les qualités intellectuelles et morales du conducteur d'hommes. Il cite, entre autres, cette magnifique parole de Bossuet : « Quand on a le pouvoir de se faire obéir, il y a de la gloire à se faire aimer. » Cette maxime devrait servir de fondement au catéchisme du commandement.

M. le lieut.-Col. du Génie G. Baills prend prétexte de l'Instruction provisoire de septembre 1924 sur l'organisation du terrain pour nous donner une étude complète sur cette question capitale, qui fut si longtemps perdue de vue pendant la dernière guerre : **De l'Emploi tactique de l'organisation du terrain et des destructions**. Il fallut que l'adversaire

nous révélât les avantages de l'organisation en profondeur d'une zone à défendre pour dessiller nos yeux et nous faire souvenir que de tels exemples d'organisation du terrain abondent dans les campagnes napoléoniennes.

On doit louer le général Camon pour son active propagande en faveur de l'enseignement napoléonien. Dans son nouvel ouvrage : **Pour apprendre l'art de la guerre**, il a mis en tableau synoptique les principales manœuvres de Napoléon. Il ne faut pas sourire ; cela peut toujours être utile. Pour illustrer sa méthode, il en fait l'application à la bataille de Tannenberg.

Revenons de Napoléon à Bonaparte. M. R. Recouly, au cours de ses villégiatures à Toulon, n'ayant pu faire causer Bonaparte lui-même comme il l'a fait pour le Maréchal Foch, a eu recours aux « érudits toulonnais » et, abeille diligente, il leur a emprunté leur miel pour nous donner un **Bonaparte à Toulon**, qui n'a rien d'une révélation particulière. Les pèlerins de la Côte d'Azur pourront lire, sur leur route, ce livre agréable et léger, sans ressentir la moindre fatigue. Il les mettra peut-être en goût pour aborder un ouvrage plus substantiel.

MÉMENTO. — *La Revue Maritime* (octobre-mars) publie une excellente traduction, par M. le lieut. de v. R. Jouan, de la version officielle allemande de la bataille du Jutland, que les Allemands appellent la bataille du Skagerak. Cette version apporte des lumières nouvelles sur cette fameuse rencontre qui, à notre avis, marque la faillite des flottes cuirassées. — *Revue militaire française* (mars). Lt-col. Grasset : Montdidier — G. Faury : La Campagne Polono-Russe de 1920, etc. — E. de Ribaucourt ; *La Vie militaire et les Exploits de J. C. Fischer* (in-8. Libr. Universelle), très bel ouvrage dont nous aurions voulu pouvoir parler avec plus de détails. On y trouve des lettres curieuses de ce Brigadier des Armées du Roi pendant la guerre de Sept Ans : elles évoquent nombre de rapprochements avec la dernière guerre. Col. Herbillon : *Souvenirs du Général Herbillon, publiés par son petit-fils*. (Berger-Levrault.) Une tombe modeste, au cimetière de Châlons, porte cette inscription : Général Herbillon (1794-1806). Zaatcha. Traktir. Son petit-fils, le Colonel Herbillon, qui publiait récemment ses souvenirs de la Grande Guerre dans la *Revue de France*, a entrepris de sauver de l'oubli son aïeul, qui fut un des principaux artisans de la conquête, puis de la pacification de l'Algérie. — H.-W. Wilson : *Les Flottes de Guerre au Combat, de la Guerre de Sécession à la Grande Guerre* (Payot, 2 vol. in-8). Nous reviendrons sur ce grand ouvrage qui embrasse toute l'histoire des Flottes cuirassées. — Colonel Bujac : *La Serbie aux*

côtés des Alliés (Edit. de la Revue des Balkans), légitime hommage à l'Armée Serbe. — Moukbil-Bey : *La Campagne de Perse (1514)* (in-8, Berger-Levrault), curieuse contribution à l'histoire de l'Art militaire turc, au temps des Janissaires. — Quoniam, président de la Chambre de Commerce de Cherbourg : *Le Port de Cherbourg*, in-8 illust. — ***
Le B'ocus de l'Angleterre par l'aviation allemande.

JEAN NOREL.

CHRONIQUE DES MŒURS

G. Quartara : *Les lois du libre amour*, Alcan. — Docteur Voivenel : *La chasteté perverse*, Renaissance du Livre. — Lucien Aressy : *Les nuits et les ennuis du Montparnasse*, Jouve.

Il faut, suivant le mot connu, avoir du talent, du génie et même de la facilité pour écrire, comme M. G. Quartara, 800 pages grand in-8° sur **les Lois du libre amour**, quand une seule ligne aurait suffi, car enfin, si l'amour est libre, il n'a pas de lois. Mais ces 800 pages sont écrites avec une telle chaleur communicative, d'après le Banquet de Platon, et une telle éloquence tramontane qu'on arrive sans peine à la page ultime, et qu'on regrette même qu'il n'y en ait pas quelques-unes de plus, ne serait-ce que pour mieux exposer la découverte étonnante que l'auteur assure avoir faite (p. 251) qu'on peut à volonté engendrer un criminel « en exerçant une pression externe de la circulation du sang dans certaines veines des organes de la génération et de l'évacuation ». Ah ! que l'auteur s'explique ! car s'il dit vrai, la création s'impose immédiatement d'un corps d'inspecteurs techniques qui s'assureront qu'en aucune circonstance, personne n'exercera la pression externe dont il s'agit. Et je prévois que le concours pour ces places d'inspecteurs sera très couru.

Revenons aux lois du libre amour. Théodore de Banville, dans son *Art poétique*, rédigeait en une ligne unique le chapitre des licences de prosodie : « Il n'y en a pas ». M. G. Quartara aurait pu, de même, dire de ses Lois d'amour : « Il n'y en a pas » ! Mais cela nous aurait privés de développements bien intéressants, l'auteur étant à la fois, comme ses clientes, très bavard et très savoureux. Ses développements tournent d'ailleurs sur deux gonds, l'union libre et la prostitution libre, qui sont gonds de circonstance.

L'union libre ! Les féministes sont, on le sait, les ennemis du

mariage, institution de servitude et d'immoralisme, et on serait mal venu à leur dire que leur union libre aboutirait à un immoralisme pire et à une servitude accrue, et que le mariage est la plus efficace protection de la femme qui ait jamais été inventée (et inventée par les législateurs mâles, ce qui est tout de même un peu à l'éloge de l'homme, ô femmes !) Pour lesdits féministes, le mariage est toujours la livraison d'une pauvre jeune fille pure à un monstre abject et sénile, et ici aussi il serait vain de leur dire qu'aucune jeune fille ne se marie aujourd'hui par force, et qu'avec l'union libre d'analogues abus pourraient bien se produire. Le féministe a des œillères et ne veut pas s'en débarrasser.

La prostitution libre ! Ah ! ceci les intéresse au moins autant que l'union libre. Dans les Congrès internationaux de morale sociale, la section qui étudie les questions de prostitution est celle qui est la plus suivie et où l'on trouve les compétences les plus étonnantes. Je me souviens d'une séance en l'un de ces Congrès où le professeur de droit Alglave nous fit un cours sur toutes les maisons de prostitution d'Europe, qui pouvait faire penser qu'aucune ne lui était inconnue (il est vrai qu'ayant 80 ans, il avait derrière lui un long passé d'expérience). Et les ennemis de la prostitution réglementée sont si désireux de soulever l'horreur du public contre cette institution qu'ils ne tarissent pas de détails sur les pratiques abominables qui se perpétrent dans ces lieux clos, au point que les simples honnêtes gens rougiraient d'être aussi descripteurs que ces intransigeants moralistes.

D'autant qu'ils y vont parfois un peu fort ! M. Quartara, après s'être vertueusement indigné des spectacles de goût lesbien que l'on peut voir, paraît-il, en ces endroits, déclare, en s'abritant derrière l'autorité de George Sand, que nos scènes de music-hall ne devraient pas se contenter de produire en spectacle de belles nudités, mais pourraient aller jusqu'à reproduire le rite du Soleil chez les Incas, suivant lequel « deux jeunes époux nus échangeaient leurs virginités dans le temple en accord avec la splendeur de la nature, devant la foule prosternée des vrais fidèles du monde créé ». Et M. Quartara ajoute : « La réédition de ce rite sur la scène de nos plus grands théâtres de chorégraphie ne comporterait rien d'indécent, de décadent, de pernicieux, mais traduirait bien plutôt la pieuse splendeur d'une vérité révélée ».

En vérité, quelque favorable que l'on soit à la nudité statique, on ne peut pas aller jusqu'à cette nudité dynamique. Mais peut-être appartient-il à M. Quartara de perpétrer ici une nouvelle découverte, et d'arriver, à force d'expériences et de tâtonnements, à pouvoir présenter au public un numéro qui lui vaudra un gros succès, donc un gros numéro dans toute la force du terme !

Cette pauvre George Sand n'a d'ailleurs pas de chance avec notre auteur. Sans doute a-t-il entendu dire qu'elle avait eu deux amants à la fois, Alfred de Musset et l'excellent docteur Pagello, et alors cet homme débordant de morale n'en a-t-il pas conclu, *proh pudor !* qu'elle les avait eus en même temps et n'a-t-il pas aussitôt dépeint de sa plume experte et complaisante (page 595) tout ce en quoi consiste « la réalité chère à George Sand ? » En vérité, nous savons mieux que ce transalpin ce dont se contentait notre grande romancière, et, à moins de documents inédits, qu'il est alors sommé d'exhiber, nous pouvons l'incriminer d'accusation calomniatrice. A moraliste, moraliste et demi !

Mais à ce propos, tout en louant M. Quartara de sa profonde connaissance de notre langue et même de notre argot (le livre est écrit directement en français), ne devons-nous pas déplorer qu'il ne parle pas tout à fait irréprochablement ce qu'il appelle l'argot des lupanars, et que les expressions qu'il rapporte page 594, et que les convenances m'interdisent de reproduire, doivent être rectifiées ? C'est surtout en ce spécial domaine qu'il ne faut pas que la langue fourche.

Ce sont d'imprévus horizons qu'ouvre le livre du docteur Paul Voivenel, **La chasteté perverse**. Cette vertu si délicate que son nom seul est synonyme de pureté angélique, peut recouvrir des vices bien odieux, mensonges, dénonciations calomnieuses, faux attentats, lettres anonymes, etc., qui en sont bien la conséquence physiologique directe. Qui fait l'ange fait la bête, disait déjà Pascal. La nature, en effet, se venge de tout ce qui va contre elle et la continence absolue ne peut être le lot que de certains êtres exceptionnels ; l'homme et la femme sont faits pour aller l'un avec l'autre, et quand ils n'y vont pas, des inconvénients, parfois énormes, apparaissent. Que de vieilles filles insupportables, qui auraient été à peu près comme tout le monde si elles s'étaient mariées ! Beaucoup de méchancetés, de perfidies, et même de crimes sont le fait, non seulement d'une insatisfaction prolongée

des sens, mais même de l'insuffisance du plaisir éprouvé à leur satisfaction. La femme frigide prend en haine l'homme qu'elle accuse de n'avoir pas su éveiller ses ardeurs, et carrément le revolvérise ou l'empoisonne. Ce fut très probablement le cas de la fameuse M^{me} Lafarge, dont le procès en 1840 fit autant de bruit que le Retour des Cendres, et de bien d'autres !

Assurément, il ne faudrait pas tomber de l'autre côté, comme le paysan ivre à cheval, et ériger la lubricité en vertu ; d'autant que quand on parle d'obéir à la nature on entend non seulement le rapprochement sexuel, mais aussi la parturition qui en est la conséquence ; la garçonne est aussi contre nature que la vieille fille ; la femme normale, c'est l'amoureuse épouse et mère, et même mère de nombreux enfants. Cette normalité se réalisera par une bonne santé qui, elle-même, dépend d'une saine hérédité et d'une sage hygiène ; la femme frigide est toujours une mal portante, et la femme enragée d'être frigide est toujours une névrosée, une hystérique, comme on disait autrefois, une « pithiatique », comme on préfère dire maintenant, bien qu'on entende par là la même chose.

Peut-être y aurait il donc à opérer ici une certaine transmutation des choses morales. La chasteté, vérité en deçà d'un certain âge, devient erreur au delà, et la vieille fille qui ne trouve pas à se marier devrait prendre un amant. Quant à la frigidité, ce n'est nullement une vertu ; la femme mariée, qui tire vanité de ce qu'elle n'accepte son mari que par acquit de conscience, a tort, et elle aurait au contraire raison de se mettre, par bonne hygiène, bonne nourriture, bonnes cogitations et délectations, en mesure de prendre un sincère plaisir à l'accomplissement du devoir conjugal. Devrait-elle aller, si son mari n'éveillait pas décidément son enthousiasme, jusqu'à essayer d'autres éveilleurs ? C'est une question délicate que le docteur Voivenel ne se pose pas. Il se borne à étudier les méfaits de la frigidité ou de la continence à perversité et il le fait avec une sagesse parfaite, sans tomber dans les excès du freudisme.

Le freudisme, à ce propos, n'est que la caricature d'une théorie vieille comme le monde, l'importance du physique dans le moral, et du sexuel dans le physique. Surtout chez la femme. Vingt siècles avant Freud, la sagesse antique a dit : *Tota mulier in utero*, Si le diéton : « Cherchez la femme » est vrai pour

l'homme, le mot : « Observez le sexe » est dix fois plus juste pour la femme. On trouve de l'hystérie sexuelle même, paraît-il, chez les vieilles dames de bonne bourgeoisie, qui revolvérissent leur bru, comme il y a quelque temps cette dame Lefebvre, dont les journaux parlèrent, et aussi les revues scientifiques; et ici l'auteur discute d'une façon bien amusante un article grave, grave, grave, comme disait Charles Cros, d'une très grande dame qui, dans la *Revue française de psychanalyse*, étudie de fort près le crime en question. Cette noble personne, qui est la princesse Marie de Grèce, née Bonaparte, l'explique d'une façon qui finit par être ahurissante en faisant intervenir toutes les érotiques possibles, et en mettant les points sur les i. Ah ! la belle chose que la science ! Mais si le docteur Voivenel a le droit de discuter les dires de la princesse et d'une autre savante, M^{me} Lou Andréa Laloure, dont une certaine définition de ce que je ne saurais dire aurait enthousiasmé Marcel Proust, un simple ignorant comme celui qui écrit ces lignes n'a que le devoir de se taire.

M. Lucien Aressy, qui a déjà donné un livre très documenté sur *La dernière bohème (Verlaine et son milieu)*, nous conte maintenant **Les Nuits et les Ennuis du Montparnasse**, et les personnes qui veulent s'initier aux plaisirs lumineux et rafraîchissants de la Rotonde, du Dôme, de la Coupole, du Select et du Petit Napolitain, trouveront en l'auteur le guide le plus expert et le plus souriant qui soit. Que de figures, grand Dieu, qui défilent en ces 300 pages ! et que d'historiettes ! que de vers ! que de traits d'esprit ! Cela finit par en être étourdissant, et l'on regrette qu'il n'y ait pas d'index alphabétique pour retrouver tel mot ou tel nom dans ce maëlstrom de joyusetés. En vérité, Montparnasse devient le pôle artistique et littéraire de Paris, au lieu et place de Montmartre, qui n'en est plus que le pôle chansonnier et noctambulesque. Mais ne provoquons pas de jalousies ! Une guerre entre les deux buttes serait une guerre fratricide, puisque des deux côtés les combattants seraient des enfants de buttes. Qu'il me suffise de dire que M. Lucien Aressy mérite, tout comme feu Victor du Bled et vif Louis Richard, le titre de prince des anecdotiers. Il est vraiment inépuisable ; et de plus ses appréciations sont très judicieuses ; ce qu'il dit de Léon Bloy et de Moréas, ce qu'il prête à Maurice du Plessys sur Victor Hugo, me semble tout à fait juste. Mais que de pages obscures et qui vont

« aux Saumaises futurs préparer des tortures ! » N'importe, Montparnasse semble un endroit très curieux et qui mérite les livres qu'on lui consacre. Ce n'est que là qu'on peut assister à des réceptions comme celle dont parle M. Aressy et où la dame de céans se place habillée d'une robe chimiquement préparée sur une dalle de verre ; on tourne un commutateur, un jet de lumière électrique jaillit d'en dessous, et la dame apparaît toute nue !

MÉMENTO. — La question de la prostitution libre ou réglementée a été à plusieurs reprises effleurée en ces chroniques. C'est une question très délicate, car les partisans de la réglementation, c'est-à-dire de la surveillance policière, se mettent au point de vue de la sécurité hygiénique et ses adversaires à celui de la dignité humaine, ce qui ne leur permet pas de s'entendre. Si l'hygiène n'avait pas à se louer de la réglementation, il faudrait carrément y renoncer. Or, un obligeant correspondant me signale qu'une expérience faite à Strasbourg (rapport du Conseil d'hygiène du Bas-Rhin du 6 février 1929) semble décisive. Depuis le 1^{er} février 1926, date de la fermeture des maisons de tolérance, les maladies vénériennes ont fortement décru ; la moyenne mensuelle des cas constatés à l'Hôpital civil est tombé de 16 à 8, celle des infirmeries de casernes de 14 à 1. A Colmar, on aurait relevé des résultats analogues. Dans ces conditions, la fermeture des dites maisons encore existantes s'impose.

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

Sagesse. — Sur deux exemples poétiques choisis par M. Daniel-Rops. — *La Grande Revue*, poème de M. Fernand Romanet. — *Revue bleue* : La source probable de la « Recherche de l'absolu » de Balzac ; qui était Cyliani ? — *Le Correspondant* : une page peu connue de Musset sur Venise. — Mémento.

M. Daniel-Rops, auteur d'un livre : « Notre Inquiétude », qui révéla un critique et un philosophe de valeur, tombe pourtant dans un travers commun à nombre de nouveaux écrivains moins doués que lui d'intelligence et de culture. Au cours d'un essai : « Densité de Rainer Maria Rilke », inséré dans le numéro de printemps de *Sagesse*, il propose de « classer » les poètes, pour les « hiérarchiser », en deux catégories : « les uns labourant rapidement des champs immenses de sensibilité, d'un soc peu enfoncé ; les autres fouillant avec profondeur un étroit jardin ». Il ajoute :

Lamartine et Rimbaud caractérisent ces deux types. Et encore accordons-nous que le champ des seconds est plus étroit que celui des

premiers dans l'unique dessin de ne pas rejeter dans les limbes les trois quarts de la poésie française.

La seconde classe est celle de tous les poètes dont un vers — il suffit d'un vers unique — est chargé d'assez de sens pour atteindre d'un coup au plus profond de l'âme et signifier la durée. Ces vers agissent sur nous comme une morsure d'acide, et demeurent en nous alors que nous les avons, croyons-nous, oubliés. Voici deux exemples de vers qui expriment toute la poésie des départs et des dépaysements avec une intensité, une densité bien plus grande qu'un long poème — que les odes de Hugo et de tels lyriques abondants. Le premier est un vers de Jean de la Ville de Mirmont :

Vaisseaux, nous vous aurions aimés en pare perte...

et le second est le début du célèbre sonnet de Levet, cher à Valéry Larbaud :

*L'Armand Béhic, des Messageries Maritimes,
File quatorze nœuds dans l'Océan Indien...*

La qualité immanente de ces vers est absolument indéfinissable, et leur puissance de suggestion ne l'est pas moins : qui, cependant, ne sent pas, à les entendre, qu'ils ajoutent quelque chose à la poésie de la mer, qu'ils prennent barre sur des sentiments très secrets et très profonds que chacun de nous porte en lui, mais n'est que bien rarement capable de mettre à la lumière ?

On trouverait aisément dans Hugo plusieurs centaines de vers, isolément choisis, extraits d'un admirable contexte, plus évocateurs que celui de Jean de la Ville de Mirmont. Quant au « célèbre » sonnet de Levet et aux deux vers cités — (niaisement prosaïques — il est par trop excessif, en vérité, de les proposer à une admiration que ne mériteraient plus « tels abondants lyriques ». A part Lamartine et Hugo, est-ce Baudelaire ? est-ce Vigny ? que veut dire M. Daniel-Rops. Que l'on fasse à la mémoire du pauvre Levet la charité d'un peu de complaisante sympathie, soit. Ce fut un malheureux garçon très laid, qui souffrait beaucoup de sa laideur, buvait beaucoup d'alcool pour oublier, n'avait rapporté d'un voyage aux Indes que le souvenir des bars de Bombay et une grande variété de babouches dont il étonnait son voisinage, en haut de la rue Lepic. Il vivait dans la nonchalance consécutive à un état de santé fort précaire. Il a laissé de minces cahiers d'une poésie absurde à laquelle il ne croyait guère. Il estimait davantage ses accoutrements bizarres. Il aidait assez tristement aussi à ce qu'on lui imputât le goût de

cette inversion qui n'est plus seulement grammaticale chez nombre de nos « jeunes » actuels. Au fait, peut-être considèrent-ils pour cela, dans l'auteur du « Pavillon », un précurseur deux fois recommandable ? Dieu sait, hélas ! où l'on place maintenant le génie !

Quelle tarentule a piqué M. Daniel-Rops, pour qu'il oppose ces deux vers de Levet à Hugo ou à Lamartine ? Est-ce plus simplement l'effet d'une réaction outrée contre l'esprit universitaire qui a formé cet essayiste ? Subit-il la tentation dangereuse du snobisme ? On l'excuse chez de vieux critiques pour qui c'est une façon de se teindre les cheveux ou de boucher les lézardes de leur façade. Rapprocher un Levet de Lamartine ou du père Hugo ; le comparer même à Rimbaud ; le classer *où que ce soit* dans une hiérarchie des poètes — serait-ce en évoquant l'autorité de M. Valéry Larbaud — c'est défier le bon sens par une plaisanterie fâcheuse.

§

La Grande Revue (mai) publie un beau poème de M. Fernand Romanet : « Sous le signe d'Hélène », dont voici quelques strophes :

Ton pas que le Délien règle
Est plus libre qu'un essor fou.
La grande muse aux ailes d'aigle
Se trouble et fléchit le genou
Dès que tes longs voiles s'écartent.
Ainsi, sous les cyprès de Sparte,
Frémit l'enchanteur mosellan,
Lorsque, à sa lyrique prière,
Tu brisas le péplos de pierre
Qui te muait en spectre blanc.

Tel à mon tour, ô Tyn laride,
J'ai conçu l'espoir exaltant
D'étreindre la forme splendide,
Pure de la cendre des temps.
Combien d'aurores aux doigts blêmes
Ont rompu les rets du poème
Nocturne où j'avais cru saisir
Ta tiède nudité de perle
Arrachée au flot qui déferle
Sur l'âpre grève du désir !

Mais dût l'or de la palme orphique
 Promise à ceux qui capteront
 Et ta lumière et ta musique
 Ne jamais effleurer mon front ;
 Et quand j'aurais tracé sur l'onde
 Le livre où la beauté du monde
 Emprunte ton masque éternel,
 C'est assez que l'amour du nombre
 Vive en moi jusqu'à la porche sombre
 Ouvert sur le néant charnel.

§

Sainte-Beuve, à propos de *La Recherche de l'absolu*, écrivait, le 15 novembre 1834, dans la *Revue des Deux-Mondes* :

Le dernier roman de M. de Balzac nous a fourni l'occasion de lire une brochure dont le sujet est le même, mais qui contient une histoire vraie... Nul doute que si M. de Balzac avait connu ce petit écrit, il n'eût donné à son livre le cachet de sincérité qui y manque...

Il s'agit d'un *Hermès dévoilé, dédié à la postérité*, imprimé en 1832 chez Félix Locquin. M. Maurice Serval a retrouvé cet ouvrage, dont « un exemplaire végète dans un des coins les plus obscurs de la Bibliothèque Nationale ». Le nom de l'auteur : Cyliani, figure dans le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier. Une question posée à *l'Intermédiaire* n'a valu à M. Serval aucun renseignement sur Cyliani, chercheur de la pierre philosophale et qui prétend avoir, « après 37 ans d'effort et 1500 nuits blanches », découvert le « terrible secret » qu'il a juré « d'emporter dans la tombe », dût-on le lapider ; car, explique-t-il : « je préfère déplaire aux hommes qu'à l'Éternel ».

M. Serval publie dans **La Revue bleue** (18 mai) d'importants extraits du rarissime opuscule de Cyliani. On y lit : « C'était le Jeudi-Saint 1831, à 10 h. 17 du matin, que j'avais fait seul la transmutation ». Le lendemain de Pâques, il annonça à sa femme l'heureux résultat obtenu :

Ce n'était pas assez de lui avoir fait l'aveu de ma réussite et d'avoir déposé mon laurier à ses pieds ; il fallait la convaincre et faire la transmutation devant elle.

Je pris un verre de montre et mis dedans une petite quantité de mercure coulant du commerce, qui avait été distillé, qui était pur, et que je venais d'acheter. Je mis dessus non de mon soufre transmutatoire à l'é-

tat de poudre, mais à l'état d'huile, dans la proportion d'une partie sur cent et remuai mon verre de manière à donner à mon huile un mouvement circulaire. Nous vîmes avec joie le mercure offrir un phénomène bien curieux et se coaguler avec la couleur du plus bel or ; je n'avais plus qu'à le fondre dans un creuset et à le couler ; je fis ainsi la transmutation à froid, au grand étonnement de ma femme. Elle me dit alors : « Ton succès met le comble à tes désirs ; si tu veux me rendre heureuse et me faire oublier la longue chaîne de nos malheurs, vivons au sein de l'obscurité, sans étalage ; fais disparaître de notre asile tout ce qui pourrait déceler ton secret et servir d'appât à la malveillance, ainsi qu'aux ambitieux que rien ne peut récompenser, l'intrigue, la bassesse et la tyrannie. » Je lui répondis : « J'ai juré, dussé-je me voir couler du plomb fondu dans les veines, d'emporter dans la tombe mon secret, c'est-à-dire la connaissance de la matière du feu et des travaux d'Hercule ; je te jure, ainsi qu'à Dieu, de te rendre heureuse en accomplissant tes désirs ; espérons que l'Éternel nous protégera contre les envieux, les hommes vicieux et corrompus... »

M. Maurice Serval commente le texte de Cyliani :

Que dire après cette lecture, sinon qu'elle évoque la *Recherche de l'Absolu* ? Assurément, il n'y a là qu'un canevas. Mais le cerveau de Balzac a-t-il jamais procédé autrement qu'en magnifiant, localisant, modifiant même — combien génialement, — des faits ou des récits que le hasard mettait sous ses yeux ? Et ces récits étaient souvent bien moins complets que celui que nous présentons. Les exemples à cet égard abondent, et pour n'en citer qu'un, après ceux qui ont été produits par plusieurs balzaciens, et qui semble leur avoir échappé, Balzac n'a-t-il pas, de la fameuse affaire La Roncière, tiré, combien modifiée, l'intrigue qui fait l'objet principal de son *Albert Savarus* ?

Peut-être quelque lecteur du *Mercur*e pourra-t-il apporter une lumière sur Cyliani, hypothétique inspirateur d'une des plus belles œuvres de Balzac ?

§

M. Pierre de Nolhac donne au **Correspondant** (25 mai) une bien vivante évocation de « Venise au temps d'Alfred de Musset ». Elle est à la fois d'un historien précis et d'un émouvant poète. On lui saura gré d'y avoir inclus cette page du « Salon de 1836 » où Musset évoque son fameux séjour à Venise :

J'étais à Venise, il y a deux ans, et, me trouvant mal à l'auberge, je cherchais vainement un logement. Je ne rencontrais partout que désert ou une misère épouvantable. A peine si, quand je sortais le soir

pour aller à Venise, sur quatre palais du grand canal, j'en voyais un où au troisième étage, tremblait une faible lueur ; c'était la lampe d'un portier qui ne répondait qu'en secouant la tête, ou de pauvres diables qu'on y oubliait. J'avais essayé de louer le premier étage de l'un des palais Mocenigo, les seuls garnis de toute la ville, et où avait demeuré Lord Byron ; le loyer n'en coûtait pas cher, mais nous étions alors en hiver, et le soleil n'y pénètre jamais. Je frappai un jour à la porte d'un casin de modeste apparence, qui appartenait à une Française, nommée, je crois, Adèle ; elle tenait maison garnie. Sur ma demande, elle m'introduisit dans un appartement délabré, chauffé par un seul poêle et meublé de vieux canapés. C'était pourtant le plus propre que j'eusse vu, et je l'arrêtai pour un mois ; mais je tombai malade peu de temps après, et je ne pus venir l'habiter.

Comme je traversais la galerie pour sortir de ce casin, je vis une jeune fille assez jolie, brune, très fraîche, qui portait un plat. Je lui demandai si elle était parente de la maîtresse de la maison, et à qui était destiné ce qu'elle tenait à la main. Elle me dit que c'était pour un locataire français qui habitait, au second, une petite chambre d'un autre Français. « Et quand je demeurerai ici, lui demandai-je encore, me ferez-vous aussi déjeuner ? » Elle répondit en faisant claquer sa langue sur ses dents, ce qui veut dire *non* en vénitien. « Fort bien, lui dis-je, et quel est ce Français privilégié qui sait se faire servir tout seul ? C'est donc quelque grand personnage ? — Non, répliqua-t-elle ; c'est M. Robert, un peintre, que personne ne connaît. — Robert ! m'écriai-je, Léopold Robert ! Peut-on le voir ? où est son atelier ? — Il n'en a point, puisqu'il n'a qu'une petite chambre ; on ne peut pas le voir ; jamais personne ne vient. »

Je demandai, quelques jours après, à M. de Sacy, consul de France, si l'on pouvait obtenir de Robert la permission de le voir un instant ; M. de Sacy me répondit que je ne serais pas reçu, si j'y allais, à moins que je ne fusse connu de lui ou de l'ami qui demeurerait avec lui ; mais que, si je voulais faire une demande, elle serait accueillie avec bonté. Ma démarche n'eut pas de suite et je ne voulus pas insister, de peur d'importuner le grand peintre. Mais jamais, depuis ce temps-là, je n'ai passé sur le petit canal qui baignait les murs de la maison, sans regarder les fenêtres avec tristesse. Cette solitude, cette crainte du monde, qui fuyait même les compatriotes, non par mépris, mais par ennui, sans doute ; ce mot : « que personne ne connaît » ; cette misère du casin, que le soin et la propreté même faisaient ressortir, tout me pénétrait et m'affligeait ; à cette époque, Léopold Robert terminait son *Départ pour la pêche*.

MÉMENTO. — *Latinité* (mai) : « Chant pour les morts et les vivants »,

un très admirable poème de M. Jacques Reynaud. — « Lamennais ou le tourment de l'unité », par M. L. Buzzini.

Revue Franco-Nipponne (21 mars), numéro exceptionnel. Un beau sonnet : « La France », de M. Henri de Régner, publié en autographe. — « Sur la poésie moderne », essai de M. A. Foulon de Vault.

La Revue Mondiale (1^{er} juin) : « Faut-il renverser la tour Eiffel ? » demande M. Gaston Picard à nombre de personnes. La majorité s'exprime pour la conservation du monument. M. Alfred Vallette, que l'on voit rarement répondre aux enquêteurs, répond le plus sagement de tous :

Je ne vois pas pourquoi on démolirait la Tour Eiffel, qui a son utilité sinon sa beauté, et qui d'ailleurs n'aura pas la durée des Pyramides, des monuments d'Angkor, ni même de Notre-Dame : la désagrégation moléculaire et d'autres causes la vouent à une disparition relativement prochaine.

Revue des vivants (juin) : « Le désarmement et le devoir civique », article-testament de Jacques Seydoux. — « Marivaux ou l'amour au XVIII^e siècle », par M. Maurice Donnay. — « Une enquête sur l'armée ». — Le syndicalisme et l'intelligence », par M. André Gervais.

La Revue de Paris (1^{er} juin) : « La journée du 10 août 1792 », vue par un contemporain : F. de la Rochefoucauld. — « La flamme renversée », nouveau roman de M. Abel Hermant où l'on trouve cette acception peu commune du mot « semaine », laquelle sera probablement fort imitée, d'ici peu, par les amateurs d'originalité que celle du prochain permet de se singulariser :

J'avais d'ailleurs fait maintes fois jadis la comparaison, du temps même que j'étais enfant, et je retrouvai soudain, en la répétant ce jour-là, le même sentiment qu'elle me procurait quand je l'essayais voilà tantôt six semaines d'années...

Revue des Deux Mondes (1^{er} juin) : « Puisque je t'aime », un acte de M. Brioux. — La suite du « Consulat de Bonaparte », de M. Madelin. — « Poésies », de M. Tristan Derème. — « La sérénité de l'art », par M. R. de la Sizerane.

Revue Universelle (1^{er} juin) : « Chant du Solstice d'été », un très beau poème de M. Maurice Chevrier. — « Saison des mangues à Tahiti », par M. Jean Dorsenne.

L'Archer (avril-mai) : Hommage à M. Pol Neveux.

Revue de France (1^{er} juin) : « Guillaume I^{er} et Gontaud-Biron », par M. Pingaud. — « Sous-marins d'hier, d'aujourd'hui et de demain », par M. Maurice Tardy.

Paris-New-York (juin) : « La guerre du pétrole », par Petrolius très curieux à lire pour qui s'intéresse à l'avenir des relations anglo-

américaines et au sort politique des Antilles. — « Croquis de vie française », par M. L. J. Finot.

Revue hebdomadaire (1^{er} juin) : « Soudan français », par M. Louis Faivre, « broussard ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART ANCIEN ET CURIOSITÉ

Vente Marius Paulme : Dessins, gouaches, pastels, sculptures du viii^e siècle. — Vente Ney, prince de la Moscowa : objets du Premier Empire, *Table des Maréchaux*, *Chambre de Talma*. — Vente Emile Straus : Meubles et objets anciens, tableaux modernes, dessins de Fragonard (*Danaé*). — Vente Gustave Cahen : Tableaux anciens et modernes, œuvres d'Henry Monnier et de Gavarni, gravures. — Vente Jacques Zoubaloff : Peintures anciennes, impressionnistes et cubistes, œuvres de Barye, Mène, Cain, Rodin. — Inauguration du Musée Cognacq-Jay.

Il n'est pas possible, on le suppose, de parler de toutes les grandes ventes qui ont lieu pendant la saison d'été. Force est de ne retenir que les plus instructives à des titres divers.

La **Vente Marius Paulme**, à laquelle procéda M^e Lair-Dubreuil à la galerie Georges Petit, les 13, 14 et 15 mai, avec le fidèle Lasquin comme expert, marque, par exemple, une ascension formidable des prix pour tout ce qui est dessins, gouaches, pastels, petites sculptures du xviii^e siècle.

Certes, la collection Paulme comprenait des pièces rares et importantes. Rien d'étonnant qu'elles aient atteint des prix vertigineux. Mais on pouvait aussi remarquer dans cette collection pas mal de choses d'un intérêt assez secondaire. Elles aussi ont bénéficié d'une plus-value considérable, voire déconcertante. Il est vrai que le privilège d'avoir été distinguées par un homme de science et de goût comme M. Paulme les classe parmi les objets de qualité. Cependant, sans que j'aie la moindre prétention de contester à M. Paulme tous ses mérites, j'ose avouer que l'examen minutieux de sa collection, d'après le catalogue illustré en trois volumes dressé par lui-même, m'a causé quelque déception. Qui, mieux que lui, était placé pour ne rassembler que des œuvres d'un ordre transcendant ? Il avait des moyens et, comme expert réputé de la plupart des grandes ventes faites depuis trente ans, il occupait la première place pour attraper les gros poissons.

Quoi qu'il en soit, la vente de sa collection a réalisé un total de 13.283.370 fr. Les principaux acheteurs furent MM. Richard Owen,

antiquaire à Paris, M. Lugt, expert et antiquaire à Amsterdam, M. Beets, amateur hollandais, M. le vicomte de Rivaud, amateur français, M. Germain Seligmann, antiquaire à Paris, M. Agnew, antiquaire à Paris et à Londres. Ces messieurs, pour l'emporter dans les enchères, ont jeté les billets de mille avec une générosité qui ne peut qu'imposer l'admiration. A eux maintenant — je parle des marchands — de trouver des acquéreurs encore plus généreux qu'eux, et qui auront le bon goût de ne pas discuter les prix. Il y en a, — heureusement ! Et que les Dieux les bénissent !

Notons les principales adjudications.

Parmi les dessins de Boucher :

M. Richard Owen donna 86.000 fr. pour le n° 17, *Vénus au cœur*, 80.000 fr. pour le n° 26, *Vénus et l'Amour*, 160.000 fr. pour le n° 28, *Etude pour le « Magnifique »*; M. Germain Seligmann 155.000 fr. sur demande de 100.000 pour le n° 20, *Réveil de Vénus*, 120.000 fr. pour le n° 30, la *Jeune fille à la cage*; M. Sigwalt 82.000 fr. pour le n° 21, la *Confidence*. M. Henri de Rothschild acquit pour 130.000 fr., sur demande de 40.000, deux petits dessins, forme ronde, par Cochin le fils, *Portraits de Chardin et de sa femme*.

On adjugea 52.000 fr. à M. le vicomte de Rivaud les *Joies maternelles*, par Debucourt.

Les dessins de Fragonard suscitèrent naturellement la plus vive animation, et même quelques accès de folie, comme on va voir.

M. Richard Owen commença par payer 103.000 fr. *Muse couronnant le buste de Franklin*, qui n'avait pas dépassé 38.000 fr. à la vente Ferrier en 1924. M. Agnew, en lutte avec M. Lugt, poussa à 340.000 fr. sur estimation de 120.000, le n° 78, la *Grande allée du parc de Saint-Cloud*. En revanche, M. Lugt obtint pour 195.000 fr. le n° 79, *Escalier dans le parc d'une villa italienne*. Quant aux fameux *Jets d'eau*, plus remarquables par la grivoiserie que par autre chose, la lutte fut épique entre MM. Beets, Owen, Lugt, Mirault. Mis à prix à 200.000 fr., M^e Lair-Dubreuil les adjugea 295.000 fr. à M. Beets. Mais le combat toucha à la rage pour le n° 86, la *Confidence*, qui représente M^{me} Fragonard et sa sœur, M^{lle} Gérard. Ce dessin, d'ailleurs magnifique, et dont le Louvre possède un pendant, les *Liseuses*, ne dut coûter

que peu de chose à M. Paulme, car il ne fut authentifié qu'à la fin de 1925. Mis en vente sur prisée de 450.000 fr., M. Lugt l'obtint pour 560.000 fr., après des enchères mouvementées. Au même revinrent pour 260.000 fr., les nos 89 et 90, le *Calendrier des vieillards*, et *A femme avare galant escroc*.

Un portrait de La Tour par lui-même tenta M. le vicomte de Rivaud à 172.000 fr. ; M. Martinet, de Genève, donna 95.000 fr. pour le *Portrait de J.J. Rousseau*, également par La Tour.

Quelques œuvres de J. A. M. Lemoine rencontrèrent des amateurs décidés. M. Robert Schumann paya 105.000 fr. le *Portrait de Rosalie Duthé à sa toilette*, M. Léman 92.000 fr. celui de *M^{me} Molé-Raymond*, M^{me} Louis Hachette 25.100 fr. celui de *M^{me} Vigée-Lebrun*.

M^{me} Ephrussi se fit adjuger pour 133.000 et 156.000 fr. deux gouaches par J. B. Mallet, la *Perruche chérie* et le *Petit déjeuner ou la visite matinale*.

Aux œuvres de Moreau l'Aîné, d'ailleurs délicieuses de composition, et au dessin d'une rare finesse, fut réservé un succès légitime. M. Germain Seligmann poussa à 265.000 fr. pour M. Blumenthal, contre M. Owen, le *Parc de Saint-Cloud*. M. Owen fut plus heureux avec *Pavillon au bord d'une rivière*. Il l'emporta pour 112.000 fr. A M. Gilbert Lévy échurent pour 91.000 fr. les nos 163 et 164, la *Chaumière dominant la Vallée* et l'*Etang*. M^{me} Boas paya 170.000 fr. le no 165, *La Cascade*, et M^{me} la comtesse de Rivaud 82.000 fr. le *Petit Château* et la *Passerelle*.

Les acheteurs se montrèrent assez froids à l'égard des dessins d'Hubert Robert. M. Beets, cependant, alla jusqu'à 101.000 francs pour le no 220, *Jardins à Rome*. Le *Pont tournant et la Terrasse des Taileries* resta à M. Owen pour 58.000 fr. M. Germain Seligmann dut donner, au contraire, 151.000 fr. pour un dessin de Taunay, *Le Bal de Sceaux*. Une esquisse par Watteau, *Personnages de la Comédie italienne*, estimée 20.000 fr., fut adjugée 150.000 fr. à M. Agnew.

Les sculptures de la collection Paulme comptaient quelques morceaux excellents. M. Jamarin acheta 61.000 fr. la *Frileuse*, marbre, par Carpeaux ; M. Martinet 230.000 fr. *Bacchantes et Satyres dansant*, par Clodion ; M. André Schœller 110.000 fr. une *Statue équestre de Louis XIV*, attribuée à Desjardins.

M. Germain Seligmann poussa à 235.000 fr. un charmant groupe par Falconet. M. Larcade acquit pour 90.000 fr. le *Buste de Turgot*, par Houdon.

La vente de la **Collection Ney, Prince de la Moscowa**, offrit aussi un vif intérêt à beaucoup de points de vue.

Tout le monde n'aime pas le style Empire. Les friands du xviii^e siècle, où tout fut, et jusque dans les moindres détails, finesse, élégance, légèreté, grâce, pureté, ne peuvent retenir une grimace devant le style Empire, lourd, massif, trapu, hétéroclite, où se mêlent dans la forme, la ligne, la décoration, des éléments français, égyptiens, grecs, romains. Du moins, ce qu'il faut dire, c'est que, sous Napoléon I^{er}, il se forma et se dégagait un style. On peut ne pas l'aimer. On peut le discuter. On ne peut pas le nier. Les éléments qui le composent, les particularités qui le marquent, le signent, on les connaît. On les retrouve dans tous les objets, les meubles, les bronzes, les étoffes, les costumes. L'époque du Premier Empire compta, et dans tous les domaines, des artistes, de vrais artistes. Contestera-t-on le talent et l'originalité du talent des ébénistes Jacob, du ciseleur Thomire, du miniaturiste Isabey ?

L'exposition de la collection Ney, prince de la Moscowa, fournit précisément l'occasion de voir un bel ensemble d'œuvres exclusivement d'époque Empire. Ceux qui aiment à s'instruire, à comparer, à réfléchir sur les choses et les gens, s'en réjouissent comme d'une rare aubaine. Mais, en même temps, une double tristesse ne pouvait que les étreindre.

Peut-on ne pas incliner à la mélancolie en voyant disperser aux quatre vents ce qui, en somme, constituait l'histoire intime d'une grande famille française, fondée il y a un peu plus de cent ans ?

N'est-il pas pénible également de constater — et l'exposition Ney en fut une démonstration vivante — que, depuis le Premier Empire, nos artistes ne sont pas parvenus à créer un nouveau style, un style vraiment original, et dont la beauté et la grâce s'imposeraient ?

Osons dire que le fameux « moderne style » n'a produit, jusqu'ici, que des objets hideux de forme et de ligne, surtout dans le mobilier et la décoration.

Précisément, on avait invité les « Amis du Louvre », ces jours

derniers, à visiter l'ancien Hôtel Nicolas Potocki, 27, av. de Friedland, où vient de s'installer la Chambre de Commerce de Paris. Cet hôtel est somptueux. Quelques belles tapisseries des Gobelins ou de Beauvais en garnissent les murs. De-ci, de-là, il y a quelques meubles anciens, ou copies d'ancien. Ces meubles font d'autant mieux ressortir la laideur du mobilier moderne. Les sièges et tables sont une simple honte comme forme et comme ligne, et ne sont rien moins que confortables. Ils portent un défi au goût et au sens commun.

La Chambre de Commerce est censée être composée de l'élite de nos commerçants. Ces gens sont donc aveugles ? Quelle opinion auront d'eux, et de la culture française, les étrangers qui iront voir leur siège social ?

Le style Empire est donc, hélas ! le dernier style français. Et je comprends d'autant mieux ses admirateurs depuis ma visite à l'hôtel de la Chambre de Commerce. Ils se disputèrent avec raison les objets de la collection Ney, qui produisit près de trois millions.

La lutte fut vive surtout autour de la *Table des maréchaux*. Cette table est célèbre à cause de tous les souvenirs qui s'y rattachent. L'empereur la commanda en 1806 à la manufacture de Sèvres qui mit quatre ans à l'exécuter en porcelaine et biscuit, d'après les dessins de Percier. Le portrait de Napoléon I^{er}, en costume du sacre, par Isabey, occupe le centre du plateau. Les portraits de treize autres grands personnages, peints en médaillons, également par Isabey, ornent le pourtour. Cette table est une œuvre d'art en même temps qu'un précieux document pour l'Histoire de France. Rien d'étonnant qu'elle ait éveillé la convoitise des étrangers. M. Bourguignon, conservateur du musée de la Malmaison, la poussa vivement contre le représentant de sir Joseph Duveen, l'antiquaire anglais. Celui-ci finit par l'emporter à 400.000 fr. Mais aussitôt se leva le représentant du ministre des Beaux-Arts pour déclarer que l'État français usait de son droit de préemption. Quarante-huit heures plus tard, M. Tuck, le voisin du musée de la Malmaison et son grand bienfaiteur, offrait la somme nécessaire pour rembourser sir Joseph Duveen. C'est grâce à lui que la Table des Maréchaux reprendra sa place dans notre musée de la Malmaison, d'où elle était sortie à un moment donné, on ne sait comment.

Il est regrettable que la petite table à ouvrage de l'impératrice, qui figurait à la vente Ney sous le n° 91, n'ait pas pu suivre le chemin de la Table des Maréchaux. M. Founès, un antiquaire de goût, l'acquit pour 80.000 fr.

La chambre de Talma, composée du lit du célèbre acteur, d'un meuble d'entre-deux, de deux chiffonniers, de six sièges et d'une table de nuit moderne, fut adjugée 270.000 fr. à M. Aucoc, le bijoutier de la rue de la Paix.

De son vivant, **M. Emile Straus** était un avocat d'affaires. Au temps déjà lointain où je « faisais le Palais » pour un journal de Paris en compagnie de Poincaré, de Laborie, d'Henri Robert, de Maurice Bernard, d'Albert Bataille, je le rencontrais assez souvent et j'avais autant d'admiration pour ses favoris noirs que pour son éloquence où dominaient la clarté et la précision. Il était déjà un avocat fort occupé et devait gagner beaucoup d'argent. Sa collection prouve qu'il sut en faire un excellent usage, et un placement meilleur encore, puisque sa vente, faite les 3 et 4 juin, par M^e Lair-Dubreuil et par les experts Féral, Mannheim et Schœller, se termina sur un total de 4.173.000 fr.

C'est dans la vacation du 3 juin que passa en vente un dessin de Fragonard, *Danaé*, autour duquel la lutte fut épique entre MM. Stettiner, Germain Seligmann et Richard Owen. M. Féral en demanda tout de suite 300.000 fr. Pouvait-il hésiter à formuler pareille demande après les prix auxquels étaient montés les Fragonard de la vente Paulme ? La demande, d'ailleurs, ne tardait pas à être dépassée. La dernière enchère, 500.000 fr., fut mise par M. Stettiner, qui, ainsi, l'emportait sur ses rivaux.

Tout de même, 500.000 fr. et, avec les frais, 600.000 fr., pour un petit dessin de Fragonard ! Il y a de quoi être étourdi. Ce dessin n'avait pas dépassé 40.100 fr. à la vente Doistau en 1909.

Au reste, il y eut, dans la vente Emile Straus, d'autres prix remarquables. M. Wildenstein poussa à 245.000 fr. le *Masque de Voltaire*, par La Tour ; M. Jacques Dubourg à 281.000 fr. une *Nature morte*, par Monet ; M. Stettiner à 265.000 fr. le *Bras de Seine près Giverny*, du même artiste, et M. Dacharme à 203.000 fr. l'*Inondation*, encore du même.

Quelques tableaux de Boudin dépassèrent toutes prévisions. MM. Knœdler donnèrent 132.000 fr. du n° 26, *Trouville, l'heure*

du bain ; M. Gibour 148.000 fr. du n° 27, *Sur la plage de Trouville*.

Dans la seconde vacation, M. Stettiner offrit 160.000 fr. d'une statuette, par Marin, mais non signée, représentant une jeune femme debout, vêtue à l'antique, et donnant une délicieuse impression de beauté et de jeunesse.

C'est dans cette vacation qu'un incident fâcheux se produisit.

Un amateur protesta contre la mise en vente d'une petite chaise-longue, signée Avisse, donnée par les experts comme étant d'époque Louis XV, et qui n'était, paraît-il, qu'une copie. On dut la retirer de la vente.

Certes, une erreur est toujours déplorable. Est-elle impardonnable, quand on songe au terrible métier imposé aux experts ? Ont-ils toujours le temps matériel d'examiner en détail, et dans tous les sens, les objets qu'ils inventorient ? Il faut admirer, au contraire, combien sont rares chez nos experts ces erreurs d'attribution d'époque.

M. Gustave Cahen, comme M. Emile Straus, appartient au Palais, étant avoué à la Cour. Homme fort occupé, il a cependant trouvé le temps de former une collection pour laquelle les experts, MM. Hector Brame, Schœller, Féral, Cailac, ont dressé quatre catalogues, et dont la dispersion imposa six vacations au commissaire-priseur, M. Lair-Dubreuil. C'est dire le nombre et la variété d'objets qui composaient cette collection : tableaux modernes et anciens, aquarelles, pastels, dessins, gravures, caricatures, mais pas de mobilier.

Le produit se chiffre, bien entendu, par des millions. Au reste, les millions vont vite quand on voit, par exemple, un tableau de Renoir, *Verger à Louveciennes, 1875, le poirier d'Angleterre*, adjudgé 320.000 fr. à M. Paul Rosenberg. Il ne reste plus, pour ce dernier, qu'à trouver la « poire » anglaise, ou américaine !

Mais ce qui m'a le plus frappé dans la collection Gustave Cahen, c'est la patience qu'il a fallu à cet amateur pour trouver 185 aquarelles, dessins, croquis d'Henry Monnier, et former ainsi un ensemble vraiment unique. Les amateurs ont pu se faire une idée du talent si verveux et si vivant de l'artiste à qui l'on doit la création de ce type grotesque et amusant de Joseph Prudhomme.

La seule vente des œuvres d'Henry Monnier fournit un total de 431.000 fr.

J'aurais bien regretté de ne pas voir la **collection de M. Jacques Zoubaloff**, où je me suis fait quelques pintes de bon sang devant des œuvres de ces MM. les Cubistes.

M. Jacques Zoubaloff doit être un homme charmant, que je regrette de ne pas connaître. Plein de fantaisie et d'éclectisme, il m'est sympathique. Sa collection, dispersée à la Galerie Georges Petit, le 30 mai par M^e Lair-Dubreuil, avec MM. Hessel et Schœller comme experts, était à son image. Louis David, Jules Flandrin, J.-B. Isabey, Granet, Carpeaux, Barye, Monticelli, Signac, voisinaient, en peinture, à côté de Braque, Dufy, Juan Gris, Marie Laurencin, Fernand Léger, André Lhôte, Henri Matisse, Louis Marcoussis, Picasso, Utrillo.

Vous imaginez bien que je n'ai pas perdu mon temps aux œuvres de David, de Flandrin, de Granet, ou aux sculptures de Barye, Cain, Mène, Rodin, etc. Mais, à moi la *Tête de femme*, aquarelle par Marie Laurencin ; *Nature morte*, par Georges Braque ; les *Barques*, par Dufy ; la *Tranche de pastèque*, par Juan Gris ; *Architecture*, par Fernand Léger ; les *Poissons bleus*, par Louis Marcoussis ! A moi surtout les *Trois Grâces*, par André Lhôte ! Toute ma vie je plaindrai ceux qui n'ont pas vu ces *Trois Grâces* ! Toute ma vie, je chanterai un cantique au Seigneur, qui me réserva le privilège de les contempler !

Quelqu'un offrit 5.000 fr. de ces *Trois Grâces*, estimées 8.000 par M. Hessel. Et j'avoue que c'est encore ce que je préférerais dans ces œuvres ultra-modernes. A la place de M. Schœller, je n'aurais certes pas mis 50.000 fr. contre M. Helft à *Nature morte*, par Braque. M. André Schœller, aimable pince-sans-rire, est un homme courageux. Je gagerais qu'il a dû agir pour quelqu'un !

La vente Zoubaloff produisit 900.000 fr.

Mon article est déjà long. Il m'est difficile, toutefois, de ne pas dire un mot du Musée Cognacq, inauguré le 4 juin, boulevard des Capucines, dans un immeuble de la Samaritaine, légué à la Ville de Paris avec toutes les œuvres qui composent le musée. Mon confrère, M. Auguste Marguillier, aura sans doute tout loisir d'en parler avec détail. Pour ma part, j'admire la patience et le goût de M. Edouard Jonas, qui, antiquaire actif et intelligent, fut le principal collaborateur de M. Cognacq dans la formation de sa collection. On lui doit aussi l'installation en plein

centre de Paris de ce nouveau musée, lieu de délices et d'études pour les amateurs de tous les pays.

JACQUES DAURELLE.

ARCHÉOLOGIE

Charles Terrasse : *L'Art des Châteaux de la Loire*, La Renaissance du livre. — Paul Ginisty : *Les anciens Boulevards*, Hachette.

Le volume de M. Claude Terrasse, sur **l'Art des Châteaux de la Loire**, est un des plus intéressants et des plus complets qu'on ait donnés sur le sujet. Les châteaux, il les passe assez rapidement en revue, mais apporte, le plus souvent, sur chacun, des détails précis qui le caractérisent. En descendant la vallée du fleuve, c'est l'art de deux grandes époques, s'étendant chacune sur deux siècles, qu'on retrouve avec les manoirs, la plupart remarquables, si nombreux dans cette région privilégiée.

Au moyen âge, les grands bâtisseurs de châteaux dans la région furent les comtes de Blois et les comtes d'Anjou, Thibault le Tricheur, Eudes de Blois, Foulque Nerra et son fils Geoffroi-Mariel. « Plus tard, ce furent les rois de France, de Charles VII à Henri IV, et, avec eux, les grands seigneurs et les grands financiers. »

Les forteresses féodales sont d'ailleurs nombreuses de ce côté, presque autant que les belles demeures de plaisance de la Renaissance. Loches fut rebâti par Charles VII à partir de 1445 ; Plessis-les-Tours fut élevé par Louis XI et achevé en 1472 ; Langeais date de 1460 environ, le Plessis Bourré de 1468, Baugé de 1480 ; le Lu te, le Moulin sont de la même époque.

Le chapiteau à figures, le pilastre sculpté, la coquille, les médaillons à tête ou à buste sont mêlés aux éléments gothiques, les principaux motifs de la décoration.

En descendant la vallée du fleuve, c'est Gien, avec un château qui daterait de Charles le Chauve et fut rebâti en 1492 par Anne de Beaujeu ; Sully, remanié en 1602 par Maximilien de Béthune, qui en prit le nom sous lequel il est connu ; Blois, qui est un assemblage de châteaux de différentes époques, et constitue un ensemble unique avec sa façade que fit élever Louis XII, l'escalier et les constructions de François I^{er}, le logis bâti par Gaston d'Orléans, qui n'est d'ailleurs qu'une pauvreté ; la chapelle, la salle des Etats, les constructions demeurées du premier édifice

et auxquelles on peut ajouter le joli pavillon d'Anne de Bretagne. On entre dans le Blésois et c'est Chambord, dont il faut citer, avec le très bel escalier à rampes contrariées qui dessert les étages du donjon, un curieux ouvrage juché sur la plate-forme et que domine la lanterne célèbre du manoir. Plus loin, c'est Chaumont, forteresse encore quasi féodale que Catherine de Médicis échangea contre Chenonceaux, détenu par sa rivale Diane de Poitiers et sur lequel le volume apporte de très intéressants détails. Maintenant, c'est la Touraine, avec Amboise dont il ne reste malheureusement qu'une partie des constructions ; Chenonceaux qui occupe l'emplacement d'un ancien moulin et dont les jardins virent les singulières fêtes de la cour d'Henri III. Avec Montrichard, nous entrons dans le pays de Foulques Nerra. Lassay, en Sologne, construit de 1480 à 1502, n'a que les apparences d'un château-fort ; Valençay ne date que du xviii^e siècle, et fut le château de Talleyrand. Loches, à la fois ville et château, est un des endroits les plus intéressants qu'on puisse voir avec la collégiale Saint-Ours, son donjon quadrangulaire, ses prisons souterraines portant sur trois ou quatre étages, le tombeau d'Agnès Sorel, le logis du roi avec ses tours à éperon, etc...

En passant, M. Charles Terrasse donne sur Tours et les environs un très curieux aperçu, entre autres sur la maison dite de Tristan l'Érmite, les églises de la ville et diverses constructions. De Plessis-les-Tours il n'est resté qu'un bâtiment où l'on se plaît à retrouver le souvenir de Louis XI. Langeais est une ancienne forteresse remontant encore à Foulques Nerra et qu'aménagea l'âge moderne. Sa reconstruction, due à Jean Bourré, date de Louis XI. Azay-le-Rideau est de 1518 et a été considéré comme une des merveilles de la Renaissance ; le volume s'étend longuement en détails sur ce précieux édifice. Chinon, le château de Charles VII, n'est plus qu'une ruine ; on en retrouve la curieuse topographie, ainsi que des constructions de la ville qui s'étendait aux pieds.

Ussé est une grande et véritable forteresse, aux bâtiments multiples et divers, où l'on signale surtout la curieuse diversité des toitures ; sa chapelle dans le parc est justement célèbre. Montsoreau, en élévation au bord de la Loire, a été très restauré dernièrement, mais a repris à peu près l'aspect qu'il devait avoir au xvi^e siècle ; nous devons, très probablement, cette restaura-

tion au roman d'Alexandre Dumas. Le château de Saumur, qui fut si longtemps une forteresse, où dit-on fut enfermé Fouquet, a été transformé en musée ; on y a réuni toutes les collections qui étaient auparavant à l'Hôtel de Ville. Montreuil-Bellay est encore une fondation de Foulques Nerra ; l'ensemble de ses constructions est surtout remarquable par son pittoresque. Le château d'Angers, dont la construction remonte à Philippe-Auguste, est une lourde masse d'ardoises, aux tours nombreuses et saillantes. Sous Henri III, on avait commencé à le démolir et tout son crénelage a disparu. Le Plessis-Bourré, qui n'est pas sans analogie avec Langeais, est une vaste et belle construction, flanquée de tours que baignent de larges douves, etc. Pour la vallée du Loir, parmi divers châteaux, qui tous méritent d'être vus, il faut signaler le Lude, édifice de plusieurs époques et dont l'ensemble s'harmonise heureusement ; Lavardin, forteresse remontant aux Mérovingiens, qui fut reconstruite au XII^e siècle, remaniée au XIV^e siècle et détruite pendant les guerres de Religion, par le prince de Condé, lieutenant de Henri IV. Les ruines de Lavardin sont une des belles choses que l'on puisse voir et ont presque l'importance de celles de Coucy. Châteaudun a gardé son très beau château, demeure des comtes de Dunois et dont on admire surtout les dispositions sur la cour d'un délicieux escalier.

Nous n'avons énuméré qu'une très faible partie des châteaux de la Loire ; il en est beaucoup d'autres, dont le volume donne la description et qui souvent méritent d'être vus autant que les plus réputés. L'utilité du livre de M. Charles Terrasse sera d'appeler l'attention sur toute cette architecture, dont il donne un si intéressant tableau, ainsi que de précieux détails. L'ouvrage est complété par une illustration remarquable et fera bonne figure dans la collection déjà si nombreuse des publications sur la France d'autrefois.

§

Le petit volume de M. Paul Ginisty sur **Les anciens boulevards** dans les collections de la librairie Hachette a un intérêt anecdotique autant qu'historique. On sait que cette suite de voies, dont la création remonte à Louis XIV, et qui s'étend de la Bastille à la Madeleine, constituait auparavant la limite fortifiée de Paris. Au XVIII^e siècle, les boulevards devinrent la

grande promenade des habitants de Paris, de même qu'aujourd'hui c'est surtout la promenade des étrangers. Des vestiges de l'état ancien ont subsisté avec les trottoirs surélevés du boulevard Saint-Martin et du boulevard Bonne-Nouvelle. Sur le boulevard du Temple se trouvèrent pendant une longue période, et presque contigus, différents théâtres jouant du drame, qui avaient fait donner à cette voie de la capitale le nom de boulevard du Crime.

Le volume de M. Paul Ginisty, qui a longtemps fréquenté le boulevard, abonde en souvenirs et historiettes. L'achèvement du boulevard Haussmann a eu pour conséquence de modifier complètement la physionomie, surtout du boulevard des Italiens. Les habitués d'autrefois n'y retrouveraient plus leur promenade favorite. C'est un coin du Paris d'hier qui meurt, malgré l'intense vie nouvelle qui s'y organise désormais.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

La lettre du D^r Morlet au Garde des Sceaux. — Nous avons donné, dans notre dernier numéro, une partie de la lettre que le D^r Morlet a adressée au ministre de la Justice à la suite de l'inculpation de M. Emile Fradin. Voici le texte exact et complet de cette lettre :

Le Docteur A. Morlet, de Vichy, à M. le Ministre de la Justice
Vichy, le 4 juin 1929.

Monsieur le Ministre,

J'accuse M. Bayle :

d'avoir annoncé les résultats de ses expertises sept mois avant de les avoir réalisées ;

d'avoir divulgué un rapport qui, demandé par le Juge d'instruction de Moulins, eût dû rester secret ;

d'avoir passé sous silence la coloration rougeâtre des tablettes de Glozel pour prétendre qu'elles n'ont pas été cuites ;

de n'avoir tenu aucun compte d'une tablette surcuite qu'il doit posséder puisqu'elle a été saisie dans le Musée par la partie civile ;

d'avoir recours au tape-à-l'œil d'une série de photographies, prises de 20" en 20", montrant l'effritement de l'argile des tablettes dans l'eau alors qu'il n'a pas contesté à un géologue — qui avait fait la même expérience sur une tablette assyrienne — « que la désagrégation

rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques » ;

de n'avoir donné aucunes microphotographies de *coupes minces*, constituant seules des documents scientifiques ;

d'avoir présenté l'eau d'imbibition de nos tablettes comme de l'eau d'hydratation de l'argile ;

d'avoir mis les pièces de son expertise à la disposition de tous les antiglozéliens, alors que les avocats de la famille Fradin n'ont pu en avoir la moindre connaissance ;

d'avoir laissé, avec désinvolture des objets précieux, à lui confiés par la Justice, entre les mains d'un reporter qui était venu effectuer, seul, des expériences d'amateur ;

d'avoir, au sujet de la coloration rougeâtre de nos tablettes, fourni au géologue précité, comme terme de comparaison, un échantillon d'argile qu'il nomme plastique, c'est-à-dire prête pour la confection des tablettes, alors qu'en réalité il s'agit d'une *tablette anépigraphie déformée, mais cuite* comme les tablettes inscrites ;

d'avoir ainsi obtenu de ce géologue éminent cette assertion erronée, destinée à être répandue aussitôt dans la presse, que les tablettes saisies ne sont pas cuites ;

enfin d'avoir voulu, en attirant des savants de trop grande bonne foi dans son propre laboratoire, éviter à tout prix des contre-expertises qu'il redoute à juste titre.

Je mets M. Bayle au défi de montrer, comme il l'assure : que la terre de Glozel, chauffée « à 120° environ », « prendrait la teinte exacte des objets glozéliens ».

J'affirme au contraire que cette argile, chauffée par moi à 150° pendant deux heures, n'a pas changé de coloration. Et j'en offre des échantillons à tous ceux qui voudraient refaire cette expérience.

Il est vraiment troublant de constater, Monsieur le Ministre, que, si M. Bayle découvre dans ses tablettes de véritables herbiers, ni M. Soderman, professeur de Technique policière à la Faculté de Droit de Stockholm, ni M. le Professeur Halle, directeur de la Section paléobotanique du Musée d'Histoire Naturelle de Suède, ni son assistant M. R. Florin, ni M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, n'ont pu déceler le moindre débris moderne dans les tablettes à inscriptions qu'ils ont examinées. Au contraire, M. le Professeur Halle, M. Soderman et M. Bruet y ont trouvé et prouvé scientifiquement l'existence de racines qui sont fossilisées (minéralisées), après avoir vécu à l'intérieur des tablettes.

De plus, M. Bruet a démontré, en se basant sur leur coloration rougeâtre et la sanidine qu'elles renferment — alors que l'argile du gisement n'en contient pas — que les tablettes de Glozel, de cuisson

moyenne, trouvées ramollies dans le sol, comme les tablettes égéennes et assyriennes, ont été cependant cuites à plus de 500°.

Il a fallu simplement des milliers d'années pour que l'argile de ces briques récupère sa malléabilité première, tout en conservant sa coloration rougeâtre. Je défie à nouveau M. Bayle de reproduire expérimentalement ce phénomène.

Qu'il ait montré, aux reporters et à certains savants, des mousses, de l'avoine et des laines de toutes les couleurs de l'arc en-ciel, cela ne fait évidemment aucun doute. *Mais ces débris, végétaux et animaux, n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glazel, s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson.*

Enfin, si M. Bayle ne doit pas échapper aux contre-expertises, il est bien certain que les savants qui les effectueront seront toujours heureux de le voir assister à leurs expériences, dans leurs laboratoires.

M. Barthou, de l'Académie Française, a dit un jour qu'« *il faut être mort pour avoir raison* » ; je pense néanmoins que M. le Garde des Sceaux nous préservera d'illustrer de notre exemple ce spirituel aphorisme.

Et dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

D^r A. MORLET.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Nouvelles et dernières considérations sur la prise du fort de Douaumont. — Notre *Etude sur la Perte du fort de Douaumont*, parue dans le numéro du « *Mercur de France* » du 1^{er} avril 1929, nous a valu quelques lettres intéressantes, que nous croyons devoir publier.

Le général Boichut, membre du Conseil supérieur de la guerre, gouverneur de Strasbourg, nous écrit, à la date du 10 avril :

Je me rappelle toujours avec étonnement, pour ne pas dire autre chose, quand, interrogeant et inspectant le gardien de batterie Chenot, je lui demandai à voir la planchette de tir, le plan directeur, etc., de la tourelle de 155 R, et ses équipes ; et qu'il me répondit que la tourelle n'existait plus, les hommes ayant été envoyés sur différents points, voie de 0 m. 60, etc...

C'était fin janvier 1916 ; je venais d'être nommé commandant de l'artillerie de la R. F. V., en remplacement du général Burckard ; et c'est au hasard d'une de mes premières tournées personnelles que j'étais venu à Douaumont ; je tombais ainsi en pleine veillée d'une

grande bataille. Venant de nombreux champs de bataille du front, j'ai d'ailleurs flairé de suite la grosse menace.

C'est alors que j'ai pris sur moi de faire rappeler tout le monde à Douaumont, sans prendre garde à cette poudre noire dont me parlait le gardien de batterie et qui devait faire sauter ce beau fort, paraît-il.

Avez-vous pensé à ceci ? Supposez Chenot sans artilleurs, donc Douaumont muet pendant les journées du 21 au 25, pendant lesquelles il a tant tiré, et par conséquent donnait au Boche l'idée qu'il était tenu et occupé par nous. Le coup du 25 après-midi n'aurait-il pas été tenté le 24 ou même plus tôt ? Si le fort eût été pris le 24, l'offensive de la 2^e armée (Pétain) n'eût pas pu dépasser Souville, Tavannes, Saint-Michel, peut-être Froide-Terre. Verdun, R. D., eût été ainsi infiniment malade dès le début.

Bien qu'ayant retourné dans tous les sens la question de Douaumont, nous reconnaissons humblement que cette observation si judicieuse ne nous était pas venue à l'esprit. La conclusion à en tirer, c'est que c'est à l'initiative du général Boichut et à sa prompte décision de ramener à Douaumont l'équipe de la tourelle de 155 R. que nous devons, sans aucun doute, que le fort n'ait pas été pris plus tôt. La relation du Kronprinz, parue dans *l'Illustration*, dit formellement que les observateurs allemands, voyant la tourelle tirer dans l'après-midi du 25, l'ordre fut donné de concentrer sur le fort le tir des batteries allemandes. L'idée d'attaquer le fort par surprise le 25 à quatre heures ne vint pas du haut commandement, mais fut le fait du détachement du capitaine Haupt, qui, dépassant ses instructions, crut pouvoir tenter cette surprise, probablement parce qu'il ne voyait plus de défenseurs en avant du fort, ni dans ses alentours immédiats.

Le général Boichut a donné beaucoup d'autres preuves du coup d'œil et de l'esprit de décision rapide qui le caractérisent, notamment dans le passage de vive force de la Meuse, près de Dom-le-Mesnil, en aval de Mézières, qu'il exécuta les 10 et 11 novembre 1918, action brillante dont l'anniversaire vient d'être commémoré récemment, et que *l'Illustration* a décrite. Mais le général Boichut a été, justement, récompensé par sa nomination aux grades et aux postes les plus élevés. Le pauvre Chenot, chevalier de la Légion d'honneur du 1^{er} janvier 1914, c'est-à-dire avant la guerre, et qui a maintenant 72 ans, n'a même pas été félicité de sa belle conduite, même pas interrogé et a même failli servir de bouc émissaire. Et cependant il a fait tout son devoir

jusqu'au bout. Il a tiré jusqu'au dernier moment, avec la seule tourelle de 155 R et son personnel restreint, qu'il avait dû dresser lui-même, sur les objectifs que le Commandant de groupe lui désignait. Il n'a jamais pensé, comme son collègue de Vaux, à faire sauter le fort, quoique sachant que c'était le désir et le but du Commandement. Comme nous lui faisons observer qu'il tirait encore sur le plateau des Caurières, alors que l'assaillant était déjà aux portes du fort, il nous répondit (15 avril 1929) :

Le coureur qui nous reliait avec l'extérieur arrivait avec beaucoup de retard, étant souvent obligé de s'abriter trop longtemps ; ainsi lorsqu'il est venu nous dire d'arroser le plateau et le bois des Caurières, les Allemands étaient presque arrivés au fort. Si nous avions été prévenus à l'avance, nous aurions été en mesure de tirer. D'un autre côté, je n'étais pas assez libre pour m'occuper d'autre chose que du tir, surveiller l'extérieur par exemple ; en particulier, il fallait réamorcer les douilles au fur et à mesure ; le 23, un canonier m'ayant cassé une machine à réfectionner, j'avais dû en réclamer une au colonel Bellon. J'avais reçu celle du Rozelier ; le volet de fermeture de cette machine étant en fonte, je craignais constamment qu'elle ne soit encore cassée ; afin de l'éviter, je la faisais fonctionner moi-même, et de ce fait je n'étais pas assez libre.

Il ajoute dans la même lettre :

Il ne faut pas croire que les Allemands soient venus par la plaine ; je suis souvent monté dans l'observatoire de la tourelle ; on ne voyait rien. Comme le bois Hassoule, qui fait suite au bois de la Vauche (N. E. du fort), arrive jusqu'au pied du fort, ils sont venus sous bois jusqu'à cet endroit ; le village de Douaumont étant occupé par les Français, qui avaient des mitrailleuses dans le clocher, ils n'avaient, en sortant du bois Hassoule, que 150 mètres environ à franchir à découvert, puis ils se trouvaient en angle mort jusqu'au réseau de fils de fer du fort, qu'ils ont cisailé à droite du coffre de contrescarpe de droite, pour descendre dans le fossé par une brèche existant dans le mur de contrescarpe ; la grille d'escarpe était d'ailleurs à peu près démolie à cet endroit. L'abri de combat de la Caillette était occupé par nous, ainsi que le village de Douaumont. C'est pourquoi la tourelle de 75 de Froide-Terre ne pouvait pas voir les Allemands se promener sur les glacis du fort avant la reddition du village et de l'abri de combat de la Caillette.

S'il y avait eu plus de monde au fort, j'aurais pu mettre une équipe en surveillance dans la tourelle de 75, qui n'allait être équipée que lorsqu'on nous a annoncé les Allemands à moins de 4.000 mètres.

Comme nous l'avons déjà dit, le général Boichut, alors qu'il était

commandant d'armes de Verdun, en 1922, avait essayé de réunir les dossiers d'un certain nombre de canonnières de la tourelle de Douaumont, en vue d'obtenir pour eux des citations ou la médaille militaire ; ces dossiers ne purent être complétés à temps. Lorsque, dernièrement, nous avons écrit au brave Chenot, très découragé par le récit qu'il avait lu dans *l'Illustration*, récit attribué au général Passaga, que nous allions encore essayer d'obtenir pour son équipe et pour lui, si possible, les récompenses qu'ils méritaient, il nous a répondu modestement et mélancoliquement, à la date du 15 mai dernier :

Si l'autorité supérieure voulait reconnaître que nous avons essayé de faire notre devoir, je préférerais être cité en tête de la liste de mes artilleurs ; nous avons été les victimes d'un courage malheureux. Je vous remercie, mon colonel, de tout mon cœur de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Nous espérons donc encore que M. le général Boichut, tout à fait documenté maintenant, essaiera encore d'obtenir justice pour tous ces braves gens, qui ont fait leur devoir jusqu'au bout, simplement, comme tous les braves gens, mais n'en ont pas moins rendu un grand service à la défense de Verdun et du pays.

Si nous insistons autant pour obtenir cette tardive réparation, c'est d'abord par esprit de justice, et aussi parce que c'est nous qui avons, vers 1900, fait désigner pour le fort de Douaumont le gardien de batterie Chenot, alors au fort de Saint-Michel, que nous connaissions bien, et que nous savions apte à rendre de bons services au fort de Douaumont, considéré comme le plus important de la Place et le point d'attaque probable. L'événement nous a donné raison ; mais au moment où on va célébrer, à Verdun, la fête de la Victoire, il serait pénible de voir que quelques-uns de ceux qui y ont le plus contribué par leur abnégation soient, comme le dit Chenot, victimes de leur courage malheureux, et n'en rapportent qu'un sentiment de tristesse.

Nous nous en voudrions, alors que nous cherchons à montrer le rôle glorieux des modestes artilleurs de Douaumont et de leur chef Chenot, de ne pas rappeler ici le nom du prédécesseur de Chenot, le gardien de batterie Riffaut, modèle des serviteurs dévoués et modestes, auquel les jeunes capitaines osaient à peine donner un ordre, et qui, après un long séjour à Douaumont, retraité près de Vouziers, y fit fonctions de maire pendant la

guerre. Les Allemands cherchèrent plusieurs fois à obtenir de lui des renseignements sur le fort ; il leur répondit invariablement qu'il ne se souvenait plus. Lorsqu'ils vinrent lui apprendre la prise du fort, il leur répondit bravement « qu'ils en avaient menti », mais cette triste nouvelle, nous disait récemment sa veuve, qui lui reprochait parfois de mieux aimer son fort que sa femme, l'avait frappé profondément ; et il mourut peu après la guerre, âgé d'ailleurs de plus de quatre-vingts ans. Ces bons serviteurs sont une des forces de l'artillerie et l'honorent grandement.

A propos des tourelles, le général Boichut s'exprime ainsi :

Combien de fois ai-je fait et fais encore remarquer la puissance de l'artillerie sous tourelles et aussi celle du béton. La tourelle de 75 de la Laufée a tiré fort longtemps. Vacherauville, Moulainville, etc., ont rendu les plus grands services. On me répond : manque de portée, à cause de ces pièces raccourcies. Mais je suis assez satisfait si pour mener la lutte de 0 à 7.000 mètres, j'ai des canons intacts !

A propos des Casemates de Bourges, dont on avait enlevé les canons de 75 T. R., le général Boichut avait proposé au général Herr d'employer dans ces casemates, à défaut de ces canons, des canons de 65 T. R. de montagne, qui existaient non loin de là, en Argonne, sous réserve d'aménagement, si nécessaire, à cause des embrasures.

Le général Boichut nous dit aussi :

J'ai beaucoup creusé, bouquins allemands en mains, le pourquoi des attaques du Kronprinz sur la R. D. seule. C'est, et il me confirme mes vues en le disant lui-même, que pour fournir le gros effort nécessaire, il ne pouvait s'étendre en largeur sans perdre la puissance d'une attaque en profondeur.

Toutes les observations du général Boichut sont des plus intéressantes ; nous espérons qu'il ne nous en voudra pas de n'avoir pu résister au plaisir de les reproduire, sans lui en demander l'autorisation.

Le général Coutanceau nous donne, dans une lettre du 17 avril 1929, au sujet de cette question de la portée des tourelles de 155, des renseignements très intéressants.

A la suite d'une inspection de la Place faite en avril 1913 par le ministre de la Guerre, accompagné du général Joffre, et des observations présentées par le Gouverneur, au sujet de la nécessité d'avoir des tou-

relles tirant à 12 kil., celui-ci fut invité, le 13 juillet 1913, à présenter des propositions ; il demanda un groupe de tourelles de 155, — une vers les Sartelles, pour battre les hauteurs de Sivry-la-Perche ; une autre vers Marre pour battre le secteur N. (R. D. et R. G.), enfin une autre vers Moulainville pour battre le secteur Est et surtout les jumelles d'Ornes et le Camp romain. Mais le Comité du génie fit à la construction de ces tourelles une opposition telle qu'au moment où la guerre éclata, on venait seulement de mettre au concours, entre le Creusot, Châtillon, Commentry et une autre usine ce type de tourelles ; sans l'opposition du génie, on pouvait donc avoir, à la mobilisation, des tourelles portant à 12 kil. au lieu de 7. Le général Dupomier, président du Comité, disait : « Mais pourquoi des canons portant à 12 kil. ? Vous ne verrez pas à cette distance ? » Il n'avait oublié que le réglage par avion.

Au sujet de la destruction éventuelle des forts de la R. D., dont se préoccupait tant le général Herr, commandant la R. F. V., le général Coutanceau nous donne l'explication suivante comme résultat de ses réflexions *à posteriori*, explication qui vaut la peine d'être reproduite.

L'idée maîtresse du général commandant la R. F. V. était, je crois, que le point sensible de la place était l'attaque par la rive gauche ; il se disait (et j'ai entendu soutenir la même thèse par le général Pétain à Dunkerque) que si les Allemands faisaient tomber le front Forges, Cumières, Le Morthomme, Béthaincourt, ils couperaient l'unique voie de ravitaillement par Sainte-Menehould et amèneraient la retraite précipitée de toute la rive droite. Il voulait donc défendre *pied à pied* toute la R. D. et porter au contraire toute sa défense *définitive* sur la R. G. Il se disait que, si cette défense pied à pied était refoulée au delà des forts, il les ferait sauter plutôt que de les rendre. De là, sans doute, la *préparation* des dispositifs de mines, mais non l'ordre de mise de feu.

L'importance pour la défense de la conservation de la rive gauche était parfaitement exacte ; nous avons dit, dans notre article du *Mercure* du 1^{er} avril, qu'à notre avis, étant donné la situation générale des deux armées en février 1916, le point d'attaque de la Place était non plus Douaumont, vrai en tant que Place isolée, mais la rive gauche ; nous sommes donc heureux de voir que nous ne nous trompions pas. Le général commandant la R. F. V. voyait juste à ce point de vue ; mais il se trompait quant aux moyens à employer par la Défense, dans cette hypothèse. Pour tenir solidement le terrain de la rive droite avec le

minimum de troupes et conserver le gros disponible au cas d'une attaque par la R. G., il fallait occuper les ouvrages permanents, forts et ouvrages intermédiaires et les défendre à fond. C'est là le rôle fondamental et primitif des ouvrages de fortification ; permettre l'occupation prolongée d'une position avec un effectif très inférieur, trois fois inférieur, et même plus, à celui de l'attaque. Faute d'avoir appliqué ce principe élémentaire, qui est l'A. B. C. de la fortification, toutes les positions successives de la défense, sur la rive droite, y compris le fort de Douaumont, sont tombées aux mains de l'attaque en quatre jours ; la défense de la place elle-même était à ce moment tellement compromise que, le 24 au soir, comme nous l'avons dit, l'ordre était donné par le 3^{me} Bureau de l'E. M. à Dugny, au chef du génie, d'envoyer sur place le personnel chargé de la mise en œuvre des dispositifs de destruction des forts du front Nord de la Place (de Bois-Bourru à Vaux inclus). Le fort de Vaux reçut même, le 24 au soir, un ordre formel d'exécution ; en même temps, le gardien de batterie du Rozelier recevait aussi, le 24, à 23 heures, l'ordre de charger les mines, et le général Langle de Cary donnait le même jour, à 8 heures du soir, l'ordre d'évacuer la Meuse et demandait des Dugny, au G. Q. G. l'autorisation d'évacuer toute la rive droite de la Meuse. Sans l'intervention rapide du général de Castelnau, à qui revient le mérite et l'honneur de cette décision, et la nomination du général Pétain au commandement de l'armée de Verdun le 26, la Place était perdue irrémédiablement.

Voilà où aboutit la méconnaissance des règles de la défense des Places, à laquelle un artilleur de campagne n'est pas généralement, à vrai dire, préparé. Ce n'est pas, certainement, le général Coutanceau qui l'aurait conduite de cette manière. On conçoit que, consulté à Souilly le 26 ou le 27, le général Boichut ait conseillé de faire revenir ce dernier, parti le 20 janvier pour recevoir une autre affectation ; mais c'était, ajoute le général Boichut avec raison, déjà tard. Une note et une instruction furent cependant préparées à Chantilly pour une mission au front (conseiller technique de la défense à Verdun) du général Coutanceau qui en fut avisé le 1^{er} mars, par un télégramme officiel daté de Chantilly ; le 3 mars, au cabinet du Ministre, à Paris, le général Coutanceau apprenait que le général Joffre, à qui on les avait soumises pour signature, n'avait pas voulu les signer, et qu'il aurait le poste de

Gouverneur de Dunkerque, auquel il était définitivement nommé le 20 mars.

Le colonel Bellon nous fait remarquer que, dans la liste des gouverneurs qui se sont succédé à Verdun, nous avons oublié le général Andry (G.) promotion 1869 à l'École Polytechnique, qui a été gouverneur pendant deux ans (1907-1908).

M. Pierre Fabre, lieutenant de réserve, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), qui était aspirant au 156^e R. I. (20^e corps), nous écrit que les Allemands n'occupaient pas le village de Bras le 26 février, comme nous l'avions écrit par erreur. Arrivée sur le terrain le 25 au soir, sa compagnie s'établit à la lisière nord du village, où il n'y avait aucun Allemand. Le 26, dans la nuit, des compagnies entières de tirailleurs traversèrent le village, ainsi que quelques blessés, provenant probablement de la côte à Talou, qui avait dû être abandonnée. A Vacherauville il n'y avait que quelques blessés français. Le 27, le bombardement du village de Bras continue ; les maisons s'effondrent les unes après les autres. Une section boche, croyant le village inoccupé, vient s'établir le long du canal ; elle est dispersée.

Une patrouille envoyée le 28 à Vacherauville perd sept hommes sur dix. En résumé, Bras n'a jamais été occupé par les Allemands ; Vacherauville ne l'a été que le 27 ou le 28.

Cet officier ajoute que les Allemands ont été extrêmement prudents après les premières attaques. Mais, dit-il, je suis comme vous convaincu que s'ils avaient poussé à fond le 25, le 26, et peut-être même le 27, ils nous bousculaient. Il n'y avait en avant de Bras aucune tranchée ; et, à ma connaissance, il n'y en avait pas davantage au sud de Bras.

Ces observations, consignées au jour le jour par un témoin averti, ne manquent pas d'intérêt en ce qui concerne ce coin important du champ de bataille.

Enfin un de nos anciens camarades du lycée de Bar-le-Duc, percepteur en retraite à Tronville-en-Barrois, fervent patriote d'ailleurs, nous donne ces renseignements pittoresques sur ce qu'il a vu au moment de l'attaque de Verdun, les 21 février et jours suivants et que nous reproduisons intégralement : « Heureusement, Castelnau était là. Pendant 48 heures, il avait le trac, et son valet de chambre désespérait en voyant qu'il ne pouvait manger. Mais, dès le 26 au soir, le valet de chambre disait à mon

gendre, à l'Hôtel du Commerce et de Metz où logeait le général, que tout allait bien, parce qu'enfin le général avait bien diné.

« Ah ! combien d'alertes avons-nous eues, combien d'angoisses ! Tout le trafic de la voie sacrée passait et repassait ici. En voyant partir les poilus, que de crève-cœur parce qu'au retour il en repassait souvent 30 ou 40 o/o seulement. On faisait les comptes dans mon bureau. Un jour, je demandais au général Madelon(?) pourquoi le 25^e chasseurs n'était pas rentré ; il me répondit : « Il est remonté là-haut, il n'avait pas assez perdu ! »

Comme on le voit, la question de Douaumont et de Verdun est inépuisable. Pour notre compte, nous croyons, sinon avoir épuisé la question de Douaumont, à laquelle nous nous sommes borné, parce que nous la connaissions bien, du moins avoir apporté à cette question une sérieuse contribution, basée sur des témoignages certains de première main, et aussi impartiale que possible.

LIEUTENANT-COLONEL CHENET.

LETTRES RUSSES

Le Journal de la comtesse Tolstoï, Vol. II, 1891-1897, Ed. Sabachnikov, Moscou. — V. Jdanov : *L'amour dans la vie de Tolstoï*, deux volumes, Ed. Sabachnikov, Moscou. — M^{me} A. O. Smirnov : *Journal, Souvenirs et Lettres*, Ed. « La Fédération », Moscou 1929. — Tatiana Stechepkina-Koupernic : *Le Journal de ma Vie*, Ed. « La Fédération », Moscou. — Vsevolodsky Herngross : *Histoire du Théâtre russe*, Tome II, Ed. Tea-Kino-Petchat, Moscou 1929. — B. Mazing : *Nadiejdine*, Ed. Tea-Kino-Petchat. — M. L. Goldstein : *Plaidoiries et articles*, Paris 1929, Ed. de la Source. — Une enquête littéraire en U. R. S. S. — A propos du roman de Boulgakov : *Les journées de Tourbine*. — A. Tivel et M. Kheïmo : *Dix années de Komintern ; décisions et chiffres*, Gosisdats 1929.

Nous avons parlé en son temps — quand parut le premier volume — du **Journal de la comtesse Tolstoï**. Le second volume, qui vient de paraître, est plus intéressant encore que le premier. Dans les deux années : 1891 et 1897, qui en forment presque exclusivement la matière, les dissentiments qui, de plus en plus, dressent l'un contre l'autre les époux, grandissent et se multiplient et tout cela est noté par la comtesse Tolstoï avec une franchise qui ne fait grâce d'aucun détail, même scabreux. Pour les années 1892 et 1896, il n'y a presque rien dans le *Journal* ; quelques notes brèves en 1893 ; trois petites notes en 1894, quelques-unes aussi en 1895. Mais du 23 février 1895 au 1^{er} juin 1897, la comtesse Tolstoï a complètement laissé de côté son journal,

En cette période, une grande douleur l'accable, la plus cruelle sans doute qu'elle ait jamais éprouvée ; elle a perdu son dernier né, le petit Ivan, et toutes les autres misères de la vie lui semblent alors si insignifiantes qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Car la comtesse Tolstoï ne prend la plume que pour exhaler ses rancunes, se plaindre des désagréments qu'elle subit, ou se justifier devant elle-même, et parfois — et alors l'impression est excessivement pénible — se repentir.

Le sujet principal, presque unique, du *Journal* de la comtesse Tolstoï, c'est son grand homme de mari, ses rapports avec lui, le récit de toutes leurs querelles, petites et grandes, et de tous les détails, même les plus intimes, de leur vie conjugale. Et souvent dans ces descriptions, l'expression est si crue qu'en maints passages le rédacteur du *Journal* a dû pratiquer des coupures en ayant soin d'indiquer, entre parenthèses, le nombre de mots ou de lignes supprimés.

De son côté, Tolstoï, dans son *Journal*, à la date du 4 février 1897, a très bien résumé les rapports qui existaient entre lui et sa femme.

Sophie a lu ce journal, à mon insu, et elle est attristée de ce qu'on pourra, dans la suite, en déduire qu'elle était une mauvaise épouse. J'ai tâché de la calmer. Toute notre vie et mes rapports envers elle les derniers temps montrent ce qu'elle fut comme épouse. Si elle lit de nouveau ce *Journal*, qu'elle en fasse ce qu'elle voudra, mais moi je ne puis pas écrire en vue d'elle ou de quelque autre lecteur, ni écrire pour elle, comme d'un témoignage en sa faveur ?

Je sais une seule chose, c'est que cette nuit, convaincu tout d'un coup qu'elle allait mourir avant moi, j'ai eu terriblement peur pour moi. Avant-hier je lui ai écrit que depuis quatre ou cinq ans nous avons commencé à nous rapprocher et que ce serait bien si nous pouvions nous rapprocher d'avantage et toujours, jusqu'à la mort de l'un de nous, la mienne probablement, que je sens très proche. Mais assez là-dessus.

Du *Journal* de la comtesse Tolstoï, écrit comme nous l'avons dit, avec une entière et brutale franchise — et comparable, sous ce rapport, à la correspondance de l'Impératrice Alexandra avec Nicolas II — non seulement sa propre personnalité se dégage, mais surtout celle de son mari, dont le caractère ressort merveilleusement de ces notes intimes. Mais le Tolstoï du *Journal* n'est point celui qu'on pourrait s'imaginer d'après ses écrits sur la non-résistance, il y apparaît comme un être violent, jaloux, par-

fois même brutal et toujours passionné. C'est ainsi qu'il se montre féroce jaloux du grand artiste et compositeur Tanéïev, pour qui la comtesse Tolstoï avait une admiration qu'elle exprime du reste en des termes qui laissent deviner en elle un autre sentiment très profond.

De ses enfants il est aussi souvent question dans le *Journal*. La comtesse Tolstoï les aime passionnément ; elle s'est souciée de leur santé et de leur bien-être, jusqu'à se quereller à cause de cela avec son mari ; cependant elle n'est point aveugle sur leur compte. Elle voit parfaitement leurs défauts et trace d'eux des portraits ressemblants et même sévères. Les conflits entre Tolstoï et sa femme atteignaient parfois une telle violence que celle-ci plusieurs fois voulut mettre fin à ses jours. Elle écrit :

J'ai surpris en moi un sentiment étrange : il m'a paru que je n'attendais qu'un prétexte pour me tuer. Longtemps j'ai cultivé cette idée qui est devenue de plus en plus forte. J'en avais peur terriblement, comme de la folie, mais je l'aimais, bien que la superstition et le sentiment religieux m'empêchassent de la mettre à exécution.

Elle décrit une de ces querelles, qui eut lieu à Moscou, à propos de la nouvelle *Maître et serviteur*, pour laquelle Tolstoï ne voulait pas toucher de droits d'auteur et qu'il refusait de donner à sa femme pour une édition spéciale.

Nous étions tous deux excités et furieux. Léon était si fâché qu'il courut en haut s'habiller et déclara qu'il allait quitter la maison pour n'y plus jamais revenir. Hors de moi et ne voulant pas lui laisser la possibilité de partir avant moi, je m'élançai dehors, lui courut derrière moi. J'étais en robe de chambre, lui en bras de chemise. Il me suppliait de retourner, mais je n'avais qu'une idée : disparaître de telle ou telle autre façon. Je sanglotais et criais qu'on me mène au commissariat ou à l'asile des fous. Léon me traînait. Je tombai dans la neige. J'avais perdu une de mes pantoufles et, n'ayant sous ma robe de chambre qu'une chemise de nuit, j'étais transie.

Le livre de V. Jdanov : **L'amour dans la vie de Tolstoï**, n'est en somme que l'analyse de la vie de famille de Tolstoï d'après le *Journal* de la comtesse et surtout d'après la correspondance. L'auteur avait à sa disposition beaucoup de lettres inédites et son ouvrage se lit avec beaucoup d'intérêt, surtout le premier volume, où est racontée la vie de Tolstoï jusqu'à son mariage. On y trouve des détails tout à fait inédits sur la vie amou-

reuse de Tolstoï avant qu'il ait rencontré celle qui devait devenir sa femme.

La publication de documents puisés dans les archives et les mémoires ne se ralentit pas. En un mois, une seule maison d'éditions de Moscou, « La Fédération », a fait paraître trois volumes de différents auteurs. C'est d'abord **Journal, Souvenirs et Lettres** de la célèbre M^{me} A. O. Smirnov, fille du dauphinois Rosset, venu en Russie après la Révolution française. Apparenté au duc de Richelieu, gouverneur d'Odessa, Rosset prit une part active dans la construction et l'embellissement de cette ville et fut nommé commandant du port. De son mariage avec une Française, M^{lle} Loraire, il eut une fille, qui devint M^{me} Smirnov. Le salon de M^{me} Smirnov vit Pouchkine, Joukovski, Viadzemski; Gogol et Lermontov, et plus tard Léon Tolstoï et Tourguenev y vinrent lire quelques-unes de leurs œuvres. Recherchée des littérateurs, M^{me} Smirnov était aussi très aimée à la Cour, de sorte qu'elle fut en contact avec les personnages les plus célèbres de son temps; c'est pourquoi ses souvenirs offrent un très réel intérêt. L'édition qui vient de paraître ne reproduit pas simplement la première édition, faite dans les années 80, mais elle rétablit le texte original, sans les coupures de la censure, qui s'était montrée très sévère pour le *Journal* de M^{me} Smirnov.

M^{me} Stchepkina-Koupernic, l'auteur du **Journal de ma vie**, écrivain des plus remarquables, était la petite-fille, du côté maternel, du grand acteur russe Stchepkine, serf racheté à son propriétaire, et la fille du célèbre avocat Koupernic, connu non seulement à Kiev, où il résidait, mais dans toute la Russie, car s'il refusait presque toujours de plaider dans les grands procès civils prometteurs de gros honoraires, en revanche il mettait volontiers son talent au service des humbles et des opprimés, et c'est ainsi qu'il plaida dans pas mal d'affaires de pogromes juifs. Koupernic était très lié avec la plupart des grands littérateurs et artistes de son temps, et c'est dans ce milieu que grandit l'auteur du *Journal de ma vie*. Elle débuta dans la littérature à l'âge de dix-huit ans par une pièce en un acte, *Un tableau d'été*, qui fut reçue d'emblée par le Petit-Théâtre de Moscou, à cette époque le premier théâtre dramatique en Russie. Tatiana Stchepkina-Koupernic, qui a écrit beaucoup de pièces et de romans, est un poète de grand talent. A côté d'œuvres originales, on lui

doit les traductions remarquables des *Romanesques*, de *La Princesse lointaine* et de *Cyrano*. Dans son Journal, Mme Stchepkina-Koupernic donne des caractéristiques intéressantes de quelques célébrités de théâtre, entre autres de Mmes Médvédiev, Ermolova, de l'acteur Goriev, mais surtout elle parle longuement de Tchekov, pour qui elle témoigne de beaucoup d'admiration et d'amitié.

Nous avons déjà rendu compte du premier volume d'un ouvrage remarquable paru à Moscou, **Histoire du Théâtre russe**, de Vsevolodsky-Herngross ; le second volume vient de paraître, et pour nous, il est peut-être encore plus intéressant que le premier, puisqu'il y est question du théâtre contemporain, et toute la dernière partie est consacrée au théâtre soviétique. La méthode et la clarté de l'exposition, la connaissance approfondie du sujet, les remarquables illustrations qui accompagnent le texte, font de cet ouvrage sur le Théâtre russe une véritable œuvre classique qui, probablement, sera bientôt traduite dans toutes les langues et prendra place parmi les ouvrages les plus célèbres sur le Théâtre.

Notons également dans les éditions de Tea Kino Petchat une petite brochure de B. Mazing sur l'artiste **Nadiejdine**, en ce moment l'un des plus intéressants des acteurs russes, qui est également remarquable dans les rôles de comédie et dans les rôles les plus tragiques. Cette brochure appartient à cette série de publications sur les acteurs russes contemporains dont nous avons parlé dans une précédente chronique.

Me Goldstein était avocat à la cour de Pétersbourg et plaidait dans toute la Russie ; en même temps, il était journaliste, et journaliste de talent. Après la révolution, il vint à Paris où il fonda un journal russe, *Les Dernières Nouvelles*, que dirige actuellement Paul Milioukov. Le livre que publie N. A Goldstein, **Plaidoieries et articles**, résume son activité pendant vingt-cinq ans, et comme avocat et comme journaliste. Tous ceux qui s'intéressent à la vie politique russe le liront avec beaucoup d'intérêt ; ils y trouveront des portraits admirablement brossés des grands avocats russes Audréievsky, Karapchevski, Vinaver, etc. ; des plaidoieries remarquables prononcées dans trois grands procès, entre autres celui du comte Roniker, à Varsovie, et le discours — car ce témoignage fut un discours, ou mieux une véritable plaidoirie —

prononcé devant le tribunal de la Seine au procès de Schwarzbard, meurtrier de Petlioura. Le livre de M. Goldstein n'a qu'un petit défaut : c'est que les plaidoiries ne sont pas précédées d'un résumé de l'affaire elle-même, de sorte que le lecteur qui ne la connaît pas peut ne pas saisir toutes les nuances et l'habileté de sa plaidoirie. Une autre remarque, à propos de ce livre : c'est le premier livre russe édité à l'étranger dans le format ordinaire in-18 des livres français.

Trois jeunes écrivains russes : V. Tikhonov, R. Romanov et T. Mestchelakov, ont entrepris en l'automne 1928 un **voyage dans les Centres ouvriers** du nord-est de la Russie. Au cours de ce voyage, ils ont fait soixante-deux conférences auxquelles pouvaient prendre part contradictoirement les auditeurs, dont ils évaluent le nombre total à 25.000. Ils publient maintenant dans la revue *Na Postou* (Sur La Brèche) le compte rendu de cette tournée. Pendant leurs conférences, ils lisaient leurs œuvres et répondaient à toutes les questions posées par écrit ; et ces questions sont vraiment très caractéristiques et intéressantes. En voici quelques-unes :

Par quoi les écrivains prolétaires se distinguent-ils des écrivains bourgeois ?

Dites-nous combien votre Union compte d'écrivains prolétaires célèbres.

Quand les écrivains prolétaires non seulement refléteront-ils la vie réelle, mais enseigneront-ils les masses ?

Les conférenciers ont constaté que, parmi les ouvriers, les écrivains en ce moment les plus populaires sont Toumanov, Lebedinsky, Gladkov et Serafimovitch ; notamment le roman célèbre de Gladkov, *Le Ciment*, se trouve dans toutes les bibliothèques des cercles ouvriers. Quatorze fois la question a été posée s'il existe des écrivains prolétaires à l'étranger. Et quelqu'un a demandé pourquoi on publie des poèmes futuristes. Gorki jouit parmi les ouvriers d'une très grande popularité ; seulement, en plusieurs endroits on a demandé pourquoi il réside à l'étranger. Quarante-deux fois les ouvriers ont exprimé leur mécontentement de ce que les œuvres des nouveaux auteurs russes sont farcies de mots obscènes. Mais la question la plus souvent posée fut de savoir comment on devient écrivain ! Un auditeur a demandé

si un simple ouvrier peut devenir poète. Les œuvres de Pouchkine, Lermontov, Nekrassov sont également très appréciées, et souvent on a demandé s'il est utile de lire les anciens écrivains et si les écrivains prolétaires apprécient comme il faut les écrivains classiques. Quant aux écrivains étrangers, on a questionné les conférenciers surtout sur Jack London, très populaire, particulièrement dans la région de l'Oural. A propos des écrivains émigrés, on a posé seulement deux questions : pourquoi Kouprine s'est-il séparé des écrivains russes et a-t-il émigré à l'étranger ? N'est-il pas possible que les meilleurs écrivains reviennent en Russie ? Au total, les conférenciers ont reçu 1.295 questions écrites.

Le roman de Boulgakov **Les journées de Tourbine**, qui porte en sous-titre *La Garde Blanche*, jouit d'une célébrité presque mondiale. Publiée, d'abord en Russie, dans une revue soviétique, la première partie a été éditée ensuite à Paris, et de ce roman Boulgakov a tiré une pièce que joue, depuis trois ans, le Théâtre artistique de Moscou. Je n'ai point à parler ici du roman de Boulgakov, ce que fera notre confrère Chuzeville ; je voudrais seulement dire quelques mots des nouvelles mœurs littéraires qui se sont développées dans les pays limitrophes de l'U. R. S. S. Quand parut à Paris la première partie du roman de Boulgakov, une maison d'éditions de Riga, « La littérature », a, sans aucune autorisation de l'auteur, réimprimé le roman en y ajoutant une deuxième partie de son cru, inventée de toutes pièces et donnée comme la fin du roman de Boulgakov. Il y a deux mois, Boulgakov a envoyé à Paris la deuxième partie des *Journées de Tourbine*, la fin, qu'a éditée la librairie *Moskwa*, et trois semaines après, de nouveau à Riga, une maison d'éditions, « Le livre pour tous », a fait tranquillement une contrefaçon et réimprimé la deuxième partie du roman de Boulgakov. Les écrivains soviétiques se sont plaints maintes fois des procédés dont usent à leur égard les éditeurs des pays limitrophes. Mais quand il s'agit de publications faites à Paris, la France n'aurait-elle pas son mot à dire et ne pourrait-elle pas imposer une convention littéraire à ces pays dont la plupart lui doivent leur existence ?

Signalons un très intéressant volume documentaire de 400 pages, qui contient les différents ordres du jour votés dans tous

les congrès du *Komintern*. C'est le résumé de toute la vie de la III^e Internationale pendant les **dix années** écoulées.

J. W. BIENSTOCK.

LETTRES SUÉDOISES

Sigfrid Siwertz : *Selams* (La Famille Selamb) ; *En handfull Dun* (Une Poignée de Plumes) ; *Det stora Varhuset* (le grand magasin), Stockholm, Bonnier. — Arthur Möller : *Det vita Djuret* (L'Animal blanc) ; *Kroppens Komedier* (Les Comédies du Corps) ; *Passion* (La Passion), Stockholm, Bonnier.

De Siwertz un livre, *Les Pirates du lac Mälars*, a paru il y a quelques années en français. Les héros de ce roman sont de petits hommes dans l'âge de l'adolescence, qui s'en vont, sous prétexte de vacances, dans un bateau à voiles appartenant à une autre personne et se livrent à la vie des vagabonds. Les mérites de ce petit livre sont les détails pittoresques, la description des rives et des effets de la lumière d'été sur l'eau. La psychologie des jeunes gens égarés n'est pas sans intérêt, mais c'est une erreur fréquente de confondre les héros et le public, et *Les Pirates du lac Mälars* n'est point livre pour les enfants parce qu'il est écrit sur des enfants. Le ton n'est pas naïf, l'humeur n'est pas juvénile, et la vie de ces pirates ressemble trop à la vie des voleurs sans risque et sans combat. Comme tout ce qu'a écrit Siwertz, ce livre est fait pour les adultes.

L'auteur a été très fécond. Avant *Un flâneur*, on pourra citer une dizaine d'ouvrages très habiles, en prose et en vers, qui comprennent des nouvelles, des vers lyriques et des drames. Tous ces ouvrages ont eu une presse aimable, mais le vrai début de l'écrivain fut *Un flâneur*, où lui-même s'appelle en jugement, laissant derrière lui une jeunesse sans idéal ni tendances, et se préparant à la lutte pour la vie. Touchants sont les mots qui finissent ce livre fort et sincère. Le héros confesse qu'il n'a pas une forte volonté, mais il l'aura et il aidera les volontés dans leur chemin difficile. Ce qui est beau dans ce livre inspiré, c'est surtout le caractère du père du héros, vieil homme qui va mourir d'une maladie commune. L'amour entre le père et le fils est exprimé sans phrases, mais avec une piété et une tendresse qu'on sent comme une vibration muette.

Dans **Une poignée de plumes** Siwertz est revenu au genre

préférée de sa jeunesse, la nouvelle courte. La valeur est toujours un peu inégale, mais celui qui a su écrire une histoire comme « Elle a passé sur l'herbe » est un poète. Et ce poète est un homme de culture. On le voit à sa langue. Sa prose, formée chez les grands maîtres, avant tout chez son grand maître à lui — Hjalmar Söderberg, — presque dès son début a été un instrument obéissant et sonore, et le choix des mots est d'un goût fin et sûr. Ce style maintenant lui est naturel et ne s'use pas dans les romans les plus volumineux. Car depuis *Un flâneur*, le roman est devenu le genre où il réussit le mieux. Des ouvrages comme *Le retour de Babylone*, **Le grand Magasin**, ont quelque affinité avec la nouvelle courte. *Le retour de Babylone* est un récit de la guerre finissant et commence en Turquie et Russie pour se porter ensuite vers la Suède et la France. C'est l'histoire d'un amour de jeunesse qui se transforme chez le jeune homme et la jeune femme en une antinomie résultant de leur éducation différente. L'homme, qui a ses années d'aventures et d'orages derrière lui, est rentré pour jouir de la paix idyllique de la petite ville de province suédoise et de l'âme paisible d'une jeune fille qui n'a rien vu du grand monde. Il se trompe. Il n'existe rien de paisible chez son ancien amour. La jeune Suédoise meurt d'envie de connaître les désirs et les dangers dont a triomphé son amoureux. Lui et elle partent ensemble pour Paris, peut-être tous les deux dans l'illusion que ce sera un voyage de noces très innocent. A Paris, une rage s'empare de la jeune fille, elle vit dans un tourbillon qui menace de les séparer pour toujours. En effet, l'homme retourne seul dans sa patrie, mais enfin la femme le rejoint — elle aussi maintenant est contente de s'être sauvée de l'ordalie. *Le grand Magasin* traite le même sujet que Zola dans *Au Bonheur des Dames*, ou plutôt le roman suédois a le même milieu à peu près — le milieu d'un grand magasin. Naturellement, la fable de chacun s'accommode au pays, et par l'intrigue ou les caractères les deux romans n'ont rien de commun ou de semblable. Le chef du Magasin à Stockholm est un vieux petit juif très original, bon homme qui adopte comme son fils et fils du Magasin un enfant trouvé — trouvé et peut-être conçu dans un des lits du grand palais de commerce. Autour du juif et de « son fils » se range le personnel, et plusieurs petits romans se groupent autour du roman central. Beaucoup de traits amusants ou touchants, vrais

et vus, pas plus sentimentaux ou romanesques que ne l'exige un bon roman qui veut être lu par d'autres personnes que l'auteur, se bousculent dans cet ouvrage, qui est le livre le plus populaire de Siwertz.

L'ouvrage le plus considérable qu'il a écrit jusqu'à ce jour, c'est **La Famille Sélamb**, 1920. C'est son livre le plus volumineux, et l'œuvre où il a essayé d'être une volonté qui se fait respecter. Les Sélamb sont une famille de pillards et de maraudeurs commerciaux. Les Sélamb dépouillent et déracinent amis et ennemis, ils n'épargnent personne, ils se servent de toute ruse, tout chemin, toute action mauvaise et avilissante pour venir au but, qui n'est jamais autre chose que l'argent et le pouvoir d'argent. Des tyrans ont parfois, par quelque côté, de la grandeur ou de l'humour. A cette famille manque toute circonstance atténuante. Les Sélamb se font haïr. Les peintures de ce genre, portraits de mauvais sujets répugnants, ont besoin de beaucoup d'habileté littéraire pour se faire lire jusqu'à la fin. Siwertz a réussi à nous persuader que son roman était une connaissance à faire, malgré les personnages que nous ne souhaitons pas voir de trop près dans la réalité. Comme ce roman décrivait une famille bien reconnaissable, le succès aurait été plutôt un succès de scandale, si les modèles n'avaient pas procuré une haine très réelle avant que le livre vînt à paraître. L'opinion aussitôt prit parti pour le livre, et il en résulta une discussion très personnelle. Naturellement sans grand effet à la longue. Tout s'oublie, à moins d'agir par sa force d'idée nouvelle et éternelle. Un fait réel, même vrai et rendu avec talent, ne suffit pas à retenir l'intérêt des masses colériques et de courte mémoire. Mais comme tour de force purement artistique, *la famille Sélamb* aura son charme pour des générations. C'est jusqu'ici le chef-d'œuvre de son auteur.

Cet auteur est un homme jeune encore. Né en 1882 à Stockholm, il est un stockholmien typique. La ville et les environs se reflètent dans presque chaque livre de Siwertz. Il a chanté sa ville chérie en une quantité de poèmes. Ses premiers vers étant de l'école de Levertin et de poètes français, les dernières chansons ont plus de contact avec les muses suédoises, avant tout celles de Bellman et de Karlfeldt. Dans *Lördagskvällar* (Soirs de samedi), Siwertz dépeint la vie des artisans de Stockholm avec un humour

un peu lourd, mais véritable. L'auteur est souple et intelligent. S'il n'est pas une forte volonté — selon sa propre confession, cela n'a pas nui à sa popularité chez toutes les classes.

Arthur Möller n'est pas non plus une forte volonté. Notre éminent critique et poète Oscar Levertin l'a salué dès son début (1904) comme « un rude fripon », et Möller a fait tout son possible pour mériter des louanges de cette espèce. Pour les prudes, il est publiquement un homme inconnu, mais, hélas, personne ne l'a lu aussi assidûment que les prudes. Les titres de ses livres comme **L'Animal blanc**, **Les comédies du corps**, révèlent déjà quel dieu a inspiré Möller. *Sine Baccho et Cerere friget Venus*, dit le proverbe, et chez Arthur Möller le Cupidon toujours ou très souvent est accompagné de la Cérès et du Bacchus du Nord. Un de ses plus précieux tableaux fut intitulé *Dionysos en pelisse*. Tout comme notre grand poète Bellman (1740-1795), Möller a mené toute une procession de Silènes et de Ménades sur notre terre neigeuse et sous notre ciel des régions polaires. Le contraste entre la rigueur du climat et la gaieté turbulente des corps est la matière des œuvres de ces deux poètes, et, pour un citoyen de la Scandinavie, reflète très bien la vie.

Les plus gais produits de Möller sont des enfants du temps d'avant-guerre, mais naturellement les jours fiévreux qui suivirent, pour quelque temps ont accru sa vitalité et son ivresse poétiques. Il nous a montré une infinité de couples heureux en train de s'embarquer pour Cythère. Dans sa galerie, nous trouvons des gens mârs et de très jeunes, nous y trouvons le désir et la volupté, rarement la répugnance ou le dégoût. On pourrait penser peut-être à Pierre Louys, mais entre les hétaïres des temps antiques et les jeunes filles de Möller, il y a toute la différence d'une époque stylisée et pleine d'un charme aristocratique, et le monde moderne réaliste et caractérisé par des détails plus forts que gracieux. Dans toute la littérature scandinave, il n'existe pas une nouvelle qui égale le « Dionysos en pelisse » pour sa vigueur à rendre des scènes bachiques de nos contemporains de la classe des petits gens. Et aussi dans le genre amoureux, Möller est sans rival sous nos latitudes. Il connaît les hommes et surtout les femmes, il connaît les orages d'un sang jeune, mais il ne connaît pas l'hypocrisie ou la crainte des hypocrites toujours puis-

sants. Aussi, en des périodes de pudeur réelle ou fictive, il a été presque hors de loi.

Son plus fort livre et son plus grand succès a été le roman **La Passion**, qui donne le résumé de sa philosophie de jouissance. Les figures de l'homme et de la femme sont typiques. La femme, c'est l'impulsion instinctive de continuer la vie, et son rôle dans l'amour est par là déterminé. L'homme, c'est l'égoïste dont le désir idéalisé suffit pour rendre toute autre impulsion superflue. La vie de l'auteur n'a pas été conforme à ses théories. Le style, dans tous ses livres, est plein de grâce et d'esprit, il est un de nos plus spirituels auteurs, et dans *la Passion* il s'élève parfois au pathétique. Aussi le nom de Möller, pendant quelques années, fut-il salué comme celui de l'un des meilleurs de nos jeunes écrivains. Et sans doute ce nom se maintiendra, quand beaucoup de mesquineries critiques auront été oubliées.

Möller — qui est né en 1883 — s'est essayé aussi comme dramaturge — il a écrit entre autres quelques scènes de la Conciergerie sous la Révolution française. Il s'est montré plus heureux comme poète lyrique. Ses poésies ont une veine ténue et subtile, presque mince, et si les sujets parfois reproduisent ceux des nouvelles, ils sont traités dans ses vers avec un raffinement exquis. Le poète n'imité point Bellman, mais sa musique et son chatolement rappellent le Rococo. Le vers de Möller n'est jamais spirituel, plutôt un peu sentimental. Il se concentre sur la vie intime, et ce nouvelliste si souvent matériel devient, comme poète, presque éthéré. C'est la rencontre de Cupidon et de Psyché.

K.-G. OSSIANNILSSON.

LETTRES CHINOISES

Marcel Granet : *La Civilisation chinoise*, Renaissance du Livre. — Henri Maspéro : *La Chine Antique*, E. de Boccard. — Camille Notton : *Annales du Siam*, Ch. Lavauzelle et C^{ie}. — Georges E. Manue : *Sous le Signe du Dragon*, Lib. Gallimard.

Les câbles et stations de T. S. F. américains et anglais, maîtres des nouvelles d'Extrême-Orient, présentent en Europe les faits sous le jour qui leur plaît. Or, les Etats-Unis ont la volonté arrêtée de représenter la Chine comme unie, respectueuse des vies et des propriétés européennes. Cette vision est nécessaire pour obliger les puissances (surtout le Japon) à

renoncer à leurs privilèges, pour les assimiler aux Allemands et aux Russes. Depuis les Conférences de Washington en 1921, la pression américaine n'a pas cessé : elle a déjà beaucoup obtenu.

Dans cette politique, il entre bien des éléments : mysticisme protestant avec espoirs en Fong Iu-siang, le soi-disant chrétien (n'oublions pas que l'enseignement de la géologie est interdit aux Etats-Unis parce que contournant la Bible) ; hostilité contre le Japon sur le Pacifique ; influences secrètes allemandes et russes, dont la propagande corruptrice trouve en Amérique un terrain spécialement favorable depuis que la prohibition a corrompu tout le pays.

Et voici qu'on annonce la guerre ouverte entre Nanking (Tchang Tsié che) et l'agent russe Fong Iu-siang. Les « Press » de tout genre ne peuvent s'y résoudre. Les propagandes américaines en effet ont toujours montré que l'union de la Chine sous le nom de Tsiang Tsié-che (Chang Kai Chek) a été faite en réalité sur l'appui de Fong. Elles avaient en conséquence atténué la guerre entre Koang-si et Koang tong au milieu de mars ; celle du Chang-tong en avril ; la guerre entre Rann-kréou (Hankéou), centre extrémiste russe, et le gouvernement de Nanking, provoquée, disait-on, par Fong Iu-Siang qui devait offrir noblement d'occuper Rann-kréou (afin d'avoir l'arsenal de Rann-hang, Hanyang, le plus important de l'empire) ; manœuvre déjouée par Tsiang Tsié-che qui, en 8 jours, occupait lui-même la ville le 5 avril. Elles avaient surtout imposé le silence sur l'engagement par Nanking, en novembre dernier, du Colonel Bauer, Chef d'état major de Ludendorff pendant toute la guerre, et de nombreux officiers allemands pour remplacer les russes. Allemands et Russes ne sont-ils pas d'accord en Asie et contre les anciens Alliés ? Or, le Colonel Bauer est mort à Shanghai le 5 mai. Il y eut tant d'officiers allemands en uniforme à son enterrement qu'un peu de la vérité a filtré. Le souci de défendre l'Indo-Chine et d'assurer la vie de notre industrie ne pourra-t-il éveiller le patriotisme de notre presse ?

Des œuvres d'admirable reportage, comme *la Fièvre Jaune*, de Simone Téry, et les excellentes dépêches de Jules Sauerwein et, récemment de Jean Rodés, nous sauvent heureusement de l'ignorance absolue. Ajoutons à cette liste le livre que Georges E. Manue vient de publier : **Sous le Signe du**

Dragon, empli de vues justes et souvent pénétrantes sur les principaux personnages du grand drame, mais où passent de bizarres figures un peu cinématographiques, telles que « Miss Veiltchen Wang », qui, fille d'un financier politique chinois aux yeux bleus (?), sert, par dilettantisme, d'agent secret aux Sudistes et meurt tragiquement aux mains de cavaliers Nordistes.

Ce reportage, utile à l'histoire, s'est effectué en 1927-1928, au moment où Tsiang (Tchang Kai-Chek), à Nanking, se sépare en apparence des Russes de Hankéou; au moment où Tchang Tso-Linn, encore maître de Pékin et peu avant de se faire tuer pendant sa retraite par une bombe sur son train blindé, perquisitionne les bureaux de l'ambassade russe et trouve les listes des armes allemandes et des subsides russes payés pour la campagne anti-anglaise; subsides, mais en réalité emprunts dont la Russie réclame aujourd'hui le paiement. Comment Nanking, qui ne gouverne en réalité que trois provinces, réussira-t-il le jeu difficile de maintenir son apparence de pouvoir et son prestige, en proclamant l'abolition des traités et des dettes et, en même temps, de contracter à l'étranger un emprunt pour payer les armes et la propagande qui ont chassé l'étranger et achèveront bientôt la dernière abdication des Blancs ?

Combien, à côté de témoignages oculaires sur les faits réels, apparaissent comme vides de sens les ouvrages prétentieusement massifs, faits de verbalisme, de confusion et d'à peu près, écrits par des personnes qui ont fait un séjour de trois mois à Péking et Shanghai (lesquels ne sont pas la Chine) ! Mon imprudence est extrême de parler ainsi, car les auteurs sont des membres de ce qu'on pourrait appeler le haut clergé universitaire. Mais si, il y a trois siècles, le principe d'Autorité envoyait au bûcher ses contradicteurs; si le même principe, en 1894-1910, graciait les innocents dont il n'avait pu, même au moyen de faux, prouver la culpabilité; l'Université, de nos jours, se contente d'écarter des prébendes ses critiques: le risque n'est pas grand. Je signalerai donc sans souci les défauts de la **Civilisation Chinoise** par Marcel Granet, curé des Langues Orientales, coadjuteur des Hautes-Études, chanoine de l'Institut des Hautes Études Chinoises. L'effort matériel est, il faut le dire, considérable: gros volume, avec sous-titre: « La vie publique et la vie privée »; avec suite annoncée, autre gros volume: « l'histoire des idées ».

Lesquelles ? Celles des Chinois ou de M. Granet) ? Mais ce qui est précieux dans la pensée ne relève pas de mesures matérielles, quelque respecté et bien payé que soit de nos jours le travail des mains.

Ce pesant et vide ouvrage est typique de l'idéal officiel actuel, imité de l'Allemagne d'avant guerre et spécifiquement opposé au génie français, fait de clarté, de simplicité et de synthèse. La Science analytique allemande a tourné la tête des primaires brouillons, minutieux et sans vues générales dont l'influence domine notre époque. Mais le livre de M. Granet trouve moyen d'animer cette pâte d'un souffle qui vient du midi et fait songer aussitôt aux jeux oratoires et grandiloquents du Parlement, au Café du Commerce et des Conférences mondaines. C'est ravaler le lecteur au rang d'une réunion publique.

Tout d'abord, le titre est : La Civilisation Chinoise. On aurait aimé savoir ce que l'auteur entendait par le mot de civilisation ; puis en quoi la Chine a différé sur ce point des autres sociétés humaines. Ni dans les avant-propos, ni dans le volume, il n'est question de préciser ces deux points, qui auraient pourtant donné le sens de l'œuvre, et dont l'étude aurait fait réfléchir à la fois sur nous et sur les Chinois. Il y en aurait cependant grand besoin, car nos dictionnaires eux-mêmes sont bien vagues. Le Larousse donne la civilisation comme étant à la fois une action, un état et un mode. Quoi encore ? : « Action de civiliser. Etat de ce qui est civilisé. Mode de développement... des sociétés ». Quand à civiliser, c'est : « Rendre poli, sociable, polir les mœurs. » Est-il rien de plus vague ?

Le titre « La civilisation chinoise », de plus, implique une description de la civilisation actuelle, de ce qu'elle est en ce moment. Or, d'une part, le livre commence par 165 pages d'histoire et cette histoire elle-même s'arrête à l'ère chrétienne, aux Rann. Il s'agissait donc de ce qu'était la Chine il y a 1900 ans ? Nullement : le Livre IV précise qu'il s'agit des Tsrinn (III^e siècle av. J.-C.) Mais alors, pourquoi citer sans cesse des chants (bien mal traduits) du *Che tsing*, poésies populaires recueillies, dit-on, par Krong tse (Confucius) qui vivait aux VI^e et V^e siècles avant J.-C., c'est-à-dire plus de trois siècles plus tôt ? L'inexactitude mystique d'un sous-titre enfin, « les confréries agnatiques », ouvrira certainement les portes de l'Institut à M. Granet.

La Chine antique (jusqu'au III^e siècle avant J.-C.,) par Henri Maspéro, autre pontife, présente les mêmes qualités de travail matériel et la même absence de vision intellectuelle française. L'obligation d'une chronologie impose bien un ordre, une succession dans les événements relatés. Mais on cherche en vain le lien de cause à effet entre les faits, la leçon à tirer du récit. C'est à peine si l'on devine la possibilité des avantages matériels apportés par les relations avec le reste du monde. On ne sent jamais vivre l'homme sous la légende admise.

Par contre, il faut louer hautement la précision et la netteté des renseignements et des études bibliographiques. On voit que Maspéro a longuement fouillé par lui-même le texte chinois des œuvres qu'il cite. Il les critique et donne leur valeur réelle, leur origine probable, leur portée ; et cela, de la manière la plus scientifique et cette fois bien française. Les 200 pages qu'il consacre aux œuvres antiques contiennent à peu près tout ce qu'il est possible de savoir sur ce sujet. Son ouvrage, par là, est indispensable à tous ceux qui veulent connaître l'œuvre littéraire ancienne de la Chine. Mais pourquoi cette histoire de la littérature antique ne forme-t-elle pas un volume spécial ? Le sujet est très différent de l'histoire proprement dite.

Les Annales du Siam, par M. Camille Notton, consul de France, sont de la classe précieuse des documents traduits. Il s'agit des antiques chroniques Suvanna Khamdēng, Suvanna K'omkham et Sinhanavati, qui retracent les légendes du VII^e avant J.-C. au VII^e siècle de notre ère. On y retrouve une influence bouddhique hindoue considérable de style et même, parfois, de faits. Et cependant la race dite Traé (T'ai) ou Laotienne, est censée avoir vécu en Chine, dans les régions du bas Yang-tse, et avoir émigré peu à peu vers le sud devant l'avance des agriculteurs chinois, pénétrant au Siam actuel vers le I^{er} siècle de notre ère. On ne retrouve, dans ces récits, rien de précis à cet égard.

On demeure confondu devant le labeur que représente une telle œuvre : labeur pour apprendre la langue, labeur pour déchiffrer les manuscrits, pour traduire le texte, pour rechercher les équivalences de dates, pour expliquer en note tout ce que le texte sous entend. Labeur enfin pour surveiller l'impression, qui est excellente, et pour réunir et vérifier les illustrations, qui sont de valeur. Hélas ! dans notre République où les seuls qui soient

servis sont ceux qui vont eux-mêmes au buffet et s'y battent, quelle sera la récompense d'une telle œuvre ? De nos jours, les travailleurs n'ont pas le temps d'intriguer, et les intrigants n'ont pas le temps de travailler. Une marque publique d'intérêt envers ceux qui nous font connaître un pays serait pourtant une marque habile d'amitié pour ce pays, et la meilleure des propagandes françaises.

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Georges Dovime : *Ne ratifions pas*, Bossard. — René Gillouin : *Trois Grises*, Grasset. — N. Brian-Chaninov : *Histoire de Russie*, Fayard. — Pierre Chasles : *La Vie de Léaïne*, Plon. — S. Oldenbourg : *Le Coup d'Etat bolchéviste*, Payot. — Henri Barbusse : *Voici ce qu'on a fait de la Géorgie*, Flammarion. — Pierre Valmigière : *Et demain ?* Figuière.

Les dettes des Alliés envers les États-Unis passent de plus en plus au premier plan des préoccupations internationales. Le titre de l'ouvrage de M. G. Dovime : **Ne Ratifions pas !** indique quelles sont ses conclusions. Il m'est impossible de m'y associer et cela d'autant plus que les arguments de M. Dovime sont souvent bien malheureux. Ainsi, parlant des motifs de l'intervention des États-Unis, il s'écrie :

Le bien de l'humanité ! « la cause du Droit », où a-t-on vu qu'un gouvernement doué d'intelligence et de cœur ait jamais nourri de ces viandes creuses les bataillons qu'il envoyait à la mort ?... Les cent mille morts américains... sont tombés, comme les nôtres, pour le salut de leur patrie.

En écrivant ainsi, M. Dovime méconnaît le caractère de croisade de l'intervention des États-Unis. Les ancêtres de ceux qui sont venus chez nous avaient déjà répandu leur sang et s'étaient imposé des sacrifices pécuniaires immenses pour affranchir les esclaves ; pour défendre la cause du Droit et empêcher la vieille Europe de tomber sous le joug des autocrates allemands, ils sont venus en France. Leur gouvernement aurait pu y mettre des conditions ; il ne l'a pas fait ; il a cru à notre bonne foi et à celle des hommes d'État européens. La victoire n'était pas « aussi nécessaire à la sécurité des États-Unis qu'à celle de la France » ; pour la sécurité des États-Unis, il suffisait tout au plus que ceux-ci interposassent leur *médiation*. Ils eussent pu alors admettre

de grands avantages pour l'Allemagne en Russie, en Lorraine, en Belgique, dans les colonies françaises et belges; les Alliés (et en particulier la France) eussent été forcés d'accepter; ils n'avaient plus d'argent. Au lieu de cela, les Américains ont mobilisé leurs personnes et leurs fortunes pour nous défendre, ils ont seulement stipulé qu'on leur rendrait ce qu'ils prêtaient. Quand ils nous ont demandé de commencer à les rembourser, ils ont consenti à diminuer beaucoup notre dette pour la ramener à notre capacité présumée. Mais ceux qui pensent comme M. Dovime ne veulent pas que la France paie ses dettes, même quand elle le peut. On ne peut cependant que regretter de voir écrire au sujet des 10 milliards de notre dette commerciale qui viennent à échéance le 1^{er} août 1929 : « Une fois de plus, les Américains nous tiennent à la gorge... L'usurier est là qui, l'œil cupide, pointe les jours ». Mais quand M. Dovime ne descend pas jusqu'à l'injure, il tombe dans la fanfaronnade :

Le préten lu despotisme financier de l'Amérique, écrit-il, est une pure création de notre esprit. Nous n'avons pas à nous poser, comme le veut M. Romier, la question : « Qui sera le maître ? » Le maître, à l'heure actuelle, c'est incontestablement la Banque de France. C'est dire combien les hommes d'Etat américains devraient attacher de prix à notre amitié.

On voit que M. Dovime est comme les bolcheviks: ses arguments sont contradictoires, mais sa réponse est toujours la même: Qui renie ses dettes s'enrichit.

Les **trois Crises**, de M. René Gillouin, sont un livre plein de charme, où cet éminent penseur a réuni un certain nombre d'études publiées par lui en 1927 et 1928 dans divers périodiques. Ancien normalien, M. Gillouin excelle à présenter d'une façon intéressante les problèmes dont il s'occupe, les difficultés qu'il rencontre, les solutions qu'il propose. Mais la sincérité de sa pensée n'est peut être pas aussi grande que son érudition et son ingéniosité. Ses conclusions sont tendancieuses et parfois plutôt d'un avocat que d'un pur critique. C'est ainsi que, dans son étude sur *Le malaise alsacien*, il écrit « qu'il faut donc qu'à l'école primaire la jeunesse alsacienne apprenne le français d'abord »; c'est méconnaître l'irritation que cause à de jeunes enfants d'être obligés d'ajouter au labeur ennuyeux de l'école la peine d'apprendre une langue étrangère qu'ils oublieront presque

aussitôt et dont la difficulté est augmentée par son orthographe absurde. Et ce genre de vexation ne s'applique pas seulement aux garçons (comme ce sera ensuite le cas pour le service militaire). La prudence eût voulu qu'on s'en remette aux parents du genre d'enseignement qu'ils voulaient pour leurs enfants (français, allemand ou bilingue). M. Gillouin ne s'en rend pas compte; il loue « la circulaire Charléty qui prescrivait à l'école primaire l'usage exclusif du français, la méthode directe, pendant les deux premières années », et blâme M. Pfister d'avoir avancé jusqu'au milieu de la 2^e année l'enseignement de la langue allemande. Avec le suffrage universel, cette concession était inévitable. On se déclare partisan de toutes les libertés, on accorde aux gens le droit de dire périodiquement comment ils veulent être gouvernés, il est inévitable qu'ils demandent le droit de se servir de la langue qu'ils connaissent sans être obligés d'apprendre celle des autres. Les personnes appartenant aux classes appelées autrefois « dirigeantes » peuvent par snobisme, ambition ou intérêt, devenir bilingues (noblesse polonaise, bourgeoisie belge, alsacienne et dalmate). Le peuple, lui, ne connaîtra jamais qu'une seule langue et se fâchera toujours quand on lui demandera d'en changer. L'incident Herriot a donc été plutôt l'occasion que la cause du changement d'attitude du clergé alsacien. Il lui fallait, ou suivre ses ouailles, ou être abandonné par elles. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, il devait prendre l'attitude qu'il a prise.

Bien fine est aussi l'étude sur la *Querelle de l'Action française*, mais la conclusion m'en paraît aussi peu logique. Entre ceux qui croient que la religion doit être honorée « parce qu'elle est bonne pour le peuple » et les vrais croyants, le divorce devait avoir lieu un jour ou l'autre. M. Gillouin est sévère pour Pie XI quia condamné l'Action française; pour un peu, il lui reprocherait d'être un « professeur », un « intellectuel universitaire »; il remarque chez lui « la noble candeur » que M. Clemenceau a notée chez le président Wilson. Je crois plutôt que M. Gillouin aurait été plus perspicace en voyant dans la conduite de Pie XI la réaction naturelle du croyant contre l'incrédule qui veut se servir de la religion. Je me rappelle avoir entendu Jules Soury (un coreligionnaire de M. Maurras) soutenir que le pape et le haut clergé étaient trop intelligents pour croire à ce qu'ils enseignaient. Le geste de Pie XI fut une preuve de sa sincérité, comme l'est aussi

le *Nouveau Ralliement*, celui de l'Eglise au socialisme chrétien, la 3^e crise étudiée par M. Gillouin : l'Eglise s'émancipe de la protection des riches dans l'espoir de sauver un plus grand nombre d'âmes de pauvres.

M. Brian-Chaninov, avant la guerre, fit ses débuts comme écrivain par trois volumes en russe. Contraint par les événements à se fixer en France, il vient de publier une **Histoire de Russie** où il raconte comment, par des péripéties qui se prêtent admirablement à un récit dramatique, pittoresque et coloré, la patrie en est arrivée à son état actuel. Souverains et souveraines, favoris et favorites, nobles et paysans ont eu en Russie une spontanéité plus barbare et plus grande et des aventures plus profondément dramatiques que ceux des pays plus civilisés. D'autre part, les documents qui en ont conservé les particularités sont nombreux et permettent de raconter les événements en détail, ce qui est impossible, par exemple, pour les empereurs romains, les rois mérovingiens et les sultans. Ecrivant pour le grand public, M. Brian-Chaninov a pu composer une suite de récits qui ont un relief étonnant.

Son livre est, de beaucoup, la plus intéressante des histoires de Russie écrites en français et sa lecture passionnera ceux qui l'entreprendront.

En politique, le principal sujet de conversation est toujours la révolution bolchevique. De là, l'intérêt de ce qui s'écrit sur celui qui fut son chef. On doit être particulièrement reconnaissant au parfait connaisseur de la Russie qu'est M. P. Chasles de nous avoir donné une **Vie de Lénine**, écrite avec une haute impartialité. C'est un livre à lire, et qui se lit comme un roman.

En Russie, avant 1917, la population était encore divisée par classes. Le père de Lénine, Ilia N. Oulianof, né bourgeois, acquit la noblesse héréditaire en devenant directeur des écoles rurales du gouvernement du Simbirsk. C'était un démocrate actif et probe, qui ne cachait pas ses sympathies pour le mouvement révolutionnaire. A cette époque, en Russie (comme dans tout pays où il n'y a pas d'élections, et par suite pas de parti), on tolérait généralement aux fonctionnaires d'avoir l'opinion qui leur plaisait. Dans les familles riches ou aisées, parents et enfants avaient leurs opinions, généralement avancées (ils n'en mesuraient pas les conséquences). Il en était ainsi dans la famille d'Ilia. L'aîné de ses fils,

Alexandre, fut de bonne heure un révolutionnaire fanatique ; il exerça une grande influence sur son cadet Vladimir, le futur dictateur. 1886 fut une année décisive dans la vie de Vladimir : en janvier, son père mourut ; lui même, vers cette époque, comprit nettement que Dieu n'existait pas ; alors arrachant de son cou la petite croix que portent en Russie tous les fidèles, il cracha dessus et la jeta à terre. L'été étant venu, Alexandre revint de Pétersbourg où il était étudiant. Il déclara que si l'assassinat d'Alexandre II en 1881 avait renforcé la réaction au lieu de l'abattre, c'est que le terrorisme n'avait pas été assez persévérant : il fallait un nouveau régicide pour inaugurer l'âge de la « Liberté populaire ». Après avoir bien prêché cette théorie dans sa famille, il repartit pour Pétersbourg, y prépara des bombes en forme de livres, fut arrêté quand il sortait avec et fut pendu à Schlüsselbourg avec quatre de ses complices. Sa sœur Anna fut graciée sur la prière de leur mère. Pilsudski, le futur dictateur, arrêté comme complice, s'en tira avec les travaux forcés à temps.

Après cet éclat, les Oulianof durent cacher leurs opinions. Le directeur du Gymnase de Simbirsk, où étudiait Vladimir, était Fedor Kerenski, père du futur tribun. Il certifia que Vladimir était « bien pensant » ; celui-ci put ainsi aller étudier à l'Université de Kazan. Le 4 décembre 1887, les étudiants y ayant présenté à l'inspecteur des revendications politiques et corporatives, Vladimir, remarqué comme l'un des plus exaltés, fut arrêté et relégué à Kokouchkino, comme l'avait déjà été sa sœur Anna. Ce ne fut qu'en 1891 qu'il obtint de passer sa licence en droit ; il alla ensuite s'établir avocat, d'abord à Samara, puis en 1893 à Pétersbourg, s'y occupant surtout de propagande marxiste.

Pour y aider il publia, en 1895, un article signé Toulino, pseudonyme auquel il donna ensuite la forme Lénine. Il venait de rédiger le manuscrit d'un journal clandestin, *La Cause ouvrière*, quand il fut arrêté par la police le 9 décembre 1895 : il dut faire 14 mois de geôle et 3 ans de Sibérie. On lui avait permis d'y choisir sa résidence ; on autorisa sa fiancée à l'y rejoindre, ils s'y marièrent. La « tyrannie » avait de ces indulgences que réprouve « la liberté bolchevique ».

Revenu de Sibérie, Lénine continua sa propagande ; mais la police le surveillait d'une façon si gênante qu'en juillet 1900 il

se réfugia à Munich. Il y fit paraître l'*Iskra*, feuille si subversive qu'en 1902 il dut la transporter à Londres. C'est là qu'en octobre il fit la connaissance de Trotski. Un trait de Lénine frappa celui-ci : la haine de la bourgeoisie.

En avril 1903, Lénine, sur les instances de Plekhanof, transporta l'*Iskra* à Genève. On y discuta entre marxistes et la scission en résulta. Lénine devint le chef de la majorité (bolcheviks) et Plekhanof de la minorité (mencheviks). Leur programme ne différait pas, ils n'étaient en dissentiment que sur « l'organisation » c'est-à-dire sur la tactique). Les mencheviks ayant gardé l'*Iskra*, Lénine fonda le *Vpériod* (En avant). Il incitait à agir. « Depuis plus de six mois, vous parlez tout le temps de bombes, écrivait-il aux camarades de Pétersbourg, mais vous n'en avez pas fabriqué une seule. » En octobre 1905, profitant de l'octroi du manifeste constitutionnel, il retourna à Pétersbourg et y continua à exciter à l'action. En décembre 1907, se sentant traqué, il revint à Genève. Il adopta alors sa nouvelle théorie de « l'alternance des tactiques » et conseilla à ses amis de continuer leur apostolat en se pliant « à la terne réalité de la monarchie constitutionnelle ».

De 1908 à 1912, il séjourna à Paris, puis, avec l'assentiment de la police autrichienne, se transporta à Cracovie. A la même époque, à la Conférence de Prague, il débarrassa son parti de toute compromission avec le menchévisme.

La guerre ayant éclaté, Lénine s'indignait de ce que les socialistes allemands eussent voté les crédits de guerre, quand il fut coffré par la police autrichienne; mais il fut relâché peu après par elle, sans doute parce qu'elle se rendait compte qu'il travaillerait toujours à décomposer la Russie. Lénine retourna en Suisse et y prêcha l'insurrection armée contre la guerre; il y fut vu allant à l'ambassade d'Allemagne et probablement en reçut de l'argent. « La révolution, disait-il alors, n'est pas une idylle. Qui ne la veut pas tout entière est son ennemi. »

La nouvelle de l'abdication du tzar le surprit. Il songea aussitôt à retourner en Russie et dans ce but conclut, le 24 mars 1917, avec les Allemands un traité lui concédant, à lui et à ses compagnons, le passage à travers l'Allemagne en wagon plombé. Il rentra en Russie par la Finlande. Les camarades étaient venus le recevoir. « Serons-nous arrêtés à Petrograd? leur demanda-t-il. Ils se

contentèrent de sourire sans répondre nettement. Ce ne fut qu'à l'arrivée qu'il comprit : une entrée triomphale l'attendait. « Il faut, cria-t-il au peuple, la paix, le pain et la terre. »

La paix, on ne pouvait l'avoir à ce moment qu'à la condition de reconnaître le kaiserisme. Les menchéviks le comprenaient, mais Lénine ne s'en embarrassait pas. « Fraternisez avec vos soi-disant ennemis », disait-il aux soldats. Le 17 juillet, une insurrection spontanée éclata pour renverser le gouvernement qui voulait continuer la guerre. Jugeant cette tentative prématurée, Lénine l'arrêta avec l'intention d'en provoquer une plus forte. Le gouvernement alors ordonna de l'incarcérer et il dut se cacher. Le conflit Kornilof-Kerenski lui permit de se montrer de nouveau. L'anarchie était devenue totale. « L'histoire ne nous pardonnera jamais, dit Lénine, si nous ne saisissons pas immédiatement le pouvoir. » Dans la nuit du 22 au 23 octobre, malgré Zinovief et Kaménef, il fit décider l'insurrection pour avant la réunion du Congrès général des Soviets, qui devait se réunir le 7 novembre. On serait ainsi plus sûr de le dominer.

Le 7, l'insurrection eut lieu et triompha sans peine, grâce au croiseur *Aurora* bolchévisé. A 22 h., le Congrès se réunit et vota la paix et le partage des terres. « Volez ce qui a été volé », était-il dit aux paysans. La révolution faisait le pas qui rendrait impossible le retour au passé.

Les bolchéviks s'étaient trouvés d'accord pour démolir, mais ils ne savaient pas comment ils reconstruiraient. La supériorité de Lénine sur les autres communistes était qu'il se rendait compte de la nécessité pour eux de garder le pouvoir par la violence, sous prétexte de veiller à la réalisation de leurs théories. Il s'était déjà prononcé pour la peine de mort ; le 17 novembre, il fit voter la continuation du terrorisme et la suppression de la liberté de la presse, afin d'assurer la disparition de la presse « bourgeoise ». Zinovief, Kaménef, Rykov, etc., donnèrent leur démission pour protester. Lénine les traita de « déserteurs » dans la *Pravda* du 18 novembre et ils reprirent leur démission.

Les décrets subséquents, en nationalisant les usines, anéantirent la production ; l'armée se transforma en une cohue. Le 24 février 1918, Joffe dut signer le traité de Brest-Litovsk. « Il faut nous préparer sérieusement en vue d'une guerre », s'écria alors Lénine. Vaine rodomontade si Wilson et les Alliés n'avaient pas vaincu.

L'armée rouge, qui eût été incapable de lutter contre les Centraux, rendit possible à Lénine et à ses complices de dominer la Russie. Mais le communiste y engendra une misère et une famine qui menaçaient d'une catastrophe sans précédent. « Il n'y avait qu'un remède, dit M. Chasles : battre en retraite. Lénine le comprit et eut le courage d'imposer cette décision à l'amour-propre du parti communiste. Ainsi est née la nouvelle politique économique, la *Nep*. » On a vu dans cette palinodie une preuve de génie ; je n'y peux voir qu'une preuve de cynisme : Lénine reniait une partie des théories qui lui avaient valu le pouvoir et le gardait néanmoins.

Je conclus avec M. Chasles (parlant de Kerenski) : « Le pire complice de toute révolution bolchéviste est cette caricature de liberté qui accorde la tolérance, même aux intolérants. »

Sur les événements importants, il y a souvent plusieurs versions ; chaque parti adopte celle qui lui paraît, non la plus vraie, mais la plus conforme à ses intérêts. Il en est naturellement ainsi pour le **Coup d'Etat bolchéviste** du 25 novembre 1917. M. Serge Oldenbourg a donc cru utile d'en reconstituer l'histoire d'une façon irréfutable en réunissant en un recueil les documents originaux qui, du 20 octobre au 3 décembre, en font connaître les préparatifs, l'exécution et les conséquences. Ils sont présentés dans l'ordre strictement chronologique, sans autre commentaire que des renseignements sur la source à laquelle a été puisée chaque pièce. L'ouvrage, en dépit de ses dimensions (527 pages), est d'une lecture singulièrement attachante, l'auteur ayant su par des coupures adroites éviter les redites et les détails oiseux.

La révolution de novembre, comme celle de mars, est due au *désir de paix* des mobilisés. Les bolchéviks ont réussi parce qu'ils ont su l'exploiter. De plus, après l'affaire Kornilov, le Gouvernement provisoire avait épuré l'armée et Tchérémissov, Polkovnikov, Doukhonine et les autres généraux nommés en remplacement des « contre-révolutionnaires » n'ont pas eu, devant le bolchévisme, la réaction énergique et spontanée qui, seule, aurait pu en triompher. Les partis socialistes n'ont pas su non plus faire preuve contre le coup d'Etat de l'hostilité nécessaire ; leur « politique du mieux », leur idée d'établir un ministère purement socialiste au beau milieu de la lutte armée ont beau-

coup contribué à désorienter les combattants. Les résolutions de tous les partis, des municipalités, des comités de toutes les armées, même la défaillance de bolchévistes, n'ont pu entraver le triomphe du bolchévisme. Pourtant, les 700 Cosaques de Krassine, le 10 novembre, faillirent le renverser.

Pour faire un coup d'Etat, dit Trotski, il faut trois choses : une situation, une organisation, une volonté. La situation existait ; l'organisation se trouva dans les Soviets et le parti bolchévique ; la volonté, ce fut celle de Lénine, de Trotski et de quelques autres bolchéviks qui poussèrent leur parti à l'assaut du pouvoir, malgré la résistance de nombre de ses membres.

La plupart des généraux semblent n'avoir vu dans le coup d'Etat bolcheviste qu'une sorte de crise ministérielle et se soumièrent aux vainqueurs, mais ils se refusèrent tous à prendre l'initiative des négociations d'un armistice séparé qui leur paraissait contraire à l'honneur militaire. Il est bien probable que cette attitude aurait voué à l'insuccès l'initiative de Verkhovski, cette dernière tentative de mater la révolte bolchéviste ; il voulait lui appliquer le remède d'une paix immédiate : on ne pouvait espérer le consentement des Alliés à celle-ci.

M. Barbusse, on le sait, s'est converti au bolchévisme. Il y a deux ans, il fut employé par les maîtres de cette religion à dénigrer les Etats balkaniques ; ses patrons lui ont ensuite donné comme tâche de louer leur œuvre dans la Transcaucasie et il s'en est acquitté adroitement dans **Voici ce qu'on a fait de la Géorgie**.

M. Barbusse est certainement allé en Transcaucasie, et il eût pu, en décrivant cet admirable pays, faire un livre intéressant : l'éloge de son talent d'écrivain n'est plus à faire ; il est universellement et justement estimé. Mais on lui avait imposé de faire une apologie ; il a accompli cette tâche le mieux qu'il a pu ; seulement cette louange perpétuelle (toute critique devait lui avoir été interdite, car je n'en ai pas lu *une seule* dans ces 314 pages) renseigne sur la nature, la qualité et le but du livre. Glanons-y cependant quelques détails intéressants.

Les hommes de Géorgie, écrit-il, sont beaux... Depuis longtemps les croisements ont brouillé, avec des lignages en tous sens, les originalités... Pourtant les Géorgiens restent plus beaux que les autres hommes (pour les femmes, leur supériorité n'est pas aussi éclatante).

Ces Géorgiens parlent le géorgien ; tout au plus quelques-uns parlent-ils le russe. M. Barbusse, qui ignore ces langues, avait avec lui un interprète ; seulement, dans ses récits l'interprète disparaît. M. Barbusse rapporte les conversations des gens qu'il a rencontrés comme s'il avait compris à ce qu'ils disaient autre chose que ce que lui rapportait l'interprète bolchévik, mais il a admiré ses interlocuteurs. « Ce sont, écrit-il de ceux de Yanéouli (Gouria, Géorgie), des gens simples dans toute la splendeur de ce terme. Ils sont ouverts et nets, avec leurs regards intégraux et leur voix posée. On voit leur loyauté sur leurs faces, comme sur toutes celles de ce noble peuple. »

A ces bolchéviks si « loyaux », il est aussi interdit de critiquer ce qui s'est fait sous le bolchevisme qu'à un fasciste de parler librement de ce qui s'est fait sous Mussolini. Ils ont donc régulièrement débité à M. Barbusse la louange du régime bolchévik en y ajoutant un dénigrement odieusement injuste de ce qui s'est fait sous les régimes menchévik et tsarien. On connaît les atroces massacres d'Arméniens par les Turcs (environ un million de victimes). M. Barbusse, comme ses interlocuteurs, n'a de blâme et d'invective que pour les Dachnaks (révolutionnaires arméniens qui avaient rêvé rendre leur patrie indépendante). Pourtant, certains détails aident à comprendre comment le pays est gouverné. Non seulement le suffrage universel n'existe pas (les riches [?], les profiteurs du travail d'autrui et les oisifs ne sont pas électeurs), mais pour les élections aux soviets d'arrondissement, les voix urbaines comptent 5 fois plus que les voix paysannes, et comme on craignait que ce ne fût pas assez pour assurer la prépondérance aux bolchéviks, dans le Soviet central de la République de Géorgie, les électeurs urbains ont droit à un député pour 2.000 voix, tandis que les ruraux n'en ont qu'un pour 10.000. Comme la plupart des électeurs urbains sont des employés de l'Etat et dépendent absolument des bolchéviks, ceux-ci sont ainsi assurés d'avoir une majorité « légale ».

La paix règne en Transcaucasie. M. Barbusse attribue au bolchévisme les progrès qu'elle permet de réaliser. En Italie et en Espagne, on fait de même pour des régimes tout à fait différents. En réalité, ces progrès sont dus au machinisme et au perfectionnement méthodique de tous les genres d'activité qui ont été le produit du régime capitaliste. Les bolchéviks n'ont fait

qu'imiter. Ils ont trouvé un outillage dû aux capitalistes ; ils s'en sont emparé (car il n'était que très partiellement détruit, quoi qu'en dise M. Barbusse) ; ils l'ont fait travailler et ils le réparent et l'augmentent de leur mieux. La plus grande partie du livre de M. Barbusse est consacrée à des exposés fort adroits des statistiques prouvant que la Géorgie a fait de grands progrès depuis 1921 et a parfois dépassé l'état de 1913 ; tout cela ne légitime pas le *vol* commis au détriment des capitalistes ; les progrès réalisés l'ont été avec les intérêts qu'ils eussent dû toucher pour les sacrifices qu'ils avaient fait. Les bolchéviks du Caucase profitent des épargnes de ceux qui les avaient employées à construire des usines et des chemins de fer et qui ont été ruinés.

Le livre de M. P. Valmigière **Et demain ?** est un signe des temps. Il est consacré aux rapports de la France, de l'Allemagne et de la Pologne, et a pour but de nous convaincre de la vérité de cette proposition : « Si vous avez besoin d'une alliance, faites-la avec l'Allemagne qui l'appelle et la désire de tout son cœur. » M. Valmigière nous invite à reconstituer l'empire de Charlemagne ; il oublie que cet empereur était un chef teuton qui, après Clovis, les deux Pépins et Charles Martel, a conquis et captivé la malheureuse Neustrie et en a traîné la jeunesse sur tous les champs de bataille de l'Europe ; je crois sans peine que « l'Allemagne désire cette union ». M. Valmigière, qui n'est jamais allé en Pologne (sauf peut-être en Haute-Silésie) a composé son livre en compilant les trois volumes écrits antérieurement par MM. R. Martel, O. d'Etchegoyen et R. Fourly contre la Pologne. Il n'y ajoute que quelques renseignements sur les griefs des Allemands annexés en Silésie polonaise. On sait que lors du plébiscite, il se trouva en Haute-Silésie 707.393 Allemands contre 479.365 Polonais. Les Alliés partagèrent le territoire en deux parties aussi équitablement que possible conformément aux résultats du plébiscite. M. Valmigière prétend que tout aurait dû être rattaché à l'Allemagne. Et les 479.365 Polonais ! Ils ne comptent point pour M. Valmigière ; en revanche, il fait valoir de son mieux les griefs des Allemands (164.877 électeurs en 1928), qui, enclavés dans une majorité polonaise, cherchent (grâce à leur situation industrielle ou commerciale) à subalterniser celle-là. Ils se plaignent bruyamment de n'avoir que 77 écoles publiques contenant 17.500 élèves.

M. Valmigrè se fait aussi l'écho des plaintes des Allemands du Corridor. Ceux-ci étaient en 1910 569.438 contre 564.529 Polonais et Cassoubes et 14.459 bilingues. Mais il faut croire que cette statistique était truquée ou qu'il y a eu un déplacement de population, car les Allemands ne demandent plus de plébiscite (évidemment parce qu'ils sont sûrs qu'il tournerait contre eux), mais veulent reprendre ces territoires parce que le Corridor sépare la Prusse Orientale du reste de l'Allemagne. Il est difficile cependant de prétendre que ce soit un droit pour eux, car cette séparation fut l'état des choses jusqu'au partage de la Pologne. Autant dire qu'on veut le renouveler et qu'on cherche des arguments dans ce but.

La fin du livre de M. Valmigrè en est la portion la plus stupéfiante. Jusqu'à la page 178, il emploie tous les arguments possibles pour nous persuader d'abandonner la Pologne, parce que l'Allemagne veut l'attaquer, puis il cherche à prouver que la Pologne a « des tendances annexionnistes relatives à la Prusse Orientale », ce qui veut dire que cet État de 30 millions d'habitants songerait à en attaquer un autre qui en a 70. C'est comme dans la fable du Loup et de l'Agneau.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Esotérisme et Sciences psychiques

- | | |
|---|--|
| Ernest Bozzano : <i>Pensée et volonté</i> ; Edit. Jean Meyer. 7 50 | Sir Oliver Lodge : <i>Pourquoi je crois à l'immortalité personnelle</i> ; Edit. Jean Meyer. 10 » |
| Charles-Albert Choquet : <i>Dans le domaine des sciences occultes. Hypnotisme. Magnétisme. Suggestion. Spiritisme.</i> Préface d'Henri Regnault; Leymarie. 12 » | Suzanne Max-Getting : <i>Les missionnaires de l'Astral</i> , extraits de dictées médianimiques; Leymarie. 15 » |
| J.-M. Harraca : <i>L'humaine espérance. L'homme est déçu</i> , tome I; Libr. de l'Humaine espérance, Versailles. 12 » | Papus : <i>Qu'est-ce que l'occultisme? Pourquoi sommes-nous sur terre?</i> Leymarie. 10 » |

Finance

- Jean Compeyrot : *Ce qu'il faut connaître de la finance internationale*; Boivin. 8 »

Histoire

- Jean Favre : *Le siège de Privas en 1629*, simple récit extrait de *Trois campagnes en Vivarais 1628-1629*; Imp. Leconte, Marseille. » » 18 h. t. en héliogravure. (Coll. Historia); Tallandier. 25 »
- Robert Launay : *Barère de Vieuzac, l'Anacréon de la guillotine*. Avec Edmond Toutain : *Alexandre III et la République française, Souvenirs d'un témoin, 1885-1888*; Plon. 25 »

Littérature

- L'Amour et l'esprit gaulois à travers l'Histoire du XV^e au XX^e siècle*. Préface de Edmond Haraucourt. Tome IV. Avec 24 pl. h. t. en couleurs ou en noir dont 3 doubles-planches en 4 couleurs, compositions originales de Roger Broders, Edith Follet, Pierre-Antoine Gallien, Charles Genty, Manuel Orazi, G. Pastré, Auguste Rouquet; Martin-Dupuis. » »
- Augustin Aynard : *Au seuil du bonheur*, confession d'un sincère; Figuière. 15 »
- Victor Basch : *Etudes d'esthétique dramatique*. 1^{re} série : *Le théâtre pendant une année de guerre*; Vrin. 12 »
- Cicéron : *Discours*. Tome VI. (Seconde action contre Verrès, Livre V. *Les Supplices*). Texte établi par Henri Bornecque et traduit par Gaston Rabaud; Belles-Lettres. 16 »
- Egon César Comte Corti : *La maison Rothschild. L'essor, 1770-1830*. Avec 16 illust. en héliogravure; Payot. 40 »
- Marcel Coulon : *La vie de Rimbaud et de son œuvre*, avec de nombreux documents inédits ou ignorés; Mercure de France. 15 »
- Francis de Croisset : *Le souvenir de Robert de Flers. Les Précieuses de Genève*, par Robert de Flers et Francis de Croisset; Edit. des Portiques. 12 »
- Lucien Daudet : *Autour de soixante lettres de Marcel Proust*; Nouv. Revue franç. 13 50
- René Dioune : *Silhouettes souterraines*; Edit. de l'Idée neuve, Lyon. 6 »
- Duclos et Mongez : *Le Régent, sa fille et le petit Dubois*. (Coll. Le Temps passé); Edit. de France. 30 »
- Abbé Gellé : *L'enfant du secret : Guy de Fontgalland*; Bloud et Gay. » »
- Raymond Groc : *Cynisme, manuel de défense contre l'homme et la femme du siècle*. Réflexions, conseils, maximes; Bon Plaisir, Toulouse. 10 »
- J.-K. Huysmans : *Œuvres complètes*. VIII : *Croquis parisiens*; Edit. Crès. » »
- Isocrate : *Discours*, tome I. (Contre Euthynous. Contre Callimakos. Contre Lokhités. Sur l'attelage. Trapézétique. Eginétique. A Démonicos. Contre les sophistes. Hélène. Busiris.) Texte établi et traduit par G. Mathieu et E. Brémond; Belles-Lettres. » »
- Donald L. King : *L'influence des sciences physiologiques sur la littérature de 1670 à 1870*; Belles-Lettres. » »
- Jules Legras : *La littérature en Russie*; Colin. 9 »
- Jean Lorédan : *Madame de Lavallette née Beauharnais, 1781-1855*, documents inédits. (Coll. *Figures d'Histoire tragiques ou mystérieuses*); Perrin. 12 »
- Jacques Loreilhe : *Léon Bloy, son œuvre, sa mission*; Cahiers Léon Bloy, La Rochelle. 5 »
- Pierre Louys : *Œuvres*. IX : *Journal intime, 1882-1891*; Edit. Montaigne. 45 »
- Octave Navarre : *Les représentations dramatiques en Grèce*; Belles-Lettres. 10 »
- Perrault : *Contes*, réimpressions en fac similé des éditions de 1695 et 1697. *Grisélidis*, nouvelle avec le *Conte de Peau d'Asne* et celui des *Souhais ridicules*. *Histoires ou Contes du temps passé avec des moralités*; Firmin-Didot, 2 vol. » »
- Serge Persky : *Nathalie Pouchkine, Anna Dostoïevsky, Sophie Tolstol*. Avec 8 ill. h. t.; Payot. 20 »
- Les Quinze joies du mariage*, tra-

- duites par M^{me} M. L. Simon. Introduction par A. Jeanroy. (Coll. *Poèmes et Récits de la Vieille France*); E. de Boccard. » »
 J.-H. Rosny jeune : *Les amours d'Elisabeth d'Angleterre*. (Coll. *Leurs amours*); Flammarion. 10 »
Vingt miracles de Notre-Dame, traduits de l'ancien français et précédés d'une introduction par Myrrha Lot-Borodine. Avec une note bibliographique par A. Jeanroy. (Coll. *Poèmes et Récits de la Vieille France*); E. de Boccard. » »
 Maurice Wolff : *Le roman de Clotilde de Vaux et d'Auguste Comte*, suivi d'un choix de leurs lettres et du roman *Wilhelmine*; Perrin. 15 »

Musique

- Claude Debussy et P.-J. Toulet : *Correspondance*; Le Divan. » »
 Edouard Herriot : *La vie de Beethoven*. (Coll. *Vies des Hommes illustres*, n° 30); Nouv. Revue franç. 13 50

Ouvrages sur la guerre

- Bernard Frank : *Le carnet d'un enseigne de vaisseau, souvenirs de la vie de patrouille, août-novembre 1915*; Flammarion. 12 »
 Lieutenant de vaisseau H. von Mucke : *L'Equipage de l'Ayesha, aventures des rescapés de l'Emden, 9 novembre 1914-6 mai 1915*, traduit de l'allemand par R. Jouan. Avec 2 cartes et 7 illust. h. t.; Payot. 18 »
La Politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le Ministère allemand des Affaires étrangères. Tome VII : 25 mars 1890-6 mai 1891. Traduit par Bertrand Auerbach; Costes. » »
 Capitaine Karl-Spindler : *Le vaisseau fantôme, épisode du complot de Sir Roger Casement et de la révolte irlandaise de Pâques 1916*, traduit de l'allemand par R. Jouan; Payot. 18 »
 Général Alexandre Spiridovitch : *Les dernières années de la cour de Tzarskoïé-Sélo. II : 1910-1914*. Avec 64 photographies h. t.; Payot. 40 »

Pédagogie

- P.-H. Gay : *L'art d'enseigner*, essais sur l'éducation intellectuelle élémentaire; Hachette. 12 »

Philosophie

- Edouard Le Roy : *La pensée intuitive. I : Au delà du discours*; Boivin. 15 »
 Abbé Jean Toulemonde : *L'art de commander, psychologie de l'autorité personnelle*; Bloud et Gay. 24 »

Poésie

- Georges Pioch : *La paix Inconnue et dolente*; Edit. de l'Epi. 12 »
 Jean Rateau-Landeville : *Les harpes du cœur*. Préface de M. Henri Robert; Edit. de la Revue française. 12 »

Politique

- Ch.-Aug. Bontemps : *Dieu et mon Roy. Le Pape contre Maurras*; Edit. de l'Epi. 3 »
 Emmanuel Malynski : *La mission du peuple de Dieu. XI^e partie*; *La grande guerre sociale. XII^e partie*; *La démocratie victorieuse*; Libr. Cervantès, 2 vol. Chaque 12 »

Questions juridiques

- Pierre Jacomet : *Les drames judiciaires du XIX^e siècle*. Préface de M. Raymond Poincaré. Avec 16 grav. h. t.; Payot. 18 »

Questions médicales

- Henri Drouin : *Femmes damnées; des races et politique de peuplement*, traduit par M^{me} A. Arone. Nouv. Revue franç. 12 »
 Dr Hermann Werner Siemens : Préface du Dr Mac-Auliffé. Avec *Théorie de l'hérédité. Hygiène* 24 fig.; A. Legrand. » »

Questions militaires

- Marcel Dupont : *Le général Lasalle*. (Coll. *Les grandes vies aventureuses*); Berger-Levrault. 10 »
 Général Weygand : *Le maréchal Foch*; Firmin-Didot. » »

Questions religieuses

- Victor Magnien : *Les mystères d'Eleusis, leurs origines, le rituel de leurs initiations*. Avec 6 fig. dans le texte; Payot. 25 »
 Cardinal Orviétan : *Légende du bienheureux Cerretti*; Vigné. » »

Roman

- Henri Béraud : *Le 14 juillet*. (Coll. *Le Passé vivant*); Hachette. 12 »
 Simone Berson : *Nous ne savons qu'aimer*; Flammarion. 12 »
 Binet-Valmer : *La tragédie du retour*, roman de l'amour et de l'âge; Flammarion. 12 »
 Léon Bopp : *Le crime d'Alexandre Lenoir*; Nouv. Revue franç. 15 »
 Albéric Cahuet : *Le manteau de porphyre*; Fasquelle. 12 »
 M^{me} Chabrier-Rieder : *Colette et son frère*; Nathan. » »
 Lucie Delarue-Mardrus : *Amanit*; Fasquelle. 12 »
 Ferdinand Duchène : *L'aventure de Sidi-Flouss*, roman kabyle; Albin-Micnel. 12 »
 Jean d'Esme : *Le soleil d'Ethiopie*; Nouv. Revue critique. » »
 Octave Feuillet : *Le roman d'un jeune homme pauvre*; Nelson. 7 »
 Georges Imann : *Le ménage Herse-lin*; Calmann-Lévy. 12 »
 Georges Imann : *La Russe*; Nouv. Soc. d'édit. 8 »
 Bertrand de Jouvenel : *La fidélité difficile*; Flammarion. 12 »
 Jean Le Lec : *Instincts*; Flammarion. 12 »
 Jean-Joé Lauzach : *La maîtresse blanche*; Férenczi. » »
 Pierre Limagne : *Berlin... Moscou... Pékin...*; Picart. 12 »
 Fabien Math : *Sœur Anne*; Tallandier. 9 »
 Somerset Maugham : *Le sortilège malais*, texte français de M^{me} E.-R. Blanchet; Edit. de France. 12 »
 Léonard Merrick : *Cynthia*, traduit de l'anglais par Marguerite Chevalley; Edit. V. Attinger. 12 »
 Jean de Pange : *Les deux cités*. (Coll. Occident n^o 6); Edit. V. Attinger. 12 »
 Henri Pierhome : *Gallochia, bandit corse*; Edit. de France. 12 »
 Jules Rivet : *La vierge déshabillée*; Edit. de France. 12 »
 Antoine de Saint-Exupéry : *Courrier du Sud*; Nouv. Revue franç. 12 »
 Louis Vaunois : *La femme à la chaîne*; Lemerre. » »
 André Wurmser : *Changement de propriétaire*; Nouv. Revue franç. 12 »
 Emile Zola : *Œuvres complètes. Les Rougon Macquart. La Terre*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sciences

- Marcel Boll : *Matière, Electricité, Radiations*, 2^e édit. mise à jour; Delagrave. 7 50
 franç. revue et augmentée par l'auteur, traduite par A. van Gennep. (*Etudes de psychologie sexuelle IX*); Mercure de France. 20 *
- Havelock Ellis : *La Prostitution, ses causes, ses remèdes*. Edit.

Sociologie

- Fernand Corcos : *La Paix. oui, si les femmes voulaient?* Edit. Montaigne. 12 *
 monde criminel russe, traduit du russe par Hippolyte de Witte; Payot. 20 *
- Alfred Fabre-Luce : *Pour une politique sexuelle*; Grasset. 12 *
 Emmanuel Lévy : *La paix par la justice*; Giard. 3 50
- André Fourgeaud : *La rationalisation. Etats-Unis, Allemagne*; Payot. 25 *
 Paul Velay : *L'origine du droit et de l'obligation sociale*; Marcel Rivière. 25 *
- Général A. de Kochko : *Scènes du*

Varia

- Philippe Girardet : *Philosophie et mathématique du poker*; Sénac. 12 *
 illustrée d'un frontispice, de 9 estampes de J. Miel, de bandeaux et culs-de-lampe de F. Chauveau; Nourry. 90 *
- Robert de Salnove : *La vénerie royale* précédée d'une *Notice bibliographique sur l'auteur* par le commandant G. de Marolles.
 André Thérive : *Querelles de langage*; Stock. 12 *

Voyages

- Max Fischer : *Rendez-vous avec l'Acropole*, pages d'un carnet de notes; Flammarion. 10 *
 Payot. 18 *
- Emile Javelle : *Souvenirs d'un alpiniste*. Préface de M. Henry Bordeaux. Avec 8 illust. h. t.; Hermann Norden : *Sous le ciel de la Perse*, traduit de l'anglais par G. Léon. Avec 32 illust. h. t. et une carte; Payot. 20 *

MERCURE.

ÉCHOS

Commémoration Léon Deubel. — Une lettre inédite de Mérimée. — L'île abandonnée. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Commémoration Léon Deubel. — Les amis de Léon Deubel se sont réunis au cimetière de Bagneux, dans la matinée du dimanche 16 juin, et ont fleuri sa sépulture. M. Georges Duhamel, après une brève allocution, a lu une sorte de lettre-confession que Léon Deubel adressait un jour à un ami. En même temps qu'il y fait, en paroles d'une émouvante simplicité, le tableau de sa détresse matérielle, et se montre, par exemple, suivant les voitures des halles pour ramasser la pomme de terre ou la carotte qui glissera peut-être sur la chaussée, on le voit noblement oublier ces misères pour ne songer qu'à la poésie. M. Georges Guy-Grand a ensuite évoqué des épisodes de la vie de

Léon Deubel et rappelé des traits de son caractère. Puis M. André Bacqué, de la Comédie-Française, et M^{me} Gahisto ont dit des vers du poète.

§

Une lettre inédite de Mérimée. — Il y a bien longtemps que Morel-Fatio, qui rêvait d'un livre sur les Espagnols gagnés aux idées françaises (*los afrancesados*) et a donné, surtout à la fin de sa vie, des études — en particulier sur Amoros — sur quelques-uns d'entre eux, avait, en en donnant la cote, signalé l'existence, aux *Archives Nationales*, de documents manuscrits concernant les exilés en France de l'Absolutisme de Ferdinand VII. Parmi ces dossiers, il en est un qui concerne l'introducteur du romantisme en Espagne, le duc de Rivas, que son récent biographe français n'a malheureusement pas songé à consulter et qu'a dépouillé M. Núñez de Arenas, auteur, déjà, d'un intéressant travail sur l'expédition de Vera en 1830. Il nous donne, dans le dernier fascicule paru de la *Revista de Filología Española*, quelques notes curieuses à ce sujet, en particulier relativement au subside mensuel que le Gouvernement de Louis-Philippe servit à Rivas ainsi qu'aux autres victimes intéressantes de l'Absolutisme du Bourbon espagnol, durant toute la durée de son séjour en France, où, pour ce qui est de son existence à Paris, le biographe français le fait vivre trop pauvrement parce qu'il attribue au mot « *cuarto* » le sens de « chambre », alors qu'il est courant de l'employer pour signifier « appartement ». Mais, à la lumière des documents publiés par M. Núñez de Arenas, si le Duc futur — car il ne l'était pas encore à l'époque de son exil — apparaît comme un quémandeur sans vergogne, il semble bien que Mérimée, qui l'appuyait dans ses placets, avait eu connaissance du manuscrit du drame de Rivas, *Don Alvaro*, qui faillit être représenté à Paris, et que c'est ainsi que doit s'expliquer le passage du duel de ses *Ames du Purgatoire*, qui ne serait, donc, qu'un habile emprunt. En tout cas, voici, d'après notre garant espagnol, le texte de la missive, datée du Cabinet du ministère de l'Intérieur, que Mérimée adressa, le 9 juin 1833, à Rosan, chef adjoint du Bureau de la Police générale au ministère de l'Intérieur, sous forme de « note » :

M. A. de Saavedra, député aux Cortès, a présenté une pétition au ministre de l'Intérieur pour lui demander la continuation de la pension de 150 fr. dont il jouissait. Cette pension avait été diminuée d'un tiers parce que M^{me} de Saavedra était allée en Espagne pour chercher à recueillir les débris de sa fortune. Ce voyage, loin de lui avoir été profitable, n'a été pour elle qu'une nouvelle occasion de dépenses. M^{me} de Saavedra va revenir à Paris dans peu de temps et le rétablissement de la pension de son mari, au taux de 150 fr., l'aiderait à payer les frais de son voyage. Je prends la liberté de recommander à l'intérêt de M. Rosan — *en marge* : C'est le frère du Duc de Rivas, nom

historique et fameux à Cordoue — M. de Saavedra. C'est l'un des hommes les plus intéressants que je connaisse. M. de Saavedra était militaire (colonel) avant la Révolution de 1820 ; à la bataille d'Ocaña il a reçu onze blessures et a longtemps passé pour mort. Il a été célèbre par son éloquence aux Cortès. Il est poète et peintre. Il travaille maintenant à un poème sur les Infants de Lara dont je connais plusieurs morceaux très remarquables. Tout cela n'est pas une très grande recommandation pour des gens seulement d'affaires, mais M. Rosan, qui aime la poésie et les caractères originaux, s'intéressera, je l'espère, à M. de Saavedra. J'ajouterai qu'il a des opinions très modérées et que sa conduite a toujours été excellente. Il est recommandé par M. le Préfet de Police.

Rivas eut ce qu'il demandait et même, provisoirement, 170 francs par mois, ce qui, à cette époque, représentait près de 2.000 francs de notre monnaie actuelle. Et quand, en fin décembre 1833, il put finalement retourner dans son pays, ayant, à la date du 18, supplié qu'on lui donnât *un socorro de viaje con arreglo a mi rango*, notre Ministre daigna lui concéder un supplément spécial de cinquante centimes par lieue de route, de Paris à la frontière espagnole des Pyrénées-Orientales, où l'exilé arriva le 9 janvier 1834. Heureux temps que celui-là, où la Monarchie d'Orléans subvenait aux besoins des victimes de l'Absolutisme bourbonien espagnol. — C. P.



L'île abandonnée. — L'île abandonnée ou mieux l'archipel de Tristan da Cunha n'est point, même pour les profanes, *une petite île absolument inconnue*, comme le dit un collaborateur du *Mercure* rendant compte, dans la rubrique « Voyages » du numéro du 1^{er} juin dernier, d'un livre anglais, *L'île abandonnée*, par Mme Rose-Annie Rogers. Henri Dehérain consacre à son histoire et à sa description quatre-vingt-cinq pages de son volume *Dans l'Atlantique* (Hachette, 1912), ouvrage signalé jadis à ses lecteurs par le *Mercure*, et j'ai sous les yeux les pages signées Repetto parues en 1926 dans un journal médical français qui donnent la traduction fragmentaire d'un article du *British Medical Journal* sur ces îles et l'état sanitaire, voire dentaire, de ses habitants, par le Dr Marshall du vapeur la Discovery, qui séjourna quelques jours à Tristan en janvier 1926. — DOCTEUR E. B.



Le Sottisier universel.

Au delà des deux pyramides, se trouve le temple de Quetzalcoatl, le dieu mexicain par excellence, divinité de l'air et de la guerre. Vaste quadrilatère de seize hectares rituellement situé dans l'axe des quatre points cardinaux, il ressemble, avec ses escaliers... — PAUL MORAND, *Hiver caraïbe*, p. 229.

Et j'ai peur de mourir lorsque je couche seul.

— De qui est-ce ?

— De Verlaine, mais cela devrait être de Baudelaire. — PAUL MORAND, *Ouvert la nuit*, p. 38.

Enfin, après la traversée du désert de Thrace, sous un ciel d'étoiles, mais où nos yeux, habitués aux constellations d'Occident, cherchaient en vain l'étoile polaire, ne reconnaissaient plus le Chariot, qui, au ras du sol, prenait cette fois une route terrestre, dans une brèche de la muraille byzantine, la mer de Marmara s'élargit. — PAUL MORAND, *Ouvert la nuit*, p. 77.

A l'Elysée, je ne dis pas qu'il [Grévy] eut seul l'ambition, je dis que de tous ceux qui ont occupé après lui ces hautes fonctions il fut le seul à avoir la volonté, l'énergie de maintenir à la présidence de la République les droits, l'autorité que la Constitution lui réservait. — LOUIS LÉPINE, *Le Journal*, 30 mai.

Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

MAURICE MONTÉGUT.

(Manchette d'*Excelsior*, 26 mai.)

Quoi de plus exquis que de voir au Louvre de jeunes femmes examinant le peuple babillard et maniéré des petites dames de Tanagra, leurs sœurs de deux mille siècles et plus ? — ARSÈNE ALEXANDRE, *Figaro*, 5 juin.

Comme dans une ruche en plein travail, des seigneurs dix-huitième croisent des gentlemen très vingtième siècle. — *Le Journal*, 3 mai.

Si nous avions raisonné, nous ne serions pas partis en 1914, — puis nous serions vite revenus, bien vite. — LÉON TREICH, *Le Carrefour*, 13 juin.

Le comité de rédaction a siégé sans arrêt depuis jeudi 17 heures jusqu'à vendredi 16 heures, avec seulement une brève interruption de 3 heures du matin à midi. — *Le Journal*, 8 juin.

Les élèves de la grande classe jouèrent un acte des *Précieuses Ridicules*. — HENRY BORDEAUX, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1928.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Les époux Baron, restaurateurs à Toul, ont été condamnés à quatre mois de prison chacun pour excitation de mineurs à la débauche. Le tribunal ordonna, en outre, la fermeture de leur établissement. — *Le Journal* 20 mai.

L'histoire des deux fétiches de la guerre, « Nénette », qui était un homme, et « Rintintin », une femme. — *Le Temps*, 23 mai.

Quand la phrase principale est interrogative, on supprime toujours le *ne*. Ex. : *Je ne crains pas qu'il vienne*. — VICTOR SNELL, « La grammaire en zigzag », *L'Œuvre*, 14 mai.

LA MANGOUSTE. — Qu'un petit carcassier aux yeux roses, haut de cinquante centimètres, puisse venir à bout d'un serpent de l'espèce la plus venimeuse, cela semble paradoxal, et pourtant aucune donnée entomologique n'est plus exacte. — *Les Annales coloniales*. 16 mai.



Publications du Mercure de France :

LA VIE DE RIMBAUD ET DE SON ŒUVRE (*Historique. Ses origines, son père et sa mère, l'enfance. Rimbaud collégien. De Mazas à « Ma Bohème ». Gestation du « Bateau ivre ». Le « Bateau ivre » et les cénacles. Rimbaud et le ménage verlainien. Chansons dernières et premières « Illuminations ». Rimbaud et Verlaine en Belgique. Londres et le drame de Bruxelles. « Une Saison en enfer. » L'homme aux semelles de vent. En Arabie et Abyssinie. Epilogue*), par Marcel Coulon, avec de nombreux documents inédits ou ignorés. Volume in-8 écu, 15 francs. Il a été tiré 22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 22, à 60 francs.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.